

المحافظة السامية للأمازيغية

Asqamu Unnig n Timmuzɣa

Haut Commissariat à l'Amazighité

Travail realisé par :

Mustapha TIDJET

Au projet du hca

Dictionnaire des patronymes algériens

Tome 2 : At Weɣlis

Asqamu unnig n timmuzgha/HCA



Office des publications universitaires

EDITION :
I.S.B.N :
Dépôt légal:

Avertissement

Nous voulons attirer l'attention du lecteur non avertis que l'onomastique n'est pas une science exacte. C'est une science humaine qui avance par de petits bons et des approximations successives. Donc les interprétations données dans le cadre de cet ouvrage ne sont que des hypothèses qui demandent à être affiner. D'un autre côté, une interprétation valable dans une localité peut s'avérer erronée dans une autre. C'est pour cela que nous comptons sur votre indulgence si vous croyez que nous nous sommes trompés dans l'interprétation, l'identification ou tout simplement la transcription de votre patronyme. Nous comptons sur votre compréhension et attendons vos remarques et suggestion avec un grand intérêt.

D'un autre côté, nous travaillons dans l'optique d'un dictionnaire général de la patronymie algérienne. Ce tome ne constitue qu'une infime partie du travail qui nous attend. Avec votre contribution, nous allons éviter, dans l'édition globale, les erreurs qui ce seront glissées dans celui-ci.

Pour tous contact :

mustaphatidjet@yahoo.fr

mustapha.tidjet@gmail.com



Abréviations et symboles

Abréviations

adj. : adjectif
fém. : féminin
masc. : masculin
N.A. : nom d'action
Aor. : aoriste
N.A.V. : nom d'action verbale
N.C. : nom concret
NP/np : nom propre
Au fig. : au figuré
p.p. : participe passé
pl. : pluriel
pl. sans s. : pluriel sans singulier
s. coll. : singulier collectif
sing. : singulier
ar. : arabe
ar. alg. : arabe algérien
ar. dial. : arabe dialectal
tou. : touareg
M.C : Maroc Central
k. : kabyle

Est, Ouest : désignent respectivement l'Est et l'Ouest de l'Algérie.

Liste des symboles

► : pour introduire un nouveau sens dans l'interprétation des patronymes

< : provient de (indique une origine étymologique probable ou une évolution phonétique)

> : abouti à

/ …/ (deux barres obliques) : prononciation et notation usuelle du berbère

Italique : l'italique est utilisé pour écrire les mots berbères ou arabe, ou les noms propres (patronymes et prénoms) avec la notation usuelle du berbère ;

« … » : Les guillemets sont souvent utilisées pour indiquer l'interprétation ou la signification d'un mot arabe ou berbère ;

[…] : trois points entre deux crochets remplace une partie coupée d'une citation.

Dictionnaire

Abache : /ɛebbac/, bébé (en quelque sorte), nom donné aux enfants en attente d'un prénom à attribué dans le moment oppportun (cf. Abbache).

Abad : « êtres humains, serviteurs de Dieu » ; pluriel de *ɛebd*, nom commun formé sur le verbe arabe *ɛabada* qui signifie « vénérer, adorer, honorer » (Belhamdi, 2002 : 142). Dans le sens commun, ce nom rend plutôt la signification d'esclave. Par contre dans son usage religieux, il renvoie aux valeurs de soumission au Dieu unique et de son adoration, d'où le morphème *abd* qui, préfixé à l'un des 99 noms de Dieu[1], nous donne un prénom masculin. *El ɛebd* « serviteur de Dieu » ce qui nous donne, en kabyle, le sens général d' « être humain ».

Abahour : « celui qui brille, qui éclaire. Narcisse »[2] ; de la racine arabe BHR on peut obtenir le verbe *bher* « Rudoyer, maltraiter, bourrer quelqu'un, lui faire une sortie. Eclaircir (le temps). Briller » ; ainsi que les noms *bahr* « éclat, splendeur, beauté. Narcisse blanc » et *bhar* « Narcisse. Buphtalme épineux » (Beaussier, 1958 : 80).

Abane : D'après Mustapha Harzoune (: 132), *Aban* (e) est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête », ►Nous pouvons également le rattacher au verbe kabyle *ɛebbi* « charger, arrimer » (Dallet, 1982 : 968), ce qui nous donne /*Ɛebban*/ « ils ont chargé », forme du prétérit à la troisième personne du pluriel. ►Dernière hypothèse, *Abane* serait une transcription de *aɛban* substantif kabyle signifiant « couverture décorée en tissage du pays » (Dallet, 1982 : 970).

Abaour : /abɛur/, il s'agit d'un habillage en morphologie berbère du substantif *Baɛar* « crottin, crotte (de mouton, etc.). Fiente », formé sur le verbe arabe *bɛer* « Fienter (mouton, etc.) » (Beaussier, 1958 : 63).

Abas : /Ɛebbas/ de l'arabe *ɛebbas* « lion » (Sautreau, 2005 : 14), prénom de l'un des cousins du prophète *Mohammed* (*Al Ɛebbas Ibn Ɛebd al-Mouṭṭalib*). C'est lui qui a donné son nom à la dynastie

---

[1] En réalités il y a plus de 99 attributs de Dieu. Toutes les listes relatives à ce sujet parlent de 99 noms de Dieu, cependant, les noms attribués à Dieu diffèrent d'une liste à une autre.

[2] Les deux significations renvoient à la beauté de la personne ce qui est très probable dans le choix des noms de personnes. *Abahour* est une berbérisation morphologique d'un nom arabe.

abbasside qui régna de 762 à 1258. Il est toujours utilisé comme prénom masculin en Kabylie. *At Ɛebbas* est un village des At Ouassif (wilaya de Tizi Ouzou) et est le nom d'une tribu se situant dans la rive sud de la Soummam à quelques 100km de Béjaïa et qui a constitué l'un des deux royaumes de Kabylie avec le royaume de Koukou à Tizi Ouzou d'où le nom *asif n at Ɛebbas* donné à l'un des affluents de la Soummam à la hauteur de cette tribu.

Abbache : « bébé (en quelque sorte), nom donné aux enfants en attente d'un prénom », ce sont les circonstances qui indiqueront le prénom favorable et définitif que doit recevoir, plus ou moins tard, l'enfant. Il arrive souvent qu'il garde toute sa vie ce prénom de *abcha* ou d'*abchia* » (Parmentier, 1881 : 288 in Yermeche, 2008 : 362).

Abbaci : /εebbasi/, transformation en patronyme du prénom masculin Abbas /εebbas/.

Abbane : de l'arabe *Aban* « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête », ► ou du kabyle /*Ɛebban/* « ils ont chargé », ► *aεban* « couverture décorée » (cf. Abane).

Abbar : il représente certainement l'une des deux formes de noms d'agents arabe *εebbär* et/ou kabyle *aεebbar* « mesureur. Qui réfléchit bien avant d'agir ». De la racine ƐBR on peut obtenir deux verbes arabes *εber*[1] et *εebber*. Le premier étant peut probable vu la forme du nom d'agent qui en découle. Le second *εebber* (ar.) « désigner, indiquer. Exprimer, rendre, expliquer. Assimiler, comparer. Mesurer, jauger. Apprécier, estimer, évaluer, arbitrer, calculer. Vérifier des poids, des mesures » (Beaussier, 1958 : 630) d'où l'emprunt kabyle *εebber* « mesurer, jauger, contrôler, considérer attentivement » (Dallet, 1982 : 970).

Abbas : /Ɛebbas/ de l'arabe *εebbas* « lion » (Sautreau, 2005 : 14) (Cf. Abas)

Abdadou : /εebdudu/ est un hypocoristique de *Abdou* « le serviteur (de Dieu) ».

---

[1] *Ɛber* (ar.) « passer. Profiter d'un exemple, se corriger à la suite d'une tromperie, s'amender après avoir été victime de » (Beaussier, 1958 : 630) d'où *el εibra* « l'exemple (prendre l'exemple de) », avec un nom d'agent *εäbir* « passant, passager ». ►Un autre terme kabyle pourrait être à l'origine de ces patronymes, c'est *Aεbar* « charge d'arme à feu » (Dallet, 1982 : 970).

Abdat : /εebdät/ qui est une forme du féminin pluriel[1] de *εebd* « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif », qui sont dérivé du verbe arabe *εabada* « vénérer, adorer, honorer » (Belhamdi, 2002 : 142) (cf. Abad).

Abdedou : /εebdudu/ est un hypocoristique de *Abdou* « le serviteur (de Dieu) ».

Abdeladim : /Ɛebd el Ɛaḍim/ « Le serviteur de l'Incommensurable » ; *Lεaḍim* « l'incommensurable, l'immense, le magnifique, l'éminent, le considérable » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 50). Dans le kabyle on le trouve dans l'expression *aḥeq Lleh Lεaḍim* « par Dieu l'incommensurable » (Dallet, 1982 : 977). Dans l'arabe classique, le nom *Al Adhamat*, « le faste, la magnificence, la majesté », est utilisé pour qualifié l'éminence, la grandeur de quelque chose (Belhamdi, 2002 : 151)[2].

Abdelali : /εebd el εali/ « le serviteur du très haut », prénom masculin formé sur l'attribut de Dieu *El Ɛaliy* « Le très haut. Le sublime. Le plus élevé ».

Abdeldjabar : « le serviteur du Contraignant », de *ğebbar* « celui qui impose sa volonté ; puissant », au superlatif on obtient un attribut de Dieu : *El Ğabar* « celui qu'on ne peut atteindre. Celui qui ne cesse de réparer. Le contraignant. Le Sans-cesse Réducteur » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 44).

Abdelfateh : /εebd el fateḥ/ « le serviteur de Celui qui ouvre », de la racine arabe FTḤ « ouverture » [3], d'où *el miftäḥ* (en arabe) et *lmefteḥ* (en kabyle) « clé ». Mais cette racine est utilisée dans un sens dérivé, surtout dans les conquêtes islamique, avec le sens de « conquêtes ; reconversion des non musulmans vers cette religion par les combattants de Dieu », et aussi ouverture de nouveaux

---

[1] Mais d'après Beaussier (Beaussier, 1958 : 630) *Abidate* est un prénom masculin.

[2] « Le terme sert aussi à qualifier l'éminence d'un savant qui fait autorité, *Adhouma* souligne le fait d'être important, grand, éminent. *Fakhreddine Ar-Razi* rapporte le *hadith* : ″Quiconque acquiert la science, l'enseigne, agit en conséquence et permet à d'autres d'enseigner, est proclamé éminent (*Adhiman*) dans le ciel″ » (Belhamdi, 2002 : 151).

[3] « Cela s'applique aussi au sens moral : ouvrir son coeur dans la confiance. Dans la mystique soufi, le *Fath* désigne l'illumination qui marque l'accès à une étape supérieure dans l'itinéraire spirituel, après une longue période de discipline. *Al Fattah* est un nom divin : Dieu est celui qui ouvre les portes du bien à ses serviteurs. Un croyant pourra donc s'appeler *Abd-el-Fateh* : le serviteur de Dieu qui ouvre. *La Fatiha* est la prière d'ouverture ou d'introduction du Coran récitée quotidiennement. La sourate 48, intitulée ″la victoire″, *Al Fattah*, utilise la racine FTH dans un sens dérivé : *Fateh* ce serait alors le conquérant qui ouvre une ″brèche″ » (Belhamdi, 2002 : 166).

horizons, de nouveaux pays pour les musulmans, d'où l'attribut de Dieu *El Fattah* « celui qui ouvre, qui accorde la victoire » et selon (Harzoune, 2006 : 134) « celui qui ouvre les portes de la miséricorde ».

Abdelghani : /εeb el ɣani/ « le serviteur du Riche absolu » ; *El Ghani,* « le Suffisant-par-Soi. Le Riche Absolu » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 62), est un attribut de Dieu.

Abdelguerfi[1] : /εebd el gerfi/ « serviteur du corbeau ». *Agarfiw, tagarfa*[2] « corbeau », le mot le plus courant est le féminin *tagarfa*, du latin *ugerf* (Dallet, 1982 : 273).

Abdelhadi : /εebd el hadi/ « serviteur du Guide suprême » ; *El Hadi,* « Le Guide. Le Recteur » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 63), étant l'un des attributs de Dieu.

Abdeli : /εebdelli/, il semble dériver du prénom *Ɛebd Allah* « serviteur de Dieu », prononcé en kabyle *Ɛbella*. On lui ajoutant le schème arabe de filiation, il donne *Ɛbelli*, transcrit dans l'état civil par *Abdelli*. Mais selon (Harzoune, 2006 : 132) il y a un prénom arabe *Abdel/Abdul* « serviteur (de Dieu) ». il semblerait qu'il soit également attesté comme nom commun dans le kabyle : *Ɛebdelli, εebdellaoui* « concombre petit et odorant (*cucumis odorantissimus*) » (Dallet, 1982 : 630).

Abdeliche : est un hypocoristique de *Ɛbella.*

Abdelkader : « le serviteur du Tout-Puissant (Dieu) » ; *El Qadir* superlatif de *Kader* « puissant, capable », c'est un attribut de Dieu signifiant « le puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 59) et « l'Omnipotent » (Harzoune, 2006 : 137).

Abdelkafi : « Serviteur de celui qui rétribue et suffit » (Harzoune, 2006 : 137).

Abdelouahab, Abdelouhab : /εebd el wehhab/ « le serviteur du généreux, du seul qui peut pourvoir en dons » ; *El Wahhab* est un

[1] Cette forme en *abd* n'est utilisée, en réalité, qu'avec l'un des attributs de Dieu. C'est pourquoi ce patronyme n'est pas attesté dans les prénoms kabyles, et algériens en général, même si le sens de ce morphème n'est pas bien perçu dans cette région, car les prénoms arabes composés sont empruntés par le berbère comme noms à forme simple, pour preuve les différents hypocoristiques des prénoms en *abd*. Ce patronyme devait être un sobriquet à l'origine.

[2] En fait c'est la forme du féminin *tagarfa,* « corbeau », qui est utilisée sans distinction de sexe, la forme masculine *agarfiw*, même si elle peut être utilisée pour désigner un corbeau male, sert plus d'augmentatif.

attribut divin signifiant « Celui qui fait des dons, le donateur par excellence, Le donateur, Le généreux » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 46 ; Beaussier, 1958 : 1086).

Abderahmane, Abderrahmane : /ɛebd er-reḥman/ « le serviteur du Miséricordieux, du Clément ». *Reḥmän* « Miséricordieux, clément (Dieu) » de l'arabe *rḥem* « Etre indulgent, clément, miséricordieux. Avoir, prendre en commisération. Avoir compassion de » (B : 388)

Abderrahim : /ɛebd er-raḥim/ « serviteur du clément, du miséricordieux », de *raḥim* (adj. ar.) « clément, miséricordieux, bon, plein de miséricorde (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 388).

Abdous : On peut le rapprocher du kabyle i*bides, tibidest* « type d'herbe » (Dallet, 1982 : 11), ►ou bien de *abdas, ubdis* « terrain plat » (Ahmed-Zaid Chertouk : 280), ►mais le plus probable serait la morphologisation à la française de *Abdou* « serviteur (de Dieu) », avec un *s* du pluriel français.

Abed : /*ɛabed/* « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif » (Belhamdi, 2002 : 142) et, *el ɛebd* « serviteur de Dieu » ce qui nous donne, en kabyle, le sens général d'« être humain » (cf. Abad).

Abekhoukh : /abxux/, formation expressive kabyle exprimant l'idée de petitesse[1]. *Lebxux* « pluie très fine ; pluie en petite quantité », en synchronie c'est un pluriel sans singulier, il semble être un déverbatif concret du verbe *buxx* « faire de petits dons ; aider une personne qui est dans le besoins par de petits dons mais de manière régulière (surtout un proche) ; asperger (un champ) », *abuxxu* « action de faire de petits dons », ►*abxux* ou *abquq* ou *abeɛɛuq* « gouet, arum » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 259).

Aberhouche : /aberhuc/, c'est une manière affectueuse que d'appeler à un petit enfant par le terme *aberhuc*, signifiant « petit d'animal, souvent petit chien » (D: 44), ►ou de l'adjectif arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général). Mâtiné, abâtardi, de tente arabe (chien). Manant, vilain, rustre, de bas aloi (homme). Sauvage, franc, non greffé (arbre, plante). Ignoble (oiseau de proie) » (Beaussier, 1958 : 50).

Aberkane : /aberkan/, du kabyle *aberkan* « noir », adjectif du verbe d'état *ibrik* « être noir », il peut aussi être un substantif, dans

---

[1] *Annect n ubxux* « très petit » ; *abexxuc,* « un type de oiseau très petit », est un autre dérivé expressif avec un morphème *c* en finale, à la place du redoublement, ce morphème lui aussi exprime, en général, la petitesse.

ce cas il désigne un type de figuier.

Aberkouk : /aberquq/, ce serait soit un nom générique (singulier collectif) désignant les prunes en général, soit l'augmentatif du nom d'unité et signifierait « une grande prune, un grand prunier », augmentatif du nom d'unité *taberquqt* (k.) « prune ; prunier » ; *berquq* (sing. coll. ; ar. et k.) « prunes, pruniers sauvage, prunelles ; prune, prunier. Abricots, abricotiers » (Beaussier, 1958 : 46).

Abiche : « petit *Abbache* », diminutif de *Abbache* (ar. dial.), « bébé (en quelque sorte), nom donné aux enfants en attente d'un prénom définitif » (Yermeche, 2008: 362).

Abid : *Al Abid* « le disciple, l'adorateur » (Belhamdi, 2002 : 142)..

Abkhoukh : /abxux/, formation expressive kabyle exprimant l'idée de petitesse (cf. Abeknoukh).

Achari : /ɛeccari/, « celui qui paie l'impôt islamique *zzakat* », de *ɛeccer* (ar., k.) « prélever la dîme légale sur la récolte, etc., et la donner aux pauvres » (Beaussier, 1958 : 654), « payer la *zakat* ».

Achat : /ɛeccaṭ/, « qui utilise la force, qui n'est pas habile », nom d'agent de *ɛacaṭa* (ar. cl.) « tirer avec force pour arracher » (Kazimirski, 1860: 263)**.**

Acherchour : « Chute d'eau. Bouche d'eau. Cascade (Dallet, 1982: 102). Source, Robinet ».

Acheuk : Parmi les noms divers et nuancés qui servent à dire l'amour dans la langue arabe *al Ichq*, c'est aussi la passion, l'érotisme, le désir charnel. *Al Achiq*, l'amoureux qui exprime un désir ardent et charnel (Belhamdi, 2002 : 148-149), ainsi le verbe arabe *ɛceq* « tomber amoureux » aura toutes ces nuances sémantiques, c'est aussi le cas du nom d'agent *Achek* /ɛaceq/« amoureux, amant, épris » (MH : 144), qui en est un dérivé. Entres les autres lectures possibles on peut citer : ►*acek, ack* (k.) « qu'il est beau ! Heureux ! (en exclamation) » (Dallet, 1982 : 84) ; ►*acek* **(k.)** « mais, parce que », forme attestée dans le parler des *At Jlil*[1] ; ►*ccek*, nom verbal de *cukk* (k.) « soupçonner ».

Achouche : /aɛcuc/, « gourbi, hutte, bicoque » (Dallet, 1982 : 971), c'est un emprunt à l'arabe *ɛec* pl. *ɛcuca* « nid. Hutte, petite cabane en feuillage, chaumière. Affût couvert, poste, hutte. Bauge de la laie. Paillasson, couverture (Maroc) » (Beaussier, 1958: 654).

---

[1] C'est probablement de là qu'est venu le néologisme *acku*, « parce que », qu'on trouve dans le travail de néologie initié par M. Mammeri, intitulé *Amawal n Tmaziɣt tatrart* « lexique du berbère moderne ».

Achouri[1] : /ɛacuṛi/ forme patronymique de *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami ». C'est « celui qui aime la compagnie, l'ami ou même l'amoureux » (Belhamdi, 2006 : 148). *L'acura*, le dixième jour du moi de *muḥarram.* c'est aussi le jour où les musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zzakat*, d'où l'emprunt kabyle *taɛacurt* ; la valeur de cet impôt est le dixième de la récolte, *ɛucur*. Ainsi, *Achour,* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami », et aussi la forme masculine de cette fête religieuse.

Adar : « rang, rangée. Cran de ceinture. Fils enroulés les uns sur les autres dans le même sens dans une pelote faite à la main » (Dallet, 1982 : 152) mais on peut également faire plusieurs autres lectures, comme ►*Ader* (k.) « descendre » ; ►*Adder* (k.) « mentionner, citer, évoquer » ; ►*addar,* augmentatif de *taddart* (k.) « village » ; ►*aḍar* (k.) « pied, patte, jambe » (Dallet, 1982 : 180) ; ►*Ɛder* (k.) « laisser paître dans l'orge fraîche » (Dallet, 1982 : 976) ; ►*Aɛḍar* (k.) « chétif, malingre » (Dallet, 1982 : 976).

Adara : pourrait être lu *ɛadara,* prétérit du verbe arabe *ɛder* « excuser. Excuser quelqu'un. Paître, pâturer », ►*aɛdar,* « justifications. Excuses. Motifs, moyens, moyens de défense en justice », auquel on a ajouté un « a » à la fin, ►ou *ɛedra'* « vierge, pucelle » ; *el-Ɛedrä',* « La Sainte Vierge », est possible également (Beaussier, 1958: 641) ; ►pour le kabyle nous avons l'emprunt arabe *Lɛedra* « orge en herbe ».

Addouche[2] : /ḥadduc/, prénom masculin « *Haddouch, Haïdech* » (Beaussier, 1958 : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend*, ou du nombre *ḥdäc* « onze ».

Adjadjou : peut être lu *ɛeğğağu* du kabyle *aɛeğğağ* « nuage, tourbillon de poussière. Gros temps, bourrasque, ouragan » « Beaussier, 1958 : 633) ; ►ou *Aḥeğğağu* (k.) « grande flamme de feu, flambée ».

Adjaoud : *ajɛuḍ* « chamelon » (Taifi, 1991 : 320), ►ou « étiré, long, haut (de taille fine et longue) » de *ğaɛɛed*[3] (ar.) « bander une

---

[1] Du nombre 10, *ɛecra*, formé sur la même racine, est tiré *l'Achoura*, le dixième jour du moi de *moḥarram*. Et, selon les croyances religieuses, beaucoup d'événements eurent lieu ce jour là, comme par exemple la traversée de la mer Rouge par Moïse et son peuple, qui échappèrent ainsi au pharaon et à son armée (LJ : 31) ; c'est aussi le jour où les musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zzakat*, d'où l'emprunt kabyle *taɛacurt* ; la valeur de cet impôt est le dixième de la récolte, *ɛucur*.

[2] C'est *Hadouche* écrit selon la prononciation française.

[3] De ce verbe est dérivé l'emprunt kabyle *ağeɛɛad*, un bâton rond, assez bien lissé, qu'on utilise comme instrument pour bien étaler la pâte de semoule pour

corde, un arc. Détirer, distendre, étendre, étirer, tendre », ►ou du nom arabe de plante *ğeɛdi* « marrube du désert » et *ğɛida* « lavande dentée (*lavandula dentata*) ; echiochillon en arbrisseau (*echiochillon fruticosum*) ; sideritis deserti ; marrube du désert (*marubium deserti*) » (Beaussier, 1958 : 145).

Adjaouti : /ağaɛuṭ/ de *ajɛuḍ*[1] « chamelon » (Taifi, 1991 : 320), ►ou bien c'est un sobriquet obtenu de l'arabe *ğaɛaḍu* « gros, épais. Présomptueux, qui a une haute opinion de lui-même. Qui fait le dégoûté, difficile à contenter dans la nourriture » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 300) et signifierait alors « gros ; présomptueux » ; ►ou « fuyard » de *ğaɛaṭa* (ar. cl.) « fuir. Éloigner, chasser » (Kz, 1 : 300).

Adjeb : /ɛğeb/, c'est certainement un sobriquet, il peut avoir une multitude de nuances : « merveille, prodige, étonnant, extraordinaire, miracle, chose impossible », de l'arabe /ɛağib/ « merveilleux, étonnant, surprenant », ou du verbe *ɛğeb* (ar.) « être admiré, être étonnant, merveilleu. Faire plaisir, plaire, revenir, sourire à, être du goût de » (Beaussier, 1958 : 633).

Adjed : /heğğad/, avec sa morphologie de nom d'agent il signifierait « qui veille pour prier, qui prie beaucoup la nuit » de *theğğed* (ar.) « veiller pour prier » et *taheğğud* (ar.) « prières faites dans la nuit » (Beaussier, 1958 : 1018).

Adjou : serait quelqu'un qui fait des satires de *hağä* (ar.) « décocher un trait de satire, satirer, lancer des traits satiriques », ►ou « qui a émigré, qui s'est enfuis » de *heğğa* (ar.) « émigrer (tribus). S'enfuir (Sud) » (Beaussier, 1958 : 1018, 1019).

Adjouad : dans ce nom se rencontrent beaucoup de qualités tant physiques que morales, comme « l'excellence, la perfection, la supériorité, la générosité, la noblesse, la race ; pureté, beauté… ». C'est la composante d'un certain nombre de mots issus de la racine ĞD, entre autre on peut citer : *ğud* « générosité, munificence, libéralité. Noblesse » ; *ğewda* « perfection, excellence, qualité supérieure. Supériorité » ; *ğawad* pl. *ğiyad* « cheval de race, coursier » » ; *ğeyyid* pl. *ğiyad, ağwad* (adj.) « excellent, pur, bon, supérieur. Beau, magnifique. Exquis. D'un beau choix. Joli. Délicat, fin. Fin, délié, ténu. Aimable » ; *ğeyyid* pl. *ağwad* « (arabe de l'Algérie) descendant de la première invasion du Maghreb ; tribu noble » (Beaussier, 1958 : 165-166). On le retrouve également

---

en faire une galette.

[1] Le phonème *ḍ* étant prononcé *ṭ* dans certaines localités de la Kabylie.

avec les mêmes nuances dans (Ageron, 1964 : 6) « le nom de *djouâd* désigne l'ensemble des nobles d'origine militaire, celui de *douâouida* une noblesse supérieure prétendument issue de la tribu de *Qoraîch*. Les *djouâd* se désignaient sous le nom de *Mahâll* (les *Beni Mahaâll* : descendants des colonnes expéditionnaires (de la conquête arabe) », il est emprunté par le kabyle sous la forme *lǧid* « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (Dallet, 1982 : 381).

Adjouadi : « noble, généreux ; appartenant à la noblesse militaire… » (cf. Diouad).

Admane : /ɛedman/ serait un sobriquet qui aurait le sens de *meɛdum* « dénué, destitué, dépourvu de. Exterminé, anéanti, écrasé, détruit, annihilé », de la racine arabe ƐDM (Beaussier, 1958 : 639) sont dérivés les verbes *ɛdem* « périr. Ne pas exister, manquer. Etre privé de, manquer de » ; *ɛeddem* « abîmer, gâter, délabrer, détériorer. Abîmer, maltraiter. Amollir (repas). Faire mal à quelqu'un en lui heurtant un endroit malade » ; *eɛdem* « anéantir, annihiler. Ecraser, exterminer, détruire, dissiper » est un mot aussi bien de l'arabe algérien que du kabyle ; ►mais c'est aussi le nom utilisé pour désigner un mouton des Touareg[1] (sans laine) et dans cette acception il signifierait : un homme sans cheveux, chauve.

Adouane : /ɛedwan/ serait un sobriquet, ou un diminutif, de *Adda* sur le schème de *Ḥdidwan* connu dans la littérature orale nord-africaine. Le prénom masculin *Adda* qui est en relation avec *el ɛaded* « nombre » et *ɛedd* « dénombrer, énumérer, recenser ; compter » ; ce prénom est utilisé dans le sens figuré « compter, être important ; avoir de la valeur ». « Le prénom *Adda* était très employé dans la région de Mostaganem en raison du cheikh *Sidi Adda ben Tounes* (mort en 1952), chef de la confrérie *Alawiya*, neveu adopté comme fils et successeur du *cheikh Sidi Ahmed Ben Alaouia*. Cette tarîqa est toujours vivante et populaire dans l'Ouest algérien » (Belhamdi, 2002 : 145) ; ► ou de l'arabe *el ɛedwan* « agression, ennemis », il peut dériver directement du mot *ɛudwan* « inimitié, haine, injustice » (Beaussier, 1958 : 640).

Adour : il est attesté au moyen atlas marocain sous la forme *addur* « Bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété » (Taifi, 1991 : 72) ; ► dans l'arabe nous avons le verbe *ɛadara* « être hardi, courageux, se montrer tel à l'égard de quelqu'un. Tomber en abondance (se dit de la pluie). Être abondamment arrosé et imprégné d'eau (se dit du sol) » (kz : 189), donc *Addour* /ɛeddur/

[1] Ces moutons n'ont pas de laine, d'où leur nom *ɛedman*.

« hardi, courageux » ; ► ce nom pourrait également être une mauvaise transcription du kabyle *aḥeddur* « gros morceau de galette de pain », augmentatif de *tiḥdert* « un huitième d'une galette de pain » ; ► ou une forme diminutive de *Addar* (cf. Adar, Adara).

Adrar : « montagne » ; mais ce nom commun est beaucoup utilisé avec des sens dérivés comme il est montré dans des expressions tels que *yuɣal fell-i d adrar* « il se donne de l'importance » ; *ccɣel-a yuɣal-iyi d adrar* « j'ai peur de le commencer » ; *yeɣli-d fell-as udrar n ccɣel* « il a beaucoup de travail » ; *mmi-s n udrar* « l'enfant de la montagne » ; c'est certainement un titre pour se mettre en valeur (homme de parole ; qui n'a pas peur d'affronter les problèmes…)

Aggad : /ɛeggad/ (ar. dial.), « qui fait des actes »[1], ou « qui fait des nœuds, ou des boutons », de *ɛeqd* « lier, nouer, faire un nœud. Boutonner (Maroc). Réunir par friction (sans nœud) l'extrémité de deux fils. Conclure (un marché, un pacte). Conclure, contracter, stipuler un mariage. Se cailler, se coaguler par l'effet de la présure (lait). Cailler, se cailler (sang). Lier, unir », ►ou « appartenant à une troupe » de *ɛgad* « troupe, réunion d'hommes (sud) » (Beaussier, 1958 : 665-666) ; ► ou du verbe kabyle *aggad* (k.) « avoir peur, craindre, redouter » (Dallet, 1982: 249).

Aggoune : /aɛeggun/, « idiot, stupide » (Dallet, 1982 : 980).

Agni : /ag°ni/, « plateau, terrain plat, dégagé, élevé par rapport à l'environnement. Stade » (Dallet, 1982 : 263). Mais c'est aussi la situation en général, d'où l'expression *fares tagnitt* « profite du moment, de la situation », ou bien *tagnitt tettufaras* « des bons moments, on doit en profiter » (sous entendu, ils sont rares, il ne faut pas rater les occasions des bonnes rencontres).

Agoune : /aɛeggun/, « idiot, stupide » (Dallet, 1982 : 980).

Agsous : « qui frissonne, tremblote » de *gses* « Frissonner, trembler, grelotter », ►ou autre forme de *agasis* « sorte de plante à tige dépourvue de feuilles » (Taifi, 1991 : 170).

Ahmame : /aḥamäm/, « pigeon », le kabyle connaît cette forme du masculin singulier *aḥmam* comme nom d'unité, c'est une expression pour loué un homme, souvent utilisé par une femme pour loué son homme (mari, fils, amoureux,…), mais c'est le forme féminine arabe *ḥamama*[2] qui est connu comme prénom, c'est un

---

[1] Il serait un genre de notaire traditionnel.

[2] « *Al Hamama as Salam* : la colombe de la paix, celle qui revint vers Noé avec un rameau d'olivier à la fin du déluge (Gen. 8, 11) marquant enfin le début

emprunt à l'arabe *ḥamam* (s. coll., ar.) « pigeon, colombe » (Beaussier, 1958 : 234).

Ahmane : altération à l'écrit de *Athman* (Yermeche, 2008 : 183), ► ou troncation de l'initiale de *Dahman*.

Ahmed-Khodja : /aḥmed xuğa/, « *Ahmed* le secrétaire ».

Aibout : « petit infirme », de *εayeb* (ar.) « estropié, infirme. Défectueux » (Beaussier, 1958 : 693), ►ou altération de *Aiboud* qui est un diminutif de *Abd/aboud* « serviteur (de Dieu) ».

Aich : de *εeyc* « vie, manière de vivre. Vie, existence » (Beaussier, 1958 : 695).

Aichouba : /εeycuba/, c'est certainement une forme diminutive de *Aicha* « femme vive, active, vivante, dynamique » (Belhamdi, 2002 : 159) ; ►cependant la racine la plus proche de ce mot est ƐCB, d'où les mots : *εucb* (ar.) « plantes dont se nourrissent les animaux. Plante sur pied » ; *εeccäb* « herboriste » (Beaussier, 1958 : 654) ; ► au Maroc Central nous avons *aεeccabu* « grande tente noire en laine (des notables) » (Taifi, 1991 : 859).

Aichoun, Aichoune : /εaycun/, « vie, existence », c'est aussi un prénom talisman qui exprime le souhait de la vie à l'enfant nouveau-né : « qu'il vive », de *Aich* /εic/ « vie, manière de vivre. Vie, existence » (Beaussier, 1958 : 695) [1].

Aichour : /εeycur/, l'une des formes diminutives de *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (Harzoune, 2006 : 144).

Aid : /εid/, « fête, celui qu'on célèbre ». C'est le nom des deux grandes fêtes religieuses en pays musulmans (Dallet, 1982 : 1011)[2]. La fête, en Islam, est un temps fort de la vie sociale qui permet à la fois la solidarité entre les classes sociales, la vie familiale élargie, et un temps fort de communication. L'année de l'Hégire ne compte que 355 jours par an, de sorte que toutes les fêtes avancent de dix jours par an par rapport à l'année grégorienne occidentale. La petite fête, *Ɛid al Fitr,* fête de la rupture du jeûne, le lendemain du dernier

d'une ère de paix » (B-S : 71).

[1] Le *n* à la fin des prénoms est une caractéristique nord africaine, ainsi *Abdoun* de *Abdou, Hamdoun* et *Hamdan* de *Ahmed*…

[2] Il y a deux Aids dans l'islam ; le premier vient après le mois de carême, il est dit *lεid amezzyan* « l'aid le petit : le petit aid » c'est-à-dire la petite fête ; le second dit *lεid ameqqran* « l'aid le grand : le grand aid », c'est-à-dire la grande fête du sacrifice du mouton en souvenir du prophète Abraham qui allait égorger son fils comme sacrifice à Dieu.

jour du mois de *Ramadhan*, (9e mois), ou 1er *Cawal*. La Grande Fête, ou fête du sacrifice, ou du mouton, qui commémore le sacrifice fait par Abraham de son fils, arrêté par Dieu, et agréé comme acte d'obéissance. Elle se célèbre le 10 du mois *Dhoul Hidja*, le lendemain du jeûne *d'Arafat*, moment fort du pèlerinage, environ deux mois et dix jours après la petite fête (Belhamdi, 2002 : 158).

Aid Seid : « fête heureuse, bonne fête ». Mais du fait que ce sont deux prénom qui se suivent, il s'agirait d'un prénom suivi du nom de famille, manière traditionnelle de rendre la filiation : *Aid Ousaid* /ɛid usɛid/ « *Aid* de *Sɛid* ».

Aidel : /ɛidel/, désignerait un individu de la tribu kabyle d'*At Ɛidel,* ethnique qui serait formé sur *aɛeddal* « artisan, réparateur, raccommodeur, habile ouvrier ; et pr extension : guerrisseur mi-sorcier mi rebouteux, arrangeur de sorts » (Delheure, 1987 : 413), de l'arabe *ɛeddel* « arranger, accommoder, ajuster. Redresser quelque chose de tordu, de travers » (Beaussier, 1958 : 637), et dans le parler du Maroc Central, *ɛdel* « arranger, faire quelque chose bien, ajuster, être beau, bien fait » (Taifi, 1991 : 834).

Aidoud : forme diminutive qui serait en relation avec *ɛaded* « nombre » de *ɛedda* (ar.) « compter, supputer. Faire le compte de, dénombrer, compter, énumérer, nombrer, calculer. Recenser. Compter, regarder comme, considérer, réputer » (Beaussier, 1958 : 636), ►ou bien avec le verbe *ɛided* (ar.) « chanter les louanges d'un mort à ses funérailles. Mettre bat une seconde portée dans l'année (brebis, chèvre) » (Beaussier, 1958 : 694), et dans ce cas il signifierait « qui chante les louanges des morts à leurs funérailles ».

Aidoune : /Ɛidun/ (ar.), du prénom *Laid* /Lɛid/ « fête, celui qu'on célèbre » (cf. Aid).

Aidouni : formation patronymique par l'ajout du suffixe arabe d'appartenance *i* au nom *Aidoune*, formé sur *Aid* « fête, celui qu'on célèbre » (cf. Aid).

Aidous : /ɛidus/, se serait le diminutif de *Ɛeddas. Beni ɛeddas* « tribu errante de l'Algérie qui est l'équivalent des Bohémiens d'Europe » ; *ɛeddasi* « des beni *Ɛeddas*, bohémien. Sans vergogne, effronté, impudent » (Beaussier, 1958 : 637).

Aidrous : *idrus*[1] « soit peu », verbalisation de l'adverbe kabyle *drus* « peu ».

Ainas, Aines : mot arabe composé de *ɛin* « source, œil » + *nnas* (ar.) « les gens », donc source des gens, source publique ; ►ou du tamazight *anas* « cuivre » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 272), et nous aurons *i n unas* « celui du cuivre », et ça pourrait être une personne qui travaille dans le cuivre ou, d'origine toponymique, « le lieu du cuivre » (probablement une mine de cuivre).

Ainouche : /ɛinuc/, hypocoristique de *Ɛini*, prénom féminin en Kabylie, lui-même dérivé de l'arabe *ɛeyn* « source, oeil », ainsi on peut traduire *Ɛini*, « ma pupille » et *Ɛinuc* « petite *Ɛini* ».

Ainouz : /ɛinuz/, ce serait le diminutif de *ɛenz*, et signifierait « petite chèvre, chevrette », mais désignerait plutôt quelqu'un qui s'occupe des chèvres, un berger peut-être ; de *ɛenz* « chèvre, bique (singulier collectif). Corticolis du cheval (Tunisie) » (Beaussier, 1958 : 685).

Aiouaz : /ɛiwaz/, « celui qui veille beaucoup, celui qui ne dort pas » ou par métaphore « celui qui a le sommeil facile » de *ɛiwez* (k.) « veiller, ne pas dormir ; Faire pendant la nuit » (Dallet, 1982 : 1010).

Airedj : est un diminutif signifiant « petit boiteux », de *Ɛerruğ, aɛreğ, ɛerğan* signifiant « boiteux » et qui sont des dérivés nominaux du verbe *ɛerreğ* « boiter, clocher » (Beaussier, 1958 : 643) ; dans la religion musulmane, on connaît aussi *El Miɛrağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux. ► Comme ces différents noms peuvent également désigner des chemins sinueux, ce nom pourrait être un toponyme à l'origine.

Aissani : /ɛisani/, est une forme patronymique du prénom *Aissa* /ɛisa/, équivalent arabe de l'hébreu *Josué/Yehochoua* (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « agréé de Dieu » (Ouaknin , 1993 : 59).

Aissat : /ɛisat/, cette forme pluriel signifierait qu'il s'agit plutôt d'un ethnique formé sur le prénom *Aissa* équivalent du français Jésus, qui signifie en hébreu « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (Ouaknin , 1993 : 59).

[1] La forme verbale est toujours vivante dans le touareg, *idras* « être peu nombreux, peu abondant, être en petite quantité » (Haddadou, 2007 : 42) ; la forme adverbiale du kabyle est utilisée comme verbe au Maroc central, *drus* « être peu nombreux, être insuffisant, être rare, peu » et en chleuh, *edrus* « être rare, rarement » (Hadaddou, 2007 : 43).

Aissi : /εisi/, autre forme patronymique obtenue à partir de *Aissa* /εisa/, équivalent arabe de l'hébreu Josué/Yehochoua (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (Ouaknin , 1993 : 59).

Aissou : /εisu/, cette forme diminutive n'est pas attestée dans la langue courante, c'est probablement une altération de *Aissa*, équivalent arabe de Jésus qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (Ouaknin , 1993 : 59).

Ait Aissa : /ayt εisa/, « ceux de Aissa », avec Aissa comme prénom emprunté à l'arabe qui vient lui-même de l'hébreu *Josué*/*Yehochoua* (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (Ouaknin , 1993 : 59).

Ait Amara : « ceux de Amara » ; *εmara* « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153) de *εemmära*[1] (ar.) « Peuplement, colonisation. Culture. Population. Exploitation » (Beaussier, 1958 : 679) (cf. Amara)

Ait Amraoui : /ayt amrawi/, est un ethnique formé du schème de filiation amazigh *ait* et du patronyme *Amraoui* qui est lui-même une forme indiquant la filiation à *Amer*, dans ce patronyme la filiation est indiqué par deux schèmes, donc une information redondante. De Amer /εmer/ avec le sens de « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (B : 679) ; dans le kabyle, il a aussi le sens d'être économe (cf. Amer).

Ait Bennour : « ceux de *Bennour* », Bennour étant un hypocoristique formé par la contraction de *Abdennour* « serviteur de la lumière », composé de *εebd* « serviteur » + *en-nur* « la lumière ».

Ait Hamadouche : « ceux de la famille Hamadouche », avec Hamadouche comme hypocoristiques de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Ait Kaci : « ceux de Kaci ; les gens de la famille Kaci » ; Kaci « dur, méchant, cruel, atroce » ; « le caractère endurci par une vie dure, de celui qui a souffert et qui a acquis une *trempe d'acier* », ►mais selon Beaussier (803) « *Kassi* est une altération de *Qäsem* » (cf. Kaci).

---

[1] Dans l'Ouest algérien, *εemmära* (ar. dial.) est un adjectif signifiant « Femme qui apporte l'abondance » (Beaussier, 1958 : 679).

Ait Mansour : « de la famile Mansour », de *Mansour* (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux».

Ait Mohamed : « ceux de (la famille) Mohamed », du prénom *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi, 2002 : 278).

Ait Ouakli : « les gens de (la famille) Akli », de *akli* (k.) « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan*. Prénom masculin donné souvent à un enfant kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (Dallet, 1982 : 402).

Ait Ouslimane : « Ceux de (la famille) Sliman », de Sliman, « homme de paix », qui est l'équivalent arabe de Salomon.

Ait Saadi : « les gens de (la famille) Saadi », de Saadi « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seɛd* (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Ait Taleb : « ceux de (la famille) Taleb » ; patronymisation de Taleb « étudiant, qui recherche la science et la connaissance » (Harzoune, 2006 : 311), de l'adjectif *ṭäleb* « qui cherche, recherche, poursuit un objet, un but ; chercheur. Aspirant, candidat » (Beaussier, 1958 : 610), mais avec l'avènement de l'islam, ce terme s'est spécialisé pour signifier « demandeur, qui cherche, qui poursuit (la connaissance, la science), (donc) étudiant dans une école coranique » d'où le sens moderne d' « étudiant ».

Ait Yahia : « ceux de (la famille) Yahia », ethnique formé sur *Yahia* (ar.) « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (Dallet, 1982 : 1029).

Aiteur : de *ɛiṭr* (ar.) « parfum », « essence, huile volatile. Eau de lavande (Tlemcen) » et du verbe *ɛeṭṭer* (ar. cl.) « embaumer, parfumer, remplir de bonne odeur, sentir bon » (Beaussier, 1958 : 659).

Aitouche : « le courbé » ; diminutif formé sur *ɛataca* (ar.) « courber, plier, cambrer » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 164). ► Il peut également dériver de *ɛṭec* « soif » (Beaussier, 1958 : 659).

Aizel : « destitué, démis ; écarté ; isolé », du verbe *ɛzel* (ar., k.) « destituer, casser, déposer, démettre, déplacer, révoquer. Détrôner. Détacher, mettre séparément. Isoler, éloigner quelqu'un qui embarrasse » (Beaussier, 1958 : 652).

Akardjoudj : /aqerǧuǧ/, serait un sobriquet dans le sens de quelqu'un qui parle trop, qui jase. En relation avec les termes arabes *qerǧeǧ* « bavarder, babiller, jaser » et *qerǧaǧ, qerǧiǧ* « espèce de petit oiseau[1] » (Beaussier, 1958 : 789).

Akelal : *Aq°ellal, aqellal*[2] signifie en kabyle « poterie de fabrication industrielle, non kabyle, vernissée par divers procédés, de formes très diverses, telles que les vaisselles de faïence, porcelaine, les terres cuites » (Dallet, 1982 : 660) ; ►et en tamazight du Maroc Central : « grand pot de terre ; grande cruche. Tête, crâne ; protubérance du crâne » (Taifi, 1991 : 531), c'est probablement cette dernière acception qui en est utilisée, et signifierait alors quelqu'un qui a une grosse tête, ou une protubérance du crâne.

Akik : Il peut être lu de deux manières, *ɛaqiq* ou *ɛakik*. 1-►*Ɛaqiq* (s. coll. ar.) « couterie, verroterie (Tunisie). Cornaline » (Beaussier, 1958 : 664) ; ►« Fente, crevasse dans la terre faite par l'impétuosité du torrent. Ravin, vallée. De là *Akik*, nom d'une vallée près de Médine, et de plusieurs autres localités dans différentes contrées de l'Arabie. Poil du fœutus (humain ou d'animal). Cornaline, pierre de prix, tout ornement de couleur rouge que l'on met au cou, comme coraux, coquillages rouges, etc. » (Kazimirski, 1860: 306), dans ce sens *Akik*, étant en relation avec des objets d'ornement, exprimerait la beauté « quelqu'un de beau, de valeureux » ►ou, probablement, avec la couleur « rouge ; rouquin ». 2-► *Ɛakik* (ar. cl.) « accès d'une fièvre très forte » ; « Grande intensité de la chaleur pendant un jour d'été sans aucun vent. Chaud, brûlant (jour d'été) » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 325), dans ce cas *Akik* serait quelqu'un qui tombe souvent malade et qui est toujours chaud, qui est toujours atteint d'une fièvre.

Akkache : *ɛekkac* dans *Buɛekkac*, toponyme près de *Aïn el Hammam*. Nom d'une tribu des *Igawawen* (Dallet, 1982 : 982), *aɛekkac* serait un habitant de cette localité, ►ou carrément un prénom masculin comme c'est attesté en arabe algérien *Ɛukkaca* « nom propre masculin » (Beaussier, 1958 : 670).

Aklit : /aklit/, « esclave », il s'agit certainement du prénom *Taklit* amputé du *t* initial, morphème du féminin ; forme féminine de *akli* (k.) « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan*. Prénom masculin donné souvent à un enfant

---

[1] Si cet oiseau est dénommé à partir de *qerǧeǧ*, c'est certainement parce qu'il a cette qualité de jaser, de crier sans arrêt.

[2] Dans la région étudiée, *aqellal* signifie « testicule ».

kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (Dallet, 1982 : 402).

Akouba : De la racine ƐQB (Beaussier, 1958 : 664), on a *ɛqeb* (ar.) « passer. Couler, s'écouler (le temps, années). Venir à la suite, succéder. Suivre, venir après », dans ce cas on peut imaginer un garçon qui vient après une série de fille. ►On peut également supposer une origine toponymique de *ɛaqaba* (ar.) « côté, montée », ►ou carrément *Leɛquba* « punition » de *ɛaqeb* (ar., k.) « punir ; s'en prendre à quelqu'un par remontrances » (Dallet, 1982 : 994), ce serait un enfant non désiré.

Akra : /ɛekra/, serait relatif à la couleur d'une femme, de *ɛekrä* (ar.) « écarlate, carmin, amarante » (Beaussier, 1958 : 669) ; ►ou *ɛaqra* « stérile ».

Akroune : « rouge, carmin », de *ɛekrä* « écarlate, carmin, amarante » (Beaussier, 1958 : 669).

Akrour : /aqrur/ (k.) « enfant, petit enfant ».

Alalout : c'est à partir de *Ɛellal*, nom propre masculin (Beaussier, 1958 : 670) qu'on a probablement formé un patronyme *Allalou*, auquel l'administration a ajouté un *t* à la fin[1]. Viendrait-il de *teɛlïla* (ar) « air accompagné de tambour de basque que chantent les femmes quand le nouveau marié est introduit chez l'épouse » (Beaussier, 1958 : 670) ? auquel cas il désignerait un homme qui chanterait cette air[2]. ►Il peut également provenir de *ɛilel* (pl. ar.) « Causes, principes. Prétextes, motifs. Fléaux (au fig.). Maladies, défectuosités, affections. Hydropisies, carreaux » (Beaussier, 1958 : 670), qui est proche du verbe kabyle *ɛellel* « gonfler, enfler ; importuner, agacer », d'où *lɛella* « hydropisie, ascite ; gros ventre (vulgaire) » et *aɛelliḍ* (péjoratif) « gros ventre », *taɛelliṭ* « gros ventre d'enfant rachitique » (Dallet, 1982 : 984), et dans ce cas on peut supposer un sobriquet *Taɛellalut*/*Taɛellaluṭ* « qui à un gros ventre, ventrue ».

Albane : peut provenir de trois racines. De ƐLB avec le sens général de mettre en boite, cependant, comme cette forme en *n* exprime plutôt le réfléchit, ce qui donne pour ces patronymes « qui est mis en boite », cette racine est peu probable. ►Il nous reste alors la racine HLB, d'où *hleb* (ar.) « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (Beaussier, 1958 : 1027) et *mehlüb* (p.p.)

[1] Ce que nous avons vérifié pour le patronyme *Aissat*.

[2] Former un nom à partir d'un chant qui est, normalement, réservé aux femmes ne peut être qu'un sobriquet à l'origine.

« coupé (crins, crinières). Rasé (cheval) » (Beaussier, 1958 : 1028), ce qui nous donne le sens de : « qui est sans crins ; qui est rasé » ; ►ou de *aεelbun* (M.C) « renard » (Taifi, 1991 : 843), ces deux dernières acceptions sont très susceptibles d'être utilisées comme sobriquets pour la dénomination d'un humain.

Albani : de *helban* (ar.) « rasé, chauve » (Beaussier, 1958 : 1028), ►ou de *aεelbun* « renard » (Taifi, 1991 : 843), du tamazight du Maroc Central (cf. Albane).

Alem : /εalem/, « savant », « signe, marque, borne. Etendard ». La racine ƐLM a plusieurs significations, d'où le verbe *εellem* (ar.) « donner avis, connaissance de, informer, annoncer, apprendre, faire savoir, aviser, faire connaître, avertir, instruire, communiquer, faire part, donner communication, prévenir, notifier. Apprendre, instruire, enseigner. Endoctriner, catéchiser. Dresser, former, exercer. Montrer à » (Beaussier, 1958 : 672- 673) ; le même verbe est emprunté par le kabyle, *εellem* « marquer, tracer ; limiter. Strier » (Dallet, 1982 : 985).

Ali Mohand : nom composé de deux prénom *Ali* et *Mohand*. Ali « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime » (Beaussier, 1958 : 676) ; Mohand est l'une des formes Kabyles de Mohammed « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi, 2002 : 278)

Aliane : /εelyan/, « élevé, grand, haut de taille », de *εilyän* (masc. et fém. ar.) « grand, haut de taille (se dit des hommes et des animaux). Chamelle grande. Haute voix. Hyène mâle. Meubles, ustensiles » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 356). ► Il peut également être compris *alyan* « fait d'être doux », déverbatif de *lyen* (k.) « être doux, affable » (Dallet, 1982 : 471).

Alik : de l'arabe *εaliq* qui désigne différentes variétés de ronces (rosacées) (Pellegrin, 1948 : 367). ►Il pourrait signifier « suspendu » du verbe *εelleq* (k.) « accrocher, attacher, suspendre, appendre, pendre. Pendre (supplice). Hisser un drapeau. Attacher, intéresser vivement. Faire dépendre une chose d'une autre, subordonner » (Beaussier, 1958 : 671), d'où *atεaliq* « les viscères d'un animal ». D'autres lectures sont également possibles : ►*aliq* « fait de convenir » du verbe *liq/laq* (k.) « falloir, convenir » (Dallet, 1982 : 460) ; ►de *εlek* (k.) « se moquer (de quelqu'un) ; plaisanter », et *aεlak* « fait de plaisanter, de se moquer », c'est le nom d'action verbale (Dallet, 1982 : 985) ; *aεlik* serait alors le nom d'agent, « celui qui se moque, plaisantin » ; ►ou de l'arabe *εellek* « Rabâcher » et *εilk* « Gomme, glu végétale » (Beaussier, 1958 : 672), *εalik* serait celui qui rabâche.

Alilat : /ɛlilat/, forme du pluriel arabe, ethnique signifiant « les Alides », de *Ali* « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime » (Beaussier, 1958 : 676)**.**

Alilou : hypocoristique de Ali « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Alilouche : diminutif et hypocoristique de Ali (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Alim : /ɛalim/, « savant », « signe, marque, borne. Etendard » (cf. Alem). Plusieurs autres lectures sont possibles pour cette forme, on a, ►*aɛellim* « marque, trace » ; ►*alim* « paille broyée par le battage » (Dallet, 1982 : 455) ; ►*alim* « montez », forme impérative du verbe *ali* « monter » ; ►*ɛellim* « montez (en hauteur) », impératif deuxième personne plurielle de *ɛelli* « s'élever, faire monter, enlever » (Dallet, 1982 : 987).

Aliouane : de *Iɛaliwen* « les Alides », la forme kabyle de plurielle indiquant la filiation, de *ɛali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Aliouat : /ɛliwat/, l'une des formes du pluriel de Ali /Ɛli/ (ar.) « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime » ; ► peut être ratachée également à Allaoua /ɛellawa/ de l'arabe *ɛuluw* « Elévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur, pièces au-dessus des magasins » (B : 674).

Aliouche : /ɛelyuc/, hypocoristique et diminutif de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Alioui : /ɛliwi/, forme arabe de la *nisba* à Ali /ɛali/ « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Aliout : simple erreur de trascription de Aliouat, formé sur Ali /Ɛli/ (ar.) « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime ».

Alkama : /ɛelqama/ (adj. ar. invariable) « méchant et fort » (Beaussier, 1958 : 672).

Allab : /ɛellab/ ou /hellab/, avec sa forme de nom d'agent, il semble indiqué un nom de métier, qui aura le sens de « qui met en boite » (c'est plutôt du conditionnement) s'il dérive de la racine ƐLB, ►et de « qui s'occupe de raser et de couper les crins des chevaux » s'il provient de la racine HLB, de *hleb* « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (Beaussier, 1958 : 1027).

Allad : /ɛellad/, serait quelqu'un de grand, de dur, de robuste et peut être aussi chef des siens. Avec *ɛalida* « être dur » ; *ɛeld*

« dureté, épaisseur (de la peau, des chairs). Dur. Nerf du cou » ; *ɛilwedd* « long. Grand. Le premier, le chef (parmi les siens) », *ɛulädiy* « fort, robuste » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 340).

Allag : /ɛellag/, « celui qui pend, suspend », probablement pour signifier qu'il est dur, de *ɛelleq* qui a, en kabyle, le sens de « suspendre, pendre, accrocher » (Dallet, 1982 : 986) et, en arabe, celui de « accrocher, attacher, suspendre, appendre, pendre. Pendre (supplice). Hisser un drapeau. Attacher, intéresser vivement. Faire dépendre une chose d'une autre, subordonner » (Beaussier, 1958 : 671).

Allam : /ɛellam/, « très savant, très docte, érudit », de *ɛellem* « instruire, enseigner », ►ou « porte-étendard » de *leɛlam* (k.) « signe, marque. Drapeau, étendard, enseigne. Hausse de fusil » (Dallet, 1982 : 986). ►Il peut aussi être lu sans la pharyngale *ɛ*, on aura le verbe kabyle *llem* « filer, mettre en fil », ►ou sans la tension sur le *l*, on aura *ɛläm* (ar. dial.) « bannière, drapeau, étendard, enseigne » (Beaussier, 1958 : 673).

Allaoua : /ɛellawa/, est une forme rendue populaire grâce à des saints locaux se réclamant de la confrérie alawiya. « *Le Cheikh Sidi Ahmed ben Alioua, est l'un des saints du Maghreb le plus proche et le plus estimé. (Le diminutif dialectal WAH est accolé à Ali). Ahmad Al Alaoui, ou Benalioua, ou Ibn Aliwah (1869-1934), issu d'un milieu modeste, mystique dès l'enfance et disciple de sidi Muhammed Al Bouzidi, a fondé la très populaire confrérie Alawiya de Mostaganem, toujours vivante* » (Belhamdi, 2002 : 270). De l'arabe *ɛuluw* « Elévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur, pièces au-dessus des magasins » (Beaussier, 1958 : 674). C'est l'une des formes en w de l'adjectif arabe *ɛaliy*. Ce mot est toujours de la même racine signifiant « être haut, élevé, distingué… », ►mais d'après (Harzoune, 206 : 152), elle signifierait plus précisément « Meilleure partie de toute chose. Grandeur d'âme ».

Allem : /ɛellam/, « très savant, très docte, érudit », de *ɛellem* « instruire, enseigner », ►ou « porte-étendard » du kabyle *leɛlam* (cf. Allam).

Allilat : /ɛlilat/, « les Alides », (cf. Alilat).

Allim : /ɛalim/, « savant », « signe, marque, borne. Etendard » (cf. Alim).

Allou : /ɛellou/, nom propre masculin avec le sens de « haut, élevé (on fait, certainement, référence a l'élévation morale plus que physique) » de *ɛuluw* « élévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur » (Beaussier, 1958 : 674).

Allouache : /ɛelwac/ hypocoristique de *Allaoua* « haut, élevé, distingué ; le meilleur ».

Allouche : /ɛelluc/ hypocoristique de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Alloui : avec le suffixe d'appartenance *i,* il indique la nisba à la famille *Allawa* « haut, élevé, distingué » (cf. *Allaoua*).

Alloune : de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (Beaussier, 1958 : 676).

Allout : ce serait un sobriquet pour désigner quelqu'un qui aime les querelles, se chamaille beaucoup, de *ɛalaṭa* (ar.cl.) « marquer (un chameau) au cou avec une marque transversale. Tenir des propos malveillants sur quelqu'un, le déchirer. Oter le collier (*ɛellaṭ*) avec lequel le chameau est attaché par le cou. Engager une querelle, une rixe avec quelqu'un, faire une algarade à quelqu'un » ; *ɛläṭ* « Mésintelligence, inimitié, brouille » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 341). ►A moins que ce ne soit un ajout d'un *t* au prénom *Allou*, ce qui arrive souvent dans la transcription des patronymes algériens.

Aloui : avec le suffixe d'appartenance *i,* il indique la nisba à la famille *Allawa* « haut, élevé, distingué » (cf. *Allaoua*).

Alouit : de Ali /Ɛli/ (ar.) « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime ».

Aloune : de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (Beaussier, 1958 : 676).

Alout : ce serait un sobriquet pour désigner quelqu'un qui aime les querelles, se chamaille beaucoup (cf. Allout).

Amad : « appui, soutien, pilier, âme (au fig.) » de *ɛemmed* (ar. cl.) « Etayer, appuyer » (Beaussier, 1958 : 677), mais la forme utilisée comme prénom, en ce qui concerne la Kabylie, est Imad /ɛimad/. ► Ou nom d'agent avec le sens « qui prémédite (le mal) » de *ɛemd* (ar. et k.) « Préméditation, intention, propos délibéré » (Beaussier, 1958 : 677).

Amalou : « ubac », du nom commun kabyle *amalu* « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (Dallet, 1982 : 498) ; ubac » du kabyle *tili* « ombre », ce nom est à l'origine de beaucoup de toponymes en Afrique du Nord.

Amam : /aɛmam/ « turban (qu'on met sur la tête) ». La racine arabe ƐM nous donne les verbes : *ɛemma* « s'étendre à tout, être général, universel, commun à tous. Couvrir entièrement, envelopper » ; *ɛemmem* « Coiffer d'un turban. Se coiffer d'un turban » (Beaussier, 1958 : 676). ► On pourrait le lire *aɛemmam* du kabyle *ɛemmem* « faire semblant de ne pas voir, de ne pas comprendre » du verbe *ɛmu* « aveugler » (Dallet, 1982 : 988).

Amaouz : /amaɛuz/, « riche en chèvres », ou « dur, difficile » de *maɛiza* (ar.) « être riche en troupeaux de chèvres. Etre dur dans ses rapports avec les autres (se dit d'un homme). Etre renfrogné, ridé, contracté et sévère (se dit du visage) ; se rider », (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1127). ► On peut également comprendre *(a)mɛuz* (k.) « qui est chéri, aimé » (cf. Aziz).

Amara : /ɛmara/ « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153) de *ɛemmära*[1] (ar.) « Peuplement, colonisation. Culture. Population. Exploitation » (Beaussier, 1958 : 679). A relier au verbe *ɛmer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679).► « *Amara* donne l'idée de prospérité et l'applique à la vie : c'est être en vie longtemps dans un état florissant ; ► « le temps de vie imparti » à chacun par Dieu ; la durée de temps propre à chacun qu'il faut accepter et qui ne changera pas quel que soit le comportement ; la volonté de Dieu sur chaque personne qui lui donne non seulement la vie, mais son temps de vie. » (Belhamdi, 2002 : 155-156).

Amari : /ɛemmari/, formation patronymique à partir du prénom Ammar, de *ɛemmar* « bâtisseur, celui qui construit, qui vit longtemps » (MH : 153), « pérenniser la prospérité, devenir vieux et très longtemps dans la prospérité (Belhamdi, 2002 : 156). ►Comme nom commun, nous avons *ɛemmar* « sauterelles qui pondent » (Beaussier, 1958 : 679).

Amarouche : hypocoristique de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

---

[1] Dans l'Ouest algérien, *ɛemmära* (ar. dial.) est un adjectif signifiant « Femme qui apporte l'abondance » (Beaussier, 1958 : 679).

Amazouz : /ameɛzuz/, « l'aimé, le chéri ». ►On peut faire la lecture suivante : *Amaẓuẓ* (k.) « dernier né (d'une femme qui n'enfantera plus) » (Dallet, 1982 : 528) ; *el mazuz* (ar.) « semé tard (blé…), tardif. Culot, dernier né » (Beaussier, 1958 : 930).

Amchour : habillage par la morphologie du nom kabyle de l'arabe *macar* « homme qui se pavane, qui a une démarche dédaigneuse », ►ou de *micr* « qui a le teint très-coloré, très-rouge (homme) » [1] (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1109).

Ameghar : « homme âgé, vieux, vieillard, beau père par rapport à la belle fille ; sage ; chef » (cf. Amghar).

Amer : /ɛmer/, du verbe arabe *ɛmer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679) ; dans le kabyle, il a aussi le sens d'être économe.

Ameur : /ɛamer/, « florissant, prospère » de l'adjectif *ɛämer* « plein. Florissant, prospère. Vide (par euphémisme) » (Beaussier, 1958 : 679) et « habité, peuplé, cultivé, colonisé (pays). Populeux. Approvisionné (marché). Fréquenté (chemin), prospère, florissant. Massif » (Beaussier, 1958 : 680).

Ameziane : /Ameẓẓyan/, « petit, jeune », c'est un adjectif du verbe d'état *imẓi* (k.) « être jeune, être petit », il est utilisé tel quel comme prénom, sans aucune modification, il signifierait dans ce cas « le petit, le jeune, le benjamin ».

Amezrar : /ameẓrar/, de *aẓrar* « gravier », d'après (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 335) ce terme est utilisé pour traduire la nature d'un terrain friable et généralement marneux, rarement schisteux. L'idée de friabilité du terrain existe à travers les sens donnés par certains parlers berbères au mot *aẓrar*, tout petit grain de sable, gravier très fin (Delheure, 1987 : 396), ou bien gravier, gros sable (Delheure, 1984 : 254)[2], et *ameẓrar* serait un terrain schisteux. ► Ils peut être dérivé du verbe kabyle *izrir* « être claire » (Dallet, 1982 : 954), et *amezrar* serait un adjectif signifiant « clair ».

---

[1] On peut aussi le rencontrer avec plusieurs autres sens : *macara*, *macira* « produire ou avoir des feuilles appelées *macra* (se dit de certains arbres, des plantes) » ; *macira* « être vif, gai, ardent », « diviser, séparer et disperser quelque chose. Vêtir, habiller quelqu'un, lui mettre des vêtements sur le dos. Être agité par un vif penchant sexuel », « Produire des plantes, des herbes, se couvrir de végétation (se dit du sol). Allonger son corps et le détendre presque en courant », « Etre d'un vert vif (se dit du feuillage). Paraître riche, avoir toute l'apparence d'aisance, de richesse. S'habiller, se mettre des vêtements sur le dos. Faire emplette d'étoffe, etc., pour avoir de quoi habiller sa famille, sa maison » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1109).

[2] D'après la notation de ce dictionnaire, le z n'est pas emphatique.

Amghar : /amɣar/, « homme âgé, vieillard, beau père par rapport à la belle fille » (Dallet, 1982 : 508) ; et « sage ; chef » (comme dans *amɣar n taddart* « chef du village »). ►En touareg, « le terme *amγar* (pl. *imγaren*) sert souvent à désigner les ″pères″. La connotation positive du terme renvoie davantage à un groupe social qu'à la parenté. *Amγar*, aux multiples traductions (″père″, ″chef″, ″vieux″ voir ″mari″), contient une notion de respectabilité, de sérieux, conséquente à l'ancienneté, à l'expérience de la vie » (Bourgeaot, 1976 : 11).

Amiali : /ɛemmi Ɛli/, « l'oncle paternel *Ali* ». ► Ou peut-être du kabyle *ameyyal* « labour sans semailles, terrain défriché non ensemencé » (Dallet, 1982 : 489), ►ou de l'arabe algérien *miyal/miyyali* « déclin du soleil. Labour préparatoire, première façon donnée à la terre. Terre qui l'a reçu, guéret » (Beaussier, 1958 : 956).

Amiar : /ɛmiyer/, diminutif et hypocoristique de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Amimeur : /ɛmimer/, autre forme hypocoristique de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Amioud : /ɛemyud/, viendrait de l'arabe *ɛamud* « perche. Poutre, poutrelle. Pilier en bois » (Beaussier, 1958 : 678), attesté en tamazight sous la forme *aɛemmud* « poutre, pilier, perche, gaule (pour battre le maïs) » (Taifi, 1991 : 846), *aɛmud* « piquet, pilier ; piton » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 414), il signifierait alors « aide, soutient, pilier », c'est certainement une forme affective de *Imad* /ɛimad/. ►Il pourrait dérivé de l'arabe *hmed* « se calmer, s'apaiser (mer, dispute). S'éteindre (feu). Se taire » ; *hämed* (adj.) « calme (mer). Paisible, sans bouger » (Beaussier, 1958 : 1029), son sens serait alors « calme, paisible ».

Amirat : /amirat/, « princesses », pluriel de *amira* (ar.) « princesse ». ► Ou /ɛmirat/ diminutif de *ɛamer* « à une grande postérité ; économe ».

Amiri : /amiri/, patronyme formé sur le prénom *Amir* qui a le sens premier de « prince », mais aussi « chef, commandeur », du verbe *amara* « ordonner, donner des ordres, commander », d'où *Amir El Mou'minin,* « Le commandeur des croyants », qui est un titre attribué au calife successeur du Prophète. ► Ou /ɛamiri/ formé sur *Ɛamer* « à une grande postérité ; économe ».

Ammam : /aɛmam/ « turban (qu'on met sur la tête) » (cf. Amam).

Ammiali : /ɛemmi Ɛli/, « l'oncle paternel *Ali* » (cf. Amiali).

Amokrane : /ameqqran/, adjectif kabyle signifiant « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important » c'est l'adjectif du verbe *imγur* « grandir, être grand ; être considérable en proportion ou en valeur » (Dallet, 1982 : 508).

Amour : /ɛemmur/, diminutifs de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680)

Amoura : forme féminine de *Ammour* qui est un diminutif de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Amrane : /ɛemran/, « prospère, riche », de *ɛumran* (ar.) « pays habité, cultivé, peuplé. État de culture, de bien être, de prospérité » (Beaussier, 1958 : 679), ce prénom a une morphologie proche de *ɛemrani/ ɛebrani* « Hébreu, Hébraïque » (Beaussier, 1958 : 678-680).

Amraoui : /ɛemrawi/, forme patronymique formée à partir du prénom *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679).

Amri : /ɛemri/, même procédé que le précédent.

Amrouche : /ɛemruc/, hypocoristique et diminutif de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Amroud : /amrud/, nom commun désignant un petit bâtonnet utilisé par les femmes kabyles pour enduire leurs yeux de *tazult*[1], produit traditionnel de beauté en Kabylie, comme nom de personne ce sera un sobriquet qui désignerait quelqu'un de maigre ou de chétif. ►Ou de l'arabe *mred* « se traîner par terre. Etre rebelle, audacieux » (Beaussier, 1958 : 927), il rejoindrait la signification kabyle pour la première acception, ou alors désigner un homme intrépide, quelqu'un d'osé, d'audacieux, qui n'a pas froid aux yeux ; un rebelle.

Amroun, Amroune : /ɛemrun/, « celui qui est prospère », forme dérivée de *Amrane* (ar.) « prospère, riche » (cf. Amrane).

Amsili : Du toponyme *Msila*, nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 :

[1] *Tazult* « préparation à base de galène pour les paupières employée en remède ou en fard » (Dallet, 1982 : 942).

508) ; ►la racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weγlis*, le terme *Amsili* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*. ►Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934), et désignerait un lieu ou l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

Amtout : /amtut/ ou /ɛemtut/, il peut provenir de plusieurs mots et avoir des sens différents. De la racine ƐMT (Kazimirski, 1860, Tome 2: 360), d'où *ɛamït* (ar.cl.) « gardien zélé et attentif. Homme faible et irrésolu qui ne sait quel parti prendre et que devenir. Qui est un peu étourdi par le vin », ainsi il aura le sens de quelqu'un de faible, qui est étourdi, somnolent, il désignerait donc un homme sans vigueur ; ►« Presser la laine en flocons, pour le filer », dans ce cas il désignerait un artisan de laine. ►De la racine MT (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1055) on a *matta* (ar.cl.) « étendre quelque chose en long (par ex. une corde). Tirer de l'eau d'un puits avec une corde et sans le secours d'une poulie. Rechercher une alliance avec quelqu'un, chercher à s'allier dans la famille de quelqu'un. Porter à quelqu'un la connaissance de… » et *matät* « lien par lequel on tient à la famille de quelqu'un », et *Amtout* désignerait quelqu'un qui a un lien de famille avec…[1]

Amzal : /amẓal/, individu des *At Temẓalt* de la localité de *Oued Amizour* ou de la tribu des *Imẓalen* que l'on trouve dans la localité de *Cap Sigli*. C'est un terme dont le contenu sémantique est difficile à extirper, cependant, les thèmes qui peuvent être en rapport avec cet anthroponyme et qui sont jugés potentiellement probables sont les suivants : *ẓel,* « chasser, renvoyer, congédier » (Taifi, 1991 : 824), *imẓalen* seraient-ils à l'origine un groupe expulsé de quelque territoire ? *eẓẓel*, rendre droit moralement, rendre conforme à la morale, rendre vertueux ; *amuẓel* est un homme qui rend droit (FOUC II, 699), *mẓalen* seraient-ils une tribu réputée pour ses sages ? Enfin, on trouve aussi *mẓel*, se réconcilier l'un l'autre (FOUC II, 702), *imẓalen* seraient-ils des réconciliateurs ? (in Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 337-338) ; ►on

[1] Le lien dépend de qui a donné le sobriquet. Il peut s'agir de quelqu'un qui vient d'ailleurs et a pris épouse, fondé un foyer et s'est installé dans la région, le village,… auquel cas le nom est un dénominatif neutre ; s'il s'agit de quelqu'un qui a abandonné sa famille paternelle pour s'installer dans celle de ses beaux parents, on a affaire à un nom péjoratif, ce qui est majoritairement le cas des sobriquets.

peut également le rattacher à *ẓil* « être beau, joli. Etre bon, bien. Etre gentil, agréable » (Taifi, 1991 : 824), et désignerait quelqu'un de beau, de bon et de gentil ;► à *ẓẓal* « faire la prière, prier » ; *amẓal* serait celui qui fait la prière. ►On peut le prendre sans l'emphase du *z*, et le rattacher, alors, à *mezzal* « chance, bonheur » (Beaussier, 1958 : 931), il signifierait chanceux ; ►à *uzzal* « fer ; symbole de dureté, de solidité, d'énergie ; forceps » (Dallet, 1982 : 941), *amzal*[1] signifierait alors « forgeron » ou, au sens figuré, « fort, dur ».

Anki : /εenqi/, « relatif au cou, du cou, qui vient du cou », c'est un adjectif à morphologie arabe formé sur le nom commun kabyle *Ankik* /aεenqiq/ « cou » (Dallet, 1982 : 993). Appliqué à une personne, ce sera un sobriquet signifiant « au grand cou ».

Ankik : /aεenqiq/, « cou » (Dallet, 1982 : 993).

Aouacif : individu de la tribu des *At Wasif* (Dallet, 1982 : 759), de *asif* (k.) « rivière, oued ».

Aouad : /εewwad/ (ar.) « homme chargé dans les mosquées et zaouïas extérieures de faire rentrer les redevances en grains dues à l'établissement. Nom propre masculin » (Beaussier, 1958 : 689). ► On peut le rattacher à *εewd* « cheval », est signifierait « l'homme aux chevaux », éleveur ou marchand de chevaux.

Aouali : /εewwali/, « de décidé, bien armé, qui ne manque pas de provisions », forme arabe de filiation obtenue à partir du mot *εewwal,* « qui prend ses dispositions, décidé », qui est un nom d'agent du verbe *εewwel* (ar.) « s'apprêter, se disposer, se préparer, prendre ses dispositions, se mettre en demeure de. Apprêter, préparer, disposer pour. Se décider, être décidé, se déterminer, déterminer, prendre la détermination, la résolution »[2] (Beaussier, 1958 : 691). ► On peut le lire *Awali,* « fait de voir », non d'action du verbe *wali* (k.) « voir, regarder. Penser, considérer, estimer » (Dallet, 1982 : 863), ►ou le comprendre comme une berbérisation morphologique de l'emprunt arabe *lwali* « tuteur, protecteur. Saint » (Dallet, 1982 : 865), ►enfin : *Aweεli,* individu de la famille *Weεli*.

Aouane : /εewwan/, de *εewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadi, huissier. (au pl.) Alentours

---

[1] Nous avons dans le parler tamazight du Maroc Central *amzil,* « forgeron ; maréchal-ferrant » (Taifi, 1991 : 803).

[2] Avec le même sémantisme, mais dans un usage spécialisé dans les provisions vivrières, le kabyle a l'emprunt *εula* « provision de maison, provision en vivres ».

d'une personne ; collaborateurs » ; *ɛewwan* « courroies qui servent d'aide au porte-étrivières » (Beaussier, 1958 : 692), d'où le prénom *Aoun Allah* « aide de Dieu », avec un sens premier « cet enfant est l'aide qui nous vient de Dieu », ►et un second sens « cet enfant sera l'aide de Dieu, un outil pour faire triompher la voix de Dieu ». ► On peut le lire *awan* « fait d'être lourd » du verbe *awen* (k.) « être lourd, pesant, lent » (Dallet, 1982 : 867) ; ►ou *awan* : mot arabe signifiant « moment, époque » (Dallet, 1982 : 867).

Aouchar : /aɛucar/, « qui paie la dîme *zzakat* (dite en kabyle *leɛcur)* »de *ɛeccer* (ar., k.) « prélever la dîme légale sur la récolte, etc., et la donner aux pauvres, (Beaussier, 1958 : 654), payer la *zakat* » ; ►ou de *ɛewcer* (ar. dial.) « prendre des vacances, être en vacances » (Beaussier, 1958 : 690), et le sens du patronyme sera « qui est en vacance »**.**

Aouche : /ɛewc/, masculin de *Aicha* /ɛica/ « femme vive, active, vivante, dynamique » (cf. Aouiche, dont il est certainement issu avec une légère déformation dans la transcription)..

Aouchiche : /awcic/, le redoublement du son *c* nous met sur la voie d'une formation onomatopéique à base de *wecc*. La seule onomatopée que nous avons recensée est le verbe *wecwec* « parler à l'oreille. Siffler (balle) », à partir duquel est formé le nom commun (à morphologie du nom d'agent) *wecwac* « (sing. coll.) Espèce de moucheron dont l'apparition dans le Souf annonce l'époque des fièvres pernicieuses » (B : 1059)

Aouci : ce serait celui qui aide et fait des dons, il a à peu près le même sens en arabe, *aws* « cadeau, don et lynx » (Harzoune, 2006 : 159). *Wawsi* est le onzième mois de l'année lunaire correspondant à *bin-laɛyad* ou *ger laɛyud* (Taifi, 1991 : 771) ; *awsi, iwsiten* (M.C) est le creux vide entre la peau et le vêtement au niveau de la poitrine (Taifi, 1991, 771)[1] ; « *aws*, payer comme tribut annuel fixe, payer comme impôt, payer une redevance annuelle fixe religieuse (FOUC II, 361) d'où, en kabyle, *tawsa*, fête avec collecte de dons (Dallet, 1982 : 875) ; *awes*, aider (LAN, 393) Ainsi, *sidi wawsa* incarnerait un saint auquel on faisait des dons en période de récolte pour en recevoir des bénédictions et s'assurer de sa protection contre les disettes, les mauvaises récoltes, etc., il est à la fois celui à qui l'on paie un tribut (*wawsa*, celui à qui l'on fait *tawsa*) et celui qui aide (*wawsa*, celui qui aide). La cérémonie se situerait éventuellement dans le courant du onzième mois de l'année lunaire. La tradition garde encore souvenir de ce saint à qui

[1] *Aws* est attesté, en kabyle, avec ce sens.

l’on rend visite à la fin de la période des moissons » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 343).

Aoudia : il viendrait du mot kabyle *awdiɛ* « enfant posthume, né après la mort du père ». ►On peut aussi suggérer le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda* « celle qui (me) revient ; revenu » ; « le mot *ada* exprime le retour. Revenir, réintégrer, rentrer. *Al Aidet*, c’est même le « revenu », le gain qui me revient. *Aida*, ce sera donc celle qui me revient, après une absence… ou celle qui m’apporte un revenu, comme on voudra. Mais l’usage féminin du prénom *Aida,* vient plus certainement de Coran où il est question du délai (*ɛiddatou*) que doivent attendre les femmes veuves ou répudiées avant de se remarier. *Aida* : celle qui revient à la vie familiale après son délai » (Belhamdi, 2002 : 157) et selon (MH : 17), *Aouda* signifierait chemin de la vérité.

Aoudj : /ɛawǧ/, « tordu, courbé, déformé, mal formé », du verbe *ɛwej* « être tordu » (Dallet, 1982 : 1007), et *ɛewweǧ* « courber, arquer, cambrer. Contourner, contrefaire, déformer, fausser » (Beaussier, 1958 : 687).

Aouiche : /aɛwic/[1], masculin de *Aicha* /ɛica/ « femme vive, active, vivante, dynamique ».

Aouidad : /ɛwidad/, forme diminutive qui serait en relation avec *ɛaded* « nombre » de *ɛedda* (ar.) « compter, supputer. Faire le compte de, dénombrer, compter, énumérer, nombrer, calculer. Recenser. Compter, regarder comme, considérer, réputer » (Beaussier, 1958 : 636), ►ou bien avec le verbe *ɛided* (ar.) « chanter les louanges d’un mort à ses funérailles. Mettre bat une seconde portée dans l’année (brebis, chèvre) » (Beaussier, 1958 : 694), et dans ce cas il signifierait « qui chante les louanges des morts à leurs funérailles ».

Aouinane : /ɛwinan/, « assistants, aides », c’est une forme de duel arabe qui dériverait de *ɛawen* (ar., k.) « assister, aider ; être, revenir en aide ; prêter secours, assistance ; secourir, appuyer, seconder. Donner, prêter main forte. Fournir à, subvenir à, contribuer » (Beaussier, 1958 : 692) (cf. *Aouane*).

Aoulak : /aɛulak/, il dériverait de *ɛlek* (k.) « se moquer de ; plaisanter » (Dallet, 1982 : 984), il aura le sens de plaisantin, ►mais selon Parzymies, 1986 (1985 :42) il viendrait du turc *Awlaq* « courrier, messager ».

---

[1] Le schème masculin, ajouté à un nom féminin, a valeur d’augmentatif, mais quand il est rajouté à un nom humain il désigne une femme hommasse, en général c’est un dérivé péjoratif.

Aoulmi : /awelmi/, qui aime faire la fête en invitant du monde chez lui, et leur offrir des repas, ou un bel homme qui a une bonne constitution physique, de *awlama* (ar.) « donner un repas pour fêter quelque événement heureux dans la famille. Etre bien fait et d'une bonne constitution » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1605) ; ► de la même racine on a *walm, walam* (ar.) « sangle qui attache et retient la selle sur la bête. Entrave. Courroie (pièce du harnais) » (Kazimirski, 1860, Tome 2 : 1605). ►ou de *ɛulämiy* (ar.) « doué d'un esprit vif, de sagacité » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 350), et désignerait quelqu'un de vif et d'intelligent.

Aoumad : peut être de *aḥumad* (k.) « marchand ambulant des ustensiles de terre cuite », ►ou de *ɛumud* (ar.) « jeune homme dans toute la vigueur de la jeunesse » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 362), ►et selon (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 353), *ummad* en kabyle désigne une graminée non identifiée du genre *adles*, diss, assez dure dont on se sert dans certaines localités pour couvrir les huttes et les meules de foin, *itemma* (Dallet, 1982 : 486). Destaing le confond avec le diss, *ampelodosmos* (Destaing, 1920 : 96), dans ce cas il serait d'origine toponymique ; il pourrait, toujours dans la même hypothèse, être rapproché de *ag°emmaḍ*[1] « le côté, la côte, le versant d'enface ».

Aoumer, Aoumeur : /awɛmer/, individu appartenant aux *At Amer*, de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité ».

Aouragh : /awraγ/, « jaune, pâle » du verbe de qualité *iwriγ*[2] « être jaune, jaunir. Etre pâle, livide » (Dallet, 1982 : 874).

Aourane : /aweɛran/, « difficile », c'est un adjectif du verbe de qualité *iwɛir* « être difficile, dur, pénible. Etre difficile de caractère. Se faire craindre ; se faire respecter » (Dallet, 1982 : 885-886).

Aoussat : /awsaṭ/, « médian, milieu, centre », du plurielle arabe *awsaṭ* « milieu. Centre. Intérieur, cœur, sein. Mi. Ceinture, milieu du corps, taille » ; *awseṭ* « milieu, moyen » (Beaussier, 1958 : 1055). ► Ou /awsat/, pluriel du prénom masculin *Aous* /aws/ « cadeau, don et lynx » (Harzoune, 2006 : 159).

Aoussati : formes patronymique du précédent (cf. Aoussat), de *awsaṭ* (ar.) « milieux. Centres. Intérieurs, cœurs, seins » ; ou/et *awseṭ* « milieu, moyen » (Beaussier, 1958: 1055), ►comme il peut être un adverbe signifiant « modérément ».

---

[1] Le *g* spirant est réalisé *w* dans certaines localités de la Kabylie.

[2] Le pluriel *iwraγen* est aussi un substantif désignant « une période de l'été où les champs commencent à jaunir » (Dallet, 1982 : 874).

Aoussi : /awsi/, « celui qui aide et fait des dons »[1]. On peut trouver plusieurs acceptions et nuances sémantiques à ce patronymes. *Wawsi* est le onzième mois de l'année lunaire correspondant à *bin-laɛyad* ou *ger laɛyud* (Taifi, 1991 : 771) ; ►*awsi, iwsiten* (au Maroc Central) est le creux vide entre la peau et le vêtement au niveau de la poitrine (Taifi, 1991, 771)[2] ; ►« *aws*, payer comme tribut annuel fixe, payer comme impôt, payer une redevance annuelle fixe religieuse (FOUC II, 361) d'où, en kabyle, *tawsa*, fête avec collecte de dons (Dallet, 1982 : 875) ; *awes*, aider (Lanfri, 393). Ainsi, *sidi wawsa* incarnerait un saint auquel on faisait des dons en période de récolte pour en recevoir des bénédictions et s'assurer de sa protection contre les disettes, les mauvaises récoltes, etc., il est à la fois celui à qui l'on paie un tribut (*wawsa*, celui à qui l'on fait *tawsa*) et celui qui aide (*wawsa*, celui qui aide). La cérémonie se situerait éventuellement dans le courant du onzième mois de l'année lunaire. La tradition garde encore souvenir de ce saint à qui l'on rend visite à la fin de la période des moissons » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 343).

Aouzelleg : /awzelleg/, quelqu'un des *Iwzellagen*, qui se trouve à Ighzer Ameqqran. Probablement de la racine kabyle ZLG qui a le sens générale de « tordre ; déformer ; être de travers » (D : 943), ►mais dans la région étudiée le verbe *zleg* a en plus le sens de « jeter au loin, éloigner (quelque chose de peu d'importance, ou dont on ne veut pas) en jetant ». Le '*aou'* initial serait alors le schème de filiation kabyle *aw*. ►Cette même racine a aussi donné les substantifs : *azlag/tazlagt* « collier » ; ►*tamezlug* « fil de laine très tordu pour exécuter des bordures de tissage, des ceintures, etc. » (Dallet, 1982 : 943).

Arab : /aɛrab/, il peut signifier « un arabe » ou renvoyer à un personnage dénommé *Aɛrab*, prénom très répandu en Kabylie.

Arbouche : /aɛerbuc/, hypocoristique et diminutif du précédent signifiant « un petit arabe » de *aɛrab* « arabe ».

Ardjoune : /aɛerjun/, « régime de datte (Dallet, 1982 : 1001), bourgeon d'une plante ».

Arezki : /arezqi/, « don (de Dieu) », mais ce don est particulier, c'est un *rezq* « provision, choses nécessaires à la vie, la subsistance ; nourriture. Moyens de vivre, richesse », le fait qu'il soit nécessaire à la vie montre l'importance de ce don ; de la racine

---

[1] Il a à peu près le même sens en arabe, *aws* « cadeau, don et lynx » (Harzoune, 2006 : 159).

[2] *Aws* est attesté, en kabyle, avec ce sens.

arabe RZQ avec le sens globale de moyen de subsistance, on a le verbe *rzeq* (ar., k.) « pourvoir des choses nécessaires à la vie, de pain quotidien. Donner, faire don, accorder, gratifier (Dieu). Combler des biens de. Posséder » (Beaussier, 1958 : 394).

Argoub : /ɛergub/, en sachant que dans certaines variétés dialectales le *q* est pronnoncé *g ;* de *aɛerqub* (k.) « olivette, champ d'olivier » (Dallet, 1982 : 1002) ►ou de l'arabe *ɛerqub* « mamelon. (au pl.) Chaîne de collines ; se dit aussi des collines qui sont au pied d'une montagne, de ses derniers contreforts ; hauteurs. Tendon d'Achille. Jarret » (Beaussier, 1958 : 648-649), dans les deux cas, c'est certainement un nom de lieu. ►Il pourait être un sobriquet s'il dérivait du verbe arabe *ɛerqeb* « couper les jarrets d'un animal. Faire diversion en pays ennemi » ; *Arqub* serait alors le soldat chargé de faire diversion.

Arhab : /areḥḥab/ signifierait accueillant. De la racine RḤB (Beaussier, 1958 : 387) on a le verbe arabe *reḥḥeb* (ar., k.) « faire accueil, accueillir, bien accueillir, faire bon accueil, recevoir avec bienveillance, faire la bienvenu à. Recevoir à bras ouverts : faire fête, fêter. Chanter dans une noce (Sahara) » ; ►ou de *reḥḥab* « chanteur qui chante dans les noces » ; ►de *reḥba* (Mouz.) « espèce de lutte que font les *Beni-Mzab* : les lutteurs appuient les mains à terre et se lance des coups de pieds », *Arhab* serait un de ces lutteurs ; ►il peut également être un nom de lieu à partir de *reḥba* pl. *arḥab* (ar.) « endroit, lieu. Large espace, place, marché. Halle, marché (aux grains, aux bestiaux, aux huiles). Cercle que font les auditeurs ou les curieux autour d'un musicien, d'un bateleur, etc. (dans ce cas il désignerait le lieu où ont lieu ces fêtes musicales). Espace qui s'étend entre les tentes d'un campement (dans le sud) ». ► Il dériverait de *rheb* « s'effrayer, s'effaroucher. Redouter, craindre » (Beaussier, 1958 : 416), ou du kabyle *rheb* « avoir une crainte maladive ; être terrorisé », et aura le sens de « effrayant, terrorisant… »

Ariouat[1] : /ariwat/, ce serait un pluriel d'une forme diminutive de *ɛerwa* (ar.) « boucles en corde attachées aux sacs qui forment la charge du chameau et servent à les faire tenir l'un à l'autre par des chevilles. Pattes de l'outre de peau de bouc, par où on la prend. Anse d'un vase » (Beaussier, 1958 : 649), ►ou du nom propre *Ɛerwa* (Aroua).

[1] Il pourrait n'être qu'une transcription de *Aliouat*.

Arkam : sobriquet formé sur le mot arabe *arqam* « les chiffres » pluriel de *raqm* « chiffre, chiffres ; Marque, trait, signe. Ecriture », ►ou de *rqem* (ar.) « barioler, colorier. Tracer une lettre. Ecrire » (Beaussier, 1958 : 409) et du kabyle *reqqem* « barioler, colorer… » et signifierait « bariolé », ►mais dans le sens actif, il aura le sens de « qui fait des bariolement, des colories… », se serait un nom de métier.

Arkoub : /ɛerqub/, de *aɛerqub* (k.) « olivette, champ d'olivier » (Dallet, 1982 : 1002) ►ou de l'arabe *ɛerqub* « mamelon. (au pl.) Chaîne de collines ; hauteurs. Tendon d'Achille. Jarret » (cf. Argoub).

Arouche : /haruc/, il viendrait de l'adjectif arabe *härüc* « colossal, gigantesque » (Beaussier, 1958 : 1023). ►Ou /ɛruc/ ré-arabisation du nom commun *Leɛruc,* pluriel *lɛerc* « tribu », c'est une interprétation très improbable mais possible tout de même.

Arrad : /ɛerraḍ/, de l'arabe *ɛerraḍ* « vieux mâle de gazelle qui veille au troupeau » (Beaussier, 1958 : 644) et signifierait un homme qui court les femmes ; ►du verbe *ɛerreḍ* (k.) « s'opposer à ; faire obstacle ; arrêter » et le nom d'action verbale *aɛerreḍ* « fait de s'opposer » (Dallet, 1982 : 1000), d'où le nom d'agent *aɛerraḍ* « celui qui fait opposition tout le temps » ; ►de l'arabe *ɛerḍ* « arrivée d'un événement. Largeur. Le travers d'une chose, sa largeur. Ampleur. Latitude. Etalage, exposition, montre. Exposition, présentation » (Beaussier, 1958 : 644), on aura, alors, le sens de : « qui fait exposition/étalage, exposant ». ►Du verbe *ɛreḍ* (k.) « essayer, expérimenter ; goûter. Inviter » (Dallet, 1982 : 999), d'où le nom d'action verbale *aɛraḍ* « invitation. Essai, action de goûter », ainsi *aɛerraḍ* serait un nom d'agent, « celui qui invite. Celui qui goûte ».

Arrouche : /haruc/, « colossal, gigantesque » (cf. Arouche).

Arsouli : /arsuli/, forme patronymique de *Arslan*, qui est une « adaptation turque du nom Israël. C'est le nom que prend Jacob après son combat victorieux contre l'ange de Dieu (Gen. 32, 29). Il signifie en hébreu ″Dieu combattra″, ou ″Il a combattu contre Dieu″. l'un des fils de *Seldjouk*, le célèbre ancêtre éponyme des Seldjoukides, qui devinrent les turcs, s'appelait Israël. Devenu musulman, il a turquisé le nom de son fils en *Arslan* » (Belhamdi, 2002 : 241), c'est probablement de là qu'est venu le sens du mot turc *arslan* « lion, brave homme » (Parzymies, 1986 : 41). ►Il peut également être une bérbérisation morphologique de l'arabe *rasul* « messager », *Rrasul* est un terme utilisé en Kabylie pour désigner, de manière quasiment exclusive, le prophète *Mohammed*.

Asbai : /asbayεi/, « né au septième moi », adjectif formé à partir de *sebεa* « sept » (Dallet, 1982 : 756). ►Du mot arabe *ṣbeε,* « doigt » (Beaussier, 1958 : 557), on obtient : *ṣebbeε* « faire un geste d'insulte consistant à montrer la main fermée, le doigt du milieu seul ouvert » ; *ṣebbaε* « doigtier. Espèce de gant dont se servent les moissonneurs », notre patronyme serait un nom de métier pour qualifier celui qui fabrique ces gants ou le marchand qui les vend ; ►ou de *ṣbeyε* (dim. De *ṣbeε*) « Doigt » et désignerait un homme aux petits doigts ou, tout simplement, un nain, de petite taille.

Assouane : /aswan/, « gardien », de *ṣän* (ar.) « protéger, conserver, garder, préserver. Garder (un jardin, une vigne) », on a *ṣewwan* « Gardien d'un jardin, d'une vigne » (Beaussier, 1958 : 582) ; ►il peut être tout simplement un nom d'origine, de la ville égyptienne Assouane.

Assous : est probablement une simple altération de l'ethnique *Alassous* ; *alasus* pourrait désigner une communauté spécialisée dans le blanchiment à la chaud ou qui creuse des fondations, il dériverait de l'arabe *lesses* « blanchir à la chaux le soubassement d'une chambre jusqu'au carrelage. Creuser des fondations (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 899), ►mais il pourrait être le nom attribué à l'ancêtre hyponyme et signifierait alors « le fondateur », c'est-à-dire le fondateur de la tribu. ►Il peut être un sobriquet et signifier « salaud » du substantif arabe *εeṣṣaṣ* (ar.) « qui trouve toujours à redire. Salaud » (Beaussier, 1958 : 656).

Atek : /*εateq/,* « qui affranchit, qui délivre », formé à partir du verbe *εteq* « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (Beaussier, 1958 : 632).

Atia : /εatiya/, « don (de Dieu) », de *εaṭa* qui signifie donner, avec l'idée de cadeau, de largesse, de générosité sans retour (Belhamdi, 2002 : 150), d'où *εṭiya* « Don. Cadeau, présent. Concession de terre. Accordailles, accords » (Beaussier, 1958 : 661). ►Et, selon une origine turque, « père, comme dans l'expression atatürk » (Harzoune, 2006 : 162).

Atif : /εaṭif/,«sympathique,bienveillant; affectueux, compatissant », de *εaṭif* (adj. ar.) « qui a de la sympathie, de la bienveillance pour, bien disposer pour. Qui joint deux mots, particule. Adjacent, contigu, qui est à côté de » (Beaussier, 1958 : 659).

Atik : /ɛatiq/, « ancien, vieux ; noble » ; la racine arabe ƐTQ évoque l'ancienneté et la vénérabilité[1]. On le retrouve dans le verbe *ɛteq,* qu'on trouve aussi bien dans le kabyle que dans l'arabe, il a les sens de « conserver, préserver. Etre vieux, être dure, être coriace » (Dallet, 1982 : 1006) et « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (Beaussier, 1958 : 632).

Atil : De la racine arabe ƐṬL (Beaussier, 1958 : 660) qui à le sens général d'arrêt, entrave, panne, on obtient le verbe *ɛeṭṭel* « amuser, faire perdre le temps, distraire, détourner, déranger d'une occupation. Accrocher, retarder, entraver, mettre obstacle, mettre des bâtons dans les roues. Embarrasser, gêner. Apporter des difficultés. Arrêter, interrompre. Interdire, suspendre de ses fonctions. Entraver le pied de devant à celui de derrière. Chômer », avec notre esprit actuel on penserait immédiatement au sens « chômeur » pour les patronymes ; mais en se replaçant dans le temps de leur création, nous pencherons plutôt pour un toponyme *ɛaṭïl* « terrain en friche, jachère. Prairie, pré[2] ».

Atilous : il n'est attesté que dans l'expression kabyle *bu-tellis* « cauchemar ; terreur nocturne. Cécité partielle ; faiblesse de la vue » (Taifi, 1991 : 723), et désignera un mal voyant. ►On peut imaginer un dériver expressif *aɛtillus* à partir de *aɛettal* « vêtement » (Taifi, 1991 : 862), et exprimera le port d'un certain habit, ou un attachement à cet habit

Atmani : /ɛetmani/, de (la famille) *At Ɛetman*, de *ɛetman* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Atmaoui : /ɛetmawi/, de (la famille) *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Atoub : /ɛatub/, « qui fait des reproches, qui blâme », en fait, quelqu'un qui n'est pas tolérant, de *ɛetteb/ɛäteb* (ar.) « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » ; *ɛtab* « reproche,

---

[1] La vénérabilité, la sacralité, etc. exprimées par ce mot ce trouve résumé dans (Harzoune, 2006 : 143) : « Le terme *Atouqa* désigne la bonté ou la beauté de ce qui devient meilleur en vieillissant. Et c'est sans doute la raison pour laquelle le vieux sanctuaire de la Mecque reçoit du Coran son surnom de vénération. *"Al Bayt al Atiqa"* est le surnom donné à la *Kaaba*, ce « cube », ou sanctuaire de la Mecque qui est le centre et le foyer de la prière de tous les musulmans. Le prénom féminin transcrit *Atika* (pour *Atiqa*) évoquera cette réalité mystique et sacrée et géographique comme but ultime du pèlerinage ».

[2] Ce sens se retrouve beaucoup dans la toponymie nord-africaine, aussi bien dans les noms arabes que berbères.

blâme » (Beaussier, 1958 : 632) ; ►et de la racine ƐṬB (Beaussier, 1958 : 659) on peut avoir *εeṭṭäb* « excellent cavalier, qui se sert bien de l'éperon arabe » d'où le diminutif *εeṭṭub* « bon petit cavalier ».

Atouche : /aεeṭṭuc/, « un don de moindre valeur[1] », ce serait un déverbatif concret du verbe *εeṭṭec* (k.) « faire un don de valeur minime ; donner chichement » (Dallet, 1982 : 1006) ; ►ou de l'arabe *εeṭṭuc* « litière, palanquin de chameau » (Beaussier, 1958 : 659).

Atoui : /εeṭwi/, « don (de Dieu) » ou « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux », du verbe *εaṭa* qui signifie donner (avec l'idée de cadeau, de largesse, de générosité sans retour) (Belhamdi, 2002 : 150) (cf. *Atia*).

Atoum : /εatum/, « tardif, qui est venu tard »[2] de *εatüm* (ar. cl.) « tardif, attardé », ►ou « qui veille pour prier », ►ou « noir, de la couleur de la nuit » de *εatama* (ar. cl.) « le premier tiers de la nuit, à partir du crépuscule du soir. Prière du soir, que l'on fait avant de se coucher. Ténèbres de la nuit » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 168) et de *εatem* « prière du soir avant de se coucher. Premier tiers de la nuit » (Beaussier, 1958 : 632).

Atoumi : /εatumi/, « tardif, qui est venu tard », ►ou « qui veille pour prier », ou « noir, de la couleur de la nuit » ; il pourrait être un adjectif ou bien un patronyme formé sur *εatum* (cf. Atoum).

Atroune : /εetrun/, ce serait un diminutif de l'adjectif *εetr* (ar.) « blond ardent tirant sur le roux (homme, sud) » (Beaussier, 1958 : 632), il signifierait blondinet ou rouquin.

Attabi : /εettabi/, « qui fait des reproches, qui blâme », en fait, quelqu'un qui n'est pas tolérant, de *εetteb/εäteb* (ar., k.) « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » (Beaussier, 1958 : 632), ►ou « excellent cavalier » de *εeṭṭäb* (ar.) « excellent cavalier, qui se sert bien de l'éperon arabe » (Beaussier, 1958 : 659).

---

[1] Ce sens est très probable, et même certainement recherché, quand on sait qu'en Kabylie, on donne des prénoms dévalorisant pour préserver l'enfant du mauvais œil (cf. *Akli).*

[2] C'est probablement un sobriquet pour signifier « chéri, aimé », ►ou au contraire « gâté, difficile, mal élevé », car les enfants qui naissent tardivement, après que leurs parents soient âgés et ayants perdu espoir d'enfanter, sont tellement choyés qu'ils sont gâtés (avec le sens positif d'aimés et négatif d'abîmés, mal éduqués).

Attar[1] : /ɛeṭṭar/, « droguiste, épicier, parfumeur », de l'arabe *ɛeṭṭer* « embaumer, parfumer, remplir de bonne odeur, sentir bon » (Beaussier, 1958 : 659) ; ►mais il peut être le nom kabyle *aɛeṭṭar* « colporteur ».

Attif :/ɛaṭif/,« sympathique,bienveillant ;affectueux, compatissant » ,de *ɛaṭif* (adj. ar.) « qui a de la sympathie, de la bienveillance pour, bien disposer pour. Qui joint deux mots, particule. Adjacent, contigu, qui est à côté de » (Beaussier, 1958 : 659).

Attou : /ɛattu/, qualifierait quelqu'un de grand et de fort, se serait une forme de *ɛettä* (ar.) « grand, fort. Grande, haute, élevée (montagne) » (Beaussier, 1958 : 632).

Attoub : /ɛatub/, « qui fait des reproches, qui blâme, qui n'est pas tolérant » (cf. Atoub).

Attouche : /aɛeṭṭuc/, « un don de moindre valeur » (cf. Atouche).

Attoumi : /ɛatumi/, « tardif, qui est venu tard » (cf. Atoumi).

Attout : /ɛatut/, de l'arabe *ɛett/ɛettet* (ar.) « être piqué, mangé des vers, se piquer » (Beaussier, 1958 : 632), il signifierait pourriture ; ►ou du tamazight *ɛattet* « dureté, rudesse de paroles, langage dur », il aura le sens de dur, sévère ; ►ou encore de *ɛatta* « ennuyer quelqu'un en lui répétant jusqu'à satiété la même chose, ou en lui parlant sans cesse. Importuner quelqu'un par des demandes. Forcer à faire une chose désagréable. Répéter la même chose, au lieu de poursuivre son sujet » (Kazimirski, 1860, tome 2, 160), qui jase et parle beaucoup, rabâcheur.

Ayache : /ɛiyac/, « qui cherche à gagner sa vie » ou « qui fait vivre (dont la prospérité vivra) », de *ɛeyc* « vie, manière de vivre. Vie, existence » (Beaussier, 1958 : 695).

Ayachi : /ɛiyaci/, forme patronymique du précédent, de *Ayachi* (ar.) « qui fait vivre (dont les enfants vivront), qui nourri », ►ou « il est gai » de *yacca* (ar. cl.) « être très gai, se réjouir excessivement » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1630).

Ayad : /ɛiyad/, serait le pluriel du prénom féminin arabe *Aida/Aouda* (ar.) « celle qui (me) revient » ou « celle qui revient à la vie familiale après son délai » (Belhamdi, 2002 : 157) ►et selon (Harzoune, 2006 : 17), il signifierait chemin de la vérité, ►il

[1] Même si l'on pense que c'est improbable, nous signalerons tout de même la forme *attar*, nom d'action du verbe *tter* (k.) « quémander, mendier ». Mais ce n'est qu'une forme possible des noms d'action de *tter*, la forme attestée étant : *tuttra*

pourrait signifier « fêtes, celles qu'on célèbre », ce sera le féminin pluriel de *Aid* « fête (surtout religieuse : celle de la rupture du jeune dite petite, et celle du mouton qu'on égorge dite grande), celui qu'on célèbre » ; Le masculin pluriel est également utilisé pour former des noms, c'est le cas notament du nom en question ; ►mais selon (Harzoune, 2006 : 163) se serait un singulier signifiant « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal[1] ». ►Selon une toute autre lecture, on aura *Iyad* « l'appui solide ». Le « prénom masculin, *Iyad* évoque le soutien, l'appui de quelqu'un, tant au plan matériel que morale. *Ayada,* c'est approuvé, soutenir, renforcer. Celui que l'on appellera *Iyad* sera destiné à être le soutien de son foyer et de sa famille. Les *Banu Iyad* étaient une tribu yéménite de l'époque prophétique, connue pour ses poètes et ses écrivains. » (Belhamdi, 2002 : 39).

Ayas : « qui perd espoir », de *ayyas/ayis* « désespérer, faire son deuil d'une chose » (Beaussier, 1958 : 25), ►le berbère a *ayis/ays* « cheval » (Haddadou, 2007 : 223), ►ou *ayes* « aller à pas feutrés » (Nait-Zerrad, 2005 : 15). ► Ou morphologie berbère de *yass* « remède pour les chevaux composé de *Bounafâ*, racine du Thapsia garganica, bouilli avec de l'huile, du goudron et de la résine » (Beaussier, 1958 : 1090).

Ayouaz : /ɛiwaz/, « qui est dans le besoin, l'indigence ; pauvre », de l'arabe *ɛawiza* (nom d'action : *ɛawaz*), « ne pas se trouver ; être égaré, perdu ; manquer (se dit d'une chose). Etre dans l'indigence (se dit d'un homme). Etre difficile à faire (se dit d'une chose) » ; ou (nom d'action : *iɛwäz*) « être pauvre, malheureux. Etre difficile, dur à faire (se dit d'un événement fâcheux, d'une chose). Réduire à la misère, appauvrir quelqu'un (se dit des temps difficiles, des années de disette, etc.). Manquer à quelqu'un » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 406) ; ►ou du kabyle *ɛawaz* « le fait de veiller » et désignerait quelqu'un qui veille, qui dort tard la nuit.

Ayoub : /ayub/, équivalent arabe du français Job et de l'hébreu *Iyyov* que l'on rattache au verbe *ayav*, être hostile, traité en ennemi, et, selon (Harzoune, 2006 : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu ».

Ayoudj : /hayuğ/, forme affective de *häyeğ* (adj. ar.) « agitée, en courroux (mer). Furibond, furieux, outré. Exalté. Energumène. Fougueux. En rut (animal). Chaude, en chaleur (femelle) » (Beaussier, 1958 : 1036).

---

[1] Il nous semble que c'est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l'enfant, c'est un prénom talisman. Ce ne serait, donc, pas le sens du mot.

Ayouni : /ɛyuni/, forme patronymique qui peut provenir du kabyle *aɛyun* « sourcil », ►ou de l'arabe *ɛyun* « éclaireurs » (Beaussier, 1958 : 697).

Ayouz : /ɛayuz/, « qui est dans le besoin, l'indigence ; pauvre » (cf. Ayouaz).

Azar[1] : /aẓar/ du nom commun *aẓar* (k.) « racine », ►ou du nom d'agent *aɛeẓẓar* (k.) « qui veille, qui aime les veillées ».

Azeb : /ɛazeb/, « célibataire, garçon. Jeune homme. Beau garçon » (Beaussier, 1958 : 651).

Azib : /aɛzib/, de l'arabe *ɛzib* « campement d'une tribu qui suit les pâturages ou qui s'établit à proximité d'un lieu qui produit des fruits pour la faire vivre. Portion de terre affectée au pâturage. Habitation de printemps et d'automne. Gourbi ou tente de berger pendant la saison de pâturage. Ferme habitée pendant les travaux agricoles. Ferme » (Beaussier, 1958 : 651) qui a donné l'emprunt kabyle *aɛzib,* avec un sens proche, « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne ».

Azibani : /ɛazibani/, « deux célibataires », c'est le duel de *Azeb* /ɛazeb/ (ar.) « célibataire, garçon. Jeune homme. Beau garçon » (Beaussier, 1958 : 651).

Azibi : /ɛazibi/, nom d'origine, formé à partir du toponyme Aɛzib « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne », c'est un patronyme signifiant « de la famille *Azib* », ►ou un nom d'origine : « habitant d'un *aɛzib* ».

Azir[2] : /azir/, de *izir*[3] (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » (Dallet, 1982 : 955).

Aziri : formation patronymique à partir du nom commun *izir* (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » (Dallet, 1982 : 955).

---

[1] Ou serait-il le nom coranique du père d'abraham « Azar est le nom du père d'Abraham selon le Coran. Dans la bible son nom hébreu est TERAH (Gen 11,27). Ibn Khaldoun fait remarquer que Azar et Terah sont la même personne, et le présente comme chef d'un temple d'idoles, justifiant ainsi la remontrance de son fils : ″tu prends les idoles pour Dieu ? Je te vois, ainsi que ton peuple, dans un égarement manifeste″ Coran 6,74. Terah ou Azar meurt à Haran en chaldée, alors qu'Abraham et son clan poursuivent leur migration jusqu'en terre de Chanaan. Le prénom masculin Azar est assez fréquent » (Belhamdi, 2002 : 238).

[2] Le *z* est emphatique dans le Dallet, mais il est simple dans la région étudiée.

[3] Ce mot est pronnocé *azir* dans certains parlers.

Azizi : /ɛazizi/, patronyme formé sur le prénom *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (Beaussier, 1958 : 650-651).

Aznag[1] : /aẓnag/, nom d'une tribu kabyle, qui serait un adjectif berbère de couleur, du verbe *zenneg* « être dans l'embarras ; avoir honte, rougir de honte » (Taifi, 1991 : 809), ce serait donc des rouquins.

Azouguene : iɛeẓẓugen[2]/ (k.) « sourds ».

Azouk : /Aɛeẓẓug/ (k.) « sourd ».

Azout : /ɛezzuṭ/ forme péjorative de *Azzouz* « chéri, aimé, adoré », ►ou /hazzüṭ/ « fanfaron, vantard » de *hezzeṭ* (ar.) « se vanter » (Beaussier, 1958 : 1025).

Azroug : /azrug/, « petit couloir, petit passage entre les maisons des villages traditionnels », ça devait être un odonyme.

Azzar : /ɛeẓẓar/, « qui aime les veillées », nom d'agent du verbe *ɛeẓẓer* « veiller, ne pas dormir ». ►Il peut aussi être lu *aẓar* sans la pharyngale, il signifierait « racine » (cf. Azar).

Azziri : formation patronymique à partir du nom commun *izir* (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » (Dallet, 1982 : 955).

Azzoug, Azzouk : /Aɛeẓẓug/ (k.) « sourd ». ► On peut aussi comprendre *azzug*, terme générique désignant les plats traditionnels qui ont des sauces et qui ne se mangent pas avec du pain, car sont fait à base de semoule ; ►ou déverbatif concret de *bzeg* « être mouiller, enfler », *azzug* (k.) « enflure, le fait d'être enflé. Le fait d'être mouillé » (Dallet, 1982 : 934).

Azzout : /ɛezzuṭ/ forme péjorative de *Azzouz* « chéri, aimé, adoré », ►ou /hazzüṭ/ « fanfaron, vantard » (cf. Azout).

Baazizi : « de (la famille) *Baziz* ». Formation patronymique à partir du prénom Baziz « le serviteur du Tout Puissant, de celui dont on a le plus besoins » ; on pourrait le prendre pour *Ba Aziz* « le père *Aziz* », cette particule attesté en mouzabite n'est pat attestée dans le kabyle, par contre *Baziz* est un prénom courant, nous concluons

[1] Cet ethnonyme est francisé en *Senhadja*, c'est aussi le terme utilisé en arabe. Dans notre cas, il s'agit probablement de la tribu des *Iẓnagen* qui recouvre à peu près la commune de *Sémaoun*, se situant sur la rive sud de la Soummam à une trentaine de Km de Béjaïa.

[2] C'est le nom kabyle pour désigner la ville d'*Azazga*.

donc que c'est la contraction de *Abd* qui a donné *Ba*[1]. *El Aziz* est un attribut de Dieu signifiant « celui dont l'existence d'un semblable est peu probable, Celui dont on a un intense besoin, et celui auprès de qui on a difficilement accès » (Belhamdi, 2002 : 147), et *el εaziz* « Le fort par excellence, le puissant (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 651), c'est pourquoi *Abdelaziz* est un prénom apprécié par les musulmans.

Baba : /baba/, nom kabyle de parenté signifiant « père, papa ».

Bacheraoui : « annonciateur de bonnes nouvelles », de *Bachir* (ar.) « porteur/ annonciateur de bonnes nouvelles ». ► ou formation patronymique à partir du nom commun kabyle *lbecra* « visage ».

Bader[2] : (ar.) « pleine lune, d'où lumineux, brillant » (Harzoune, 2006 : 169), il exprime la très grande beauté du visage, mais aussi de l'âme, car avec ce nom on célèbre la première victoire du prophète sur les *kouffars* « impies ».

Badoud : /badud/, « gaspilleur, dépensier, dilapidant », de *beddada* (ar.cl.) « répandre, verser, épancher, jeter. Dissiper, prodiguer, dilapider » (Beaussier, 1958 : 34).

Badreddine : /badreddin/, « pleine lune de la religion », *badr* (ar.) « pleine lune » exprime la beauté, ce qui éclaire la nuit, en combinaison avec *ddin*, « religion », il signifie « celui qui éclaire la religion, celui qui montre la voie ».

Bahiou : /bahiw/ « de (la famille) *Bahi* », c'est une forme kabyle pour désigner un individu de la famille *Bahi* « beau, brillant, splendide, éclatant » (Beaussier, 1958 : 81).

Bahloul : du kabyle *abehlul* « simple d'esprit, sot, idiot » (Dallet, 1982 : 16), ►ou l'arabe *bahlul/buhali* (adj.) « niais, nigaud,

---

[1] On retrouve cette forme dans *Bahmane* pour *Abderrahmane*.

[2] Il y a dans l'arabe algérien le verbe *Bäder* « Faire diligence, se hâter, se dépêcher, s'empresser, arriver promptement. Commencer (Sud). Accourir. S'élancer, se précipiter sur » (Beaussier, 1958 : 35), mais c'est certainement le mot de l'arabe classique qui est à l'origine de ce patronyme qui exprime la beauté, et surtout qui fait référence à la première bataille gagné par le prophète contre ses pourchasseurs : « *La racine badara souligne la belle apparence de quelqu'un ou de quelque chose se présentant aux yeux d'une manière inattendue, ou se manifestant pour la première fois sous une belle apparence ; ce qui fait bonne impression sous l'effet de la surprise. Badr désigne la pleine lune qui est dans la culture arabe symbole de la beauté et de bonheur, et désigne en même temps un beau jeune homme ou une belle jeune femme. Pour dire qu'un homme est beau les arabes disent : « aussi beau que la pleine lune pendant la nuit » […] A la bataille du puits de Badr, en 624, le prophète, réfugié à Yathrib depuis 622 (an 1 de l'Hégire) met en déroute une armée de marchands mecquois commandée par Abou Soufyian* » (Belhamdi, 2002 : 41).

balourd, idiot, imbécile, inepte, stupide, gobe-mouches, dadais, dandin, godiche, sot, oison, badaud » (Beaussier, 1958 : 80).

Bairi[1] : « qui n'a pas trouvé d'épouse, qui n'est pas marié (alors qu'il est à un âge avancé) », de *bar* (k.) « ne pas trouver de débit, d'acheteur (marchandise). Ne pas trouver à se marier (fille) » ; *bäyra* (ar. dial., k.) « vieille fille » (Dallet, 1982 : 88).

Bala[2] : du kabyle *lbala* « grand malheur, personne qui cause un malheur, qui fait un scandale, qui importune » (Dallet, 1982 : 21).

Bali : de *bali* (adj. ar.) « antique, vieux, ancien. Usé, râpé » (Beaussier, 1958 : 75).

Baloul : du kabyle *ablul* augmentatif de *tablult* « mollet », ►ou de *blül* (ar.) « bonne plante fourragère du Sahara, *aristida brachypthera* » (Beaussier, 1958 : 70). ►Ou carrément *bahloul* « simple d'esprit, sot, idiot » (cf. Bahloul).

Baough[3] : « somnolent », de *bähiγ* (ar.cl.) « dormant, qui sommeille » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 172).

Barkat : pluriel de *baraka* (ar., k.) « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaisante produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (Beaussier, 1958 : 47). ►On peut le comprendre *barakät* (ar., k.) « ça suffit, assez ! », mais c'est peu probable, ►on pense que ça vient de l'emprunt arabe *lbaraka* « bénédiction ; puissance mystérieuse qui se manifeste par une longue vie, la santé, la fécondité, la prospérité, l'abondance, un profit extraordinaire sur les biens de la terre (*rrezq*), les troupeaux… » (Dallet, 1982 : 45), transcrite avec un *t* finale comme en arabe.

Barkou : « ils ont félicité », forme verbale de *baraka* « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaisante produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (Beaussier, 1958 : 47).

---

[1] Ce patronyme peut avoir été formé sur un nom masculin comme sur du féminin.

[2] De la même racine et avec les mêmes significations, on trouve un saint wali dénommé Sidi Baloua, très connu dans la région de Béjaia, avec *Baloua* (ar.) « malheur, calamité, désastre, catastrophe » de *Balä'* (Beaussier, 1958 : 75). En arabe, il représente plutôt la forme verbale *balä* « affliger, atteindre, frapper, faire éprouver du mal, des misères » (Beaussier, 1958 : 74) et *bälä* « attention, faire attention, avoir soin, grand soin de » (Beaussier, 1958 : 29).

[3] Il est composé des mêmes consonnes que le mot *baγä* « aimer (dans tous les sens). Affectionner. Etre amateur. Vouloir, désirer, demander » (Beaussier, 1958 : 65), mais il me semble qu'ils ne sont pas de la même racine morphosémantique.

Baroun : /barrun/, La présence du *n* nous amène à la racine BRN, d'où *barran* (ar.) « percer avec une vrille » (Beaussier, 1958 : 49) et se serait un nom de métier. ►Mais nous pensons à la forme en *oun* des prénoms nord-africain, sans le *n* à la base, par conséquent de *bär* (ar. cl.) « innocent. Vertueux. Bienfaisant, charitable. Pieux » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 103).

Batouche : /baṭuc/, de *baṭaca* (ar.cl.) « se saisir de quelqu'un avec violence. Etendre la main sur quelqu'un pour le saisir avec violence. Traiter une affaire. Entrer en lutte, en venir aux mains avec quelqu'un » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 136), et désignerait un homme fort, puissant et violent. ►Il peut également être un hypocoristique de *Beṭṭa*, qui est lui-même un hypocoristique de *Remaṭan*. ► De *beṭṭec* (k.) « couper, découper en petits morceaux » (Dallet, 1982 : 55), dérivé expressif du verbe *bḍu* « couper, découper. Partager », il signifierait « qui découpe en menus morceaux ».

Baziz : /beɛziz/, « le serviteur du Tout Puissant, de celui dont on a le plus besoins », hypocoristique obtenue par la contraction de *Ɛeb el Ɛaziz. El Aziz* est un attribut de Dieu signifiant « celui dont l'existence d'un semblable est peu probable, Celui dont on a un intense besoin, et celui auprès de qui on a difficilement accès » (Belhamdi, 2002 : 147), et « Le fort par excellence, le puissant (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 651), *Abdelaziz* est donc un prénom apprécié par les musulmans. On pourrait prendre ce patronyme pour *Ba Aziz* « le père *Aziz* », cependant cette particule attesté en mouzabite n'est pat attestée en Kabylie, d'un autre côté le prénom *Baziz* est courant, nous concluons donc que c'est la contraction de *Abd* qui a donné *Ba*[1].

Bedar, Beddar : /beddär/, adjectif arabe signifiant « agile, prompte, leste, vif », de *bder* « faire diligence, se hâter, se dépêcher, s'empresser, arriver promptement. Commencer (Sud) » (Beaussier, 1958 : 35).

Behloul : du kabyle *abehlul* « simple d'esprit, sot, idiot » (Dallet, 1982 : 16) (cf. Bahloul).

Bekakria : ethnique désignant les individus appartenant à la famille *Boubkeur*, ce qui est confirmé par l'enquête de terrain : le nom traditionnel de cette famille est *Ibubkren*. On lui trouve plusieurs étymologies, qui diffèrent d'un auteur à un autre. On fait c'est la racine BKR qui donne différents dérivés, et chaque auteur

[1] On retrouve cette forme dans *Bahmane* pour *Abderrahmane*.

en choisis une. ►On peut citer *Al Bikr* (ar.) « le premier né » (B-S : 245) ; *bakr* (adj. ar.) « aîné, premier né » ; ►*bikr* (adj. ar.) « vierge, pucelle. Jeune vierge. Jeune fille » ; ►*bukra* (ar.) « matin, grand matin, matinée » ; ►*bakra* (ar.) « chamelle qui n'a pas encore porté » (B : 69).

Bekari : /bekkari/, « matinal, précoce » (Harzoune, 2006 : 172), de la racine BKR (ar., k.) avec le sens général de « tôt, précoce, primeur ».

Bekhai : /bexxay/, de *bexxa* (ar.) « asperger en soufflant de l'eau que l'on tient dans la bouche. Mouiller le drap, le tabac. Bruiner » (Beaussier, 1958 : 32), il désignerait soit un joueur qui fait des tours avec l'eau qu'il met dans sa bouche, soit quelqu'un qui arrose un jardin (probablement un jardinier travaillant chez quelque famille aisée).

Bekhat : /bexxat/, « chanceux » du kabyle *lbext* « chance ; bonne fortune. Destin » qui a donné le verbe de qualité *mebxut* « être chanceux » (Dallet, 1982 : 59).

Bekka : /Beqqa/, hypocoristique de *Belkacem* « père du copartageant, du juste, de l'équitable », de *qäsem* (ar.) peut être un verbe signifiant « se partager, quelque chose avec quelqu'un » ; mais aussi un nom « répartiteur, qui fait un partage. Copartageant. Délégué au partage, agent chargé du partage » (B : 802) et selon (M.H : 237) il signifierait « élégant, beau de visage et juste, équitable » ; *Abu El Qasem* est une kunya du prophète Mohammed.

Bekkat : pluriel de *Beqqa* qui est un hypocoristique de *Belkacem* « père du copartageant, du juste, de l'équitable » (cf. *Kasmi*), ►ou « bon orateur, qui parle bien (et réduit les autres au silence) » de *bekket* (ar.) « fermer la bouche par un argument, réduire au silence » (Beaussier, 1958 : 68). ►Ou du touarègue *beket* « se tapir, se blottir de manière à ne pas être vu » (Haddadou : 27).

Bekkour : « matinal, précoce » (Harzoune, 2006 : 172).

Bektache : « l'homme à la mèche de cheveux », de *qeṭṭüca* (ar.) « touffe de cheveux laissés sur le sommet de la tête » (Beaussier, 1958 : 811), ►ou du turc *bektac* « membre de l'ordre bektachi : une appellation des janissaires dans leurs qualité de membre de cet ordre », c'est aussi un nom de lieu fréquent en Turquie (Parzymies, 1986 : 44).

Belabani : D'après Mustapha Harzoune (: 132), *Aban* (e) est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête », ►ou du

kabyle *aεban* « couverture décorée en tissage du pays » (Dallet, 1982 : 970) (cf. Abane).

Belabed : /belεabed/, de *Abed* « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif » (cf. *Abed*).

Belabes : « fils de *Abbas* », de l'arabe *Ɛebbas* « lion » (cf. *Abas*) ; *Belabes* est, en plus, un nom d'une grande ville d'Algérie.

Belabid : /belεabid/, « fils du serviteur de Dieu », de *Al Abid* « le disciple, l'adorateur » (cf. *Abed*).

Beladaci : /belεeddasi/, « fils d'un *Ɛeddasi* ». *Beni εeddas* « tribu errante de l'Algérie qui est l'équivalent des Bohémiens d'Europe » ; *εeddasi* « des *Beni Ɛeddas*, bohémien. Sans vergogne, effronté, impudent » (Beaussier, 1958 : 637).

Beladjat : /ben nağat/ « fils de *Nadjat* » ; *Nadjat*, prénom féminin, de l'arabe *nağät* « salut, délivrance, cessation de danger » (Beaussier, 1958 : 963), ►ou pluriel du prénom féminin *Beldja*, « éclairante, brillante », de *bleğ* (ar.) « briller, luire »[1] (Beaussier, 1958 : 71), ►ou peut être du syntagme *bennadjat* « avec/par la délivrance, le salut », formé de la préposition *b(i)* « avec » + *nağat*. ► Ou *ben εeğğat,* « fils des tourbillons », de *εeğğ* (ar.) « tourbillonner, faire lever des tourbillons de poussières » (Beaussier, 1958 : 633) et désignerait quelqu'un de coléreux, de très nerveux.

Belahouat : /ben el ḥewwat/ « fils du poissonnier » ; *ḥewwat* (ar.) « marchand de poisson, poissonnier. Pêcheur » (Beaussier, 1958 : 246).

Belaiche : /bel εic/ : de *Ben Aich* « fils de *Aich* » ; *Aich/Laiche* /lεic/ (ar., k.) « la vie, l'existence ».

Belaidi : est une formation patronymique par l'adjonction du schème de filiation arabe *i* au prénom Belaid formé sur le nom commun et prénom *Laid* « fête, celui qu'on célèbre ».

Belaifa : « fils de *Laifa* » ; *Laifa* (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant » (cf. *El Aifa*).

Belakeb : « fils de *Lakeb* » ; du verbe arabe *leqqeb*, « surnommer, donner un surnom », on peut former le nom masculin *laqeb* (nom masculin), « nom de guerre, surnom, sobriquet, nom patronymique » (Beaussier, 1958 : 905), signifiant alors

[1] D'où l'expression *balğa ṣṣabäḥ* (ar. dial.) « première lueur du matin, du jour (Sud) » (Beaussier, 1958 : 71).

« surnom », ►mais selon (Yermeche, 2008: 400), ce patronyme viendrait de l'arabe algérien *Aoukab* « corbeau ». ►Avec la même forme, on signalera le verbe arabe *läqeb* « contredire » (Beaussier, 1958 : 905)

Belakehal, Belakhal : « fils de *Legḥel* » ; *Legḥel* est un mot arabe signifiant « noir » mais utilisé comme prénom en Kabylie.

Belal : de l'arabe *balila*[1] qui est un terme polysémique, suivant les différents sens de ce mot, notre patronyme peut avoir plusieurs acceptions qui peuvent même être contradictoires : ►Arroseur, qui s'occupe de l'arrosage d'un champ, comme nom de métier ; ►adultère (qui commet l'adultère) ; qui n'est pas fréquentable (difficile à vivre, qui commet des injustices). ►Mais, étant attesté comme prénom, nous pensons plutôt aux valeurs positives que sont : quelqu'un qui nous est cher comme un ami (intime, inséparable), ou un proche par les liens de sang ; ►qui est en bonne santé ou qui a recouvert sa santé et acquis la fraîcheur de la jeunesse[2].

Belala : /ben Lala/ « fils de *Lala* » ; *Lala* « le plus haut, le plus élevé ».

Belalouache : « fils de *Allouache* », avec *Allouache* comme hypocoristique de *Allaoua* « élevé, haut, distingué, noble ».

Belalouche : « fils de *Lalouche* » ; *Lalouche* étant un hypocoristique de *Lala* « le plus haut, le plus élevé ».

Belaloui : « fils de *Aloui* », fils un individu affilié aux *Alaouites* (dynastie/famille) de *Allaoua* « élevé, haut, distingué, noble ».

Belambri : « fils du marchand de l'ambre » ; *ɛenber* (ar.) « ambre gris » ou « faux-pont du navire. Cale, soute » ; *ɛenbra* (ar. dial.) « cassolette à parfums (Tunisie) » (Beaussier, 1958 : 684), en kabyle est attesté le mot *ɛember* « ambre ». ► *Amber*, « bijou, joyau, ambre », est attesté comme prénom selon (Harzoune, 2006 : 15).

---

[1] *balila* « être humecté, mouillé. Obtenir quelque chose, ou s'en rendre maître. Etre inséparable de quelqu'un, être constamment avec lui. Etre éprouvé, mis à l'épreuve par quelqu'un. Commettre une injustice, une iniquité. Commettre l'adultère. Mouiller, tremper fortement », « être inaccessible. Echapper à quelque danger, être sauvé. Guérir, recouvrer la santé. Etre absorbé dans le sol (se dit des eaux, etc.). Se cacher, être absent. Ne pas vouloir, dédaigner », « être mouillé, humecté. Reprendre de l'embonpoint après avoir maigri. Gratter, remuer la terre en rugissant (se dit du lion) » ; *baläl, buläl, biläl* « liens de famille, du sang. Don, bienfait, avantage. Moiteur, humidité. Fraîcheur (de jeune âge, d'une plante nouvelle, etc.). Toute liqueur (eau, lait, etc.), dont on se rafraîchit le gosier » ; *balläl* « qui arrose, qui mouille, qui trempe » (Kazimirski, 1860, Tome 1 : 155-156).

[2] Comme prénom, il a certainement les deux valeurs positives.

Belamine : « fils de *Lamine* », de *Lamin* (k.) « chef traditionnel du village, élu par les hommes adultes » (Dallet, 1982 : 502), ce nom est obtenu par la diminution de la quantité vocalique initiale de *El Amin* (ar.), ou du prénom *Amin* « loyal, fidèle, digne de confiance » (Harzoune, 2006 : 156).

Belamiri : « de la famille *Belamir* », de *Ben Amir* « fils du prince ».

Belamirouche : « fils de *Amirouche* » ; *Amirouche* est un hypocoristique de *Amer*.

Belarbi : « fils de *Larbi* » ; *Larbi* « l'arabe », mais « dans les textes de Moyen-Orient en traduit toujours ″arabe″ par ″bédouin″, c'est-à-dire : nomade du désert » (Belhamdi, 2002 : 146).

Belarif : « fils de *Laghif* » ou « fils de *leɛrif* » ; de *laγïf* (ar.) « qui a des accointances avec des voleurs, qui est leur receleur, qui garde leurs cordes ou instrument (sans cependant sortir avec eux pour faire un coup). Ami intime » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1005-1006) ; ►ou de *ɛarïf* (ar.) « qui connaît, qui est bien renseigné sur quelque chose. Qui connaît bien tous les siens, (de là) préposé, qui remplace le chef, second (et quelquefois : chef). Maître d'école, ou moniteur, élève plus avancé que les autres et regardé comme leur ancien. Edile, inspecteur des édifices publics » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 227).

Belarifi : patronymisation du précédent par l'ajout du schème de filiation arabe *i*.

Belarouci, Belaroussi : « fils de *Larous* ″nouveau marié″ » ; *Arous* est un prénom masculin, de *ɛrus* (ar.) « fiancé, accordé la veille de ses noces ; nouvel époux » (Beaussier, 1958 : 643). ► Le berbère connaît le terme *aɛarus, abelɛarus* « escargot ».

Belaroui : « fils de *Oroua* » ; *ɛurwa* (ar.) « anse (d'une cruche, d'un seau, etc.). Ganse (qui sert de boutonnière), (au fig.) Chose à laquelle on tient beaucoup. Troupe nombreuse d'hommes. Environs d'une ville, banlieue. Lion. Arbres dont le feuillage ne tombe pas l'hiver. Caroncule très mince qui se forme dans le vagin et en tapisse les parois » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 237, 238) ; *Oroua* est un prénom qui signifierait « lion » (donc homme courageux) et/ou « cher, précieux ».

Belas : ce patronyme peut dériver de mots différents et, donc, avoir plusieurs sens. De l'adjectif *blänṣäwiy, mubelleṣ* (adj. ar.)

« chenapan, vaurien » (Beaussier, 1958 : 72) on obtient *balas*[1] « vaurien, mauvais sujet » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 159). ►De *ablasa* (ar. cl.) « être triste, affligé, avoir le cœur navré. Etre au désespoir. Etre silencieux sous le poids d'un chagrin, d'une peine. Rester stupéfait, interdit. Etre empêché dans l'accomplissement du pèlerinage de la Mecque. Jeter quelqu'un dans le désespoir » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 159), il signifierait « qui cause du désespoir, du chagrin », c'est-à-dire un être de « mauvaise augure ». ►Il peut être un nom de métier désignant : « Qui vend ou qui fabrique des feutres *baläs*[2] ». ►On peut penser à *belḥes* (ar.) « tremper, maculer » (Beaussier, 1958 : 71), *belḥas* désignerait quelqu'un de salissant ; ►ou à *bles* (ar.) « faire le diable, devenir diable », verbalisation du nom *blïs* « Satan » (Beaussier, 1958 : 72), et signifierait « qui fait le Diable »

Belatache, Belateche, Belattache : « fils de *leɛṭec* ″le courbé″ » ; de *ɛataca* (ar.) « courber, plier, cambrer » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 164). ► Il peut également dériver de *ɛṭec* « soif » (Beaussier, 1958 : 659).

Belataf, Belattaf[3] : « fils de *Attaf* » ; Attaf, « affectueux, tendre », de *ɛṭef* (ar.) « avoir de la sympathie, de la bienveillance pour. Avoir compassion, fléchir, se laisser toucher. Se laisser téter ou traire (vache). Arquer, courber, cambrer, plier, ployer, pencher. Parapher, signer un acte (cadi, adel). Retourner deux brins de laine en sens contraire après leur raccordement. Ourler » (Beaussier, 1958 : 659).

Belazoug : « fils de *Azzoug* », *Azzoug* « sourd ».

Belazougui, Belazzougui : « fils de (la famille) *Azzoug* » ; *Azzoug* « sourd ».

Belazouz : « fils de *Azzouz* » ; *Azzouz*, hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

Belbachir : « fils de *Bachir* » ; *Bachir* (ar.) « porteur et annonciateur de bonnes nouvelles », et, de ce fait, le meilleur *Bachir* est le « messager et porteur de la parole divine », c'est-à-dire le Prophète.

---

[1] Dans l'ouest algérien on a *belläs* « cavalier de bureau » (Beaussier, 1958 : 72), qui en a des sèmes communs, dans ce sens qu'un cavalier de bureau n'est pas actif, donc un vaurien en quelque sorte.

[2] Avec *baläs* (ar. cl.) « feutre ou autre morceau d'étoffe grossière qu'on met sur le dos d'une bête de somme, sous le bât », (Kazimirski, 1860, tome 1 : 160).

[3] « Nous connaissons en Kabylie *at Ɛeṭṭaf*, nom d'une tribu des *Igawawen*, anciennement de la confédération des *At Manguellat* » (Dallet, 1982 : 1006).

Belbahi : « fils de *Bahi* », de *bahiy* (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (Beaussier, 1958 : 81).

Belghanem : « fils de *Ghanem* » ; *Ghanem* (ar.) « qui a fait du butin ; jouisseur » (Beaussier, 1958 : 717).

Belghazi : « fils de *Ghazi* » ; *Ghazi* « victorieux, conquérant » (Harzoune, 2006 : 203).

Belgherbi : « fils de *Gherbi* » ; *Gherbi* de *ɣerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Belhadi : « fils de *Hadi* » ; *Hadi* « guide, qui montre la voie » (Harzoune, 2006 : 206).

Belhamici : « fils de *Ḥamici* » ; *Hamici* « courageux, enthousiaste, qui crée de l'enthousiasme ».

Belhocine : « fils de *Hocine* » ; *Hocine* (ar.) « beau, bon, excellent » de *ḥusn* « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (Beaussier, 1958 : 203).

Beliamine : « fils de *Yamine* », de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » (Harzoune, 2006 : 320), ce prénom masculin est rare en Kabylie, par contre la forme féminine, *Yamina*, est très vivante, « c'est une déformation de *Amina* due à la paresse qui atténue l'accentuation du *alif* initial » (Belhamdi, 2002 : 37), *Amina* était le prénom de la mère du Prophète.

Belil : « sensé, raisonnable » de *balïl* (ar. cl.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 156). ► Ou à segmenter *Ibn Lleil* « fils de la nuit » (Beaussier, 1958 : 70).

Belili : formation patronymique à partir de Belil « sensé, raisonnable ».

Belkacemi : formation patronymique à partir du prénom kabyle Belkacem qui est lui-même obtenu par réduction de la quantité vocalique du complexe *Abu El Qasem.* Le prophète ayant eu un enfant avec sa première épouse *Khadidja* qu'il appela *El Qasem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (Harzoune, 2006 : 237), on lui attribua alors la kunya *Abu El Qasem*.

Belkadi : « fils de *Kadi* » ; *Kadi* de *lqaḍi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652).

Belkardi, Belkerdi : « fils de *Kerd* (i) » ; il peut avoir, au moins, deux lectures et plusieurs sens pour chacune des deux : Avec le

phonème Q, on obtient (Beaussier, 1958 : 790) *qerd* (ar.) qui signifie en tant que verbe « se tenir accroupi (Maroc)», et comme nom « caillou, pierre » et « singe », alors on a affaire à un sobriquet faisant référence à la forme physique d'une personne, probablement court de taille et peut-être courbé, ce qui est un sème commun aux trois acceptions être accroupi, caillou et singe. ►Il peut être aussi un déverbatif de *qerred* (ar.) « être couvert de tiques ». ►Ou enfin de *gerd* (ar.) « mesure pour les grains valant 7 litres », un nom qui dérive d'un instrument, peut-être un nom de métier : mesureur ou marchand de grains, mais ça devait certainement faire référence à la manière de faire les mesures (quelqu'un qui triche) ; comme il peut désigner un possesseur de l'outil[1]. Avec K, on obtient (Beaussier, 1958 : 857) *kurd* « pierre, caillou » (cf. supra pour le sens), ►ou *kurdi* « aux cheveux crépus (Maroc) », ►il peut aussi renvoyer à l'ethnique *Kurde*.

Belkassa[2] : « fils de *Kassa* » ; *Kassa* (ar.) « il a enduré, souffert ».

Belkhadra : « fils de *Khadra* » ; *Khadra* (ar.) « verte (couleur et plante) » et, selon Harzoune, « bien née, bonne, tendre, gaie » (Harzoune, 2006 : 62).

Belkhatmi : *xtem* (ar.) « seller, cacheter, apposer un cachet, un sceau. Apposer, mettre un scellé. Clore, achever, terminer, accomplir, finir. Signer, parapher. Terminer une des divisions coraniques » (266) ; ►*xätem* (ar.) « bague, anneau avec châton. Cachet, sceau. Cachet, sceau (l'empreinte) » (Beaussier, 1958 : 266-267).

Belkhir : « fils de *Kheir* » ; *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (Harzoune, 2006 : 242).

Bellache : /ɛballac/, c'est un hypocoristique de *Ɛbella.* Il semble dériver du prénom *Ɛebd Allah* « serviteur de Dieu », prononcé en kabyle *Ɛbella*.

Bellagh : avec cette forme d'un nom d'agent il signifierait : « celui qui fait parvenir (un message, un bien) à son destinataire, messager », de l'arabe *bleɣ* « arriver, parvenir, atteindre, venir à » ; *belleɣ* « faire parvenir, arriver, tenir, transmettre, communiquer » ; *baläɣ* « ce qui parvient à quelqu'un. Ce qui est suffisant. Communication, notification » (Beaussier, 1958 : 73). ► On le trouve dans le Coran sous forme d'un nom concret *balaɣ*

[1] Dans une localité où il n'y a qu'une personne qui possède un outil quelconque, ceci peut donner naissance à un sobriquet.

[2] A l'interpellation, *Belkacem* est réalisé *Belkassa*.

« message », et *Bellagh* signifierait alors « messager ». ►On peut également penser, même si c'est peu improbable, à *bäleɣ* (ar.) « adulte, pubère, nubile » (Beaussier, 1958 : 74) et au kabyle *bleɣ* « être pubère ».

Bellal : (cf. Belal)

Bellala : /ben Lala/ « fils de *Lala* » ; *Lala* « le plus haut, le plus élevé ».

Bellas : (cf. Belas).

Bellataf : « fils de *Attaf* » ; Attaf, « affectueux, tendre » (cf. Belataf).

Bellazougui : formation patronymique à partir du nom commun *aεezzug* « sourd ».

Bellik : de *belleg* (ar.) « regarder avec des yeux hagards, rouler des yeux tout ronds » (Beaussier, 1958 : 74) et signifierait « qui est hagard, ébahi ». ►Il peut être une autre forme de l'adjectif *ableq* (ar.) « imberbe, qui n'a pas de barbe » (Beaussier, 1958 : 74), ►ou « agile, alerte » à partir de *balaqa* (ar. cl.) « marcher avec rapidité, presser le pas. Enlever, emporter (les pierres, etc., se dit d'un torrent). Ouvrir brusquement la porte, ou l'ouvrir tout entière. Violer, forcer une fille » (Kazimirski, 1958, Tome 1 : 163). ►Mais ce qui est le plus probable est le nom *buleyq* (dim. de *ableq*[1]) « *Bouleik*, nom d'un cheval célèbre, excellent à la course, et qui cependant ne rencontrait que des critiques. De là le proverbe : *yeğriy buleyq, wa yudemmu buleyq* « Bouleïk court, et cependant on critique Bouleïk », il s'applique à un homme qui fait du bien, et qui n'échappe pas à la censure » (Kazimirski, 1958, Tome 1 : 163).

Bellil : « sensé, raisonnable » de *balïl* (ar. cl.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 156). ► Ou à segmenter *Ibn Lleil* « fils de la nuit » (Beaussier, 1958 : 70).

Bellili : formation patronymique à partir de Bellil « sensé, raisonnable ».

Belloui : « de (la famille) *Balwa* », de *Balwa* « Malheur, calamité, désastre, catastrophe » (Beaussier, 1958 : 75).

[1] « *Ableq* est un adjectif qui s'applique à un cheval bigarré, qui est de deux couleurs (blanc et noir), ou qui a les pieds blancs jusqu'aux genoux » (Kazimirski, 1958, Tome 1 : 163).

Bellout : *belluṭ* (s. coll., k. et ar. dial.) « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (Beaussier, 1958 : 72).

Belmahdi, Belmehdi : « fils de *Mahdi* » ; *Mahdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Beloui : « de (la famille) *Balwa* », de *Balwa*[1] « Malheur, calamité, désastre, catastrophe » (Beaussier, 1958 : 75).

Belout : *belluṭ* « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (Beaussier, 1958 : 72).

Belyamine : « fils de *Yamine* », de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » (Harzoune, 2006 : 320), ce prénom masculin est rare en Kabylie, par contre la forme féminine, *Yamina*, est très vivante, « c'est une déformation de *Amina* due à la paresse qui atténue l'accentuation du *alif* initial » (Belhamdi, 2002 : 37), *Âmina* était le prénom de la mère du Prophète.

Ben Chilla : « fils de *Chila* (l'estropiée) », de *cella* (ar.) « être estropié, se dessécher (main) » (Beaussier, 1958 : 536) (cf. *Bouchal*).

Ben Yahia : *Yahia* (ar.) « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (Dallet, 1982 : 1029).

Benabdelhak : « fils du serviteur de la vérité, de la justice ». *El Heqq*, « la vérité, la justice, le réel. La loi, le droit » (Belhamdi, 2002 : 69), est l'un des attributs de Dieu.

Benabi : « fils de *Nabi* » ; *nabi* (ar.) « appeler quelqu'un » et « indiquer, faire savoir, montrer », d'où *nabiy* (ar.) « prophète, apôtre » (Beaussier, 1958 : 959).

Benachour : « Fils de *Achour* » ; *Achour* (ar.), « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (Harzoune, 2006 : 144), est la forme masculine de la fête de la dîme religieuse dite : *ɛacura*.

Benadji : « fils de *Nadji* » ; *Nadji* est un prénom masculin signifiant « affranchi, délivré de. Sauvé de. Sauf. Disculpé, innocent d'un crime. » (Beaussier, 1958 : 963), et « le secours, le confident, l'homme secourable, attentif à porter secours» (Belhamdi, 2002 : 204-205), « qui appelle de loin, qui invoque Dieu, c'est-à-dire qui prie beaucoup et demande l'aide de Dieu[2] ».

---

[1] Il y a un saint connu de ce nom dans la ville de Béjaia.

[2] Le fait d'invoquer beaucoup Dieu, de le prier et de, toujours, lui demander secours, est une caractéristique d'un bon musulman.

Benahmed : « fils de *Ahmed* » ; *Ahmed*, superlatif de *Hamid*, « le plus adoré, le plus loué » (Harzoune, 2006 : 146) et « le plus digne d'éloge » (Belhamdi, 2002 : 73-74), « le plus illustre » (Belhamdi, 2002 : 236).

Benaim : « fils de *Naïm* » ; *Naïm* est un prénom masculin signifiant « le comblé » (Belhamdi, 2002 : 213), et comme adjectif *naεim* (ar.) « bienfaisant » (Beaussier, 1958 : 987), mais aussi « doux » de *nuεuma* (ar.) « douceur ».

Benaissa : /ben εisa/ « fils de *Aissa* » ; *Ɛisa* équivalent arabe de Jésus.

Benakrour : /ben aqrur/ « fils de *Akrour* » ; *aqrur* (k.) « enfant ».

Benali : « Fils de Ali », du prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Benalilache, **Benalileche** : « fils de *Alileche* » ; *Alileche* étant un hypocoristique de *Ali*.

Benamane : en faisant une lecture directe, on aura : « fils de *aman* », qui peut être soit de l'arabe *aman* « sécurité, paix. Confiance » ►ou du kabyle *aman*[1] « eau ». ►Mais le plus probable serait *Beneεman,* à relire *Ben Nuεman*[2] « fils *Nomane* » ; *Nomane* étant un prénom masculin signifiant « le rassasié » (Belhamdi, 2002 : 213).

Benammar : « fils de *Ammar* » ; *Amar* /εemmar/ (ar.) « bâtisseur, celui qui construit, qui vit longtemps » (Harzoune, 2006 : 153), « pérenniser la prospérité, devenir vieux et très longtemps dans la prospérité (Belhamdi, 2002 : 156).

Benammour : « fils de *Ammour* » ; *Ammour* : diminutif et hypocoristique de *Amer*.

Benamrane : « fils de *Amran* », du prénom *Amrane* « prospère, riche », qui est une forme du nom commun *εumran* « pays habité, cultivé, peuplé. Etat de culture, de bien être, de prospérité » (Beaussier, 1958 : 679).

Benamriou : « fils de *Amriou* » ; *Amriou* /aεemriw/ désigne un individu de la tribu d'*At Amer*.

Benamsili : « fils du *Msili* (l'homme originaire de *Msila*) ».

---

[1] Mais il rejoint le sens arabe par certains de ses sèmes. On dit *aman d laman* « l'eau c'est la paix, la sécurité, la sérénité ».

[2] Il peut également être un nom commun : *ben nuεman* (ar.) « coquelicot » (Beaussier, 1958 : 987).

Benani : le terme kabyle attesté, et qui est proche, est le pluriel *lebnani*, « les bonnes choses (en nourriture), savoureuses », de *ibnin* « avoir de la saveur, du goût » (Dallet, 1982 : 28), ►ou de l'arabe *banän* (s. coll.) « Bout des doigts. Doigts. Doigts des pieds, le bout des pieds » (Beaussier, 1958 : 76) et signifierait nabot.

Benassous : « fils de *Assous* » ; *Assous* est probablement une simple altération de l'ethnique *Alassous*.

Benathmane, Benatmane : « fils de *Atmane* » ; *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Benatoui : « fils de *Atoui* » ; *Atoui* « don (de Dieu) » ou « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux ».

Benayache : /ben ɛiyac/ « fils de *Ayache* » ; *Ayache* « qui cherche à gagner sa vie » ou « qui fait vire (dont la prospérité) ».

Benayad : « fils de *Ayad* » ; *Ayad*, « fêtes », pluriel de *Laid* et selon (Harzoune, 2006 : 163) *ayad, ayadi* « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal[1] ».

Benazoug, Benazzoug : « fils de *Azzoug* », de *aɛezzug* « sourd ».

Benazouz, Benazzouz : « fils de *Azzouz* » ; *Azzouz*, hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

Benbellout : « fils de Bellout », du nom commun *abelluṭ* (s. coll., k. et ar. dial.) « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (Beaussier, 1958 : 72).

Benchabane : « fils de *Chabane* » ; *Chabane*, le sens initial de *ceɛban* est : le populaire, celui qui jouit d'une grande notoriété (Belhamdi, 2002 : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le *Ramadhan*.

Benchilla : « fils de *Chila* (l'estropiée) », de *cella* (ar.) « être estropié, se dessécher (main) » (Beaussier, 1958 : 536) (cf. *Bouchal*).

Bendaoud : « fils de *Daoud* » ; *Daoud* est un mot hébreu signifiant « bien aimé, chéri » (Harzoune, 2006 : 187 ; Ouaknin , 1993 : 109), c'est la forme arabe équivalent du français : David.

Bendjamaa : « fils de *Djemaa* » ; *Djama* « celle/celui qui rassemble ; vendredi » (cf. *Djama*).

---

[1] Il nous semble que c'est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l'enfant, c'est un prénom talisman. Ce ne serait donc pas le sens du mot.

Ben-Djoudi : « fils *Djoudi* » ; *Djoudi* (ar.) « noble, généreux ».

Bengadi : « fils de *Kadi* » ; *Kadi* de *lqaḍi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652).

Bengherbi : « fils de *Gherbi* » ; *Gherbi* de *ɣerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Benhamada : « fils de *Hemmada*[1] » ; *Hammada* : féminin de *Hammad* (ar.) « qui loue (Dieu) ».

Benhamed : « fils de Hamed », de Hamed « qui loue ».

Benhamouche : « fils de *Hammouche* » ; *Hamouche* : hypocoristique de *Hamou* qui est lui-même un hypocoristique de *Mohammed* (ar.) « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi, 2002 : 278).

Benhellal : « fils de *Hellal* » ; *Hellal* (ar.) « qui exulte, jubile » (Belhamdi, 2002 : 284), ou transcription fautive de *Hlal* (ar.) « croissant, nouvelle lune » (cf. *Helala*).

Benidir : « fils de *Idir* » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

Beniken : « fils de *Iken* » ; iken (k.) « jumeau » (Dallet, 1982 : 411).

Benkaba : « fils de *La Kaba* ; fils de celle qui a une déformation au pied » ; il peut être relatif à la Caaba, temple sacré de la Mecque, ou au nom commun *keɛba* (ar.) « cheville du pied. Osselet » (Beaussier, 1958 : 869) et désignerait une malformation du pied.

Benkhaled : « fils de *Khaled* » ; *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (Harzoune, 2006 : 243).

Benkhentache : « fils de *Khentache* » ; *Khentache* « barbouilleur ».

Benmaamar, Benmamar, Benmammar : « fils de *Mammer* », avec *mɛemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (Beaussier, 1958 : 680), ►ou « accorder longue vie » (Harzoune, 2006: 251).

[1] Forme féminine de *Hammad,* il peut signifier : « terrain élevé, sec, qui demande beaucoup d'eau. Plateau pierreux (Est) » (Beaussier, 1958 : 236).

Benmamas : « fils de sa maman ». En kabyle courant, on dit : *yemma* « maman », *mamma* en est la forme enfantine. *Mmi-s n mamma-s* est une expression empreinte d'ironie, c'est l'équivalent du français *fils-à-maman*.

Benmaziane : « fils de *Mezian* » ; *Mezian* (k.) « petit, jeune ».

Benmekhfi : « fils de *Mokhfi* ». Le participe passé *mexfï* (ar.), « célé, caché, occulte. Clandestin. Dissimulé, déguisé, couvert. Dérobé », a donné le nom masculin : *El-Mokhfi* (Beaussier, 1958 : 294).

Benmouhoub : « fils de *Mouhoub* » ; *Mouhoub* (ar.) « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ; doué, qui a du génie » (Beaussier, 1958 : 1086 ; Harzoune, 2006 : 268).

Benmoussa : « fils de *Moussa* » ; *Moussa* est l'équivalent arabe de Moïse.

Bennadji : « fils de *Nadji* » ; *Nadji* est un prénom masculin signifiant « affranchi, délivré de. Sauvé de. Sauf. Disculpé, innocent d'un crime. » (Beaussier, 1958 : 963), et « le secours, le confident, l'homme secourable, attentif à porter secours» (Belhamdi, 2002 : 204-205), « qui appelle de loin, qui invoque Dieu, c'est-à-dire qui prie beaucoup et demande l'aide de Dieu[1] ».

Bennani : le terme kabyle attesté, et qui est proche, est le pluriel *lebnani,* « les bonnes choses (en nourriture), savoureuses », de *ibnin* « avoir de la saveur, du goût » (Dallet, 1982 : 28), ►ou de l'arabe *banän* (s. coll.) « Bout des doigts. Doigts. Doigts des pieds, le bout des pieds » (Beaussier, 1958 : 76) et signifierait nabot.

Bennasroune : « fils de *Nesroun* » ; *Nesroun* est un hypocoristique de *Nacer*.

Bennour, Benour : hypocoristique formé par la contraction de *Abdennour* « serviteur de la lumière », composé de *ɛebd* « serviteur » + *en-nur*[2] « la lumière ».

Benreguia : « fils de *Reguia* » ; *Reguia* serait un sobriquet signifiant coléreuse, du verbe *raga* (ar.) « s'allumer, s'embraser, s'enflammer, prendre, brûler vivement, avec violence (feu) ». ►Il peut également être une prononciation de *Rqiya* (*Rokia*) prénom

---

[1] Le fait d'invoquer beaucoup Dieu, de le prier et de, toujours, lui demander secours, est une caractéristique d'un bon musulman.

[2] *Al Nour* est un nom divin, tiré du verset : « ″Dieu est la lumière des cieux et de la terre″ (Coran 24,35) » (Belhamdi, 2002 : 216).

féminin arabe signifiant à la fois « protection (contre la sorcellerie et le mauvais œil) » et « fille d'un rang élevé », de *raqä* (ar.) « s'élever, monter, arriver à une position. Elever. Charmer de l'eau, un puits, en prononçant des paroles ou en crachant dessus. Garantir quelqu'un contre les sorcelleries par des amulettes » (Beaussier, 1958 : 410).

Benremouga : « fils de *Remouga* » ; *rmeg* est une variante géographique de *rmeq* (ar., k.) « apercevoir, découvrir. Entrevoir. Jeter un regard, un coup d'œil sur. Regarder rapidement » (Beaussier, 1958 : 414), *Remouga* désignerait une fille au beau regard, aux beaux yeux[1].

Benrezkallah : « fils du don de Dieu ; fils de *Rezkallah* ».

Bensadia : « fils de *Saadia* » ; avec *Saadya* (ar.) « heureuse, qui porte chance » (Harzoune, 2006 : 104), forme féminine de *Saadi* « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

Bensafia : « fils de *Safia* » ; *Safia* « pure, limpide, claire, nette ».

Bensahila : « fils de *Souhila* », du prénom féminin *Souhila* « conciliante, de bon caractère, respectueuse ». ►D'après Kazimirski, c'est un sobriquet : *Suhayla* « *Sohaïla*, nom d'un homme grand menteur » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1158)

Bensaid : « fils de *Said* » ; *Said* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

Bensalama : « fils de *Salama* », de *salama* (ar.) « salut éternel. Salut, préservation du mal, paix, sécurité. Bien être, bonne santé. Conservation de la santé » (Beaussier, 1958 : 489). ►Ou du prénom féminin *Salma*, *Selma* « saine, intacte, sans défaut » (Harzoune, 2006 : 108 ».

Bensalem : « fils de *Salem* » ; de *salem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490). ►Ou de *Salam* « paix, salut », c'est la formule utilisée par les musulmans pour saluer : *Ssalamu ɛalaykum* « que la paix/le salut (de Dieu) soit sur vous ».

Bensehila : « fils de *Souhila* », du prénom féminin *Souhila* « conciliante, de bon caractère, respectueuse » (cf. Bensahila).

[1] Cette acception est confirmée par l'expression *ya suda rremqat* « Ô jeune fille aux yeux noirs, aux noirs regards » (Beaussier, 1958 : 414), ►Il peut également venir de *ramaq* (ar.) « reste de vie, souffle de vie » (Beaussier, 1958 : 414).

Bensid : « fils de *Sid* » ; *sid* est une contraction de *seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Seigneur, monsieur » ; *sseyyed* « le seigneur, le sieur. Maître d'esclave. Patron. Père, Frère aîné. Père du mari » (Beaussier, 1958 : 500)

Bensid-houm : « fils de leur seigneur ».

Benslimane : « fils de *Sliman* » ; *Sliman*, « homme de paix », est l'équivalent arabe de Salomon.

Bensoula : « fils de *Soula* » ; *tasulla* (k.) « sainfoin d'Espagne ; bot. *Hedysarum coronarium* (T.) » (Dallet, 1982 : 772), *At Soula* est attesté comme ethnique et comme nom de lieu.

Benyahia : « fils de *Yahia* » ; *Yahia* (ar.) « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (Dallet, 1982 : 1029).

Benyoub : « fils de Job », de *Ayyoub* qui est l'équivalent arabe du français Job et « de l'hébreu *Iyyov* que l'on rattache au verbe *Ayav*, être hostile, traité en ennemi » (Belhamdi, 2002 : 243), et, selon (Harzoune, 2006 : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu » (cf. *Ayoub*).

Benyrbeh : « fils de *Yerbeh* » ; *yerbeḥ* « il gagnera », aoriste 3e personne du masculin sing. de *rbeḥ* (ar., k.) « faire de bénéfices. Gagner, bénéficier. Prospérer, profiter. Aller, partir, gagner, se diriger vers » (Beaussier, 1958 : 376).

Benzara : « fils de *Zara* », transcription à la prononciation française de *zehra* « fleur d'oranger, et, en général, d'auriantacées. Fleur en général. Vénus (planète) » (Beaussier, 1958 : 444).

Benzouaoua : « (le) fils des *Zwawa* (kabyles) », il désignerait un Kabyle (cf. *Zouaoui*).

Berabez : « gros et courts, lourdauds », pluriel de *aberbuz* (adj. k.) « court et gros ; rondelet » qui a donné le dérivé expressif *abarabuz* « énorme ; lourd » (Dallet, 1982 : 40).

Berhouche : c'est une manière affectueuse que d'appeler à un petit enfant par le terme *aberhuc*, signifiant « petit d'animal, souvent petit chien » (Dallet, 1982 : 44), ►ou de l'adjectif arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général). Mâtiné, abâtardi, de tente arabe (chien). Manant, vilain, rustre, de bas aloi (homme). Sauvage, franc, non greffé (arbre, plante). Ignoble (oiseau de proie) » (Beaussier, 1958 : 50).

Berkane : du kabyle *aberkan* « noir », adjectif du verbe d'état *ibrik* « être noir », il peut aussi être un substantif, dans ce cas il désigne un type de figuier.

Berkou : « ils ont félicité », forme verbale de *baraka* « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaisante produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (Beaussier, 1958 : 47).

Bernine : de *tabernint* (k.) « robinet, vis. Tournevis. Colique », *abernin* serait un augmentatif de ce terme, c'est un déverbatif concret du verbe *bren* « rouler, enrouler. Se débattre en mouvements circulaires. Rebrousser, modifier, changer » (Dallet, 1982 : 47-48), ►ou de l'arabe *bernen* « percer avec une vrille. Creuser un trou de mine. Miner quelqu'un, travailler à sa perte » (Beaussier, 1958 : 49) et serait un nom de métier « celui qui perce avec une vrille ».

Beroua : « pur, saint, honnête, pieux » (cf. Bara), ►ou *buruwwa* (ar.) « proue, avant », ►ou de *bräwiy* (adj. ar.) « étranger » (Beaussier, 1958 : 50).

Berraki : de *breq* « briller, sillonner le ciel (éclair). Passer comme un éclair » (Dallet, 1982 : 48), *berraqi* serait donc quelqu'un ou quelque chose qui brille. C'est un nom de lieu à Alger. ►Il peut également être un sobriquet à partir de *berreq* « regarder fixement, en écarquillant les yeux. Faire briller, faire resplendir. Contredire, traiter de menteur (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 45) et désignerait « qui a un regard perçant ».

Berri : peut être du kabyle « se désintéresser de ; dégager sa responsabilité » (Dallet, 1982 : 37) ; ►ou de l'arabe *berri* « de la terre, terrien » par opposition à *ma'i* « aquatique » et sauvage par opposition à domestique. ►Ou encore de *Bara* « pur, honnête, pieux » (cf. *Bara*).

Bertali : **,** « qui est coiffé d'un gros turban », sobriquet pour désigner un homme coiffé d'une *berṭäla* « nom qui implique une idée de dérision, donné au gros turban cannelé des Imams » (Beaussier, 1958 : 45), ►ou patronymisation de *berṭäl* « Moineau » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 112).

Bessaci : « fils de *Saci* » ; *Saci* « qui a de l'autorité, bon gouverneur, qui conduit bien les affaires » (Belhamdi, 2002 : 119). ►Cette forme rappelle le nom kabyle *tabessast* « couche, lange de bébé ».

Bessaha : « avec la bonne santé[1] », de *bi,* préposition arabe signifiant « avec », + *ṣeḥḥa* « être bon, en bon état, sans défaut. Etre correcte. Etre fort, solide. Etre en bonne santé. Etre rétabli d'une maladie » (Beaussier, 1958 : 558). ►A moins que ce ne soit *Ben saḥa* (ar.) « fils de la cours, enfant du cru ».

Bessai : formes de *besɛu,* qui est un hypocoristique de *Messaoud* « chanceux, porte bonheur ». ► Ils peuvent également dériver de *saɛa* (k., ar. dial.) « avoir, posséder ; ou courir derrière quelque chose » et signifierait « le possédant, le riche ».

Bessam : /bessam/, « souriant, radieux » (Harzoune, 2006 : 173) ; Le *Bessem* sera l'enfant que l'on souhaite toute sa vie épanoui et souriant (Belhamdi, 2002 : 45).

Bessati : « tapissier » de *bessaṭ* et kabyle *abessaṭ* « tapis ». ►Mais on peut également les dériver de *besseṭ* « Egayer, dérider, récréer, réjouir, chatouiller (les sens) » (Beaussier, 1958 : 53), on aura alors *Bessa*t « égayeur, quelqu'un qui crée la joie » et *Besṭan* « joyeux », ►ou de *besṭ* « Aisance» (Beaussier, 1958 : 53), ils signifieraient alors « enrichissant » pour le premier et « riche, aisé » pour le second.

Betache, Bettache : /beṭṭac/, peut être de *beṭṭec* (k.) « couper, découper en petits morceaux » (Dallet, 1982 : 55), dérivé expressif du verbe *bḍu* « couper, découper. Partager », *abeṭṭac* serait alors le nom d'agent, et signifierait « celui qui coupe en petit morceau », ►mais le plus probable serait l'arabe *beṭṭac* « actif, diligent, prompt. Alerte, gai. Violent, méchant » (Beaussier, 1958 : 58).

Betta : hypocoristique de *Remṭan* « mois sacré du jeûne ».

Bettane : de *abeṭṭan* (k.) « il semble que le mot soit employé surtout au sens figuré pour exprimer le manque de tenue, de consistance, de rigidité, et, de là, de dignité, de prestige » (Dallet, 1982 : 56), ►mais le sens directe n'est pas à exclure, il serait en relation avec *lebṭan,* « doublure d'un vêtement », déverbatif concret du verbe *beṭṭen* « plier, empaqueter des vêtements », on pense alors à un nom de métier, probablement quelqu'un qui travaille chez un couturier pour s'occuper exclusivement des doublures ou pour l'aider en empaquetant les vêtements, un aide du couturier en quelque sorte.

[1] C'est une formule utilisée pour souhaiter, à quelqu'un, une bonne santé, elle est utilisée après ou pendant le repas, on l'utilise aussi avec quelqu'un qui vient de boire, de prendre un médicament…

Bettar : nom d'agent de *bter* (ar.) « couper la queue. Anéantir, détruire, exterminer, extirper. Eteindre (une race). Déraciner (un abus). Raser (un jardin) ou le laisser se détruire par abandon. Couper court. Vider, trancher (une affaire) » (Beaussier, 1958 : 30), ►ou « très gai, qui se livre à des joies excessives, hommes de joies » de *baṭira* (ar. cl.) « être très gai, se livrer à une joie excessive. Etre pétulant ; être insolent. Manquer de piété et de reconnaissance envers Dieu » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 136).

Bezghiche : /bezɣic/, « éclatant de beauté, comparable au levé du soleil (par sa beauté) » ce serait un dérivé affectif de l'arabe *bäzeɣ* (adj.) « qui se lève, levant (soleil). Brillant, éclatant » (Beaussier, 1958 : 51). ► il peut également être un dérivé expressif du kabyle *abezṭuḥ* « petit », et signifierait « très petit ».

Beztout : /beztut/, « très petit », forme affective et diminutive de *abezṭuḥ,* « petit », qui est lui-même un dérivé expressif de *ameẓẓyan* « petit, jeune ».

Bezzi[1] : hypocoristique et diminutif familier du prénom kabyle *Meẓẓyan* « le petit, le jeune » (Dallet, 1982 : 64) (cf. Ameziane).

Birhouche : c'est une manière affectueuse que d'appeler à un petit enfant par le terme *aberhuc,* signifiant « petit d'animal, souvent petit chien » (D: 44), ►ou de l'adjectif arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général). Mâtiné, abâtardi, de tente arabe (chien). Manant, vilain, rustre, de bas aloi (homme). Sauvage, franc, non greffé (arbre, plante). Ignoble (oiseau de proie) » (Beaussier, 1958 : 50).

Bouadam : peut avoir deux étymologies. La première est « père de *Adam* », *Adam* est le premier homme créer par Dieu, c'est le père de l'humanité selon les croyances des religions monothéistes, il signifierait « brun » selon (Harzoune, 2006 : 144), ►et selon (Belhamdi, 2002 : 237) celui qui a été façonné avec de la terre ou de la glaise, « tiré du sol », dont dépend la vie, ►ou encore de l'hébreu *Adham* « homme façonné avec de la terre rouge comme le sang » (Jouniaux, 1999 : 32). ►La seconde viendrait de *ɛḍem* pl. *ɛḍäm* « os/ossements. Noyau de fruit. Arçon de selle. Bois de la selle. Carcasse de navire. Exostose aux jambes du cheval » (Beaussier, 1958 : 662) et signifierait « l'homme aux os ». ► Il peut aussi avoir une connotation religieuse : « celui qui vénère et glorifie Dieu », du verbe *ɛeḍḍem* (ar.) « honorer, respecter, vénérer, révérer. Glorifier » (Beaussier, 1958 : 662).

---

[1] En arabe on trouve le verbe *bezzä* « Se moquer, se railler de, tourner en dérision, en ridicule, humilier » (Beaussier, 1958 : 52), et Bezzi signifierait « railleur, moqueur ».

Bouaifel : /buɛifel/, « père d'un enfant né prématurément » de *ɛfel* (ar.) « avoir une chute de la matrice (femme) », ►ou « l'homme à la marche difficile », ►ou « père d'une fille atteinte de symphyse » de *ɛeflä'* (adj. ar.) « femme atteinte de symphyse ou de colpostégnose » (Beaussier, 1958 : 663).

Bouaifer : /buɛifer/, « fils du combattant » de l'arabe *ɛfer* « combattre », et *ɛfär* « combat, lutte » (Beaussier, 1958 : 662) ; ►ou du berbère *aɛfir* (M.C) « fossé, tranchée ; fosse septique. Grande cour (dans une habitation) » (Taifi, 1991 : 837) et serait le propriétaire d'une fosse (probablement qui servirait pour conserver les biens alimentaire), ou un homme qui a une grande cours devant sa maison.

Bouakas : probablement à relire *bouakkaz* (cf. suivant).

Bouakaz, Bouakkaz[1] : /buɛekkaz/, « l'homme au bâton », adjectif formé par le morphème kabyle d'adjectif *bu* et le substantif *aɛekkaz* « un baton ».

Boualeg : /buɛellag/, « père de *Allag* » ; *ɛellag* « celui qui pend, suspend », probablement pour signifier qu'il est dur, méchant (cf. *Allag*).

Bouali : /buɛli/, « père d'*Ali* », du prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (Beaussier, 1958 : 676).

Boualili : « père d'*Alili* », *Alili* est un hypocoristique de *Ali*.

Boualit : /buɛelliṭ/, « ventru, au gros ventre » ; *aɛelliḍ* (k.) étant un terme péjoratif signifiant « gros ventre ».

Bouallag : /buɛellag/, « père de *Allag* » ; *ɛellag* « celui qui pend, suspend », probablement pour signifier qu'il est dur, méchant (cf. *Allag*).

Bouanani : « l'homme aux rênes », qui désignerait : « un bon cavalier, qui monte bien le cheval » de *ɛnan* (ar.) « rênes. Masse de cavalerie disposée pour charger en masse » (Beaussier, 1958 : 683), ►ou « homme aux sandales (en peau de veau) » de *leɛnan* « semelle en peau de veau tannée ; sandales avec cette semelle » (Taifi, 1991 : 848). ► Il peut également désigner un chef d'une cavalerie.

[1] C'est un mot kabyle, mais on trouve dans l'arabe algérien le verbe *ɛekkez,* « s'appuyer sur un bâton, sur l'épaule de quelqu'un pour marcher. S'aider de quelque chose (par ex. une bête de somme) pour gagner sa vie », et le nom *ɛekkaz* « bâton pour s'appuyer » (Beaussier, 1958 : 669).

Bouaou : /buɛu/, terme enfantin pour dire *abeɛɛuc* « bestiole », il est utilisé pour faire peur aux enfants, il a un sens proche dans le berbère marocain, *buɛɛu* « être imaginaire, monstre dont on menace les enfants » (Taifi, 1991 : 44).

Bouaoun : « père de *Aoun* » ; *ɛewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadi, huissier. (au pl.) Alentours d'une personne ; collaborateurs » (Beaussier, 1958 : 692).

Bouaouni : « de (la famille) *Bouaoun* » (cf. le précédent).

Bouaraba : /buɛraba/, « l'arabe », c'est un terme utilisé en Kabylie pour interpeller un arabe de manière familière, amicale, en utilisant son origine ethnique.

Bouarroudj : /buɛerruğ/, « père de *Aroudj*[1] » ; *ɛerruğ, aɛreğ, ɛerğan* signifiant « boiteux[2] » sont des dérivés nominaux du verbe *ɛerreğ*[3] (ar.) « boiter, clocher ». ►On trouve aussi des acceptions peu probable comme nom humain, mais comme patronyme on ne sait jamais : *Buɛerrouğ* « ceinture de laine rouge des femmes bédouines. Point de décoration du vêtement » (Beaussier, 1958 : 84), ►et *ɛerruğ* « coq. Grand chapeau couvert de plumes d'autruches » (Beaussier, 1958 : 643), *Buɛerruğ* serait un homme caractérisé par ce type de chapeaux ou propriétaire d'un coq particulier.

Bouaza : /buɛezza/, « père de *Azza* », de *lɛezza* « affection, cordialité. Honneur. Fait d'être chéri, aimé », nom d'action du verbe kabyle *iɛziz* « être cher, apprécié, choyé, favorisé. Etre précieux. Honorer » (Dallet, 1982 : 1013), ►c'est aussi un toponyme selon (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 355).

Bouazabia : /buɛezzabya/, « père de l'émigrante », ou adjectif signifiant « celui qui poursuit les paturages ; laboureur » de *ɛezzeb* (ar.) « émigrer pour suivre les pâturages ou les fruits (tribu). Labourer un terrain » (Beaussier, 1958 : 651).

Bouaziz : /buɛaziz/, « père de *Aziz* » ; *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

---

[1] « *Aroudj* est un personnage très connu du début du 16e siècle, un aventurier et pirate turc frère aîné de *Kheireddine Barberousse*. Il vint proposer ses services au sultan *Hafside* de Tunis qui lui servit d'appui pour conquérir Alger et écraser les populations berbères locales » (Belhamdi, 2002 : 268).

[2] Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

[3] Dans la religion musulmane, on connaît aussi *El Miɛrağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

Bouazouni : « de (la famille) *Bouazzoun* » ; *Azzoun* étant un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 653), probablement formé sur *Azzou*, un hypocoristique de *Aziz* « le chéri, l'aimé ».

Bouazza : « père de *Azza* », de *lεezza* « affection, cordialité. Honneur. Fait d'être chéri, aimé », nom d'action du verbe *iεziz* (cf. Bouaza).

Bouazzabia : /buεezzabya/, « celui qui poursuit les paturages » (cf. Bouazabia).

Bouazzouni : (cf. Bouazouni).

Boubara : /bubara/, « père de *Bara* » ; *Bara* « pur, honnête, pieux » et « bienfaisant, affectueux » (Beaussier, 1958 : 38).

Boubidi : /bubidi/, adjectif kabyle signifiant « l'homme au burnous ».

Bouchakor, Bouchakour : /bucaqur/, « l'homme à la grande hache » ; *acaqur* est un augmentatif de *tacaqurt* (k.) « hache ». Il désignerait un homme qui a l'habitude de se trimballer partout avec sa hache, ou encore plus, quelqu'un qui aurait un caractère difficile, méchant.

Bouchal : il viendrait de Bouchala amputé de la terminaison *a* (cf. suivant).

Bouchala : « père de l'allumée, la brillante » ou « homme à la torche » (cf. *Chalane*).

Boucheneb : /bucaneb/, « le moustachus » ; *cawanib* (ar.) « moustaches » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1275) ► Il peut faire référence à la beauté, de l'arabe *caneb* « beauté, éclat des dents et fraîcheur de la bouche » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1275).

Boudjemaa : /buğemεa/, prénom masculin signifiant « père de *Djama* ; celui du vendredi » ; *Djemaa* « celle/celui qui rassemble ; vendredi », qui est lui aussi un prénom masculin (cf. *Djama*). ► Ou « père du grand nombre », de *ğemma* (ar.) « grand nombre » (Beaussier, 1958 : 153).

Boudjenah : /buğnaḥ/, « l'homme ailé, qui a des ailes », de *ğnaḥ* (ar.) « aile ». ► On peut également le dériver de *ğunäḥ* « crime, pêché » (Beaussier, 1958 : 160), et signifierait : « l'homme qui est emprint à faire des pêchés ; qui est malhonnête ».

Boudjou : /buğuh/, il est formé par agglutination de *bu weğh,* et *ryal buğuh* « boudjou, real boudjou : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » (Beaussier, 1958 : 87).

Boufemile : peut provenir de l'adjectif *femmiy* (ar.) « oral, de bouche ; appartenant à la bouche » (Beaussier, 1958 : 763), ►ou carrément du français : famille.

Bougheriou : de la racine arabe ΓR (Beaussier, 1958 : 701) on aura différentes unités susceptibles d'être à l'origine de ce patronyme. De *γarrä* « brillante, resplendissante. Première nuit du mois éclairée par la nouvelle lune » ou de *γurra* « étoile. La nouvelle lune de, le commencement du mois de, les trois premiers jours du mois de » on aura « père de la resplendissante, de la belle », sachant que l'étoile et/ou la lune symbolisent la beauté. ►Il peut aussi être un sobriquet signifiant : « l'homme à la *γurra* », de *γurra* « Tache blanche sur le chanfrein du cheval, pelote en tête », ►ou « indemnité égale à 1/20 de la diyah payée par celui qui procure l'avortement d'une femme libre », ►ou encore, selon une acception constantinoise, « trou pratiqué dans les chambres ou les galeries des étages supérieurs pour laisser prendre le fuseau des fileuses ». ►De *γerra,* « foulque, oiseau », il désignerait « l'homme à l'oiseau appelé foulque ». ►Enfin du kabyle *aγeryun* « tige. Fane de fèves, de petits pois, etc. » (Dallet, 1982 : 628) et signifierait : « l'home inconsistant (vide de l'intérieur comme la fane des fèves) ».

Bouguermouh : /bugermuḥ/, c'est surement une forme expressive exprimant de la péjoration, à rapprocher sémantiquement de *Guermouche* (k.) « qui grignote, qui croque, croquant » et/ou *Guermoudj* (k.) « incomplet, duquel on a retiré une bouchée ».

Bouhia : /buḥya/, « l'homme au serpent »[1] de *ḥeyya* (ar.) « ulcère, cancer. Affaire, chose. Serpent, couleuvre. Vipère » ; ►ou de *ḥaya* (adj. ar.) « pudique. Convenable » (Beaussier, 1958 : 258), donc « l'homme pudique ou timide », ►ou enfin « père de *Yahia* (Jean en français) ».

Bouhloua : /buḥelwa/, « l'homme aux confiseries », ce serait un nom de métier, un marchand de confiseries, ou « l'homme aux douceurs » et désignerait quelqu'un de doux, d'aimable, de *ḥalwa* (ar. dial.) « confiture de miel et de sésame, et aussi de miel et amandes ; espèce de nougat (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 233-234).

Bouhraoua : /buhrawa/, « l'homme au bâton, à la matraque », du kabyle *tahrawt* « matraque, massue, arme de bois dur à arrêtes vives » (Dallet, 1982 : 294) et de l'arabe *hrawa* « trique, bâton. Contrainte, force, violence (au fig.) » (Beaussier, 1958 : 1024). ►

[1] Désignerait probablement un homme qui utilise un serpent pour faire des tours et distraire les gens qui se rassemblent autour, un dompteur de serpents.

Une autre lecture possible est : *Buhrawa* (ar.) « coryza, rhume de cerveau » (Beaussier, 1958 : 86).

Bouighbeche : /buyeɣbec/, il désignerait quelqu'un qui à toujours une mine renfrognée de *ɣebbec* (ar.) « assombrir (le temps, le visage) » (Beaussier, 1958 : 699).

Boukaba : /bukeɛba/, « l'homme au pied malformé ; père de celle qui a une déformation au pied » de *keɛba* (ar.) « cheville du pied. Osselet » (Beaussier, 1958 : 869).

Boukari : /buqari/, « père du lettré » de l'adjectif arabe *qari* « celui qui lit, lecteur. Clerc, lettré. Versé dans la connaissance de » (Beaussier, 1958 : 787). ►Mais il peut également venir du prénom *Boukhari*. ► Ou de *bekker*, « être matinal, se lever tôt, de bonheur », et signifierait « qui se lève tôt, matinal ».

Boukerouis : « l'homme au double décalitre », de *aqerwi* (kabyle, Dallet, 1982 : 680) et arabe *qerwi* (Beaussier, 1958 : 799), qui est un outil pour mesurer les céréales, valant ordinairement un double décalitre. ►Ou bien « propriétaire d'un *qerw* » et peut prendre plusieurs sens : *qerw* (ar.) « abreuvoir, bassin. Désert immense. Tuyau ou conduit par lequel s'écoule le suc du raisin exprimé dans le pressoir. Tronc de palmier creusé dans lequel on fait du vin ; espèce d'auge faite d'un tronc de palmier. Vase à boire, coupe ; petite auge dans laquelle on donne à boire aux chiens. Gonflement du scrotum. Manière, façon, mode » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 730). C'est probablement une simple variante francisée par l'ajout d'une terminaison *s*, morphème français du pluriel, au nom Boukeroui. ►On peut aussi penser à « l'homme au panier » à partir de *aqerwac* « panier en alfa (pour les provisions) ; gibecière ; cartable » (Taifi, 1991 : 543), en remplaçant la chuintante berbère *c* par un *s* pour faire plus français.

Boukhenak : /buxnaq/, « l'homme propriétaire de *Akhnaq* » ; *Axnaq* (k.) est un mycro-toponyme (nom d'un champ) signifiant « terre crevassé, crevasse ». ► Ou de l'arabe *xnag* « gorge, devant de la gorge. Diphtérie. Bracelet de perles ou de corail. Angine » (Beaussier, 1958 : 312).

Boukheroufa : « l'homme à la brebi ».

Boukhiba : /buxiba/, « père de *Khiba* » ; *xayba* (ar.) « déception, déboire, déconvenue, désappointement, désenchantement, mécompte, échec, insuccès » (Beaussier, 1958 : 316). ►Un sobriquet signifiant « saligaud » à partir de *xabba* (ar.) « boue, crotte, bourbe, gâchis. Bourbier, fondrière » (Beaussier, 1958 : 262).

Boukhlil : « père de *Khelil* » ; *Khelil* est un prénom masculin signifiant « ami intime ».

Boukhtouche : « l'homme au burnous en poil de chameau/chèvre » ; *axitus* « burnous en poils de chameau ou de chèvre » (Taifi, 1991 : 294).

Boukirat : composé de *bu* « celui au » + *qiraṭ* (ar.) « carat, poids de 4 grains. Denier, 29è partie de la mouzouna » (Beaussier, 1958 : 793), ►ou *qiraṭ* (ar.) « prières funèbres que l'on dit au chevet d'un mort » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 715), ou *qiraṭa* (s. coll. ar.) « carreaux rouges de terre cuite » (Beaussier, 1958 : 794).

Bouklikha : /buklixa/ « l'homme à la petite plaisanterie ; plaisantin » ; de *kellex* (k.) « tromper, mystifier. Plaisanter » (Dallet, 1982 : 404), est obtenu le déverbatif concret *akellex* « plaisanterie » ; *klixa* semble en être un diminutif avec une morphologie arabe de diminutif, d'où le sens : « petite plaisanterie ». ►Il peut provenir de *kelxa* (ar.) « férule, fenouil sauvage, gomme ammonique (plante) » ou de *klïxa* « plante, une ombellifère (*Prax)* » (Beaussier, 1958 : 875) et dans ce cas signifier l'homme à *klixa*, parce qu'il en est le possesseur ou le marchand ; mais il serait encore plus probable que ce soit un micro-toponyme, comme c'est le cas pour beaucoup de plantes.

Bouklila : /buqlila/, certainement une arabisation morphologique du kabyle *bu weqlil* « l'homme à l'ustensile » (cf. Akelal). ► Ou « père de *Kalila* » ; *Kalila* est un prénom féminin, probablement dérivé de *iklïl* (ar.) « diadème, couronne, bandeau » (Beaussier, 1958 : 873). ►On peut aussi penser à l'étymon *qalil* (ar.) « peu », ou à *qilila* (ar.) « totalité, le tout » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 795), signifiant « père de la totalité, père de tout le monde ». ► Ou *klila* (ar.) « fromage fait avec du lait de beurre (*lben*) bouilli » (Beaussier, 1958 : 873), son équivalent kabyle est *tiklilt* ; ►ou *klil* (ar.) « romarin » (Beaussier, 1958 : 873).

Boukoubai : « l'homme à la *Koubaa* » ; de *aqubaɛ* (k.) « alouette » (Dallet, 1982 : 643), ►ou de *qubbaɛa* (ar.) « partie entre les oreilles du chameau. Sommet de la tête, fontanelle » (Beaussier, 1958 : 774) et désignerait un homme qui a un haut front, ou une particularité, une excroissance sur la tête, ou caractérisé par une chéchia particulière.

Boulainser : /bulɛinser/, « celui à la source », en première lecture on aura le sens : « l'homme à la source », mais l'une, au moins, des variantes est, à l'origine, un microtopnyme où se trouve une source d'eau, de *lɛinser* (ar., k.) « fontaine, source. Orifice » (Dallet, 1982 : 993 et Beaussier, 1958 : 685).

Boulkaria : « père de la lettrée », de *qari* (adj. ar.) « celui qui lit, lecteur. Clerc, lettré. Versé dans la connaissance de » (Beaussier, 1958 : 787). ►Ou du nom de lieu *Kiria* de la racine KR, « se lever, s'élever », d'où *tukra,* « éminence, fait de se lever, d'être élevé » (Cheriguene, 1993 : 168). ► De *qerya* (ar.), « bourg, bourgade, village » (Beaussier, 1958 : 800), il signifierait « l'homme au/du village ».

Boulouh : /bulluḥ/, « l'homme aux planches (de bois) », probablement un marchand ou un fabricant de planches ; *lluḥ* (k.) « planche. Porte ; battant de porte. Planchette de scribe » (Dallet, 1982 : 468), la planche utilisé par les paysans pour séparer le grain, dans l'ait à battre, est aussi appelé *lluḥ*.

Boumaza : « l'homme à la chèvre ».

Boumelil : /bumlil/, « celui à l'argile blanche » ; *Oumlil* est un adjectif signifiant « blanchâtre », mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* (k.) « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (Dallet, 1982 : 498) ; est-ce un nom d'origine ?

Boumoula : /bumula/, « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula*[1] », ►ou « père de *Moula* », avec le nom arabe *Moula* « maître, possesseur, propriétaire. Maître, patron d'un esclave affranchi, libérateur d'un esclave. Maître, seigneur (adresse De politesse) ».

Bounab : /bunab/, « l'homme à la canine » ; *nab*[2] (ar.) « dent canine ou œillère. Défenses, crocs » (Beaussier, 1958 : 1013).

Boundaoui : /bundawi/, « l'homme au rosées », certainement pour désigner quelqu'un d'alerte[3] ; *ndawi* est le pluriel de *nnda* (k.) « rosée » (Dallet, 1982 : 542), *nadda* (ar.) « humidité ; rosée, serein » (Beaussier, 1958 : 967).

Boundine : « l'homme de religion », composé de *bu* « l'homme/celui à » + *n* « de » + *ddin*[4] (ar., k.) « la religion », ►ou mauvaise transcription de *Boundien* /bundyen/, qui est une prononciation kabyle du prénom *Bumedyen,* prénom bien connu dans l'Ouest algérien.

---

[1] *Imula,* « ubacs », est très répandu en toponymie nord-africaine.

[2] « ″nab″ qui veut dire ″trompe d'éléphant″ » (Brahimi, 1997 : 29).

[3] Ce sens est explicité par l'expression : *yettak°i i nnda mi tekkat* « il a l'oreille fine ; il est très malin (littéralement : il entend la rosée qui tombe) ».

[4] *Bu ddin,* en Kabylie, en plus de sa signification directe : « homme de religion », il signifie aussi : « homme de parole, digne ».

Bounehar, Bounhar : /bunhar/, en lecture directe, on a : *nhär* (ar.) « jour, journée » (Beaussier, 1958 : 1005), ce qui nous donne trois traductions possibles : « l'homme à la journée, l'homme de la journée, père de la journée », on peut dire que ces syntagmes sont asémantiques, donc non acceptables. Il nous reste alors de supposer que *nhar* est un surnom féminin, qui est effectivement possible pour dire : « belle comme la lumière du jour ; elle éclaire », notre patronyme signifiera alors « père de *Nhar* ». ► Ou pluriel de *nehr* (ar.) « rivière », et signifierait « l'homme à/de la rivière ».

Bounouar : /bunwar/, « père de *Nouar* » ; du prénom masculin *Nouar* (ar.) « qui éclaire, illumine, florissant » (Beaussier, 1958 : 1008). ►Ou du kabyle *nnwar*.

Bounouh : /bunuḥ/, « père de *Nouh* » ; *Nuḥ* « Noé », de l'hébreu *Noah'* « calme, serein, posé, immobile » (Ouaknin , 1993 : 82).

Bourad : /bureɛd/, « l'homme au tonnerre » désignant certainement une personne coléreuse, criant beaucoup ; *rɛed* « gronder (tonnerre, torrent, etc.). Mugir (eau, etc.). Faire entendre un roulement (voiture). Corner, tinter (oreilles). Faire une sortie à quelqu'un » (Beaussier, 1958 : 402).

Bourai : /burray/, « l'homme au bon sens, au bonnes idées, etc. », désignant soit un homme qui a des idées pour toujours s'en sortir, qui agit avec bon sens, mais il peut aussi désigner le chef, celui qui commande, à qui revient le pouvoir de décision.

Bouraib : /bourahib/, « père de *Rahib* », de *rahib* (ar.) « effrayant, effarouchant » (Beaussier, 1958 : 416). ►Ou /burayeb/, « celui au lait caillé » de *rayeb* (ar.) « caillé, lait caillé » (Beaussier, 1958 : 417).

Bouraine : /burayen/, « l'homme au deux avis » pour dire « irrésolu, incertain, flottant » (Beaussier, 1958 : 82) ; *ray* (ar.,k.) « manière de voir, opinion, avis, sentiment, sens, conseil. Bon sens. Idée. Esprit, jugement. But, dessein. Motion. Pensée. Raisonnement. Doctrine, suffrage. Volonté » (Beaussier, 1958 : 374).

Bourdjah[1] : serait un sobriquet pour désigner un handicapé qui marche en penchant d'un côté ; *rğeḥ* (ar.) « trébucher (plateau de balance), pencher d'un côté à cause du poids » (Beaussier, 1958 : 383).

---

[1] Et avec le sens : « préférer, pencher vers », on aura la signification : « père de son fils préféré ».

Bourdji : /burǧi/, « habitant d'un bordj », il peut aussi être un nom d'origine car le mot *bordj* est beaucoup utilisé en toponymie, de *borǧ* « fort, fortin, forteresse, château, tour. Maison de campagne (la bâtisse seulement). Château, palais. Constellation, signe du zodiaque. Cannelure. Côte, tranche (de melon). Quartier (d'orange) » (Beaussier, 1958 : 41).

Bourdjil : /burǧil/, « boiteux », il viendrait de *rǧil,* diminutif arabe de *rǧel* (ar.) « pied », et désignerait quelqu'un qui a un handicap au pied, généralement qui boite du fait qu'un pied est plus court qu'un autre (Beaussier, 1958 : 386). ► Ou *rǧil* (adj. ar.) qui signifie « Brave, courageux, viril » (Beaussier, 1958 : 386).

Bourdjou : serait un sobriquet signifiant « celui qui tremble ; qui vacille » ou un surnom pour désigner quelqu'un d'agité ; de *reǧǧ* (ar.) « agiter, secouer, branler, brandiller, ébranler. S'agiter, remuer, branler, s'ébranler, être ébranlé, brandiller, chanceler. Trembler. Vaciller » (Beaussier, 1958 : 383). ► Ou habtant d'un Bordj (cf. Bourdji).

Bouredji : « habitant d'un bordj » (cf. Bourdji).

Bourega, Bourga : /burga/, de *burqa* « sol dur composé de boue, de pierres et de sable. Le mot, composés avec d'autres noms, forme une grande quantité de noms propres de localités » (Kazimirski, 1860, Tome 1 : 114). ► Ou de *berqa* (ar. dial.) « fulguration. Un éclair » (Beaussier, 1958 : 45).

Bourezane : /buraẓan/, « au caractère posé, à l'esprit solide ; qui est prudent, discret » ou « père de qui a ce caractère », de *razin* (adj. ar.) « circonspect, prudent, retenu, discret. Grave, sérieux, posé, réfléchi, réservé. Ferme, solide (esprit) » (Beaussier, 1958 : 394-395).

Bouriahi : /buryahi/, « celui aux vents » ; de *riḥ* pl. *ryaḥ* (ar.) « vents ». Certainement nom d'un lieu bien exposé au vent.

Bourikat : « elle est bénite, heureuse », ou pluriel de *baraka* (ar., k.) « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaisante produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (Beaussier, 1958 : 47). ►On peut le comprendre *barakät* (ar., k.) « ça suffit, assez ! », mais c'est peu probable, ►on pense que ça vient de l'emprunt arabe *lbaraka* « bénédiction ; puissance mystérieuse qui se manifeste par une longue vie, la santé, la fécondité, la prospérité, l'abondance, un profit extraordinaire sur les biens de la terre (*rrezq*), les troupeaux… » (Dallet, 1982 : 45), transcrite avec un *t* finale comme la pronnociation arabe.

Bourzah : « père du maigrichon » ; *raziḥ* (ar.) « amaigri, exténué de fatigue, de travail » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 854).

Bousekine, Boussekine : /busekkin/, « l'homme au couteau », de *sekkin*n (ar.) « sabre. Couteau » (Beaussier, 1958 : 482).

Boussaid : /busɛid/, « père de *Said* » ; *Said* « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

Boussoufa : /busufa/, « l'homme au flocon de laine » de *ṣufa* « flocon de laine » (Beaussier, 1958 : 582), ►ou « père de la *Soufi* ; celle qui vient de *Souf* » de *süfä* « de *Souf* » ; *Souf* est une ville dont le nom est une altération du berbère *asif* « rivière, fleuve ».

Boutaghane : /buṭaɣan/, « celui au yatagan » ; *aṭaγan* (k.) « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimeterre) » (Dallet, 1982 : 826).

Boutouchent : /butuccent/, « l'homme à la femelle du chacal ».

Boutrif : /buṭriyf/, « père du chétif », de *ṭreyyef* (ar.) « un petit morceau, un peu, un brin, un petit bout » (Beaussier, 1958 : 604). ► Ou diminutif de l'emprunt kabyle *ṭṭerf* « bord, extrémité ; bout. Alentours ; faubourg » (Dallet, 1982 : 181), *Boutrif* signifierait « propriétaire du bout (de terrain) ».

Bouzad : /buzad/, « l'homme aux provisions » ; *zad*[1] (ar.) « approvisionnement, vivres, subsistances, munitions de bouche, comestibles, provisions de bouche » (Beaussier, 1958 : 446). ► Ou « père d'un nouveau-né » de *zad* « être ajouté, né ».

Bouzalmat : /buẓelmaṭ/, « gaucher » ; *azelmaḍ* « gauche, de gauche » (Dallet, 1982 : 944).

Bouzara : « l'homme à la semence » ; *zerriɛa* (ar., k.) « semence. Graine. Pépin de fruit. Engeance. Famille » (Beaussier, 1958 : 430). ►Père de Zahra

Bouzarari, Bouzerari, Bouzerara : « graveleux », de *aẓrar*[2] (k.) « gravier », ►ou « homme au collier » de *azrar* (k.) « collier » (Dallet, 1982 : 954). ►Ou peut-être de *zarir* (ar.) « tranche de viande longue et mince pour saler et sécher » ; ►ou de *bouzerrar* (ar.) « cigale » (Beaussier, 1958 : 428), et désignerait quelqu'un qui parle beaucoup, qui incommode ses convive en ne s'arrêtant pas de parler.

---

[1] Ou de *zad* « être ajouté, né ».

[2] Dans l'arabe algérien on trouve la forme *mezrar* « Terrain graveleux » (Beaussier, 1958 : 428).

Bouzaria : /buzerriεa/, « l'homme à la semence » ; *zerriεa* (ar., k.) « semence. Graine. Pépin de fruit. Engeance. Famille » (Beaussier, 1958 : 430).

Bouzelmat : /buẓelmaṭ/, « gaucher » ; *azelmaḍ* « gauche, de gauche » (Dallet, 1982 : 944).

Bouzeria : « l'homme à la semence » ; *zerriεa* (ar., k.) « semence. Graine. Pépin de fruit. Engeance. Famille » (Beaussier, 1958 : 430).

Bouziane : /buziyan/, « père de *Ziane* », ►ou « celui à la beauté éclatante » de *zeyn* « beauté », ►ou « père du barbier » de *ziyyan* « barbier » (Beaussier, 1958 : 453), ►ou « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. ».

Bouzid : « père de *Zaid* » ; Ce nom est, à l'origine, composé de *Abou* « père » + *Zaid*, mais en Afrique du Nord, il est devenu un prénom simple utilisé tel quel. *Zaid* « il est né, il vient accroître (la famille) ».

Bouzida : « une (femme) de la famille *Bouzid* ».

Bouzidi : « de la famille *Bouzid* ».

Bouzit : /buzit/, « marchand de l'huile » ; *zzit* (ar., k.) « l'huile ». ►A moins que ce ne soit une mauvaise transcription de *Bouzid*, car leur nom traditionnel est *Ibuziden*.

Bouzouba : serait un sobriquet pour qualifier quelqu'un de méchant, qui, en s'énervant, ressemble à un ouragan ; *buzubeε* réfère, dans le kabyle, à un champ d'orge qui n'est pas bien développé, qui à la plante naine, et qui ne peut pas être moissonné, on est obligé de l'arracher à la main. ►Ou père d'une belle jeune fille[1] ; de *zewbaεa* (ar.) « trombe de terre, ouragan qui soulève la poussière et l'élève en l'air comme une colonne », « Jeune fille qui grandit et qui est presque nubile » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 971).

Bouzouzou : /buzuzu/, est l'hypocoristique des noms composés avec *Abd* et contenant un *z* (*Abdelaziz*, *Abderezzak*, etc.).

Bouzrara : « graveleux », de *aẓrar* (k.) « gravier », ►ou « homme au collier » de *azrar* (k.) « collier » (Dallet, 1982 : 954). ►Ou peut-être de *zarir* (ar.) « tranche de viande longue et mince pour saler et sécher » ; ►ou de *bouzerrar* (ar.) « cigale » (Beaussier, 1958 : 428), et désignerait quelqu'un qui parle beaucoup, qui incommode ses convive en ne s'arrêtant pas de parler.

[1] *Zewbaεa* est un terme utilisé pour décrire une fille d'une grande beauté.

Brabti : « saligaud ; salissant », de *berbeṭ* « répandre de l'eau ou autre liquide. Salir avec un liquide répandu, de la boue » (Beaussier, 1958 : 41).

Brachemi : /brächmiy/, « Brodeur de burnous. Ouvrier en *brecmän* » (Beaussier, 1958 : 44), du kabyle *lbeṛcma* « cordon plat en laine sur lequel on fixait la broche (*afzim*) sur la tête. Galon piqué en garniture (burnous) » (Dallet, 1982 : 41) et/ou du verbe arabe *bercem* « Garnir un burnous d'une simple bordure. Border une cartouchière, des souliers » (Beaussier, 1958 : 44).

Braci[1] : « lépreux », de *baraṣ* « Lèpre, lèpre blanche. Morphes alba, *vitiligo alba* » (Beaussier, 1958 : 45).

Bradai : /bradεi/, « Bâtier, bourrelier » (Beaussier, 1958 : 43), on le trouve aussi comme emprunt dans le kabyle *abradεi* « marchand de bâts. Fabricant de bâts (on dit plus souvent *bu tberdiwin*) » (Dallet, 1982 : 43).

Brahimi : nom de famille formé à partir du prénom *Brahim*, qui est la variante arabo-berbère de l'hébreu *Abraham*, *Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (Ouaknin , 1993 : 201, Belhamdi, 2002 : 236).

Brahiti : /brahiti/, nom d'origine, de *barahüt*, *buruhüt* « *Berehout* (ar. cl.) (nom d'une vallée sombre située dans un pays désert du *Hadramout*, province de l'Arabie). Là se trouve un puits dont s'exhale une odeur fétide. Selon les croyances superstitieuses des mahométans, c'est le séjour des âmes des infidèles après leurs morts » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 119).

Brahmi : (cf. Brahimi).

Brai : /braεi/, celui qui fait des dons sans compter, de *berreε* « Donner quelque chose à titre de présent, de don volontaire. Faire une bonne œuvre » (Beaussier, 1958 : 45). ►Ou « tailleur de plumes » de *brä* « Tailler une plume, un roseau à écrire » (Beaussier, 1958 : 50).

Braik : /brayek/, de *lberrayek* (k.), certains l'appellent *buberrak*, « fantôme qui se pose sur le dormeur. Cauchemar » (Dallet, 1982 : 45), *lberrayek* est comme un poids qu'on sent sur ses épaules pendant le sommeil.

---

[1] Dans le cas d'un nom de lieu, on pensera plutôt à *bräsa* (ar.) « poireau » (Beaussier, 1958 : 44) donc *bersi* « lieu au poireau », ou au nom pan-berbère *bersi/abersi* « motte de terre » (Hadaddou : 31).

Brakbi : est une altération de *Bourekba*[1] (Yermeche, 2008: 213) « l'homme au long cou » (Yermeche, 2008: 353), ►ou « l'homme au genou » et désignerait qui a une déformation quelconque ou un handicap au pied, comme il peut signifier « homme fort » (Dallet, 1982 : 721).

Brakchi : /braqci/, « bariolé », de *berqec* « Peindre de diverses couleurs. Rendre bigarré, bariolé. Enjoliver. (fig.) Confondre, mettre pêle-mêle plusieurs choses » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 115).

Brakni : De *berrakän* « Espèce de vêtement noir » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 117) on a Brakni « marchand de ce type de vêtements ».

Branci : « de la tribu des *Branes* (pour plus d'information voire *Brinis*) » (Marty, 1936 in Yermèche, 2008, note 518 page 386), ►ou « fabricant/marchand de burnous ». ►On peut le rattacher à *bernes* (ar.) « colleter, sauter, prendre au collet, saisir » (Beaussier, 1958 : 49), et il signifierait « bagarreur ».

Branti : « l'homme à la *berniṭa* », de *bernïṭa* (ar.) « chapeau » (Kazimirski, 1860, Tome 1 : 118).

Brarti : /brärṭiy/ (ar.) « chapelier » (Beaussier, 1958 : 45).

Brihi : « crieur public », de *brïḥ* (ar.) « annonce, ban, cri, proclamation, publication par un crieur » (Beaussier, 1958 : 42).

Brikh : « qui s'affaisse » de *bṛex* (k.) « s'affaisser, s'affaler, tomber sur place » (Dallet, 1982 : 51), peut être un sobriquet pour qualifier quelqu'un de gros et/ou de flasque.

Briki : de *brik* (sing. coll.) « canard col-vert. Sorte de beignet avec un œuf au milieu (en Tunisie) » (Beaussier, 1958 : 47), ►à moins que ce ne soit une variante de *Brikhi*, ou de *berrik* « noir ».

Brini : de *ibrin* « être noir, devenir noir, noircir » (Taifi, 1991 : 31).

Brinis : viendrait peut-être de « burnus, nom romain d'Afrique, fréquent chez les *Nefza*, et, *Kroumirie* et dans la vallée de la *Medjerda* ; on pourrait peut-être rattacher aussi ce prénom à *Brinis* arabe, diminutif de *Burnous* (…). Une dernière interprétation est possible est sans doute est-ce la bonne : *Brinis* serait l'ethnique, diminutif de *bernes*, l'ancêtre des *Branes* (…). Les *Branes* constituent d'ailleurs sous ce nom une grosse tribu berbère du

[1] *Rekba* est un mot arabe signifiant : cheville du pied, le cou est dénommé *reqba*, qui serait évidemment transcrit *rekba* en français.

Maroc, au nord de *Taza*. *Brinis*, le petit *bernès*, serait donc un vestige de l'antique ascendance berbère. » (Marty, 1936 in Yermeche, 2008, note de bas de page n° 518, page 386).

Briti : « habille », de *burta* (ar.) « adresse, habileté », « qui est toujours dans l'étonnement » de *barita* « Etre étonné, stupéfait » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 105), ►ou « saligaud » de *aberriṭ* (k.) « matières fécales liquides, diarrhée » (Dallet, 1982 : 43) et « boue » (dans la ville de Béjaia), ►ou « qui est coiffé d'un gros turban », ►ou « moineau, passereau » (cf. *Britil*).

Brizini : « cavalier », de *Birzïn* (ar. cl.) « vase à boire fait d'écorce de palmier. Cavalier » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 110).

Brouk : « accroupis » de *bärek* pl. *brük* (adj. ar.) « accroupi, agenouillé (chameau). Couché les pieds sous le ventre (animal) », ►il signifierait aussi « généreux » de *barük* (ar., k.) « repas, cadeau, café offert aux amis après le succès (affaire, etc.) » (Beaussier, 1958 : 47).

Brouri : de *abruri* (k.) « grêle », ►ou de *barïr* (ar.) « pieux, vertueux » (cf. Bara) (Beaussier, 1958 : 38).

Chaabani : de la famille *Chabane* « le populaire » (cf. *Chabane*).

Chabahi : « qui embellis, qui s'embellis », de *cbeḥ*[1] (k.) « être beau. Avoir de belles qualités morales ; bien agir » (Dallet, 1982 : 73), et arabe *cebbeḥ* « orner, parer, embellir, décorer, attifer, adoniser, afistoler, ajuster » (Beaussier, 1958 : 510), ►ou *cabah* (ar.) « ressemblance. Similitude » (Beaussier, 1958 : 512). ►Ou de l'arabe *cabaḥ* « fantôme ».

Chabane : le sens initial de *ceɛban* (ar. cl.) est « le populaire », celui qui jouit d'une grande notoriété (Belhamdi, 2002 : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le Ramadhan.

Chabani : patronyme formé sur Chabane « le populaire ; qui a une notoriété » (cf. le précédent)

Chabi : de *cab* « jeune », « le vocable *Chabba*, dont le sens primitif est ″éclore, éclater, voir le jour″, signifie devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (Belhamdi, 2002 : 121), ►à moins que ce ne soit une formation du verbe *cäb* (ar., k.) « blanchir (les cheveux), devenir vieux, vieillir ».

[1] Dans certaines régions de la Kabylie, l'adjectif *acebḥan* est utilisé pour rendre aussi bien le sens de « beau » et de « blanc ».

Chabni : de la famille *Chabane* « le populaire » (cf. *Chabane*).

Chabou : de *cab* « jeune », de *cabba* (ar.) « devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (Belhamdi, 2002 : 121), ►à moins que ce ne soit de *cäb* (ar. dial., k.) « blanchir, devenir vieux, vieillir » (Beaussier, 1958 : 552).

Chabouni : de *cabba* (ar.) « éclore, éclater, voir le jour, devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (Belhamdi, 2002 : 121).

Chabour : « bon cavalier » de *cabür* (ar.) « (s. coll.) « éperons » (Beaussier, 1958 : 510). ►Il peut référer à la couleur verte de *ccabura* (k.) « moisissures ».

Chafai : « membre de la voie chafaite », le *chafaisme* est l'une des quatre grandes branches de l'islam sunnite, relativement à son fondateur *Chafai*. De *ccafeɛ* (Dallet, 1982 : 81) et *cafïɛ*[1] (Beaussier, 1958 : 530) « intercesseur. Préempteur ».

Chahi : « celui qui s'occupe d'attirer les chiens », de *cäh/cäyeh* (ar.) « attirer les chiens d'un douar d'un côté, pendant que les complices volent d'un autre » (Beaussier, 1958 : 555).

Chaibi : de *cäyeb* (adj. ar.) « vieux, vieil, vieillard, chenu » (Beaussier, 1958 : 552), « qui a les cheveux gris ».

Chaker : « reconnaissant, plein de gratitude», de *cker* « louer, vanter. Faire l'apologie de. Célébrer, chanter, applaudir. Dire quelque chose à la gloire de. Faire l'éloge de. Bénir, rendre grâce. Récompenser (Dieu). Se montrer reconnaissant » (Beaussier, 1958 : 534).

Chakiri : patronyme formé sur *Chaker* « reconnaissant, plein de gratitude».

Chakouri : « qui glorifie et remercie, gratitude, reconnaissance » (Harzoune, 2006 : 180), *Chakour* est un nom divin[2] signifiant : « Celui qui récompense ; le Rémunérateur (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 534).

Chakri : patronyme formé sur *Chaker* « reconnaissant, plein de gratitude».

---

[1] *Ccafiɛ* est l'un des attributs de Dieu.

[2] « Il est cité dans le Coran : ″La louange est à Dieu qui nous a ôté la tristesse. En vérité Notre Seigneur est le Très-Pardonneur et le Très-Reconnaissant″ (Chakour) Coran 35, 34 » (Belhamdi, 2002 : 125).

Chalab : du kabyle *acelhab* « blond », ►ou du prénom *Chalabi* « débrouillard, élégant » (Harzoune, 2006 : 181), repris du turc *čaläbï* « élégant, aimable, gracieux, poli » (Beaussier, 1958 : 536), mais amputé du *i* final.

Chalabi : du prénom *Chalabi* « débrouillard, élégant » (Harzoune, 2006 : 181), repris du turc *čaläbï* « Elégant, aimable, gracieux, poli » qui a donné les prénoms *Tchalabi, Tchalabia* (Beaussier, 1958 : 536). ►Il peut aussi être de l'arabe *cälbï* « Fil enduit de craie dont se servent les tailleurs pour marquer leurs étoffes » (Beaussier, 1958 : 536).

Chalah : peuvent être des noms d'agents ou de patients, de *celleḥ* qui est un mot kabyle signifiant : « couper, découper en tranches. Faire une opération chirurgicale. Pratiquer une autopsie » (Dallet, 1982 : 90) ou arabe « taillader, inciser, scarifier. Gercer les lèvres, la peau. Ouvrir les figues pour les sécher » (Beaussier, 1958 : 537).

Chalal : /aceɛlal/ de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122), on trouve aussi des patronhymes sans la voyelle initiale. ►Ce radical peut être lu de plusieurs manières : ►*Aclal* (k.) « luette » (Dallet, 1982 : 87) augmentatif de *taclalt* « luette. Trou de serrure. Bouton de fleur, bourgeon. Petit morceau de bois en biseau à l'ouverture d'une flûte » (Dallet, 1982 : 88). ►*Acellul* (k.) « ce qui pend, pendeloque », ►qui est aussi utilisé péjorativement pour désigner « pénis », ►*Cellel* (k.) « recouvrir d'or, d'argent. Cheviller, river, fixer » (Dallet, 1982 : 87) d'où le nom d'agent *acellal*, et dans ce cas on a le sens, plus précis, de nom de métier.

Chalane : « brillant, éclairant, étincelant », de *cali*[1] ou *ceɛlan* (avec le même sens) de *cɛel*[2] (ar., k.) « allumer ; Briller, éclairer », ►ou « estropié » de *cella* « être estropié, se dessécher (main) » (Beaussier, 1958 : 536).

Chalbabi : « qui tend la mains en s'allongeant pour attraper ce qui est plus haut que lui », probablement un sobriquet pour désigner « qui prétend à des choses qui lui sont difficiles d'atteinte » de *celbeb* (k.) « tendre la main pour attraper quelque chose d'assez

---

[1] *Cälï* (ar.) « agiter (une arme, la jambe croisée). Remuer la tête de haut en bas ; encenser (cheval). Défier (se dit d'un cavalier qui sort des rangs et appelle au combat un cavalier ennemi ; cela se fait aussi dans une fête comme jeu). Briller, éclairer (éclair) » (Beaussier, 1958 : 535)

[2] *Cɛel* (ar., k.) « allumer. Embraser, enflammer. Brûler, faire du feu avec. Allumer, exciter. Fomenter la discorde. S'allumer, prendre feu. S'embraser, s'enflammer. Fulminer. Illuminer. Briller, éclater, éclairer, étinceler (yeux, diamants) » (Beaussier, 1958 : 528)

haut, qu'on ne peut atteindre qu'on se mettant sur les pointes des pieds », ou « qui est comme pendouillé, loque » de *acelbub* (k.) « extrémité. Morceau de graisse qui pend d'un morceau de viande. Prépuce » (Dallet, 1982 : 88).

Chaleb, Challab : (cf. Chalab).

Challal : « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122) (cf. Chalal).

Challane : « brillant, éclairant, étincelant » (cf. Chalane)

Chambi : /cɛembiy/, « appartenant à la tribu des *Cɛamba* », *Cɛemba,* « éleveurs de moutons », de *ceɛneb* « agneau ».

Chanai : de l'adjectif arabe *canïɛ* « déshonorant, scandaleux. Affreux, hideux, dégoûtant. Dur, laid » (Beaussier, 1958 : 543) ; ►ou du kabyle *cneɛ* « raconter, divulguer » (Dallet, 1982 : 99), donc qui ne peut pas tenir sa langue. ► On pense aussi à *acennay* « chanteur » (Dallet, 1982 : 97), même s'il est peu probable.

Chanane : du prénom masculin *Ceɛnän* « *Chaanane* » (Beaussier, 1958 : 529), ►de *cän* (ar.) « Etre laid » (Beaussier, 1958 : 555) et signifierait « un petit laideron », ►du nom botanique *cennän* (ar.) « Melilotus mmidica (plante et graines). Mélilot, mirlilot, melilotus » (Beaussier, 1958 : 542).

Chanat : « rôtisseur », nom de métier de *cenneṭ* (ar.) « rôtir », ►ou « svelte » de *cinäṭ* (ar.cl.) « femme au corps bien fait et qui a une belle carnation » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1276), ►ou un sobriquet, de *icenṭi* (M.C) « garçon illégitime, naturel, adultérin » (Taifi, 1991 : 699-700). ► Il pourrait désigner quelqu'un qui a une relation quelconque avec l'oiseau dit *cunṭiy* (ar. dial.) « épervier (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 543).

Chanoun, Chanoune : ce sont des hypocoristiques du prénom masculin *Ceɛnän* « *Chaanane* » (Beaussier, 1958 : 529).

Chebah, Chebbah : « qui embellis, qui s'embellis », de *cbeḥ* (k.) « être beau. Avoir de belles qualités morales ; bien agir » (Dallet, 1982 : 73) et arabe *cebbeḥ* « orner, parer, embellir, décorer, attifer, adoniser, afistoler, ajuster » (Beaussier, 1958 : 510), ►ou *cabah* « ressemblance. Similitude » (Beaussier, 1958 : 512).

Chebahi : « qui embellis, qui s'embellis », formation d'un patronyme à partir du précédent par le suffixe arabe de filiation *i*.

Chebbine, Chebine : de *cäbin* (ar. cl.) « gras, dodu (jeune garçon) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1187), ►ou « jeunes » duel de *cab* (ar.).

Chebhi : « qui embellis, qui s'embellis », (cf. Chabahi).

Chebita : du kabyle *ccbiṭa* « clapet pour fermer la porte », pour un toponyme on a l'arabe *cebbäyṭa* « escarpement, monté très raide » (Beaussier, 1958 : 511).

Chefai : « membre de la voie chafaite », le *chafaisme* est l'une des quatre grandes branches de l'islam sunnite, relativement à son fondateur *Chafai*. De *ccafeɛ* (Dallet, 1982 : 81) et *cafïɛ*[1] (Beaussier, 1958 : 530) « intercesseur. Préempteur ».

Chehbi : « blanc », des prénoms masculin *Cihäb* (ar.) « flamme, étoile » et *El Acheb* « blond très clair, gris clair (cheveux, barbe) » (Beaussier, 1958 : 543).

Chekkour, Chekour : « qui glorifie et remercie, gratitude, reconnaissance » (Harzoune, 2006 : 180), *Chakour* est un nom divin[2] signifiant : « Celui qui récompense ; le Rémunérateur (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 534).

Chelabi[3] : du prénom *Chalabi* « débrouillard, élégant » (cf. Chalabi).

Chelalou : /aceɛlal/ de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Chelbabi : « qui tend la mains en s'allongeant pour attraper ce qui est plus haut que lui », probablement un sobriquet pour désigner « qui prétend à des choses qui lui sont difficiles d'atteinte » de *celbeb* (k.) « tendre la main pour attraper quelque chose d'assez haut, qu'on ne peut atteindre qu'on se mettant sur les pointes des pieds », ou « qui est comme pendouillé, loque » de *acelbub* (k.) « extrémité. Morceau de graisse qui pend d'un morceau de viande. Prépuce » (Dallet, 1982 : 88).

Chelef : du nom de rivière *Clef* « Chélif » (Beaussier, 1958 : 537).

Chelfi : nom d'origine, de *clef* « Chélif » (Beaussier, 1958 : 537)

Chelfini : « deux *Chelf*, deux individus de Chélif », duel de *clef*.

Chelghoum : de *acelɣum* (k.) « moustache ; symbole de virilité, d'honneur » (Dallet, 1982 : 91).

---

[1] *Ccafiɛ* est l'un des attributs de Dieu.

[2] « Il est cité dans le Coran : ″La louange est à Dieu qui nous a ôté la tristesse. En vérité Notre Seigneur est le Très-Pardonneur et le Très-Reconnaissant″ (Chakour) Coran 35, 34 » (Belhamdi, 2002 : 125).

[3] Il peut aussi être de l'arabe *cälbï* « Fil enduit de craie dont se servent les tailleurs pour marquer leurs étoffes » (Beaussier, 1958 : 536).

Chellalou : /aceɛlal/ de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Chemani : *cemman*, « haut », de *camä* (ar.) « être haut, élevé » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1274).

Chemini : il semble être du français cheminée, ►ou « haut, élevé » de l'arabe *cama*, c'est le nom d'un village (*Aẓru n Ccmini*) qui est devenu un chef lieu de commune et, par conséquent, lui a donné son nom.

Chenai : de l'adjectif arabe *canïɛ* « déshonorant, scandaleux. Affreux, hideux, dégoûtant. Dur, laid » (Beaussier, 1958 : 543) ; ►ou du kabyle *cneɛ* « raconter, divulguer » (Dallet, 1982 : 99), donc qui ne peut pas tenir sa langue. ► On pense aussi à *acennay* « chanteur » (Dallet, 1982 : 97), même s'il est peu probable.

Chenoufi : diminutif de *cennaf*, « qui fait la moue, gâté », dérivé de *cennef* (k.) « faire la moue. Faire une grimace de mécontentement. Avoir une figure peu avenante » (Dallet, 1982 : 98 ; Beaussier, 1958 : 543).

Cheraft : de *tacaraft* (k.) « âgée. Expérimentée. Intelligente, habile » (Dallet, 1982 : 107).

Cherfa : « nobles », de *churâfa* (ar.) « descendants du prophète » (Ageron, 1964 : 3) ; /cerfa/« issu d'une tribu de *Cheurfa*. Honoraire » (Beaussier, 1958 : 522).

Cherfaoui : individu de la famille des *Cherfa* (ar.) « nobles ».

Cherfi : de la famille *Cherif*, de *carif* « noble, de rang élevé ».

Chergui : c'est une réalisation phonétique de *cerqi* (ar.) « oriental, de l'est. Levantin. Asiatique. Qui se trouve à l'est, au levant, dans la direction de l'est. Vent d'Est » (Beaussier, 1958 : 523).

Cherid : « fuyard » de *cred* (ar.) « fuir, s'effaroucher (animal). S'emporter (cheval, chameau surtout) » (Beaussier, 1958 : 520).

Cheridi : patronymisation du précédent.

Cherief : diminutif de *Charif* « noble, de rang élevé » (Harzoune, 2006 : 181).

Cherif : « noble, de rang élevé » de *caref* (ar.) « noblesse. Noblesse religieuse par descendance du prophète. Illustration, gloire. Honneur. Elévation, grandeur, rang élevé. Haut rang » (Beaussier, 1958 : 522).

Cherifi : de la famille *Cherif*, de *carif* « noble, de rang élevé ».

Cheriguen : /icerrigen/, « déchirures », pluriel de *acerrig,* « déchirure », déverbatif concret de *cerreg* (k.) « Déchirer, dilacérer, lacérer. Crever ».

Cherigui : de *acerrig* (k.), « déchirure », déverbatif concret de *cerreg* « déchirer, dilacérer, lacérer. Crever. Aller à l'est ».

Cherik : de *acrik* (k.) « compagnon ; associé », déverbatif concret du verbe kabyle emprunté à l'arabe *ecrek* « associer, unir, mettre en commun. Etre associé, s'associer. Etre objet d'arrangement, en association. Travailler au compte d'un autre » (Dallet, 1982 : 108-109), dans le kabyle, ce mot a pris le sens de « qui travaille chez quelqu'un en contre partie de la nourriture et du gîte ; sans salaire », la fonction n'existe plus, mais le terme est resté avec une valeur péjorative de « qui travaille chez les autres sans contre partie ; vaurien ».

Chetouane : « hivernal, d'hiver ».

Chetoui : de l'arabe *cetwï* et kabyle *acetwi* « hivernal, d'hiver ».

Chibane : de *aciban* (k.) « qui à les cheveux blancs ; chenu » (Dallet, 1982 : 120), adjectif dérivant de *cäb* « blanchir, devenir vieux, vieillir » ; *cïbänï* (ar.dial.) « vieillard, vieux, vieil homme, barbon, grison. Dont les cheveux ont blanchi[1] » (Beaussier, 1958 : 552).

Chibani : de *aciban,* « qui à les cheveux blancs ; chenu » (Dallet, 1982 : 120), du verbe *cäb* (ar., k.) « blanchir, devenir vieux, vieillir » ; *cïbänï* (ar.) « vieillard, vieux, vieil homme, barbon, grison. Dont les cheveux ont blanchi[2] » (Beaussier, 1958 : 552).

Chiboub : « chevelu » de *acebbub* (k.) « chevelure » ; *tacebbubt* « cime d'un arbre feuillu. Cheveux courts (souvent ironique) » (Dallet, 1982 : 72).

Chiboubi : patronymisation du précédent par l'adjonction du morphème arabe de la nisba *i*.

Chibout : « querelleur », de *cbeṭ* (ar.) « quereller, chercher dispute », ►ou nom de métier de *cïbüṭa* « peau de bouc en forme de gourde pour mettre l'eau (Sud) » (Beaussier, 1958 : 511).

Chibouti : patronymisation du précédent par l'adjonction du morphème arabe de la nisba *i*.

[1] C'est aussi le symbole de la sagesse.
[2] C'est aussi le symbole de la sagesse.

Chicheri : de *acercur* (k.) « chute d'eau. Bouche d'eau. Cascade (Dallet, 1982 : 102). Source, Robinet ».

Chikaoui : de *acikaw* (k.) variante de *akicaw*, obtenu par métathèse. C'est un type d'herbe épineuse à l'intérieur de laquelle se développent des vers dits *tikeččawin* ; ►ou mot arabe, de *cekwa* « plainte, réclamation, doléance. Grief. Gérimiade. Outre sans poil. Outre qui sert de baratte aux Arabes pour faire le beurre ; outre à mettre le lait » (Beaussier, 1958 : 536) et désignerait, par ironnie, « qui n'a pas de poils », ou nom d'agent « qui va beaucoup en justice, qui réclame », ou, enfin, le pluriel *cakäwï* « plaintes, réclamations ».

Chikhi : « de (la famille) *Chikh*) », de *ceyx* « âgé, vieux. Ancien (par rapport à l'age et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Maître, professeur ; notable » (Beaussier, 1958 : 553).

Chikhoune : de *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard. Ancien (par rapport à l'age et à la dignité). chef de fraction, de tribu. Maître, professeur » (Beaussier, 1958 : 553).

Chila, Chilla : « estropiée » de *cella* (ar.) « être estropié, se dessécher (main) » (Beaussier, 1958 : 536) (cf. *Bouchal*).

Chilah : (ar., k.) « tailladé », de *celleḥ* « taillader, inciser, scarifier. Gercer (les lèvres, la peau). Ouvrir les figues pour les sécher » (Beaussier, 1958 : 537), ou une mauvaise transcription de *Chila* « estropiée ».

Chouag : (ar.dial.) « qui fait susciter le désir, la passion », de *cewweq* « faire désirer, exciter, inspirer, faire venir, donner l'envie, le désir de ; éveiller les désirs de quelqu'un. Tenter. Priver de » (Beaussier, 1958 : 550). ►Ou de *cewweq* (ar., k.) « chanter (des berceuse ; des poèmes religieux) » (Beaussier, 1958 : 550).

Chouarfi : de la famille *Cherif*, de *carif* « noble, de rang élevé ».

Cirik : de *acrik* (k.) « compagnon ; associé », déverbatif concret du verbe kabyle emprunté à l'arabe *ecrek* « associer, unir, mettre en commun. Etre associé, s'associer. Etre objet d'arrangement, en association. Travailler au compte d'un autre » (Dallet, 1982 : 108-109), dans le kabyle, ce mot a pris le sens de « qui travaille chez quelqu'un en contre partie de la nourriture et du gîte ; sans salaire », la fonction n'existe plus, mais le terme est resté avec une valeur péjorative de « qui travaille chez les autres sans contre partie ; vaurien ».

Daghmous : de *deɣmüc* (ar.) « petite toupie » (Beaussier, 1958 : 338), ►ou « noiraud » dérivé expressif de *adɣem* (adj. ar.) « noir sans aucune tache blanche (cheval) » (Beaussier, 1958 : 338), ►ou « nasillard » de *adɣem* (ar.cl.) « qui parle par le nez, d'une voix nasillarde » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 709).

Dahi : de *dähï* (adj. ar.) « occupé, absorbé. Avisé, rusé » (Beaussier, 1958 : 350).

Dahmouh[1] : « ils l'ont heurté, attaqué » (cf. *Dahem*) ; *dehmu-h* (ar.) « ils ont heurté + lui ».

Dahoumane : « est un diminutif contracté et réduit aux phonèmes principaux de *Abderrahmane* comme il arrive souvent quand un prénom est très usité » (Belhamdi, 2002 : 95). ► Ou de *Dahman* « noiraud » de *adhem* « noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 744), ►ou « qui pousse violement » (M.H : 186).

Dali : /dali/, est un prénom qui proviendrait du turc *Deli* et qui peut signifier « corps de cavalerie organisé d'abord en Roumélie qui était appellé ainsi de la part du peuple par erreur » et il dériverait de l'arabe *dalil* « guide » et ou « fou, brave, courageux » (Parzymies, 1986, 1985 : 45). ► Il pourrait aussi être une contraction de *Dda Ɛli* « grand frère Ali », ou de *Ɛebd El Ɛali* « serviteur du très haut ».

Daoudi : /daoudi/, de la famille *Daoud* « bien aimé, chéri » (Belhamdi, 2002 : 252), équivalent arabe du français David.

Daout : à relire Daoud qui est l'équivalent arabe de David ; ►on peut également le rattacher à *Daou* qui est la transcription selon la prononciation française de *Dahou* lui-même étant une forme tronquée de Dahmane (Yermeche, 2008: 173 ; 281) qui est un hypocoristique de *Abderahmane* « le serviteur du Miséricordieux, du Clément ».

Debbou, Debou : /debbu/, morphologiquement, ce patronyme ressemble au mot français indiquant la posture « debout », ►mais il semble être une mauvaise transcription de l'arabe *dubbu* et kabyle *adebbiw* « ours », ►ou un dérivé de *debbä* aor. *Yedbü* (ar.) « marcher à très petits pas et vite. Trottiner. Marcher avec difficulté » (Beaussier, 1958 : 324) et serait soit le nom d'action signifiant « le fait de trottiner », soit l'aoriste amputé de l'indice de personne *yedbu* « il trottine ».

---

[1] Le *h* final étant un pronom personnel à la 3ème personne du masculin singulier, c'est un affixe verbal complément d'objet directe.

Deham : /dehham/, « qui fonce, qui attaque », nom d'agent de *dhem* « heurter. Aborder (navire), en heurter un autre. Attaquer (l'ennemi). Se heurter contre. Passer chez, par » (Beaussier, 1958 : 350) et/ou *dḥem* « attaquer, charger l'ennemi. Pousser violemment » (Beaussier, 1958 : 325).

Djaadoune : /ğeɛdun/, est un prénom masculin, c'est probablement une déformation de *ğeɛdan* (ar.) « surnom du chacal » (Beaussier, 1958 : 145).

Djaafer, Djafar, Djaffar[1], *Ğeɛfer* est un prénom masculin porté par le fils aîné *d'Abou Taleb*, c'est un cousin et un ami du Prophète, et le frère d'Ali (quatrième Calife de l'islam).

Djafri : de la famille *Djafar ; Djafar* est un prénom masculin.

Djaidani : /ğɛidani/, diminutif de *ğeɛdän* (ar.) « surnom du chacal » (Beaussier, 1958 : 145).

Djaider : « racé, de vieille souche » de *ğiydär* (ar.) « ancienne ville. Ruine Romaine. D'antique origine ; de vieille race, vieille souche (homme). Remède antianémique » (Beaussier, 1958 : 171).

Djaidi : « homme du peuple », de *ğuɛaydiy* (ar.) « homme du peuple », ►ou « frisé, au cheveux crépus » de *ğaɛuda* (ar.) « être crépu, friser naturellement (se dit des cheveux), présenter une surface inégale par la grande quantité des os et des muscles » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 299), ►ou du nom de plante *ğɛida* « marrube du désert, lavande dentée » (cf. *Adjaoud*).

Djail : /ğaɛil/, « fondateur, faiseur » de *ğaɛala* (ar.) « mettre au rang, au nombre de. Attitrer, ériger en titre. Constituer, créer, établir, fonder, asseoir, instituer. Autoriser, donner pouvoir. Constituer, faire, donner (une pension) » (Beaussier, 1958 : 146). ►*ğäyel* (adj. ar.) « étranger au pays, émigré, expatrié (Sud) » (Beaussier, 1958 : 169), mais peu probable en raison du nom de famille traditionnel qui est *Uğaɛi*.

Djaker : /ğaker/, « importunant », de *ğakira* (ar. cl.) « offrir avec importunité sa marchandise, demander avec importunité qu'on l'achète » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 307).

Djali : de *ğall* (adj. ar.) « grand, illustre, majestueux » (Beaussier, 1958 : 149).

[1] Il a probablement une relation avec le nom commun arabe *ğeɛfüra* « Petit silo » (Beaussier, 1958 : 145).

Djama : « celle qui rassemble », c'est le nom donné au sixième jour de la semaine musulmane où les musulmans doivent se rassembler pour faire une prière en groupe dite *salat el ğumuεa* « prière du vendredi ». ►Ou de *ğemma* (ar.) « être abondant, être plein » (Beaussier, 1958 : 153).

Djanaoussine : « (deux) Génois », duel de l'adjectif *ğenwïz* (ar.) « génois », habitants de la ville de ğènes (Beaussier, 1958 : 161).

Djaou : *ğa'ou* « ils sont venus » de *ğa'a* (ar.) « venir », ►ou *ğaεou* (ar.) « ils ont eu faim » de *ğaε* (ar.) « avoir faim, appétit ; être affamé » (Beaussier, 1958 : 168).

Djaouani : /ğeεwani/, « merlier », de *ğeεwen* (ar. dial.) « merle (Maroc) », ►ou « mou, flasque » de *mğeεwen* (adj. ar.) « mou, sans énergie (Tunisie) » (Beaussier, 1958 : 147), ►ou du kabyle *ajewwani* « sirocco ; vent chaud du sud ».

Djaoud : *ajεuḍ* « chamelon » (Taifi, 1991 : 320), ►ou « étiré, long, haut (de taille fine et longue) » de *ğaεεed*[1] (ar.) « bander une corde, un arc. Détirer, distendre, étendre, étirer, tendre », ►ou du nom arabe de plante : *ğeεdi* « marrube du désert » et *ğεida* « lavande dentée (*lavandula dentata*) ; echiochillon en arbrisseau (*echiochillon fruticosum*) ; sideritis deserti ; marrube du désert (*marubium deserti*) » (Beaussier, 1958 : 145).

Djaoudi : /ğaεudi/, forme patronymique de *Adjaoud* « chamelon » ou « haut (de taille fine et longue) ».

Djaoui : /ğawi/, de *lğawi* (ar. dial., k.) « encens, benjoin » (Dallet, 1982 : 381).

Djaout : /ajεuṭ/ de *ajεuḍ*[2] « chamelon » (Taifi, 1991 : 320), ►ou bien c'est un sobriquet obtenu de l'arabe *ğaεaḍu* « gros, épais. Présomptueux, qui a une haute opinion de lui-même. Qui fait le dégoûté, difficile à contenter dans la nourriture » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 300) et signifierait alors « gros ; présomptueux ». ►Ou « fuyard » de *ğaεaṭa* (ar. cl.) « fuir. Eloigner, chasser » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 300).

Djaouti : « gros ; présomptueux » (cf. *Adjaout*).

Djaouzi : /ğawzi/, « facilitant, tolérant », de *ğäwez* (ar.) « dépasser, outrepasser. Excuser, pardonner » (Beaussier, 1958 : 167). ► Ou

[1] De ce verbe est dérivé l'emprunt kabyle *ağeεεad*, un bâton rond, assez bien lissé, qu'on utilise comme instrument pour bien étaler la pâte de semoule pour en faire une galette.

[2] Le phonème *ḍ* étant prononcé *ṭ* dans certaines localités de la Kabylie.

patronymisation du nom commun kabyle *leğwaz* « nourriture qui accompagne le pain pour le faire passer facilement » de *ğewwez* « admettre, faire confiance. Faire passer, faire descendre (la nourriture) plus facilement » (Dallet, 1982 : 383).

Djeddi, Djedi : /ğeddi/ (k.) « grand-père, aïeul, ancêtre » (Beaussier, 1958 : 131), ►ou « sérieux, qui s'applique (à bien faire son travail » de *ğedda* (v. ar.) « s'efforcer ; agir avec activité, zèle. Etre grave, sérieuse (affaire) » (Beaussier, 1958 : 134). ► On peut le rapprocher de *ğädi* (ar.) « qui provient des ancêtres, héréditaires, patrimonial » (Beaussier, 1958 : 131), ►ou *ğädï* (ar.) « marrube du désert », ►ou *ğdiy* (ar.) « chevreau, cabri, faon de gazelle. Poulain avant un an » (Beaussier, 1958 : 134).

Djellali[1] : « majestueux, glorieux » de *ğalil* (ar.) « grand, haut, majestueux, illustre, très glorieux. Fameux. Considérable » (Beaussier, 1958 : 149). ►Même si elle est très improbable, on signalera tout de même la valeur sémantique « bas », de *ğellal* (ar.) « bord du bas de tout vêtement » (Beaussier, 1958 : 149).

Djelledj : /ğelleğ/, de *zleğ* (ar., k.) « glisser. Glisser, couler (chose solide). Couler, glisser (la main dans). S'échapper (parole) » (Beaussier, 1958 : 438), ►ou de *jellej/jelleğ* (M.C) « carreler ; paver de carreaux, placer des mosaïques ; être carrelé » (Taifi, 1991 : 311), ►ou « être crasseux, être glissant par l'effet d'une matière grasse » du kabyle *zzlaj* « effet d'une matière grasse ».

Djemad : /ğumad/, du nom des mois lunaires *ğumada al awal,* et *ğoumada al tani* (le premier et le second *ğumada*) correspondants aux 5e et 6e mois de l'année musulmane.

Djemaoune : /ğemεun/, « petit *Djemaa* », de *ğemεa* (ar.) « vendredi, jour du rassemblement (pour faire une prière collective) » (cf. *Djema*).

Djenad : individu de la tribu des *At Ğennad*. Probablement en relation avec l'arabe *ğennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ğundi* « soldat, milicien, troupier » (Beaussier, 1958 : 160).

Djenadi : nom d'origine, de la tribu des *At Ğennad*.

---

[1] « La forme du superlatif, *Al Ğalil,* nous donne un nom divin qui souligne la transcendance, mais qui l'associe toujours à la générosité : Coran 55,27 : ″la face de ton Seigneur subsiste, plein de majesté (*djalal*) et de Générosité (*Ikram*)″ et 55,78 : ″béni soit le nom de ton Seigneur, plein de Majesté et de Générosité !″ » (Belhamdi, 2002 : 55).

Djenai : à relire *ğnaḥi* « ailé » de *ğnaḥ* (ar.) « aile », ►ou « paradisiaque ; habitant de *Djenna* » de *ğenna* (ar.) « *Djenné* ou *Guenné* (ville du Soudan) » (Beaussier, 1958 : 158) et « paradis, ciel ». ►Ou « qui récolte, économe » de *jnu* (k.) « réaliser (quelque chose avec ses gains) », ►ou « banni, exilé, réfugié, émigré » de *ğanä* (ar.) « bannir, exiler. Expatrier. Etre banni. Se réfugier dans un pays ; s'expatrier, émigrer loin de. Ramasser des fruits, des fleurs » (Beaussier, 1958 : 161).

Djenane : /ğnan/, « jardin, verger » de *ğnän* (ar., k.) « Jardin. Jardin fruitier, verger. Maison de campagne aux environs d'une ville », ►ou « jardinier » de *ğennän* (ar.) (Beaussier, 1958 : 158).

Djenaoui : /ğennawiy/, nom d'origine, de *ğenna* « *Djenné* ou *Guenné* (ville du Soudan) », ►ou de *el ğennawiya* « le *Guennaouia*, le langage des nègres. Espèce de Gambo » (Beaussier, 1958 : 158), ►ou « du paradis, paradisiaque » de *ğenna* (ar.) « paradis, ciel ».

Djerbi : /ğerbi/, de l'île de *Djerba*, il signifierait « grande couverture ou *haïk* rouge avec bordures et raies vertes, blanches, etc., qui vient de Laghouat », ►ou « gros fil de laine pour trame. Couverture décorée tissée avec ce fil (Tlemcen). Plat en bois sur pied (syn. *Metred*). Demoiselle. Petit poisson du genre cabot », ►ou « atteint de la gale » de *ğareb* (ar.) « gale, rogne » et par extension « homme que les honnêtes gens ne fréquentent pas, pestiféré » (Beaussier, 1958 : 136).

Djerrah : /ğerraḥ/, (ar.) « écuyer, cavalier qui se sert bien de l'éperon. Chirurgien » (Beaussier, 1958 : 137).

Djerroud : /ğerrud/, de *εeğrüd* (ar.) « blé ou orge dont les épis sont bas et clairsemés et ne valent pas la peine d'être moissonnés » (Beaussier, 1958 : 634), ►avec un sens très proche, il y dans le kabyle le mot *aεeğrud* « terrain inculte, qui ne donne pas de récolte », ►il pourrait aussi signifier « usé » ou « dépouillé, dénudé, écorcé » de *ğerd* (ar.) « montrer la corde, être râpé (habit). User (ses habits). Dépouiller, mettre à nu. Ronger tout (sauterelles). Ecorcer, dénuer » (Beaussier, 1958 : 137).

Djers : de *ğers* (ar. cl.) « son léger, bruit léger, murmure, chuchotement. Inspiration, voix tacite de Dieu qui se communique aux hommes. Partie, portion (de la nuit). Racine » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 279), ►ou de *ḥeğres* (ar.) « carrier. Tailleur de pierres ».

Djidi : /ğidi/, du kabyle *lğid* (k.) « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (Dallet, 1982 : 381), c'est un emprunt à

l'arabe *ğuwwad* qui réfère à la noblesse d'origine militaire (cf. *Djouad*), ►il peut être un dérivé de *ğedd* (ar.) « énergie, effort, zèle. Sérieux, chose sérieuse » (Beaussier, 1958 : 131) et signifier « sérieux, énergique »[1].

Djilali[2] : /ğilali/, « majestueux, glorieux » de *ğalil* (ar.) « grand, haut, majestueux, illustre, très glorieux. Fameux. Considérable » (Beaussier, 1958 : 149).

Djouad : dans ce nom se rencontrent beaucoup de qualités tant physiques que morales, comme « l'excellence, la perfection, la supériorité, la générosité, la noblesse, la race ; pureté, beauté… ». C'est la composante d'un certain nombre de mots issus de la racine ĞD, entre autre on peut citer : *ğud* « générosité, munificence, libéralité. Noblesse » ; *ğewda* « perfection, excellence, qualité supérieure. Supériorité » ; *ğawad* pl. *ğiyad* « cheval de race, coursier » » ; *ğeyyid* pl. *ğiyad, ağwad* (adj.) « excellent, pur, bon, supérieur. Beau, magnifique. Exquis. D'un beau choix. Joli. Délicat, fin. Fin, délié, ténu. Aimable » ; *ğeyyid* pl. *ağwad* « (arabe de l'Algérie) descendant de la première invasion du Maghreb ; tribu noble » (Beaussier, 1958 : 165-166). On le retrouve également avec les mêmes nuances dans (Ageron, 1964 : 6) « le nom de *djouâd* désigne l'ensemble des nobles d'origine militaire, celui de *douâouida* une noblesse supérieure prétendument issue de la tribu de *Qoraîch*. Les *djouâd* se désignaient sous le nom de *Mahâll* (les *Beni Mahaâll* : descendants des colonnes expéditionnaires (de la conquête arabe) », il est emprunté par le kabyle sous la forme *lğid* « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (Dallet, 1982 : 381).

Djouadi : « de la noblesse militaire ; noble, généreux, pur, racé ; brave, courageux » (cf. *Adjouad*).

Djoudad : /ğuded/, pluriel de *ğadïd* (adj. ar.) « nouveau, neuf, nouvel. Frais, récent, de fraîche date. Moderne » (Beaussier, 1958 : 132).

Djoudi : /ğudi/, « noble, généreux » de *ğewd* (ar.) « générosité, munificence, libéralité. Noblesse. Ce qu'un homme vaut » (Beaussier, 1958 : 165), ►ou relatif au mont *Ğudi*, cité par le

[1] On peut même supposer une transcription approximative de *jeddi/ğeddi* « grand père ».

[2] « La forme du superlatif, *Al Ğalil,* nous donne un nom divin qui souligne la transcendance, mais qui l'associe toujours à la générosité : Coran 55,27 : ″la face de ton Seigneur subsiste, plein de majesté (*djalal*) et de Générosité (*Ikram*)″ et 55,78 : ″béni soit le nom de ton Seigneur, plein de Majesté et de Générosité !″ » (Belhamdi, 2002 : 55).

Coran, qui représente l'endroit où s'est arrêté Noé après le déluge[1].

Doubal : /dubal/, « languissant » de *d̠bel* (ar.) « passer, se faner, se flétrir. S'alanguir. S'étioler, languir. Faire un champignon, charbonner (lampe) » (Beaussier, 1958 : 362).

Douffi : /duffi/, « chauffé, tenu au chaud, bien couvert », de *deffä* (ar.) « adoucir, radoucir (le temps). tenir chaud (vêtement) » (Beaussier, 1958 : 339), certainement pour désigner quelqu'un qui n'a pas connu de difficultés dans sa vie.

Douibi : /dwibi/, formation d'un patronyme à partir du nom commun arabe *dwib* « ânon », diminutif de *däbb* « âne, baudet » (Beaussier, 1958 : 321).

Drid : du prénom masculin *Doréid* « édenté » qui est un diminutif de *adred* (ar.) « Edenté, qui a les dents gâtées, ou qui n'a que des chicots » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 687). ► Ou de l'arabe *derdä* (adj.) « Bourbeuse (eau) », et (nom) « Lie, sédiment » (Beaussier, 1958 : 329).

Drif[2] : /ḍrif/, de *ḍrïf* (adj., ar. dial.) « élégant. Civil. Courtois, affable, aimable, gentil, accort. Délicat. Gracieux, poli, honnête. Prévenant. Fin (par opposition à : grossier). Qui a bonne grâce (chose). Joli, joliet, mignon. Ingénieux, fin » (Beaussier, 1958 : 624).

Drifi : /ḍrifi/de la famille *Drif*, du prénom féminin *Drifa*, « courtoise, élégante », formé sur *ḍrïf* (ar.) « élégant. Courtois, affable, aimable, gentil » (Beaussier, 1958 : 624).

Drissi : /drisi/, de la famille *Dris* « enseignant, éducateur » (cf. *Idris*).

Edjouadiene : « braves, courageux, nobles », pluriel de *Adjouad*.

El Aifa : « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant »

El Bar : « le juste, le vertueux ».

El Houanes, **El Houannes** : de *hawän* (ar. cl.) « mépris, dédain où l'on est tombé, abaissement » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1461),

---

[1] « Dans le Coran, le mont *Djoudi* désigne l'endroit où Noé s'arrêta à la fin du Déluge, quand les eaux commencèrent à reculer (Coran 11, 44). Dans la Torah cet endroit est appelé : les monts d'Ararat (Gen 8, 4). Il s'agit de l'ancienne *Ourartou*, Arménie actuelle. Les grecs ont appelé ce pays les monts *Gordyaeï* (Gordi), ce qui explique le décalque déformé : *Djoudi* » (Belhamdi, 2002 : 247).

[2] Dans le kabyle, on trouve *udṛif* « poli, courtois. Réservé. De bonne conduite » (Dallet, 1982 : 181).

►ou de *ḥawänä* « Famille (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 257), ►ou de *leḥwanet* (ar. dial.) « épiceries ».

Faid : de *fäyeḍ* (adj.) « débordée (rivière). Qui déborde, est en exubérance », et (nom) « intérêt d'une somme » (Beaussier, 1958 : 770), ou *fä'iḍ* « excédent, en plus, qui est en plus ».

Falouz : de *afluẓ* (k.) « niais, nigaud ; insignifiant » (Dallet, 1982 : 208).

Feninekh : est un dérivé expressif, diminutif et hypocoristique, de *fanïx* (ar.) « faible, qui n'a pas de vigueur dans les membres » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 637).

Ferdi : « seul, solitaire », de *ferd* (ar.) « être seul, unique, isolé ; impair », ou du kabyle *aferdi* « (un bœuf) seul », par opposition à *ayug* « (un bœuf) d'une paire[1] ». ►Ou patronymisation du prénom masculin *Farid* « seul, isolé, séparé des autres. Unique, incomparable, sans pareil » (Beaussier, 1958 : 735).

Ferdjallah : prénom masculin signifiant « consolation de Dieu ».

Ferdjioui : « qui aime la distraction, les spectacles », de *ferrej* (k.) « assister en spectateur ; jouir d'un spectacle » (Dallet, 1982 : 223), ►ou « consolation » de *fareğ* (ar.) « consolation, meilleur état qui succède au malheur, joie après la tristesse ; meilleur avenir ; réussite » (Beaussier, 1958 : 733).

Ferdjouh : « qui a les fesses écartées par suite de l'obésité », de *faraǧa*[2].

Ferdjoukh : sobriquet signifiant « au visage aplati » de *ferğex* (ar. dial.) « écraser, écacher » (Beaussier, 1958 : 734).

Ferfouri : nom commun *lferfuri* « porcelaine, poterie fine »

[1] Les paysans kabyles entraînent les bœufs, deux à deux, pour labourer les champs, une paire est dite *tayuga*, un bœuf de la paire est dit *ayug*. Mais il y a des pauvres qui ne se permettent pas une paire, alors ils en possèdent un bœuf unique et il est alors dit *aferdi*. Ce nom pourrait être un sobriquet pour désigner l'un des possesseurs d'un *aferdi,* qui est, certainement, assez riche pour se permettre une paire.

[2] Ce verbe a plusieurs sens, mais on a choisis cette acception en raison de la forme du patronyme, en effet le *ḥ* en final indique souvent une valeur péjorative du dérivé expressif. De *faraǧa* (ar.) « avoir des fesses écartées par suite de l'obésité. Avoir les mâchoires très espacées. Etre délivré de soucis, de chagrin ; être consolé », « fendre, pourfendre. Ecarter, dissiper (les obstacles, les nuages, les soucis). (De là) Consoler quelqu'un en dissipant ses soucis, ouvrir un meilleur avenir. Ecarter, espacer. Mettre quelqu'un à son aise quelque part, et lui faire voir tout. Réjouir quelqu'un par le spectacle de…. Etre accablé d'âge et tomber dans la décrépitude » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 561).

(Dallet, 1982 : 218), et arabe *ferfürï* « faïence. Porcelaine » (Beaussier, 1958 : 742)

Fergag : le seul mot qui lui soit proche est le kabyle *ifergeg* « braise incandescente » (Dallet, 1982 : 221), ►mais on peut aussi le rapprocher de *ferg* (k., ar. dial.) « compagnie, bande, volée, troupe d'oiseau » (Beaussier, 1958 : 743).

Fergani : « habitatnt de *Fergan*[1] », du pluriel kabyle *ifergan* « cours intérieurs d'une maison ; enclos, et toutes cours délimitées ».

Ferguinis : ce patronyme est formé sur *Fergani* auquel on a adjoint le morphème français du pluriel.

Ferhad : « fatigué », de *ferhed* (ar.) « fatiguer » (Beaussier, 1958 : 745).

Ferhat : « joyeux, gai » du verbe *freḥ* (ar., k.) « être gai, content, joyeux. Etre bien aise, content. Se réjouir de quelque chose. Etre charmé de, éprouver de la joie. Se féliciter, s'applaudir. Se faire fête. Faire bon accueil, accueillir, bien accueillir, fêter, faire des amitiés, recevoir à bras ouverts » (Beaussier, 1958 : 734).

Ferhati : patronymisation du prénom Ferhat « joyeux, gai ».

Ferkal : « boiteux, qui boite », de *ferkel* (ar.) « être bancal »[2] (Beaussier, 1958 : 744).

Ferkoune : « petit bien portant », est un diminutif de *Ferkane* « bien portant » participe passé de *frek* (k.) « échapper, être sauf » (Dallet, 1982 : 223), ►ou nom d'instrument *ferkün* (ar.) « pelle de boulanger. Fourgon » (Beaussier, 1958 : 744).

Ferkous : du kabyle *aferkus* « usé, fatigué (chose ou personne » (Dallet, 1982 : 224), ►ou arabe *ferküs* « Perdreau » et/ou « jeune »[3] (Beaussier, 1958 : 744).

Ferniche : « gros et potelé » dérivé expressif de *furniy* (ar. cl.) « cuit au four (gâteau). Gros et robuste (homme) » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 587).

---

[1] Les porteur de ce nom font remonter leur nom à un nom de lieu, ce qui conforte l'idée de Cour, probablement un lieu formé d'un ensemble d'enclos dénommé *(I) Fergan*. Cependant, ils situent ce lieu en Russie, si cette thèse se vérifie, il s'agirait alors d'un mot russe.

[2] Ce verbe se retrouve dans le berbère marocain avec un sens différent, mais ayant des sèmes commun, *ferkel* « frétiller, se trémousser, gigoter, se débattre, se démener » (Taifi, 1991 : 125).

[3] Dans l'expression *mäzäl ferküs* « Il est encore jeune ».

Ferrani : de *ferrän* (ar.) « chaufournier. Fournier. Meunier » (Beaussier, 1958 : 745), ►ou « qui choisi, qui trie » donc « exigent » de *fren* (k.) « trier, choisir »[1] (Dallet, 1982 : 225), ►ou *ferḥan* (ar.) « joyeux, gai ».

Ferrat : « négligeant » ou « qui exagère », de *ferreṭ* (ar., k.) « négliger, être négligeant. Avoir de l'incurie. Dépasser les bornes » (Beaussier, 1958 : 739), ►ou *Ferhat* écrit selon la prononciation française.

Fetak : « massacreur », nom d'agent de *ftek* (k.) « percer, ouvrir ; pratiquer une ouverture dans un mur » (Dallet, 1982 : 237).

Fethoun : /fetḥun/ hypocoristique de *Fateh* « confiant, ouvert, épanoui » et « qui ouvre, conquérant de l'islam » (Belhamdi, 2002 : 166). De la racine arabe FTḤ « ouverture », d'où *el miftäḥ* (en arabe) et *lmefteḥ* (en kabyle) « clé ». Mais cette racine est utilisée dans un sens dérivé, surtout dans les conquêtes islamique, avec le sens de « conquêtes ; reconversion des non musulmans vers cette religion par les combattants de Dieu », et ouverture de nouveaux horizons, de nouveaux pays pour les musulmans, d'où l'attribut de Dieu *El Fattah* « celui qui ouvre, qui accorde la victoire », et selon (Harzoune, 2006 : 134) « celui qui ouvre les portes de la miséricorde ».

Fettal : /fettal/, nom de métier signifiant « qui roule le couscous », du kabyle *ftel* « rouler dans un grand plat, avec les mains, en l'humectant, la semoule de blé dur pour la préparation du couscous, être roulé » (Dallet, 1982 : 238), ►ou « qui tresse les cordes, cordier » de l'arabe *ftel* « tordre, tresser (une corde, une mèche). Corder. Rouler et former, façonner en fils » (Beaussier, 1958 : 727)

Gadfel : on n'a trouvé aucune racine d'où on pourrait dériver ce patronyme, la seule voie, qui nous semble possible, est de le considérer comme un composé : *g* « dans » (la préposition berbère *deg* « dans » est réalisée dans le kabyle sous les formes contractées *g* ou *di*) + *adfel* (k.) « neige ».

Gafel : /gafel/, « fermé », adjectif de *qfel* « fermer, boucher. Etre accompli, ne rien laisser à désirer. Constiper et pass. Etre congestionné. Attacher, boutonner, fermer (ceinture, bracelet, bouton) » (Dallet, 1982 : 654-655), au figuré il désigne une personne qui ne comprend pas ou difficile à faire comprendre.

[1] Il pourrait être pris pour un adjectif signifiant : « De premier choix, choisi, de bonne qualité ».

Galoul : /geɛlul/, « avare », de *qeɛl* (ar. cl.) « échalas pour appuyer la vigne. Avare » (Kazimirski, 1860, Tome 2 : 784), ►ou « joueur du gallâl » de *gellä̈l* (ar. dial.) « tambour long et étroit en terre, tambourin » (Beaussier, 1958 : 820).

Gana : « une des variantes du nom de l'ancêtre mythique de la branche berbère des Zenata. Du verbe *egen* « être chargé (arme à feu)/couvé (feu) » ou bien de *ggani* « guetter, attendre/attendre tout ou quelque chose de quelqu'un » (Nait-Zerrad, 2005 : 48). ► Ou de *gänä* (ar. dial.) « Aussi, de nouveau » ; *gäna* « Goût, inclination, plaisir » (Beaussier, 1958 : 771).

Gani : du verbe *ggani* (k.) « guetter, attendre », ou patronymisation du prénom *Gana.*

Gaoua : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura (Dallet, 1982 : 280). Personne appartenant aux *Igawawen* qui est la forme plurielle du premier.

Ghanem : « qui a fait du butin ; jouisseur », ce prénom masculin est un nom d'agent du verbe *ɣnem* (ar.) « faire du butin. Faire main basse sur. Capturer, prendre, enlever, s'emparer. Capturer un navire. Profiter (de l'occasion, du temps). Saisir (l'occasion). Goûter, jouir de. Acquérir quelque chose » (Beaussier, 1958 : 717), ►et, selon (Harzoune, 2006 : 202), « celui qui a du succès », ►il signifie aussi un troupeau de moutons, synonyme de profit dans une société rurale. Selon certains, *al ɣanem* serait alors le propriétaire du troupeau ou le berger (Belhamdi, 2002 : 163).

Ghani[1] : « riche », « qui se suffit de ce qu'il possède » (Harzoune, 2006 : 202), au superlatif *El Ghani*, « le Suffisant-par-Soi. Le Riche Absolu », est l'un des attributs de Dieu.

Gharbi : de *ɣerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Gharmia : « qui est objet d'amour, de passion ; idole », de *ɣaram* (ar.) « passion, désir ardent. Passion, amour. Engagement, enthousiasme. Idolâtrie. Idole, objet d'une passion » (Beaussier, 1958 : 705).

Gharsa : de *ɣersa* (ar.) « boue, crotte, fange, gâchis. Bourbier » (Beaussier, 1958 : 703), ►ou « plantation (d'arbre) » et serait alors un toponyme, appliqué à un humain, il signifierait « bien, possession, richesse ».

---

[1] *Ghani* fait référence aussi bien à la richesse en biens matériels que morale, un *Hadith* précise : « la richesse ne consiste pas à posséder une abondance d'argent, mais la richesse véritable est la richesse de l'âme. » (Belhamdi, 2002 : 164).

Ghazali[1], Ghazeli, Ghazli[2] : du nom *ɣazala* (ar.) « gazelle » et désignerait une femme « belle, svelte, élégante, gracieuse », ►mais comme dérivé verbal, *el ɣazal* désigne la galanterie et la passion amoureuse, comme il réfère à la poésie érotique d'où *Ghazaly* « érotique, galant, gracieux » (Belhamdi, 2002 : 160).

Ghehliz : ces patronymes évoquent l'idée d'un endroit profond et sombre, ils semblent être des formes expressives du chaoui *ahelliz* (cha.) « trou profond et noir par l'effet de cette profondeur ». ►On peut également les considérer comme étant des composés de *ɣ*[3] + *ahelliz* « vers, à côté du *ahelliz* » (pour les deux premières formes, et pour les secondes : *g*[4] + *ahelli* « dans *ahelliz* ».

Gherbi : de *ɣerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Ghernaia : féminin de *ɣarin* (ar.) « faible, débile » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 461).

Ghezal, Ghezali : (cf. Ghazali)

Ghidouche : « tige, sans contenance, pas solide », de *aɣedduc/taɣedduct* qui est un dérivé expressif de *aɣeddu* (k.) « tige tendre de certaines plantes (sainfoin, quelques chicorées, côtes d'artichaut… » (Dallet, 1982 : 603).

Ghili[5] : « revenu, récolte, bien, richesse », de *ɣella* (ar.) « produits, revenus, fruits. Usufruit. Récolte de fruit. Cultures (autres que céréales). Fruits. Production d'un pays », ►ou « qui est enchaîné » de *ɣell* (ar.) « enchaîner, charger de fer. Tromper, frauder » ; (Beaussier, 1958 : 711).

Ghouar : de *ɣewwär* (adj. ar.) « trotteur, bon trotteur (cheval). Coupeur de route (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 719), ►ou « qui creuse des trous ou tunnels » nom d'agent formé à partir du nom

---

[1] « Un homme illustre de ce nom : *Abou Hamid Muhammad Al Ghazali* (1058-1111, soufi iranien toujours très renommé, a écrit en particulier "le livre de l'amour de Dieu". Il enseignait à Baghdad. Son oeuvre théologique implante le soufisme dans l'islam sunnite. Il accoutuma aussi les esprits à accepter les méthodes spirituelles qui utilisent la musique et la danse. Son frère *Ahmad Ghazali*, est une des premières grandes figures du soufisme. Mort en 1226 » (Belhamdi, 2002 : 160).

[2] Cette forme est le nom d'agent du verbe kabyle *ɣzel* « serrer, visser. Boucher hermétiquement. Tenir sévèrement. Rosser » (Dallet, 1982 : 636).

[3] C'est la préposition berbère *ɣer,* « vers, dans la direction de, chez », qui est réalisée, selon les localités, *ɣ* ou *er*.

[4] C'est la préposition berbère *deg* réalisée, elle aussi, *g* ou *di*, selon les localités.

[5] Cette racine se retrouve dans le kabyle *ɣil* « penser, croire, conjecturer » (Dallet, 1982 : 607)

ɣar (ar., k.) « trou », ►ou « qui fait une expédition » de *ɣär* (ar.) « faire une expédition rapide, un coup de main, une excursion, une incursion, une irruption, une descente, une course » (Beaussier, 1958 : 719).

Ghouat : « secourable », de *ɣut* (ar.) « aide, secours », ►ou « braillard, gueulard » de *γewwet* (ar., k.) « crier au secours, à l'aide. Gueuler, brailler. Appeler (Maroc). Demander avec insistance du secours » (Beaussier, 1958 : 719).

Ghouli : de *γül* (ar., k.) « ogre. Colosse, géant. Animal, homme gigantesque » (Beaussier, 1958 : 720).

Ghoumal : « qui ont moisi ; moisis », de *γummal* pluriel de *γämel* (adj. ar.) « moisi » (Beaussier, 1958 : 716).

Ghout : « aide, secours » ; « *Ghayt* et *Ghayta* vont souligner le caractère secourable d'une personne » (Belhamdi, 2002 : 165), ce mot est utilisé aussi (au fig.) pour désigner la pluie.

Guehliz : ces patronymes évoquent l'idée d'un endroit profond et sombre, ils semblent être des formes expressives du chaoui *ahelliz* (cha.) « trou profond et noir par l'effet de cette profondeur ». ►On peut également les considérer comme étant des composés de *ɣ*[1] + *ahelliz* « vers, à côté du *ahelliz* » (pour les deux premières formes, et pour les secondes : *g*[2] + *ahelli* « dans *ahelliz* ».

Guerrouah : « misérable, qui a des habits tous déchirés » de *agerwaḥ,* dérivé expressif kabyle signifiant « tombé en loque (habit) », et avec un sens proche on a le verbe arabe *gerweḥ* « souffrir, avoir souffert toutes sortes de privations, de misères » (Beaussier, 1958 : 799), ►ou « qui fait du vacarme » de *ggerweḥ* (k.) « faire du vacarme » (Dallet, 1982 : 277).

Hadad : de *ḥaddad* (ar., k.) « forgeron ».

Hadadou : de *ḥeddad* (ar., k.) « forgeron ».

Hadaf : « nouveau venu », de *hädef* (adj. ar.) « qui arrive, survient. Nouveau venu », ►et comme toponyme : « terrain accidenté » ou un lieu où l'on trouve « une sorte d'abri quelconque » de *hdef, hdäf* (ar.) « accident de terrain. Abri, couvert » (Beaussier, 1958 : 1020). ►On peut penser à « qui arrive, survient à l'improviste » du verbe *hdef* (ar.) « paraître, survenir, surgir, se montrer, apparaître à l'improviste, arriver à l'imprévu. Arriver, avoir lieu, survenir,

[1] C'est la préposition berbère *γer*, « vers, dans la direction de, chez », qui est réalisée, selon les localités, *ɣ* ou *er*.

[2] C'est la préposition berbère *deg* réalisée, elle aussi, *g* ou *di,* selon les localités.

avenir. Passer accidentellement dans un pays (par ex. un lion) ; tomber sur » (Beaussier, 1958 : 1020).

Hadar : « qui parle beaucoup », de *hdeṛ* (k.) « parler. Adresser la parole » (Dallet, 1982 : 288).

Haddab : /heddab/, « éducateur », de *heddeb* « arranger, ajuster. Elever, éduquer » (Beaussier, 1958 : 1022), ►ou « qui fait des franges » de *heddeb* « faire des franges, des pompons », ►ou « au grands cils »[1] de *hedb* « Cils » (Beaussier, 1958 : 1019-1020).

Haddad : /ḥeddad/, de *ḥeddad* (ar., k.) « forgeron ».

Haddadi : /ḥeddadi/, formation d'un nom patronymique sur le nom de métier *ḥaddad* « forgeron ».

Haddadou : de *ḥeddad* (ar., k.) « forgeron ».

Haddag[2] : du kabyle *ḥdeq* « être poli, courtois » (Dallet, 1982 : 306), ►ou de l'arabe *ḥädeq* « habile, capable, ingénieux, avisé, clairvoyant, perspicace » (Beaussier, 1958 : 186).

Haddak : même que le précédent.

Haddar : « qui parle beaucoup », de *hdeṛ* (k.) « parler. Adresser la parole » (Dallet, 1982 : 288).

Haddari : de *heddar* « qui parle beaucoup », déverbatif de *hder* (k.) « parler. Adresser la parole » (Dallet, 1982 : 288).

Haddi : « guide, qui montre la voie » (Harzoune, 2006 : 206), *El Hadi*, « Le Guide. Le Recteur » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 63), est l'un des attributs de Dieu. ► On peut le rattacher à *ahdä* « faire un cadeau, faire don de, donner, faire présent, offrir quelque chose à quelqu'un. Présenter, adresser un salut » ; (Beaussier, 1958 : 1021) et signifierait « qui fait des cadeaux, des offrandes » donc « généreux » ; peut-être que ces valeurs sémantiques ont contribué au prestige de ce nom.

Haddibi : /ḥadibi/, « bossu », de *ḥdeb* (ar.) « être convexe, bombé » et *aḥdeb* (adj. ar.) « bossu » (Beaussier, 1958 : 184).

Haddid : /ḥadid/ (ar.) « Fer (métal). Double crochet de fer du métier aux cartons du tisserand. Fer à repasser. Fers, ceps, chaînes ».

---

[1] Les grands cils symbolisent la beauté du visage.

[2] Le seul nom d'homme qui lui soit proche serait *Heddäǧ* « *Heddadj* (prénom masculin) » (Beaussier, 1958 : 1020), ►pour les noms communs on a *ḥeddäq* (adj. ar.) « qui piaffe, a l'habitude de piaffer (cheval) » (Beaussier, 1958 : 186), ce serait une métaphore pour désigner « qui crie beaucoup (avec une valeur péjorative) ».

Haddou : (ar.)**,** « ils ont limité ; ils ont montré les limites, les frontières » ou « sa limite, sa frontière », de *ḥedd* « limiter » (Dallet, 1982 : 304), ►ou de *hedd* « détruire » et signifierait « ils ont détruit ».

Haddouche : /ḥadduc/, prénom masculin « *Haddouch, Haïdech* » (Beaussier, 1958 : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend,* ou du nombre *ḥdäc* « onze ».

Haddoum : « grand, énorme », ou « riche, opulent » de *ahdum* (k.) « foule, tas (quelque chose d'énorme). Abondance » (Dallet, 1982 : 288), ►et, comme toponyme, « ruine » de *hdem* (ar.) « détruire, être détruit. Se précipiter, affluer en foule » (Dallet, 1982 : 287).

Hadef : /hadef/, « nouveau venu », de *hädef* (adj. ar.) « qui arrive, survient. Nouveau venu », ►et comme toponyme : « terrain accidenté » ou un lieu où l'on trouve « une sorte d'abri quelconque » de *hdef, hdäf* (ar.) « accident de terrain. Abri, couvert » (Beaussier, 1958 : 1020)**.**

Haderbeche : /ḥaderbac/, selon (Parzymies, 1986 : 55), il signifierait « aussitôt, sur le champ, à l'instant », il serait composé de l'arabe *ḥaḍer* « être présent, présent, tout de suite » et du turc *bac* « chef », ►mais on peut aussi comprendre « petite pente » de *ḥedreb* (ar.) « faire couler du haut d'une pente » et *mḥedreb* « incliné, en pente. Qui roule du haut d'une pente » (Beaussier, 1958 : 185).

Hadi : /hadi/, « guide, qui montre la voie » (Harzoune, 2006 : 206), *El Hadi,* « Le Guide. Le Recteur » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 63), est l'un des attributs de Dieu.

Hadibi : /ḥadibi/, « bossu », de *ḥdeb* (ar.) « être convexe, bombé » et *aḥdeb* (adj. ar.) « bossu » (Beaussier, 1958 : 184).

Hadid : /ḥadid/ (ar.) « Fer (métal). Double crochet de fer du métier aux cartons du tisserand. Fer à repasser. Fers, ceps, chaînes ».

Hadidi : *ḥadidiy* (adj. ar.) « gris de fer » ou « qui est fait avec du fer » de *ḥadid* « fer (métal). Fer à repasser. Fers, chaînes ».

Hadim : « grand, énorme », ou « riche, opulent » de *ahdum* (k.) « foule, tas (quelque chose d'énorme). Abondance » (Dallet, 1982 : 288), ►et, comme toponyme, « ruine » de *hdem* (ar.) « détruire, être détruit. Se précipiter, affluer en foule » (Dallet, 1982 : 287).

Hadiouche : /hadyuc/, il semble être un diminutif de *Ḥend,* il est lui-même un prénom masculin « *Haddouch, Haïdech* » (Beaussier, 1958 : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend,* ou du nombre *ḥdäc* « onze ».

Hadj Ali : /ḥağ ɛli/, « le pèlerin *Ali* » : de *ḥağ* (ar., k.) « qui a fait le pèlerinage à la Mecque », et *Ali* /ɛly/ « haut, élevé ».

Hadj Said : « pèlerin Said », de *saɛïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

Hadjab : « qui cache des regards, qui voile ; (au figuré) qui protège », ou « qui exclue un héritier, prend tout pour lui en excluant les autres héritiers » de *ḥğeb* (ar.) « cacher, dérober aux regards, ne pas laisser voir, celer, renfermer (les femmes). Cloîtrer, reclure – offusquer. Exclure un héritier », ou *ḥğäb* (ar., k.) « amulette, talisman[1] » (Beaussier, 1958 : 180), ou « rideau » de *aḥeğğab* (k.) « rideau qui protège des regards » (Dallet, 1982 : 313). ► Ou « aux grands sourcils » de *ḥäğeb* (ar.) « sourcil » (Beaussier, 1958 : 180).

Hadjadj : /ḥeğğağ/, « pèlerins », est le pluriel de *Hadj* (ar., k.) qui peut être un prénom masculin, ►mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque[2], ►ou un dérivé de *ḥäğeğ* (ar.) « raisonner, argumenter, présenter des arguments, ergoter, disputer contre quelqu'un » ; (Beaussier, 1958 : 179).

Hadjal : dériverait des prénoms féminins *Ḥağla* « la perdrix » et de son diminutif *Ḥağila* « la petite perdrix », relativement à cet oiseau qui symbolise la beauté féminine (belle, gracieuse et svelte, ayant une belle démarche, etc.), ►ou relativement à la marche d'une personne de *ḥağala* (ar.) « sautiller, avançait à cloche-pied » (Belhamdi, 2002 : 63) et signifierait « qui marche en sautillant », ►ou « qui marche avec difficulté » du kabyle *ḥejjel/ḥeğğel* « entraver, mettre des entraves à une mouture pour la dresser à l'amble » (Dallet, 1982 : 313), ►il peut aussi signifier « veuf, qui n'a plus de conjoint » de *heğğal* (ar.) « pas marié, après l'avoir été ; qui n'est plus marié, veuf (homme) » (Beaussier, 1958 : 1018).

Hadjam : /ḥeğğäm/, « circonciseur. Qui tire du sang (par des ventouses ou des scarifications), qui saigne. Barbier (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 182), ►ou « assaillant, attaquant, qui fond sur l'ennemi » de *hğem* (ar.) « assaillir, attaquer à l'improviste. Fondre, se précipiter sur, se jeter sur, tomber sur. Arriver inopinément, survenir à l'improviste, tomber dessus (par ex. des hôtes). Faire

---

[1] Parce que le talisman protège des maladies, du mauvais œil et des effets de la sorcellerie, d'où son nom *ḥğab* « qui protège ». ►*Ḥağeb* est attesté comme prénom féminin en Kabylie.

[2] Et c'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

irruption. Faire un coup de main sur. Surgir, survenir, surprendre » (Beaussier, 1958 : 1018-1019).

Hadjar : est l'équivalent du français Agar, comme il peut être de l'arabe et signifierait « la migrante (sur le chemin de Dieu) ». ►Ou bien *Hedjar* /ḥeğğär/ « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 181).

Hadji : « qui a accompli le pèlerinage à la Mecque[1] », de *Ḥağ* (ar., k.), qui est un prénom masculin et un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque[2]. ► Ou verbe : *ḥaği* « interrompre, couper la parole. Raconter une histoire, un conte » (Dallet, 1982 : 312), ►ou *hağ* (k.) « être excité ; s'exciter. S'emporter. Etre en chaleur (bétail) » (Dallet, 1982 : 289).

Hadjou : /ḥeğğu/, « ils ont fait le pèlerinage à la Mecque », ►ou /hağu/, « ils sont excités, révoltés » (Beaussier, 1958 : 179). Ce sont toutes les deux des formes verbales au prétérite 3ème personne pluriel.

Hadjout : /ḥeğğuṭ/, toponyme bien connu dans l'est algérien, il désignerait un lieu où sont élevés les bovins, de *aḥejjaḍ* (M.C) « bovin (vache et bœuf) » (Taifi, 1991 : 237).

Hadou : /ḥeddu/, « ils ont limité ; ils ont montré les limites, les frontières » ou « sa limite, sa frontière », de *ḥedd* « limiter » (Dallet, 1982 : 304), ►ou de *hedd* « détruire » et signifierait « ils ont détruit ».

Hadouche : prénom masculin « *Haddouch*, *Haïdech* » (Beaussier, 1958 : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend*, ou du nombre *ḥdäc* « onze ».

Hadouf : /ḥadduf/, de *aḥedduf* (k.) « peau avec laine ou poil (de mouton, de chèvre, etc.), souvent la peau fraîchement enlevée » (Dallet, 1982 : 306), ►ou diminutif de *Hadaf* « nouveau venu ».

Hadoum : « grand, énorme », ou « riche, opulent » de *ahdum* (k.) « foule, tas (quelque chose d'énorme). Abondance » (Dallet, 1982 : 288), ►et, comme toponyme, « ruine » de *hdem* (ar.) « détruire, être détruit. Se précipiter, affluer en foule » (Dallet, 1982 : 287)

---

[1] Ce pèlerinage est l'un des fondements de l'islam, il se fait pendant une période bien précise de l'année lunaire : « *Dhou al Hidja* : le mois du pèlerinage, est le 12e mois de l'année musulmane au cours duquel se font à la Mecque toutes les cérémonies du grand pèlerinage » (Belhamdi, 2002 : 62).

[2] C'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

Hadri : /ḥedri/, de *aḥedri* (k.) « précautionneux, qui fait attention », ►ou de *ḥeḍriy* (ar.) « habitant des villes, citadin, bourgeois ; de la ville, des villes. Epicier (tribus de l'Ouest) » (Beaussier, 1958 : 212).

Hail : /häyel/, (adj. ar.) « terrifiant, qui inspire la terreur, horrible. Redoutable, terrible » (Beaussier, 1958 : 1033), ►ou /ḥayel/ « rusé, malin » de *ḥtäl* (ar.) « ruser, employer la ruse, s'en servir, en user, user de subterfuge. S'ingénier, s'industrier » (Beaussier, 1958 : 261).

Hamache : « beau, fardé », de *ḥmimuc* (k.) « fard. Graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard » (Dallet, 1982 : 323), et arabe *ḥamäc* « *arnebia decumbens* » (Beaussier, 1958 : 239). ►*Ḥammäc* (ar.) « qui piaffe (cheval) » (Beaussier, 1958 : 239).

Hamadache : hypocoristiques de *Hammad* « qui loue (Dieu) »

Hamadane : « personnes de la famille *Hammad* », c'est le pluriel de *Ahemmad* du prénom *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamadene : pluriel de Hammad, *Iḥemmaden* « individus de la famille Hemmad »

Hamadi : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamadou : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamadouche : hypocoristiques de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamai : /ḥamay/, « qui chauffe », ►ou patronymisation de *Hama*, prénom dérivant de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (Nait-Zerrad, 2005 : 53).

Hamaici : /ḥamaysi/, « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme », adjectif formé sur *hamas* « enthousiasme ».

Hamaidi : /ḥamaydi/, « de la famille *Hamiyed* », et *Ḥamiyed* étant le diminutif de *Hamid* et/ou *Hammad*, ►ou du nom de plante *ḥammayḍ* « rumex violon, rumex pulcher » (Beaussier, 1958 : 239).

Hamaili : /ḥamayli/, « qui assure la garantie », de *ḥamil* « garant, caution, répondant, fidéjusseur » (Beaussier, 1958 : 241).

Hamaimi : /ḥmaymi/, « l'homme aux pigeons, qui s'en occupe » de *ḥamam* « pigeon » (cf. hamam).

Hamam : /ḥamäm/, (s. coll., ar.) « pigeon, colombe » (Beaussier, 1958 : 234), le kabyle connaît la forme *aḥmam,* « pigeon », comme

nom d'unité, mais c'est le forme féminine arabe *ḥamama*[1] qui est connu comme prénom.

Hamami : patronimisation de *Hamama* (ar.) « colombe » ; ►ou « qui s'occupe des bains maures, qui y travail » de *ḥammäm* (ar., k.) « bain, étuve. Eau minérales chaudes, thermes, eaux » (Beaussier, 1958 : 234).

Hamamine : en lecture directe on aura *ḥamämayn* (ar.) « deux pigeon », ►cependant nous pensons qu'il s'agit de *ḥemmämïn* (ar.) « qui s'occupent des bains », pluriel de *ḥammamiy* (ar.) nom de métier de *ḥammäm* (ar., k.) « bain, étuve. Eau minérales chaudes, thermes, eaux » (Beaussier, 1958 : 234).

Hamamouche : hypocoristique de *Hamama* « pigeon, colombe ».

Hamane : c'est probablement une francisation scripturaire de Hamana qui est un prénom masculin signifiant « chaleureux » de *ḥemmäna* (ar.) « chaleur) » (Beaussier, 1958 : 243). ►Avec un *h* spirant, on a le participe *hamman* (ar.) « déterminé, mû par une volonté agissante (*himam*) » (M.H : 211), mais on sait que dans le prénom *Hamana* le *h* n'est pas spirant, il pourrait être l'une des déformations de *Abderrahman* qui a donné *Bihman*, *Bahman* et *Dehman*.

Hamani : individu de la famille *Hamana* « chaleureux ».

Hamaz : /hammaz/ (adj. ar.) « boiteux » (Beaussier, 1958 : 1030), ►ou « qui éperonne, qui aiguillonne » de *hmez* « piquer (surtout le cheval) avec l'éperon, éperonner. Aiguillonner. Pousser pour avertir, toucher du doigt. Mettre sur ses gardes » (Beaussier, 1958 : 1029). ► Ou de *ḥmeẓ* (k.) « serrer, presser » (Dallet, 1982 : 326).

Hamchaoui : /ḥemcawi/, « de la famille *Hammache* », de *Hammache* « beau, fardé » (cf. *Hama*).

Hamdad : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamdaoui : de la famille *Ahmed* (ar.) « le plus adoré, le plus loué » (Harzoune, 2006 : 146) et « le plus digne d'éloge » (Belhamdi, 2002 : 73), « le plus illustre » (Belhamdi, 2002 : 236).

Hamdi : « louanges, loué » (Harzoune, 2006 : 210).

Hamdouni : « de la famille *Hamdoun* », de *Ahmed/Hamid* « l'adoré, le loué, le digne d'éloge » (Harzoune, 2006 : 146 et 211).

---

[1] « *Al Hamama as Salam* : la colombe de la paix, celle qui revint vers Noé avec un rameau d'olivier à la fin du déluge (Gen. 8, 11) marquant enfin le début d'une ère de paix » (Belhamdi, 2002 : 71).

Hamek : de *ḥämeq* (adj. ar.) « emporté, colérique, violent, irascible. Fou, aliéné (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 240), ►et kabyle « impatient » (Dallet, 1982 : 326), ►ou « qui est complètement absorbé par son travail » de *hmek* (k., ar.) « être tout entier à, absorbé par, plongé dans » (Beaussier, 1958 : 1030);

Hameni : individu de la famille *Hamana* « chaleureux ».

Hamiche : peut être hypocoristique de *Hamma.*

Hamici : patronyme de *ḥamis* (ar.) « courageux, enthousiaste », ou nom d'agent signifiant « qui crée de l'enthousiasme ». ► Ou de *ḥamïs* « ragoût de poulet ou de mouton très relevé (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 239).

Hamidi : de *Hamid* (adj. ar.) « louable, digne d'éloges, de louanges ; glorieux » (Beaussier, 1958 : 236). « *Al Hamid* est un nom divin : Dieu est digne de louange, il est celui qui reçoit la louange des hommes et aussi Celui qui donne louanges aux fidèles et les fait exister. *Innahou al Hamid al Madjid*, ″lui digne de louange et de gloire″ (Coran 11,73) » (Belhamdi, 2002 : 73-74).

Hamidouche : diminutif et hypocoristique de *Hamid* « louable, digne d'éloges, de louanges ; glorieux » (Beaussier, 1958 : 236).

Hamimeche : diminutif et hypocoristique de *Hamimi* lui-même hypocoristique de *Ahmed/Hamid*.

Hamimi : hypocoristique de *Hamid, Ahmed*, ►ou « affectueux » de *ḥamïm*[1] (adj.) « plein de sollicitudes » (Beaussier, 1958 : 235).

Hamitouche : /ḥmïtüc/, est un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 240), c'est, à l'origine, certainement un hypocoristique de *Hamid*.

Hamlaoui : /ḥemlawi/, prénom arabe « celui qui est compté au nombre des porteurs de foi et d'espérance » (Belhamdi, 2002 : 75).

Hamlat : /ḥamlat/ « enceintes » ; ► ou /hamlat/, « errantes, insouciantes ; porteuses de foi et d'espérance » (cf. *Hamel*).

Hammache : peut être hypocoristique de *Hamma*.

Hammadi : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hammadou : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hammadouche : hypocoristiques de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

[1] Et comme nom : *ḥamim* « dauphinelle de l'Orient (*Delphinium orientale*) » (Beaussier, 1958 : 235).

Hammedi : de *Hamed* (ar.) « qui loue ».

Hammi : patronymisation de *Hama* dérivant de *téhemt*, « nom d'une espèce d'antilope » (Nait-Zerrad, 2005. : 53), ►ou « défenseur, protecteur » de *ḥamä* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, assister, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Flanquer, protéger » (Beaussier, 1958 : 242-243), ►ou « chaud, chaleureux » de *ḥammä* (ar.) « chauffer, faire chauffer » (Beaussier, 1958 : 243). ► Ou *ḥämï* (adj. ar.) « chaud. Ardent, brûlant. Chauffant. Animé, échauffé. Alerte, vif, pétulant, allègre. Chaleureux » (Beaussier, 1958 : 242-243).

Hammiche : peut être hypocoristique de *Hamma*.

Hammouche : /ḥemmuc/, hypocoristique de *Hamou*, lui même hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi, 2002 : 278)

Hammoudi : de *Hamoud* « celui qui loue et loué, glorifié » (Harzoune, 2006 : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (Beaussier, 1958 : 236).

Hammoum : /ḥamum/, « de couleur noire », de *ḥamüm* (ar.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon », ►ou « qui pue, qui dégage une mauvaise odeur » de *ḥammüm* « Chauffé ; odeur de gâté » (Beaussier, 1958 : 235)

Hamouche : hypocoristique de *Hamou* (cf. Hammouche).

Hamoudi : de *Hamoud* « celui qui loue et loué, glorifié » (Harzoune, 2006 : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (Beaussier, 1958 : 236).

Hamoum : « de couleur noire », de *ḥamüm* (ar.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon », ►ou « qui pue, qui dégage une mauvaise odeur » de *ḥammüm* « Chauffé ; odeur de gâté » (Beaussier, 1958 : 235)

Hamouma : « noire », féminin du précédent

Hamoumraoui : /Ḥammu + mrawi/ « *Hammou* le féminisé », ►ou « *Hammou* le narrateur » ; *Hammou* et un prénom masculin hypocoristique de *Mohamed* et de tous prénom commençant par *Mohand* (*Mohand Amezzian, Mohand Amokran*…) ; *mrawiy* (ar.) « qui se comporte comme une femme, qui mène la vie de femme » (Beaussier, 1958 : 927), ou dérivé de *rawiy* (ar.) « qui rapporte un fait, narrateur, auteur, auteur d'un récit » (Beaussier, 1958 : 422).

Hamour : /ḥammur/, « rougeâtre, fleur de teint », de *ḥmüra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (Beaussier, 1958 : 238)**.**

Hamrani : /ḥamrani/, « rougeoyant », de *ḥmüra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (Beaussier, 1958 : 238).

Hamri[1] : /ḥamri/, « rouge ; au teint frais et rouge », de *aḥemri* (k.) « rouge, carmin » (Dallet, 1982 : 326), et de *ḥmüra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (Beaussier, 1958 : 238).

Hamrit : dérivé expressif et péjoratif de *Ḥamri* « rouge, carmin » (Dallet, 1982 : 326)**,** ►ou amputation du schème nominal à *tiḥemrit* « rouge-gorge » (Beaussier, 1958 : 237).

Hamsi : /ḥamsi/, « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme », de *hamas* « enthousiasme ».

Hamsiou : « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme », de *Hamas* (ar.) « enthousiasme ».

Hamtane : le seul mot kabyle formé de la même racine est *iḥemmuten* (pl. sans sing.) « argent (argot) » (Dallet, 1982 : 326), il désignerait alors « qui aime beaucoup l'argent », ►cependant nous pensons qu'il s'agit d'une simple substitution de la lettre *d* par un *t* dans le prénom *Hamdan* « qui loue, remercie Dieu ».

Hamza : /ḥamza/ (ar. cl.) « lion » (Harzoune, 2006 : 212).

Hamzaoui : de *Hamza* « lion » (Harzoune, 2006 : 212).

Hamzi : de *Hamza* (ar.) « lion » (Harzoune, 2006 : 212).

Hanache : /ḥanac/ (ar.) « serpent. Couleuvre. Ténia, ver solitaire » (Beaussier, 1958 : 245), il signifierait « rusé » car le serpent symbolise la malice dans la culture locale. ►Ou du kabyle *aḥnac* « coin, recoin » (Dallet, 1982 : 327).

Hanat : « qui se parjure », de *ḥnet* (k.) « se parjurer, se dédire ; ne pas exécuter ce que l'on s'était promis de faire » (Dallet, 1982 : 329).

---

[1] « L'appellation *le rouge*, peut avoir une explication sociologique. Au siècle dernier, Les *"Homri"*, les "rougeâtres", étaient une caste de métis issus de l'union de Mozabites et des femmes noires. Ces métis, esclaves affranchis, ne pouvaient pas accéder aux hautes charges de la société. Leur nom décrivait sans doute la couleur de leur peau entre noire et basané » (Belhamdi, 2002 : 74).

Haneche : « serpent. Couleuvre. Ténia, ver solitaire » (Beaussier, 1958 : 245), il signifierait « rusé » car le serpent symbolise la malice dans la culture locale.

Haniche : « petit serpent », diminutif de *ḥanac*.

Hanifi : de *ḥanafiy* (adj. ar.) « *Hanéfite*[1], de la voie *Hanéfite* (l'une des quatre grande écoles (voies) de l'islam) », *Ḥanif* « vrai croyant, fidèle (à Dieu) » est l'un des attributs qu'*Abraham*[2] reçoit de l'islam.

Hanniche : « petit serpent », diminutif de *ḥanac*.

Hannouche : hypocoristique de *Hani* « qui est tranquille, en paix, rassuré ».

Hanouti : c'est la patronymisation du mot *ḥanut* « boutique. Magasin, atelier », ce sont peut-être des noms d'origine, car ce mot se retrouve beaucoup comme toponyme.

Haouchi : « habitant d'un haouch /ḥewc/ », de *ḥewc* (ar., k.) « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos, propriété, » (Beaussier, 1958 : 249, Dallet, 1982 : 345), ►ou « qui aime les rixes, qui crée des vacarmes, tumultueux » de *hüca/hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 1033). ► Ou « de la famille de Lion », avec *hüc/hewc* (ar. dial.) « nom donné au lion par les arabes du massif de *Teniet-el-Had*) » (Beaussier, 1958 : 1033).

Harir : « doux (comme la soie) » de *ḥarïr* (ar.) « soie. Tissu de soie » (Dallet, 1982 : 332 ; Beaussier, 1958 : 188), ►ou « mauvais caractère » de *harïr* (ar.) « grondement, mauvais caractère » (Beaussier, 1958 : 1022).

Harkane : « agité, remuant », de *ḥerrek* (ar.,k.) « remuer, imprimer le mouvement à, mettre en mouvement, mouvoir, émouvoir, animer. Agiter, ébranler, remuer, branler » (Beaussier, 1958 : 195), ►ou « méprisant » de *ḥerken* (k.) « ne pas obéir, refuser d'avancer (bête de somme) ».

Haroud : « agité, tumultueux », de *herrej/herreǧ* (k.) « tourmenter. Tracasser » (Dallet, 1982 : 293) et arabe *haraǧ* « tumulte.

[1] « L'école juridique Hanefit a été fondée par *Abou Hanifa*, maître iranien (mort en 767). Cette école juridique se caractérise par la recherche du mieux, le raisonnement par analogie... » (Belhamdi, 2002 : 76).

[2] « *Abraham* est justement appelé « le *Hanif* », par ce que le premier, il a refusé les idoles de son peuple, et a cru au Dieu unique. Coran 3,95 : ″suivez la religion d'Abraham, un *Hanif* (vrai croyant) qui n'était pas un associationniste (polythéiste)″ » (Belhamdi, 2002 : 76).

Agitation, fermentation des esprits, désordre » (Beaussier, 1958 : 1023), ►ou « qui prépare les séances des confréries religieuses » de *ḥeṛṛeǧ* (k.) « se préparer, s'équiper. Assister à une séance de confrérie religieuse ; la préparer (Dallet, 1982 : 335), ►ou « crieur » de *ḫerreǧ* « préparer pour, se préparer pour. Pousser le dernier cri de l'enchère (crieur). Rétrécir » (Beaussier, 1958 : 190), ►ou « forestier » diminutif de *ḥiraǧi* (ar.) « forestier ou sylvestre. » (Belhamdi, 2002 : 65).

Haroun : est l'équivalent en arabe de Aaron qui pourrait être d'origine égyptienne signifiant « Elevé » (Harzoune, 2006 : 215), ►selon (Belhamdi, 2002 : 282) c'est un mot hébreu signifiant « je chanterai », et il est cité par le Coran comme prophète et frère de Moïse.

Harouni, Harrouni : de la famille *Haroun*, l'équivalent en arabe de *Aaron* (cf. *Haroun*).

Harroudj : « agité, tumultueux », de *herrej/herreǧ* (k.) « tourmenter. Tracasser » (Dallet, 1982 : 293) et arabe *haraǧ* « tumulte. Agitation, fermentation des esprits, désordre » (Beaussier, 1958 : 1023), ►ou « qui prépare les séances des confréries religieuses » de *ḥeṛṛeǧ* (k.) « se préparer, s'équiper. Assister à une séance de confrérie religieuse ; la préparer (Dallet, 1982 : 335), ►ou « crieur » de *ḥerreǧ* « préparer pour, se préparer pour. Pousser le dernier cri de l'enchère (crieur). Rétrécir » (Beaussier, 1958 : 190), ►ou « forestier » diminutif de *ḥiraǧi* (ar.) « forestier ou sylvestre. » (Belhamdi, 2002 : 65).

Harzouz : « gardé, conservé, préservé », de *ḥrez* (ar., k.) « garder pour conserver. Surveiller. Avoir soin, soigner. Veiller à la conservation de. Garder avec soin. Entretenir, garder en bon état. Préserver de. Etre sur ses gardes » (Beaussier, 1958 : 190), c'est un dérivé expressif qui désignerait un être cher qu'on doit préserver.

Hasniou : « individu des *At Hassen* », de *ḥasan* (adj. ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Hassaci : « indiscret » de *aḥessas* (k.) « qui écoute indiscrètement ; indiscret » (Dallet, 1982 : 340-341), ►ou « sentimental » de *ḥess* (ar., k.) « sensation, sentiment, faculté de sentir, éprouver, sentir, perception des sensations » (Beaussier, 1958 : 200).

Hassaim : /ḥsiyyen/, « petit *Hassen* », est un diminutif de *Hassen* « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204). ► Avec *m* en finale on peut le rapprocher de *Hassam*.

Hassain : ḥsiyyen/, « petit *Hassen* », est un diminutif de *Hassen* « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Hassam : « qui tranche, coupe court », de *ḥsem* (ar.) « couper court à, arrêter » (Beaussier, 1958 : 203), ►ou du prénom *Houssam* prononcé aussi *ḥsam*.

Hassani : « de la famille *Hassan* ; descendant de *Hassan* fils du calife *Ali* », de *ḥasan* (adj.ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Hassaoui : « endroit au gravier », de *ḥaṣä* (ar.) « gravier », ►ou « endroit aux puits » de *ḥasï* « puits, puits où l'eau de pluie se ramasse » (Beaussier, 1958 : 205), ►ou « de la famille *Hassen* » de *ḥasan* (adj. et prénom masculin) « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Hati[1] : « narrateur » ou « brisé, écrasé ; dont l'honneur est brisé », de *hetta* (ar.) « raconter un conte très couramment et avec volubilité. Briser, broyer, écraser. Nuire à l'honneur, à la réputation de quelqu'un » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1385), ►ou « qui a une démarche remarquable (noble et rapide) » de *ḥatt* (ar.) « qui marche d'un pas large et rapide. Antique et noble. Quelque chose, un peu » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 373), ►ou « menteur » de *hatta* (ar. cl.) « mentir, dire un mensonge » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1388).

Hedjar : /ḥeǧǧär/ (ar.) « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 181).

Heni : « qui est tranquille, en paix, rassuré » de l'adjectif *hanï'* (ar.) « tranquille, calme, heureux. Sain, bon pour la santé, salutaire. Profitable » (Beaussier, 1958 : 1031) ; ►ou forme verbale /heni/ « laisse tranquille, en paix », ou /ḥenni/ « henné ». ►Ou *henni* (k.) « aller visiter des parents ou amis en portant des cadeaux (à l'occasion d'une réjouissance familiale) » (Dallet, 1982 : 292).

Herroudj : « agité, tumultueux », de *herrej/herreǧ* (k.) « tourmenter. Tracasser » (Dallet, 1982 : 293) et arabe *haraǧ* « tumulte. Agitation, fermentation des esprits, désordre » (Beaussier, 1958 : 1023), ►ou « qui prépare les séances des confréries religieuses » de *ḥeṛṛeǧ* (k.) « se préparer, s'équiper. Assister à une séance de confrérie religieuse ; la préparer (Dallet, 1982 : 335), ►ou « crieur » de *ḥerreǧ* « préparer pour, se préparer pour. Pousser le dernier cri de l'enchère (crieur). Rétrécir » (Beaussier, 1958 : 190), ►ou « forestier » diminutif de *ḥiraǧi* (ar.) « forestier ou sylvestre. » (Belhamdi, 2002 : 65).

---

[1] Cette forme peut être prise pour un nom ou pour un verbe à l'impératif troisième personne du masculin sing.

Hiddouche : diminutif du prénom *Ḥaddüc* « *Haddouch* », du nombre *ḥdäc* « Onze » (Beaussier, 1958 : 185), nous connaissons également cette forme comme hypocoristique de *Hend*.

Hider : « prénom masculin signifiant ″lion″ » (Harzoune, 2006 : 215).

Hidjab, Hidjeb : /ḥiğab/, « voile, rideau », de *ḥğeb* (ar.) « cacher, dérober aux regards, ne pas laisser voir, celer, renfermer (les femmes). Cloîtrer, reclure » (Beaussier, 1958 : 180).

Hidouche : diminutif du prénom *Ḥaddüc* « *Haddouch* », du nombre *ḥdäc* « Onze » (Beaussier, 1958 : 185), nous connaissons également cette forme comme hypocoristique de *Hend*.

Himi : « qui erre, vagabonde », de *häyem* (adj. ar.) « errant. Vagabond. Fou de. Egaré, troublé » (Beaussier, 1958 : 1036), ►ou *hemmi* (ar.) « qui est plein de soucis ».

Hini : « qui facilite, ne complique pas l'existence, prend la vie du bon coté ; aide, compréhensif, doux », de *heyyen* (ar.) « apporter des facilités, faciliter » (Beaussier, 1958 : 1036).

Hitache : « vif, intelligent » de *ḥṭec* (k.) « être vif » (région de l'enquête), ►ou « qui tousse tout le temps » de *iḥiṭec* (k.) « gros hoquet » (Dallet, 1982 : 345).

Hitachi : patronymisation du précédent.

Hitous : de *aḥitus* (k.) « individu du village *Ihitoussen*[1] », ►ou de *aḥidus* (M.C) « danse accompagnée de chants et de musique » (M-T : 232-233), ►la forme *aḥidus* (cha.) se retrouve aussi comme toponyme dans la région des Aures (Batna), mais, alors, il semble signifier « puit ».

Houache : « bagarreur, qui aime les rixes», de *hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 1033).

Houacine : « beaux, bon, excellents », de *ḥusn* (ar.) « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (Beaussier, 1958 : 203).

Houadi : du prénom masculin *Houd* /Hud/ (Beaussier, 1958 : 1033), ►ou « qui descend » de *hewwed* (ar., k.) « descendre. Aller d'un endroit haut dans un bas, descendre, dévaler » (Beaussier, 1958 : 1032).

---

[1] *Ihitoussen* est un village de forgerons à *Bouzguène*, dans la wilaya de Tizi Ouzou, *aḥitus* aurait-il une relation avec le métier de forgeron ?

Houanti : /ḥwantiy/ « boutiquier. Epicier » (Beaussier, 1958 : 244).

Houari : est un prénom masculin signifiant « impétueux, hardi » selon (Harzoune, 2006 : 220), ►ou désignant un membre de la tribu des *Huwara*[1] (*Ouara* ou *Aouara*) selon (Belhamdi, 2002 : 285).

Houchi : « habitant d'un haouch /ḥewc/ », de *ḥewc* (ar., k.) « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos, propriété, » (Beaussier, 1958 : 249, Dallet, 1982 : 345), ►ou « qui aime les rixes, qui crée des vacarmes, tumultueux » de *hüca/hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 1033).

Houri[2] : c'est un être féminin (femme du paradis), toujours vierge et d'une beauté inouïe.

Houria : (ar., k.) « liberté, indépendance », c'est un prénom féminin très répandu en raison de ces qualités, ►mais peut-être aussi pour signifier la beauté de la femme (comparable aux *Houri*).

Ibrahane : de *iberraḥen* « crieurs publics », ►ou *ibraḥen* (k.) « places publiques (dans le village), cours, espaces plats ».

Ibrahim : forme arabe de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude ». Il s'appela d'abord *Abram* « père élevé » avant de devenir *Abraham* (Ouaknin , 1993 : 45).

Ichalal, Ichallal : de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Ichalalene, Ichallalene : /iceɛlalen/ de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Ideglene[3] : pluriel du nom d'arbre *idgel* (k.) « chêne-cèdre ».

Ider : de *idder* « il est vivant, il est resté en vie ».

---

[1] « Cette tribu berbère de l'Est, dont l'aire s'étendait de l'Est du Maghreb jusqu'à Tripoli, participa aux coalitions contre les Arabes et fut écrasée dans la bataille de Kairouan en 757. L'attribution du prénom correspond sans doute à un attachement ancestral de particularisme local et de nationalisme, ou, souvent, comme symbole de fidélité au saint local. *Sidi Muhamad al Houari*, saint patron d'Oran, est un soufi local du milieu du 15e siècle, très connu et très vénéré. Un sanctuaire lui est dédié à Oran. » (Belhamdi, 2002 : 285-286).

[2] « Les *Houri* sont des êtres divins du paradis musulman (nymphes, jeunes femmes, vierges) qui accueillent l'élu dans le paradis pour lui donner une forme de félicité associée au plaisir sans fin » (Belhamdi, 2002 : 77).

[3] On trouve une forme *adigal* « melon » attestée au moyen âge (Tilmatin, 2004 : 154).

Idir : transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre »

Idiri : « de la famille *Idir* ».

Idjakirene[1] : « des individus de la famille *Djaker* », pluriel de Djaker**,** « importunant », de *ğakira* (ar. cl.) « offrir avec importunité sa marchandise, demander avec importunité qu'on l'achète » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 307).

Idjeraoui, Idjraoui : de la tribu *At Yeğğer* en Kabylie.

Idjeri : de la tribu *At Yeğğer* en Kabylie.

Idouche : il semble être une transcription selon la prononciation française de *Hidouche*, ►ou dériver de *ducca* (M.C) « s'agenouiller, se mettre sur les genoux » (Taifi, 1991 : 77) et signifier « qui est a genoux ».

Idoughi : « il est lié, empaqueté », de *ddeɣ* (k.) « lier en un paquet ou un fagot de la valeur d'une brassé » (Dallet, 1982 : 148).

Idougui : même que le précédent, transcrit selon sa prononciation à la française.

Idres, Idris : « enseignant », pour les musulmans, c'est un prophète cité par le Coran. « Il est identifié par la tradition au patriarche Henok, premier fils de Caïn, fils d'Adam et père de Mathusalem. En effet Henok en Hébreu a le même sens que Idris en arabe : l'enseignant ou l'éducateur (de darassa, enseigner) » (Belhamdi, 2002 : 238).

Idri : de *idder* « il est vivant, il est resté en vie ».

Iftissen : pluriel de *aftis* (k.) « champ humide, marécageux » (Dallet, 1982 : 140), « vallon humide et verdoyant » (Taifi, 1991 : 139), mais aussi « terrain en bordure de rivière, terrasse alluviale » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 369).

Igmeur : **Igmeur**[2] /igemmir/ (k.) « pente, terrain en pente » (Dallet, 1982 : 261).

Igmir, Iguemir : /igemmir/ (k.) « pente, terrain en pente » (Dallet, 1982 : 261).

---

[1] Cette forme berbère du pluriel, appliquée à une forme nominale arabe, nous indique qu'on a affaire à un ethnique, non à un nom commun au pluriel.

[2] Cette dernière forme peut dériver de *gmer* (k.) « cueillir ; butiner » (Dallet, 1982 : 261), ce serait une forme verbale à la troisième personne du masculin singulier et signifierait « il a butiné ».

Iguedlane : « champs à céréales ; prairies, prés (réservés) » de *agdal* (k.) « champ à céréales (de bas-fond ou de plaine) »[1] (Dallet, 1982 : 250).

Ikedji : c'est certainement une notation selon la prononciation française de Ikhedji.

Iken : (k.) « jumeau » (Dallet, 1982 : 411).

Ikhedji : « malformé », de *xuj* (k.) « avoir une partie molle et pas mure, qui n'est pas uniforme (se dit des pastèques et du melon) ».

Ikhenache[2] : de *axnac* (k.) « Liège. Morceau de liège » (Dallet, 1982 : 902).

Ikherbane : « ruines, bâtisses en ruines ».

Ikhlaf, Ikhlef : (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (Belhamdi, 2002 : 82).

Ikni : « de la famille *Iken* », de *iken* (k.) « jumeau » (Dallet, 1982 : 411).

Imadalen : de *imeɛdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés » (cf. Adil), ►ou « égaux, pareils, qui sont d'accord » de *mɛadal* (k.) « être égal, être d'accord » (Dallet, 1982 : 975), *imɛeddal/imɛeddalen, mɛiddel* « se mettre, être en travers. S'allonger sur le sol » (Dallet, 1982 : 531), ►ou patronymisation du prénom masculin *Madel* « protecteur ou homme en bonne santé » de *del* (k.) « couvrir, protéger » ou *edel* (tou.) « garder, surveiller ; être bien portant » (Nait-Zerrad, 2005 : 77).

Imadali : forme patronymique de *imeɛdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés » (cf. *Imadalen*).

Imadalou : même que le précédent.

[1] Dans le Dallet, on a remarqé que l'auteur hésite sur le sens à donner à ce mot : « Incertitudes dans la définition du sens de ce mot chez les AM : ce qu'on en dit ne paraît pas applicable aux formes de terrain de Haute Kabylie » (D. : 250), cependant ce sens de « champ de plaine ou de bas fond réservés aux céréales » est très approprié, d'abord on retrouve ces valeurs sémantique dans le verbe kabyle de la même racine : *gdel* « être protégé. Laisser en friche. Réserver » (Dallet, 1982 : 250), ensuite parce qu il est attesté avec quasiment les mêmes valeurs sémantique dans l'arabe dialectal : *gdäl/gdïl* « prairie, pré, réservé, pâturage réservé » (Beaussier, 1958 : 782).

[2] Le *i* initial semble indiquer une forme plurielle, mais comme *axnac* est un collectif sans nom d'unité, on pense à une réalisation dialectale, en effet dans certains parlers de la Kabylie (à l'exemple d'*at Umɛuc*) on prononce *i* à l'initial de mots qui ont *a* dans d'autres localités, ainsi *At Umɛuc* est réalisé *It Umɛuc*.

Imarazene : « mortiers », de *amehraz*[1] (k.) « Mortier (récipient pour piler, de matière et de dimension diverses). Mesure pour les céréales (ancien : près de deux double décalitres ; ailleurs : cent litres) » (Dallet, 1982 : 293). ►Ou « combattants, guerriers » de *amerẓi* « combat ; escarmouche ; bataille » (Dallet, 1982 : 745).

Imatouken : formes plurielles de *Matouk* /meɛtuq/ « affranchi, délivré », du verbe *ɛteq* « conserver, préserver. Etre vieux, être dure, être coriace » (Dallet, 1982 : 1006) et « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (Beaussier, 1958 : 632).

Immel[2] : « il indique, informe ; il flatte, loue ; il promet » (Nait-Zerrad, 2005 : 59), de *mel* (k.) « indiquer, faire savoir, faire part » (Dallet, 1982 : 497).

Imoussaine : « ceux de (la famille) *Moussa* », pluriel de *Moussa* qui est l'équivalent arabe de Moise. ► Ou « qui sont larges, tolérants et faciles dans leurs relations » de *wesseɛ* « Rendre large, spacieux, élargir, étendre » (Beaussier, 1958 : 1055), ►ou pluriel à morphologie berbère de *müṣiy* « testateur » et/ou de *mweṣṣiy* (pp) « recommandé. Commandé. A qui on fait une recommandation » (Beaussier, 1958 : 1061-1062).

Isaadi : « de la famille *Issaad* », de Yessad « qu'il soit heureux », ou « bonheur, félicité » (Beaussier, 1958 : 474).

Isahnounen : « des individus/les gens de la famille *Sahnoun* », forme plurielle de *Sahnoune* « à la belle physionomie, beau ».

Ismail : équivalent arabe du français Ismaël qui est lui-même une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra », fils d'Abraham et Hagar (Ouaknin, 1993 : 240).

Itim : /ytïm/ (ar.) « orphelin. Délaisser » (Beaussier, 1958 : 1088).

---

[1] Cet ustensile a, appliqué à un humain, une valeur positive non identifiée, on le retrouve dans la formule de souhait : *d irgazen d imehrazen ay axxam lxir !* « Qu'ils soient des hommes, comme des mortiers, o ! Maison (famille) du bien », c'est un souhait que les participants à *amγar n uqruc* (une sorte de carnaval organisé avant le début de chaque printemps pour demander des dons) prononcent pour amener les familles à faire leurs dons.

[2] Tribu kabyle se situant sur la rive sud de la Soummam, elle recouvre, approximativement, la commune de Timezrit. Mais elle se retrouve également au Maroc : « *Immel* pl. *Ammeln*, tribu berbérophone de l'anti-atlas » (Roux, 1949 : 486).

Itoudj[1] : « couronné, qui a une couronne, une huppe (sur la tête) », de *tağ* (ar.) « couronne, diadème. Diadème de femmes avec ornements. Huppe, couronne sur la tête de certains pigeons » (Beaussier, 1958 : 114).

Izerouken : du prénom masculin *Zerrouk, Zerrouki* signifiant « bleuâtre, tirant sur le bleu » (Beaussier, 1958 : 431).

Kaboub : « économe », de *kebbeb* (k.) « amasser. Mettre en réserve » (Dallet, 1982 : 390), ►ou sobriquet décrivant la forme du physique de la personne, signifiant « qui est fait en pelote, qui est roulé » de *kebbeb* (ar. dial., k.) « pelotonner du fil, le rouler en pelote. Dévider en peloton. Bourgeonner, pousser des bourgeons (arbre). Pommer » (Beaussier, 1958 : 846), ►ou/et de *qebbeb* (ar.) « bomber, rendre convexe (Beaussier, 1958 : 772). ► Ou de *akbub* (k.) « écheveau de laine. Cabochon de bague » (Dallet, 1982 : 390).

Kabour : « petit aîné », diminutif de *kabir*, ►ou « qui a grandi », ►ou « qui prie et invoque Dieu en répétant *llahu Akbar* « Dieu est le plus grand »[2].

Kaced : /qased/ (ar.) « qui a l'intention » de *qsed* « avoir l'intention, être décider à. Etre destiné à. Destiner, préparer » (Dallet, 1982 : 683), ►ou /käsed/ (adj., ar. cl.) « qui ne va pas (commerce, vente, ouvrage). Qui n'a point de débit, ne se vend pas, discréditée (marchandise). Qui n'est pas achalandé (marché). Qui n'a pas cours » (Beaussier, 1958 : 864), ►ou /qäṣed/ (ar.) « qui tend à, se propose, est dans l'intention de, dans la disposition, disposé, intentionné » (Beaussier, 1958 : 806).

Kacel : /xacil/ (ar. cl.) « faible, débile, chétif » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 578), ►ou /xacal/ « mauvais, de qualité inférieure, vil, de rebut » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 577). ► Si l'on doit le lire avec le son /s/, il aura le sens de « paresseux ».

Kachel : /xacil/ (ar. cl.) « faible, débile, chétif » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 578), ►ou /xacal/ « mauvais, de qualité inférieure, vil, de rebut » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 577).

Kacher, Kachir : /kacer/, « irrité, énervé » de *keccer* (ar.) « montrer les dents (chien). S'irriter, s'assombrir » (Beaussier,

---

[1] Des toponymes formés sur la même racine sont attestés, par exemple : *Toudja*, un village à une quinzaine de km de Béjaia. C'est peut-être une description de la forme de la crête sur laquelle ce lieu se situe. ►Mais on peut aussi le rattaché à l'arabe *taweğ* « puits creusé dans le lit d'une rivière à sec (Sahara Occ.) » (Beaussier, 1958 : 114).

[2] Cette action est dite en arabe *el tekbir*.

1958 : 867), ►ou /qacer̦/ (k.) « lésiner (sur un prix, une quantité, un poids) (Dallet, 1982 : 646), négocier ».

Kaci : « dur, méchant, cruel, atroce », de *kässi* (adj. ar.) « dur. Endurci, austère, inflexible. Barbare, inhumain, cruel, atroce, féroce » (Beaussier, 1958 : 803), toujours dans le même champ sémantique, on trouve dans (Belhamdi, 2002 : 182) la signification plus positive de qui a « le caractère endurci par une vie dure, de celui qui a souffert et qui a acquis une *trempe d'acier* », ►mais selon Beaussier (803) « *Kassi* est une altération de *Qäsem* ».

Kacid : /qased/ (ar.) « qui a l'intention » de *qsed* « avoir l'intention, être décider à. Etre destiné à. Destiner, préparer » (Dallet, 1982 : 683), ►ou /käsed/ (adj., ar. cl.) « qui ne va pas (commerce, vente, ouvrage). Qui n'a point de débit, ne se vend pas, discréditée (marchandise). Qui n'est pas achalandé (marché). Qui n'a pas cours » (Beaussier, 1958 : 864), ►ou /qäṣed/ (ar.) « qui tend à, se propose, est dans l'intention de, dans la disposition, disposé, intentionné » (Beaussier, 1958 : 806). ►Cette forme peut, aussi, être un diminutif de la première et signifier : « petit *Kaced* ».

Kacir : « nain, de petite taille », de l'adjectif *qṣïr* (ar. dial.) « court, pas long. Bref. Petit de taille, de petite taille. Ecrasé, bas. Bornée, étroite (intelligence) » (Beaussier, 1958 : 808).

Kadi : /qaḍi/ de *lqaḍi*[1] (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652).

Kadoum : du kabyle *aqadum* « visage » (Dallet, 1982 : 650), ►ou arabe *qädüm* « binette, outil pour biner. Erminette. Doloire. Marteau (Alger) » (Beaussier, 1958 : 784).

Kadri : de la famille *Kader*[2] « puissant, capable » (Harzoune, 2006 : 238), de l'adjectif *käder* (ar.) « qui peut, a le pouvoir, est de force à faire. Capable de, dans le cas de. Puissant. Fort » (Beaussier, 1958 : 781) ; au superlatif il nous donne l'un des attributs de Dieu, *El Qadir* « le puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 59) et « l'Omnipotent » (MH : 137), c'es, généralement un hypocoristique de *Abdelkader*. ►Ou du nom commun *kädrï* « lit en bois, châlit » (Beaussier, 1958 : 855).

---

[1] Ou arabe *qäḍi* « cadi, juge. Cheville qui joint le corps de la charrue au manche et à la couche du soc. Kadi (prénom masculin) » (Beaussier, 1958 : 810).

[2] De la même racine est obtenu « *Al Qadr*, le vouloir divin, le décret divin, donne son nom à la célèbre nuit au cours de laquelle le Prophète reçut la révélation, *al leilat al Qadr*, la nuit du Destin, 26e du mois de *ramadhan* » (Belhamdi, 2002 : 179-180).

Kafi : /käfi/ (adj. Ar.) « suffisant, qui suffit. Compétent (homme). Congru. Satisfaisant, qui remplit le but. Qui est dans l'abondance, à qui il ne manque rien » (Beaussier, 1958 : 872)

Kafia : « suffisante », en est la forme féminine

Kafiz : /kafiz/ du nom de plante *kafïz* (ar.) « luzerne, luzerne ridée, *medicago, medicago corrugata* » (Beaussier, 1958 : 871), ►ou d'instrument « cafiz, mesure pour les céréales » (Beaussier, 1958 : 818), ►ou de l'adjectif *qafez* (ar. dil., k.) « habile, dégourdi ; intelligent ».

Kahli : « de couleur noire ; de la famille *Legḥel*[1] ».

Kahlouche : de *akeḥluc* (adj. k.) « brunet, jeune personne brune, au teint foncé » (Dallet, 1982 : 400).

Kahoul : « noiraud », ►ou « ayant des yeux noirs, comme qui s'est fardé de *lekḥul* », de *lekḥul* (k.) « préparation pour les paupières, les sourcils, à base d'antimoine. Collyre » (Dallet, 1982 : 399).

Kaid : /qäyed/ (ar., k.) « caid, chef de tribu. Chef. Chef d'armée. Commandant d'une place » (Beaussier, 1958 : 835), et « chef de tribu » selon Ageron (1964 : 19).

Kail : /qäyel/ (adj. ar.) « diseur. Qui dit » (Beaussier, 1958 : 838), « qui pardonne », de *qil* (k.) « transiger. Pardonner. Epargner » (Dallet, 1982 : 660), ►ou *kaεil,* « grand marcheur », de *keεεel* (ar.) « marcher beaucoup, aller à pied » (Beaussier, 1958 : 869), ►ou *kayel,* « bien rempli », de *keyyel* (ar., k.) « mesurer. Jauger. Toiser. Acheter à la mesure (grain) » (Beaussier, 1958 : 888).

Kali : de *qaliy* (ar.) « soude kali, *salsola kali* » (Beaussier, 1958 : 827).

Kaloun : « grand marcheur », de *keεεel* (ar.) « marcher beaucoup, aller à pied » (Beaussier, 1958 : 869), ►ou « vieillard » de *kehl* (ar.) « vieux ».

Kanoun : de *känün* (k., ar.) « foyer, endroit où on fait le feu. Fourneau fixe de cuisine. Fourneau creusé dans la terre » (Beaussier, 1958 : 880), ►ou *qänün* (k., ar.) « règle, loi, décret, statut, canon, institut, règlement, discipline. Précepte, principe. Code. Constitution d'un pays », ►ou d'un instrument de musique

[1] *Leqḥel* est un mot arabe signifiant « noir » mais utilisé comme prénom en Kabylie, il a son équivalent berbère en *Akli* « esclave », qui fait référence aussi bien à la couleur noire qu'à la condition sociale d'esclave.

dit aussi *qanün* (ar.) « psaltérion, harpe de David (il a 75 cordes) » (Beaussier, 1958 : 830), ►ou, enfin, de *akununi* « qui est enrôlé dans l'armée et envoyé en expédition » (Taifi, 1991 : 339).

Kaous : du kabyle *lqus* et arabe *qews* « voûte. Arc, cintre, fronton, arceau, arcade. Arche de pont » (Beaussier, 1958 : 836, Dallet, 1982 : 688).

Kara : /qärä/ (adj.) « noir (en turc) » (Beaussier, 1958 : 771).

Karboub : /kerbüb/ (adj. ar.) « à quatre cornes (mouton ou autre animal) » (Beaussier, 1958 : 857).

Karoubi : « de la famille *Kherroub* », ►ou « d'un lieu appelé *Kherroub* » de *axerrub* (k.) « caroubier. Caroube (bot. T. : *ceratonia siliqua*). Groupe de familles liées par une ascendance commune » (Dallet, 1982 : 905).

Karouche : du kabyle *akerruc* « broussaille de chaînes verts ; rejeton de chêne vert » (Dallet, 1982 : 416-417) et arabe *kerrüc* « chêne vert » (Beaussier, 1958 : 858).

Kartout : « avoir des cheveux crépus », de *kkerṭeṭṭi* (k.) « être crépu », ►ou de *axerṭuṭ* (k.) « chemin mauvais, pierreux, à pic (en descente) » (Dallet, 1982 : 907).

Kasdi : de *kassed* « qui a l'intention, disposé » (cf. *Kaced*).

Kasri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer*[1] (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807).

Kassouri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer* (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807). ► Ou milicien touchant le *qesr* (ar.) « paie, décompte que touchait le milicien turc à certaines époques déterminées » (Beaussier, 1958 : 801).

Kassous : « au nez long, proéminent », du chaoui *aqasus* « nez long, qui n'est pas en harmonie avec le visage », ►ou « vil, bas, ignoble. Avare » de *xassa* (ar. cl.) « être bas, vil, ignoble. Etre avare, d'une avarice sordide » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 571). ► Ou de *aksas* (adj. k.) « qui ne tète plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (Dallet, 1982 : 424)**.**

Kati : /qaḍi/ de *lqaḍi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652). ►Ou arabe *qäḍi* « cadi, juge. Cheville qui

[1] C'est un nom donné à plusieurs lieux en Algérie.

joint le corps de la charrue au manche et à la couche du soc. Kadi (prénom masculin) » (Beaussier, 1958 : 810).

Kebaili : /qbayli/ (adj. et nom ethnique) « Kabyle ».

Kebatli : « qui s'occupe du renforcement des manches », nom de métier de *qubṭäl* pl. *qbäṭel* (ar. dial.) « pièce servant à renforcer les manches du *kebbüṭ*[1] de Tlemcen aux coudes » (Beaussier, 1958 : 774), ►ou « à la conduite indigne » de *xebtala* (ar.) « conduite sotte, qui fait faire des choses désagréables aux autres » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 530).

Kebbiche, Kebiche : du kabyle *axebbic* « égratignure, gerçure », ►ou un diminutif de l'arabe *kebc* « mouton ».

Kebouchi : « de la famille *Kebbouche* », de *kebc* (ar.) « mouton ». ►Nom d'origine, habitant du village Kebouche.

Kecha : « il s'est rétrécis » ou « qui thésaurise, avare » de *kuc* (k.) « se recroqueviller, se ramasser » (Dallet, 1982 : 392) et arabe *kecca* « se retirer, se resserrer, se rétrécir (étoffe) », ►ou « avare » de *kecca* (ar.) « thésauriser, cacher de l'argent » (Beaussier, 1958 : 867).

Kechid : diminutif de *kacad, käced, kacüd* (ar.) « qui gagne beaucoup et nourrit bien les gens de sa maison » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 902). ►Ou « plein de poux » de *keccäd* (s. coll. ar.) « poux qui viennent d'éclore » (Beaussier, 1958 : 867).

Kecili : « de la famille *Kessil* », *kessil* peut être rapproché du berbère *aksil*[2] « lion », ►ou de l'arabe *ksiyel* diminutif de *kassel/kassul* « fainéant, paresseux ». ► Ou diminutif de *Kessal* « masseur (au bain maure) » (cf. *Kessal*).

Kecir : « nain, de petite taille », de l'adjectif *qṣïr* (ar. dial.) « court, pas long. Bref. Petit de taille, de petite taille. Ecrasé, bas. Bornée, étroite (intelligence) » (Beaussier, 1958 : 808).

Keciri : « de la famille *Kessir* », de l'adjectif *qṣïr* (ar.) « nain, de petite taille ».

Kedadouche : « petit domestique », c'est un sobriquet qui semble être une forme diminutive et hypocoristique de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions) » (Beaussier, 1958 : 782).

---

[1] *Kebbüṭ* « cabon. Pardessus court à manches et à capuchon » (Beaussier, 1958 : 849).

[2] Ce nom est à l'origine du nom du village *Beni Ksila*, au bord de la mer à l'ouest de Béjaia.

Kedjnane : /xeğnan/, « saligaud », de *xeğğa* (ar.cl.) « rendre les excréments » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 542).

Kemiche : « au visage ridé », de *ukmic* (k.) « ridé, ratatiné », ►ou « petit » de *ikemmic* (k.) « poignée ; ce que peut contenir la main fermée » (Dallet, 1982 : 405).

Kenniche : « garçons », du kabyle *axennic*[1] ►ou arabe « belle, d'une belle allure » de *muxennaca* « qui se tient bien, et qui a encore de la fraîcheur (femme) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 640).

Kennouche, Kenouche : « gros et court, tout rond », de *aqennuc* (k.) « boulette de semoule » (attesté à Akbou)[2].

Kenoune : de *känün* (k., ar.) « foyer, endroit où on fait le feu. Fourneau fixe de cuisine. Fourneau creusé dans la terre » (Beaussier, 1958 : 880), ►ou *qänün* (k., ar.) « règle, loi, décret, statut, canon, institut, règlement, discipline. Précepte, principe. Code. Constitution d'un pays », ►ou d'un instrument de musique dit aussi *qanün* (ar.) « psaltérion, harpe de David (il a 75 cordes) » (Beaussier, 1958 : 830), ►ou, enfin, de *akununi* (M.C) « qui est enrôlé dans l'armée et envoyé en expédition » (Taifi, 1991 : 339).

Kentache : « barbouilleur », de *xenṭec* (ar.) « s'essayer à faire quelque chose qu'on ne sait pas (écrire, jouer d'un instrument) » (Beaussier, 1958 : 311).

Kentouri : « court et gros », de *kunṯur* (ar.) « gros, épais et petit de taille. Gland du pénis » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 933), ►ou un adverbe signifiant « bravement » de *gunṭar* (ar.) « brave, point d'appui de son entourage » (Beaussier, 1958 : 832).

Kenzi : de *kenz* (ar., k.) « trésor dans le sein de la terre » (Beaussier, 1958 : 882), comme nom propre, il y a le prénom féminin *Kenza* « trésor » qui souligne la valeur et l'amour qu'on voue à cet enfant.

Kerboub : /kerbüb/ (adj. ar.) « à quatre cornes (mouton ou autre animal) » (Beaussier, 1958 : 857).

Kerbout : de *qarabüt* (ar. cl.) « bout de l'arçon de la selle » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 706).

Kerchane : « ventru », de *kerc* (ar.) « ventre, panse. Portée » (Beaussier, 1958 : 858).

---

[1] Mot utilisé dans la région de Melbou.

[2] Dans la haute Kabylie, ce met n'est pas connu, ni ce nom, par contre on trouve un verbe qui a comme sémantisme de base « être rond », c'est *qqunnec* « se blottir ; être ramassé sur soi-même » (Dallet, 1982 : 668).

Kernouat : pluriel de *qernïṭ* (ar., k.) « poulpe. Langouste (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 799).

Keroubi : « de la famille *Kherroub* », ►ou « d'un lieu appelé *Kherroub* » de *axerrub* (k.) « caroubier. Caroube (bot. T. : *ceratonia siliqua*). Groupe de familles liées par une ascendance commune » (Dallet, 1982 : 905).

Kerouche, Kerrouche : du kabyle *akerruc* « broussaille de chaînes verts ; rejeton de chêne vert » (Dallet, 1982 : 416-417) et arabe *kerrüc* « chêne vert » (Beaussier, 1958 : 858).

Kerouchi : forme patronymique formé sur le nom commun kabyle *akerruc* (cf. le précédent).

Kerris : « nœud », de *kres* (k.) « nouer, attacher, lier », ►ou « chicaneur, médisant » de *qariṣa* (ar. cl.) « être chicanier. Etre toujours enclin à médire des autres » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 712), ►ou « chéri » de *karïṣ* (ar.) « tout ce qu'on serre et garde pour s'en servir plus tard » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 886), ►ou « muet » de *xarisa* (ar.) « être muet » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 557), ►ou, enfin, du nom de plante *qarïṣ* (ar.) « ortie. Graine de l'ortie » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 712).

Kersani : de *akurus* (adj. k.) « trapu. Court et gros » (Dallet, 1982 : 420).

Kertout : « avoir des cheveux crépus », de *kkerṭeṭṭi* (k.) « être crépu », ►ou de *axerṭuṭ* (k.) « chemin mauvais, pierreux, à pic (en descente) » (Dallet, 1982 : 907).

Kesrani : /xesran/ « gâté, abîmé » de *xseṛ* (ar., k.) « perdre, gâter, abîmer » (Dallet, 1982 : 908), ►ou /kesran/ « dépense » ou « cassé, brisé, fracturé » de *kesser* (ar.) « casser, briser, concasser, mettre en pièces, rompre, fracturer. Accabler, abattre, vaincre. Dépenser. Effondrer » (Beaussier, 1958 : 865).

Kesri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer* (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807).

Kessaci : « de la famille *Kessas* », de *aksas*[1] (adj. k.) « qui ne tète plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (Dallet, 1982 : 424).

Kessai : « qui couvre, habille ; protecteur (au fig.) », de *ksä* (ar.) « vêtir, revêtir d'un vêtement, habiller. Garnir, meubler une maison, une chambre » (Beaussier, 1958 : 866-867).

[1] Dans la région étudiée, *aksas* signifie « mouton qui broute bien ».

Kessal : « masseur (au bain maure) », de *kessel* (k.) « masser, faire des massages (au bain maure). S'étendre, se coucher » (Dallet, 1982 : 426).

Kessali : patronyme de *Kessal* « masseur (au bain maure) ».

Kessas : de *aksas*[1] (adj. k.) « qui ne tète plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (Dallet, 1982 : 424).

Kessi : « qui couvre, habille ; protecteur (au fig.) », de *ksä* (ar.) « vêtir, revêtir d'un vêtement, habiller. Garnir, meubler une maison, une chambre » (Beaussier, 1958 : 866-867).

Kessili : « de la famille *Kessil* », *kessil* peut être rapproché du berbère *aksil* [2] « lion », ►ou de l'arabe *ksiyel* diminutif de *kassel/kassul* « fainéant, paresseux ». ►Ou diminutif de *Kessal* « masseur (au bain maure) » (cf. *Kessal*).

Kessir : « nain, de petite taille », de l'adjectif *qṣïr* (ar. dial.) « court, pas long. Bref. Petit de taille, de petite taille. Ecrasé, bas. Bornée, étroite (intelligence) » (Beaussier, 1958 : 808).

Kessis : « au nez long, proéminent », du chaoui *aqasus* « nez long, qui n'est pas en harmonie avec le visage », ►ou « vil, bas, ignoble. Avare » de *xassa* (ar. cl.) « être bas, vil, ignoble. Etre avare, d'une avarice sordide » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 571).

Khaim : « qui est sous la tente, qui a campé », de *xeyyem* (ar.) « camper, dresser des tentes, habiter sous la tente » (Beaussier, 1958 : 320).

Khaladi : « qui perpétue, qui rend éternel » de *xelled* (ar.) « rendre éternel, perpétuel, éterniser, perpétuer. Immobiliser » (Beaussier, 1958 : 297).

Khaldi : **:** de *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (Harzoune, 2006 : 243) »

Khalef[3] (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».

Khales : /xaleṣ/ (adj. ar.) « de bon aloi, bon, pur, sans mélange (or, argent etc.) », ►« acquitté, payé, réglé, soldé, désintéressé. Quitte,

[1] Dans la région étudiée, *aksas* signifie « mouton qui broute bien ».

[2] Ce nom est à l'origine du nom du village *Beni Ksila*, au bord de la mer à l'ouest de Béjaia.

[3] Comme nom commun, on trouve *xälef* (ar., k.) « contredire, contrarier, contrecarrer. Aller contre. Contrevenir. Etre contraire. Enfreindre, transgresser. S'opposer, désobéir » (Beaussier, 1958 : 302).

déchargé d'une dette. Délivré, affranchi, dégagé, libre de, exempt. » (Beaussier, 1958 : 298).

Khalfi : formation patronymique à partir de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Khalfoune : forme diminutive et hypocoristique de *Khalef* (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».

Khali : (ar., k.) « oncle maternel », ►ou « il est vide » de *xäliy* (adj. ar.) « vide, vacant. Abandonné, inhabité, désert, dépeuplé, déserté, déshabité. Sauvage (lieu). Vague (terrain) » (Beaussier, 1958 : 306).

Khamsi : « de la famille *Khames* », ou du prénom féminin *Khamsa*[1], toujours en relation avec le chiffre *xemsa* « cinq », on cannait dans la paysannerie algérienne les *Khames*, ce sont des paysans qui travaillent des terres d'autrui et ils sont payés par le cinquième de la récolte.

Kharoubi : « de la famille *Kherroub* », ►ou « d'un lieu appelé *Kherroub* » de *axerrub* (k.) « caroubier. Caroube (bot. T. : *ceratonia siliqua*). Groupe de familles liées par une ascendance commune » (Dallet, 1982 : 905).

Khebouchi : « lacéré, qui est griffé ; qui griffe »[2], du kabyle *xbec* « griffer ; égratigner » (Dallet, 1982 : 887) et arabe *xebbec* « égratigner, déchirer la peau, griffer. Herser » (Beaussier, 1958 : 264).

Kheladi : **,** « qui perpétue, qui rend éternel » de *xelled* (ar.) « rendre éternel, perpétuel, éterniser, perpétuer. Immobiliser » (Beaussier, 1958 : 297).

Khelif : formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Khelifa[3] : « celui qui succède, descendance » (Harzoune, 2006 : 243) de *xlïfa* (ar.) « vicaire, lieutenant. Représentant. Adjoint, lieutenant. Administrateur adjoint. Coadjuteur, remplaçant,

---

[1] *Lxamsa* désigne une amulette sous forme d'une main, une menotte qu'on porte au cou pour éloigner le mauvais sort.

[2] Dans le premier sens il désignerait « qui à une cicatrice », du second ce serait plutôt « qui montre ses griffes », donc quelqu'un de méchant.

[3] C'est de là qu'est venu le mot Calife pour désigner le successeur du Prophète à la tête de la *Umma islamique* ; et « Dans le Coran, le titre de Khalif est donné par Dieu à l'Homme, qui est fait son représentant sur terre, et continue la création » (Belhamdi, 2002 : 82), dans ce sens, ce patronyme signifierait simplement « Homme » dans le sens de « être humain ».

substitut, second » (Beaussier, 1958 : 303) et en kabyle *lexlifa* « remplacement ; complément ; supplément (par extension : biens, enfants) » (Dallet, 1982 : 897).

Khelifati : de *Khlifat*, qui est le pluriel de *Khelifa* « celui qui succède, descendance ; remplaçant, substitut ».

Khelifi : ce sont des formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Khemissi : « de la famille *Khemis* », de *Khemis* (ar., k.) « jeudi »; toujours en relation avec le chiffre *xemsa* « cinq », on cannait dans la paysannerie algérienne les *Khames*, ce sont des paysans qui travaillent des terres d'autrui et ils sont payés par le cinquième de la récolte.

Khemsi : « de la famille *Khames* », ou du prénom féminin *Khamsa*[1].

Khenniche : « garçons », du kabyle *axennic*[2] ►ou arabe « belle, d'une belle allure » de *muxennaca* « qui se tient bien, et qui a encore de la fraîcheur (femme) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 640).

Khentache : « barbouilleur », de *xenṭec* (ar.) « s'essayer à faire quelque chose qu'on ne sait pas (écrire, jouer d'un instrument) » (Beaussier, 1958 : 311).

Kherbache : /xerbäc/, « barbouilleur », de *xerbec* (ar.) « barbouiller, griffonner » (Beaussier, 1958 : 272).

Kherbane : « ruines, bâtisses en ruines ».

Kheroubi : « de la famille *Kherroub* », ►ou « d'un lieu appelé *Kherroub* » de *axerrub* (k.) « caroubier. Caroube (bot. T. : *ceratonia siliqua*). Groupe de familles liées par une ascendance commune » (Dallet, 1982 : 905).

Khesrani : « perdant, gâté, abîmé », de *xseṛ* (ar., k.) « perdre, gâter, abîmer» (Dallet, 1982 : 908).

Khiati : de *xiyyaṭ* « tailleur, qui coud » (Beaussier, 1958 : 319).

Khimeche[3] : « au visage mutilé, déchiré », de *xamaca* (ar.) « déchirer avec les angles (le visage ou le corps). Donner un

[1] *Lxamsa* désigne une amulette sous forme d'une main, une menotte qu'on porte au cou pour éloigner le mauvais sort.

[2] Mot utilisé dans la région de Melbou.

[3] On retrouve une forme de ce mot comme nom d'insecte : *xamüc* (pl.) « cousins, moucherons » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 633).

soufflet sur la joue. Frapper quelqu'un. Mutiler quelqu'un, lui couper quelque membre » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 633).

Khoukhi : de l'adjectif *xüxï* (ar., k.) « incarnat, fleur de pêche, rose couleur de pêche » (Beaussier, 1958 : 312), ►ou du prénom féminin *Khokha* qui a les mêmes significations.

Khoulif : formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Kiati : de *xiyyaṭ* « tailleur, qui coud » (Beaussier, 1958 : 319).

Kirdous : ce nom peut être expliqué par deux sens opposés, et pourtant possibles tous les deux, on a le sens « solide, fort, vigoureux » de l'adjectif *kerdüs* (ar.) « solide, vigoureux, bien membré » (Beaussier, 1958 : 857), ►ou au contraire « courtaud, de petite taille » de *takurdast*[1] (M.C) « personne de petite taille ; courtaud » (Taifi, 1991 : 344-345).

Kirouane : « colérique, qui s'emporte » de *kkeṛwen* (k.) « s'emporter ; se mettre en colère. S'entêter » (Dallet, 1982 : 421), ►ou du nom d'oiseau *kirwän* (ar.) « Œdicnème criard (oiseau) » (Beaussier, 1958 : 863).

Kirouani : « colérique, qui s'emporte », de *kkeṛwen* (k.) « s'emporter ; se mettre en colère. S'entêter » (Dallet, 1982 : 421), ►ou du nom d'oiseau *kirwän* (ar.) « œdicnème criard (oiseau) » (Beaussier, 1958 : 863), ►ou, à relire : *Khirouani*.

Kisrani : /xesran/ « gâté, abîmé » de *xseṛ* (ar., k.) « perdre, gâter, abîmer » (Dallet, 1982 : 908), ►ou /kesran/ « dépense » ou « cassé, brisé, fracturé » de *kesser* (ar.) « casser, briser, concasser, mettre en pièces, rompre, fracturer. Accabler, abattre, vaincre. Dépenser. Effondrer » (Beaussier, 1958 : 865).

Kisri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer* (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807).

Kouassi : de *qewwas* qui est un nom de métier « qui fait les arcades », ►il peut aussi signifier « danseur de *kusa* » de *küsa* (ar.) « espèce de danse à mouvements lents, avec accompagnement de Tabïla » (Beaussier, 1958 : 884).

Kouche : « accroupi ; rétrécit ; petit de taille » de *kuc* (k.) « se recroqueviller, se ramasser » (Dallet, 1982 : 392) et arabe *kecca*

[1] C'est un nom composé : *takurdast* (*kur* + *adis* « être en boule + ventre (tripes) »), son sens premier est « morceaux de foie, de poumon et de tripes enroulés et ficelés dans des intestins ; ces sortes de saucisses sont ensuite exposées au soleil pour sécher » (Taifi, 1991 : 344-345).

« se retirer, se resserrer, se rétrécir (étoffe) », ►ou « avare » de *kecca* (ar.) « thésauriser, cacher de l'argent » (Beaussier, 1958 : 867). ►On peut lire *qucc* (k.) « rafler, prendre en totalité. Etre épuisé, vidé, nettoyé. Faire disparaître » (Dallet, 1982 : 644).

Koulif : formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Kribia : de *γrïbiya* (ar. dial.) « gâteau de semoule, beurre et sucre » (Beaussier, 1958 : 702).

Krimat : est le pluriel de *Karima* (ar.) « généreuse, bonne, noble ».

Krimou : hypocoristique de *Karim* « généreux, noble (de caractère), bon » de *karam* (ar.) « générosité, noblesse de caractère, qualités généreuses, munificence. Bonté. Bons traitements. Bienfaits » (Beaussier, 1958 : 861).

Ksouri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer* (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807). ►Ou milicien touchant le *qesr* (ar.) « paie, décompte que touchait le milicien turc à certaines époques déterminées » (Beaussier, 1958 : 801).

Laamache : « chassieux », de *εmec* (ar.) « être, devenir chassieux (yeux). Avoir la vue faible. Charbonner, ne pas éclairer (lampe) » (Beaussier, 1958 : 680). ►Ou « avare, radin » de *εemmec* (k.) « faire un cadeau de valeur minime, donner une chose insignifiante » (Dallet, 1982 : 988).

Lachi[1] : « vaurien, pourri, vil », de *tläcä* (ar.) « s'évanouir, disparaître, se réduire, être réduit à rien. S'avilir. Etre pourri » (Beaussier, 1958 : 900).

Ladjadj : du kabyle *aεeğğağ* et arabe *εğäğ* « nuage, tourbillon de poussière. Gros temps, bourrasque, ouragan » (Beaussier, 1958 : 633).

Ladjouada : est un collectif de *adjouad*, dans ce nom se rencontrent beaucoup de qualités tant physiques que morales, comme « l'excellence, la perfection, la supériorité, la générosité, la noblesse, la race ; pureté, beauté… ». C'est la composante d'un certain nombre de mots issus de la racine ǦD, entre autre on peut citer : *ğud* « générosité, munificence, libéralité. Noblesse » ; *ğewda* « perfection, excellence, qualité supérieure. Supériorité » ; *ğawad* pl. *ğiyad* « cheval de race, coursier » » ; *ğeyyid* pl. *ğiyad, ağwad*

[1] Comme toponyme se sera un lieu où pousse le sumac de *lacc* (ar.) « sumac à cinq folioles » (Beaussier, 1958 : 900).

(adj.) « excellent, pur, bon, supérieur. Beau, magnifique. Exquis. D'un beau choix. Joli. Délicat, fin. Fin, délié, ténu. Aimable » ; *ğeyyid* pl. *ağwad* « (arabe de l'Algérie) descendant de la première invasion du Maghreb ; tribu noble » (Beaussier, 1958 : 165-166). On le retrouve également avec les mêmes nuances dans (Ageron, 1964 : 6) « le nom de *djouâd* désigne l'ensemble des nobles d'origine militaire, celui de *douâouida* une noblesse supérieure prétendument issue de la tribu de *Qoraîch*. Les *djouâd* se désignaient sous le nom de *Mahâll* (les *Beni Mahaâll* : descendants des colonnes expéditionnaires (de la conquête arabe) », il est emprunté par le kabyle sous la forme *lğid* « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (Dallet, 1982 : 381).

Lahiani : de l'adjectif arabe *leḥyaniy* « barbu » (Beaussier, 1958 : 896).

Lahlou[1] : /leḥlu/ (k.) « douceur. Conduite douce, polie. Prévenances. Personne excellente » (Dallet, 1982 : 322).

Lalam : **/**leɛlam/ « signe, marque. Drapeau, étendard, enseigne. Hausse de fusil » (Dallet, 1982 : 986).

Lalouche : hypocoristique de *Lala* « le plus haut, le plus élevé ».

Lalouci[2] : à lire *leɛrusi*, « le fiancé, le nouveau marié, nouvel époux » de *ɛrus* (ar.) « fiancé, accordé la veille de ses noces ; nouvel époux » (Beaussier, 1958 : 643) et du prénom masculin *Arous*.

Lamaouche : /amɛuc/ (k.) « chétif »

Lameche : « chassieux », de *ɛmec* (ar.) « être, devenir chassieux (yeux). Avoir la vue faible. Charbonner, ne pas éclairer (lampe) » (Beaussier, 1958 : 680). ►Ou « avare, radin » de *ɛemmec* (k.) « faire un cadeau de valeur minime, donner une chose insignifiante » (Dallet, 1982 : 988).

Lamraoui : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité », ►ou de *Amara, Lamara* (ar., k.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153), et « peuplement, occupation, culture ».

Lamriben : ce nom signifierait « riches, opulents », si on considère qu'il s'agit ici du nom de famille *Imerγiben[3]*, qui semble être un nom au pluriel formé sur le verbe : *murγib* (ar.), « riche, opulent »

---

[1] Employé en complément de nom de fruit ou de légume, il équivaut à cultivé, doux, par opposition à sauvage, aigre.

[2] Le berbère connaît le terme *aɛarus, abelɛarus* « escargot ».

[3] C'est ce nom qui est, traditionnellement, utilisé au village.

(Kazimirski, 1860, tome 1 : 888), ►mais on peut penser à un mot composé : *lamer iban,* « l'affaire est claire », de *amr* (ar.) « affaire, chose, fait » (Beaussier, 1958 : 17) et *ban, iban* (ar., k.) « se manifester, apparaître, paraître, se montrer, être évident, claire. Se distinguer, se discerner » (Beaussier, 1958 : 96).

Laoubi : « gai, enjoué, qui folâtre » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1000), de *leɛb* (ar.) « jeu, badinage, batifolage, divertissement » (Beaussier, 1958 : 902).

Laoui : « résistant, endurci, aguerri », de *läwï* (ar.) « supporter, endurer la faim, le froid etc. s'endurcir à la fatigue. Endurcir, aguerrir. Soigner » (Beaussier, 1958 : 914), ►ou « courbé » de *lawä* (ar.) « entortiller, enrouler. Tordre. Courber. Se détourner, tourner, faire un détour » (Beaussier, 1958 : 913).

Laradi : Pour ne pas pronnocer le mot *leğnun*[1], « génies malfaisants », qui est interdit dans certaines circonstances, en tout cas toujours mal vu, on utilise l'expression *At Leɛraḍ* de *ɛreḍ* « inviter » et signifierait « les invités (malgré nous), ceux qui se sont/font invités », ce patronyme pourrait alors avoir les deux acceptions : « génie malfaisant », ou « qui s'invite, qui n'est pas désiré » ; ►il peut provenir de *ɛerräḍ* (ar.) « vieux mâle de gazelle qui veille au troupeau » (Beaussier, 1958 : 645). ► Il peut avoir les sens de : « qui est large, fort » de *ɛerḍ* (ar.) « largeur », ►ou « homme d'honneur » de *ɛirḍ* (ar.) « honneur, réputation ; renommée, distinction, considération, dignité personnelle » (Beaussier, 1958 : 644).

Larbase[2] : « qui travaille avec un forgeron », de *aṛṛabus* (cf. Larbes).

Larbes : « qui travaille avec un forgeron », de *aṛṛabus* (M.C) « soufflet (instrument). Boutique de forgeron » (Taifi, 1991 : 563), ►ou « humiliant, rabaissant » de *rabasa* (ar. cl.) « se fâcher contre quelqu'un. Abaisser, humilier » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 804).

Lardjane : « le boiteux », de *Ɛerruğ, aɛreğ, ɛerğan* signifiant « boiteux[3] » sont des dérivés nominaux du verbe *ɛerreğ*[4] « boiter, clocher ».

---

[1] Ce terme n'est pas bien à prononcé, surtout en présence de nourriture, et il est carrément interdit en présence d'un nouveau né.

[2] Si on suit la prononciation de cette écriture on aura *larbaz* et signifierait « qui a une stature bien garni, costaud » de *rabuza* (ar. cl.) « être charnu, et avoir des chairs fermes et compactes. Avoir les chairs fermes aux fesses (se dit des moutons) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 804).

[3] Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

[4] Mais dans la religion musulmane on connaît *El Miɛrağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

Laref : /elɛaref/, « le connaisseur », de *ɛäref* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est instruit, au courant, versé. Qui se connaît en, expert en. Qui a la conscience de » (Beaussier, 1958 : 647), avec le même sens on a le prénom *Arif* de *ɛarïf* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est informé, renseigné » (Beaussier, 1958 : 647).

Larfi : patronymisation de *lɛaref* « le connaisseur, l'expert » (cf. *Laref*). ►Ou de *ɛurfiy* (adj. ar.) « coutumier, conforme au droit coutumier, conforme à l'usage » (Beaussier, 1958 : 647).

Laribi : « l'arabe », « mais dans les textes du Moyen-Orient, on le traduit toujours par « bédouin », c'est-à-dire : nomade du désert » (Belhamdi, 2002 : 14).

Lasnami : « originaire de *Leṣnam* », de *El Aṣnäm* qui est l'ancien nom de l'actuel *Chlef*, ce toponyme est le pluriel de *ṣanem* (ar.) « toute pierre de taille ancienne, longue et étroite, placée debout » (Beaussier, 1958 : 579).

Lassouane : de *ṣewwän* « gardien d'un jardin, d'une vigne (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 582), et plus généralement « gardien, protecteur, qui prend soin de ».

Lassouani : patronymisation du précédent.

Latbi : /lɛaṭbi/, « handicapé », de *ɛaṭeb* « handicap, panne », ►ou « qui fait des reproches, qui réprimande, intolérant » de *ɛteb, ɛäteb* « faire, adresser des reproches, réprimander, blâmer » (Beaussier, 1958 : 632) (cf. *Atoub*), ►ou de *lɛetba* (k.) « seuil de la porte ; montée, terrain en pente ».

Latri : de l'adjectif *el ɛiṭriy* (ar.) « aromatique, parfumé », et peut-être aussi nom de métier et désignerait « marchand de parfums ».

Lazib : de l'arabe *ɛzib* « campement d'une tribu qui suit les pâturages ou qui s'établit à proximité d'un lieu qui produit des fruits pour la faire vivre. Portion de terre affectée au pâturage. Habitation de printemps et d'automne. Gourbi ou tente de berger pendant la saison de pâturage. Ferme habitée pendant les travaux agricoles. Ferme » (Beaussier, 1958 : 651) qui a donné l'emprunt kabyle *aɛzib,* avec un sens proche, « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne ».

Lazizi : de *Aziz* /ɛaziz/ « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (Beaussier, 1958 : 650-651).

Lebbane : (ar.) « laitier » (Beaussier, 1958 : 892).

Lehiani : de l'adjectif arabe *leḥyaniy* « barbu » (Beaussier, 1958 : 896).

Louanas : « qui tient compagnie, ami, qui distrait » de *wennes* (ar., k.) « Tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » (Beaussier, 1958 : 1087).

Loucheni : « qui a les caractéristiques d'un chacal[1] ».

Lounas, Lounes, Lounis : « ami, compagnon » de *wennes* (ar., k.) « Tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » (Beaussier, 1958 : 1087).

M'Sili : nom d'origine, du toponyme *Msila*, nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508). ►La racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weɣlis*, le terme '*Amsili'* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*.

Maafa : le sens de ce nom a deux versants, le premier est en relation avec la vie profane « sauf, guéri, soulagé », le deuxième est en relation avec la vie religieuse « pardonné, ses fautes sont effacées, réconcilié avec Dieu » de *ɛafä* (ar.) « pardonner, faire grâce ; gracier. Etre guéri. Guérir (Dieu). Faire miséricorde (Dieu). Effacer, faire disparaître » (Beaussier, 1958 : 663).

Maalem : de *lemɛalim* (ar.) « signes. Avertissement par parabole ; exemple. Invention » (Dallet, 1982 : 986), ►ou *mɛellem* (ar. dial.) « instituteur, maître, professeur, précepteur. Expert, versé, maître, entendu en. Artiste » (Beaussier, 1958 : 674).

Mabroukine : « bénis, heureux ».

Mabrour : /mebrür/ (adj., ar.) « bon, pieux » (Beaussier, 1958 : 39).

Madaci : ce nom peut être un sobriquet : « qui traîne ses chaussures », ou un nom de métier : « fabricant de sorte de chaussure » de *tamdasin*[2] (ar.) « savates ».

---

[1] La caractéristique principale attribuée au chacal est la ruse.

[2] Ce mot est utilisé pour désigner des chaussures mais avec une valeur péjorative, il est attesté en arabe algérien avec un sens différent *mdäsa* « sabot en bois garnis d'argent qu'on met aux nouvelles mariées » (Beaussier, 1958 : 925).

Madagh : de *amadaγ* (k.) « ronce. Maquis buissonneux. Broussailles » (Dallet, 1982 : 487).

Madani : « habitant de la ville, citadin ».

Madaoui : de *Mehdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

Maddi : de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Madene : /meɛden/ (ar.) « mine, minière. Carrière. Dépôt (d'eau, d'argile (Sud)). Métal. Fer. Minerai, minéral » (Beaussier, 1958 : 640). ►Ou du prénom *El Madani* « habitant de la ville, citadin ».

Madi : de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Madjaou : « calomniateur, médisant », de *tamǧawt* (k.) « calomnie, médisance ; commérage, ragot » (Taifi, 1991 : 403), ►ou « qui a toujours de la salive tombante sur les lèvres » de *mäǧǧ* (ar.) « qui a les muscles de la bouche flasques, de manière que la bouche s'ouvre et laisse tomber la salive (vieillard) » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1063), ►ou « errant, qui flâne » de *mäǧ* (ar.) « errer, flâner (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 952).

Madjaoui : patronymisation du précédent.

Madji : « errant, qui flâne », de *mäǧ* (ar. dial.) « errer, flâner (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 952), ►ou « sot, bête » de *ma'ǧ* (ar.) « trouble, agitation. Combat. Sot, bête » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1052). ►Ou s'agirait-il de *Madjid* amputé de son *d* final ?

Madjou : même sens que Madjaou.

Madjoub : /meḥǧüb/ (ar.) « célé, caché aux regard, claquemuré, reclus » (Beaussier, 1958 : 180), comme il signifie « le voilé, le protégé » de *ḥǧäb* « amulette, talisman. Voile, rideau, en général tous ce qui cache », ►ou « qui est exclut de l'héritage » de *ḥeǧb* « exclusion d'un héritier par un autre » (Beaussier, 1958 : 180). ► D'après (Belhamdi, 2002 : 63) le prénom *Mahdjoub* signifierait plutôt « le néophyte, celui qui n'a pas reçu toute la lumière de la foi, qui lui est comme cachée par un voile ».

Madoui : /meḍwiy/ (ar.) « brillant, qui éclaire, qui jette une clarté sur les objets d'alentour » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 45), ►ou, peut-être, à relire *Mehdaoui* (cf. *Mehdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté »).

Mahdad : « détruit, en ruine » de *hedd* (ar.) « démolir, abattre, mettre à bas. Détruire, renverser. Raser une maison » (Beaussier, 1958 : 1019), ►ou « délimité » de *ḥedd* (ar., k.) « limite, terme. Barrière, borne. Démarcation. Ligne de démarcation. Frontière. Extrémité, bout » (Beaussier, 1958 : 183).

Mahdi[1] : de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Mahdjat : /mehǧa/ (ar.) « sang du cœur, cœur, existence, vie » (Beaussier, 1958 : 950).

Mahfoud[2] : « préservé, protégé, conservé », du nom commun *meḥfūḍ* (ar.) « gardé, conservé. Préservé, garanti, protégé, à l'abri de. Soigné, en bon état, entretenu. Su par cœur, retenu dans la mémoire. Observé (précepte) » (Beaussier, 1958 : 217).

Mahiddine, Mahieddine : (ar.) « le vivificateur de la religion » ; « qui fait revivre et refleurir la religion » (Beaussier, 1958 : 258).

Mahiouz : « isolé, écarté », de *meḥyūz* (adj. ar.) « poursuivi, serré de près, chassé, couru, poussé. Aux abois, sur le point d'être forcé (homme, gibier). Pressé par un besoin naturel, par des créanciers. Pressé d'argent. Isolé, écarté (arbre dans un jardin, au bord d'un bois) » (Beaussier, 1958 : 249).

Mahmoudi : de *Mahmoud* (adj. ar.) « loué. Louable, édifiant » (Beaussier, 1958 : 236).

Mahtelli : « don, présent (de Dieu) », de *ḥetl* (ar.) « rebut. Ressemblance. Don, présent » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 375), ►ou « beau, éclatant » de *htella* (ar.) « briller, avoir de l'éclat » (Beaussier, 1958 : 1027).

Mahzem : « ceint, qui a la ceinture serrée », de *ḥezzem* (ar.) « ceindre, bander. Serrer. Sangler (une bête). Fagoter, mettre en fagots » (Beaussier, 1958 : 199), ce qui signifie dans la culture

---

[1] Ce prénom est porté par d'illustres personnages dans l'histoire musulmane, on peut citer : « L'Imam *Muhammad Ibn Tumart* dit *"Al Mahdi"*, qui a fondé la dynastie des *Almohades* (les unitaires) au XIIe siècle. *Mahdia*, prénom féminin, c'est aussi, en Tunisie, la ville capitale du fondateur de la dynastie Fatimide : *Ubayd Allah* dit « *Al Mahdi* ». Dans le monde spirituel Chiite, le culte des 12 imams, culmine dans l'espoir de retour du XIIe, *Muhammad Al-Mahdi*, mystérieusement disparu en 869 et qui doit revenir à la fin des temps pour faire revenir la justice. L'attente du *Mahdi* est progressivement devenue celle de l'islam tout entier comme rêve et évasion des opprimés chaque fois que les temps sont trop durs, et a servi maintes fois à réveiller le courage et l'espoir. » (Belhamdi, 2002 : 219-220).

[2] « *Al ḥafiḍ* est un nom divin qui désigne Dieu comme Celui qui conserve, qui maintient les êtres dans l'existence » (Belhamdi, 2002 : 68).

locale « qui s'est bien préparé pour affronter un événement ou un fait quelconque ». ►Ou « vainqueur » de *hzem* (ar.) « battre l'ennemi, le défaire, l'accabler, le vaincre. Abattre, accabler (nouvelle, maladie, faim) » (Beaussier, 1958 : 1025).

Maibeche : dérivé expressif signifiant « ayant un petit handicap »[1] de *mεeyb* (adj. ar.) « entaché d'un vice, d'un défaut. Qui a un vice rédhibitoire (animal). Rempli de défauts, de vices » (Beaussier, 1958 : 693), ►ou nom de lieu formé sur le nom de plante dite *εbïca* (ar.) « soude muriquée, *Echinopsilon muricatus* » (Beaussier, 1958 : 631).

Maidi : de *Mayda*[2] forme populaire de l'arabe classique *maïda* « une table abondante », ►ou « d'une assemblée, d'un groupe » de *mïεäd* (ar.) « groupe de dix personnes et au-dessus. Assemblée, réunion, cercle, comité, société. Conseil, conférence » (Beaussier, 1958 : 1065).

Maizia : signifie « éleveuse de chèvres » de *meεεez* (k.) « s'occuper des chèvres. Faire l'élevage de chèvres » (Dallet, 1982 : 532), ►ou « difficile » de *maεiz* (ar.) « dur, difficile, intraitable » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1127).

Makeddache : « domestique » de *aqeddac* (k.) « domestique, serviteur » (Dallet, 1982 : 648) (cf. *Mekideche*).

Makhlouf : (ar., k.) « il est remplacé, il a eu un successeur », en fait on souhaite au porteur de ce nom d'être prolifique et avoir une descendante pour lui succéder.

Makour : « voleur », de *aker* (k.) « voler, dérober » (Dallet, 1982 : 415), ►ou « astucieux. Malin, malicieux ; rusé », de *mker* (ar.) « tromper, agir avec ruse, user d'astuce avec. Faire une chose par malice, par méchanceté » (Beaussier, 1958 : 940).

---

[1] Le *ch* finale indique qu'il a un petit défaut, pour un handicapé on aurait dit *εayeb*.

[2] « C'est un prénom composé sur le titre de la 5e sourate que l'on traduit par ″la Table Garnie″, ou servie, ou pourvue ; titre bien mystérieux, et encore plus attribué à un prénom. Il se comprend facilement si l'on n'oublie pas que les chrétiens étaient présents à l'époque du prophète et autour de lui, et avec la pratique essentielle du christianisme, la messe ou ″eucharistie″, rassemblement autour de la table (*Maïda*), souvenir du jour où Jésus prend son dernier repas avec ses apôtres » (Belhamdi, 2002 : 200).

Malkhouf[1] : est certainement obtenu par métathèse de *Makhlouf* (ar.) « il est remplacé, il a eu un successeur ».

Mameri : de *mεemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (Beaussier, 1958 : 680), ►ou « accorder longue vie » (Harzoune, 2006 : 251).

Mamouri : de *meεmür* (p.p. ar.) « habité, peuplé, cultivé (pays). Fréquenté, visité (lieu). Celui qu'on visité » (Beaussier, 1958 : 680) et « qui à eu des héritiers, qui a enfanté », ►ou de *ma'mür* (ar.) « commandé, ordonné, prescrit. Qui a reçu des ordres, à qui on a ordonné de » (Beaussier, 1958 : 18).

Manadi : du prénom *Mennad* « qui voit loin, prévoyant ; au regard perçant » de *mnid* (M.C) « regarder devant soi ; regarder en face, tout droit » (Taifi, 1991 : 422)

Mankour : (ar.) « renié » de *nker* « nier, dénier, déconvenir, dédire. Désavouer (quelqu'un, quelque chose). S'inscrire en faux. Renier. Rejeter, ne pas admettre » (Beaussier, 1958 : 1002).

Manseri : de *Mansour* (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux».

Mansour[2] : (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux ».

Mansouri, Mansri : formations patronymiques de *Mansour* (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux».

Maouche : /amεuc/ (k.) « chétif »

Maredj : il signifierait « marrais » pour un nom de lieu, mais appliqué à un humain il signifierait « pourri, puant », de partir de *märeǧ* (ar.) « pas frais, pourri, gâté (œuf) » (Beaussier, 1958 : 926).

Marmouri : « marbrier », c'est un nom de métier de *mermer* (ar.)

[1] Mais on peut supposer le sens « femme aux chaussures dites *xuff* » de *xuff* (s. coll.) « bottines hautes sans semelle en maroquin qu'on porte dans les souliers (Ouest ; syn. *Best/mest*). Chaussures en peau (syn. *Reḥya*) » (Beaussier, 1958 : 292), ou « chaussure ressemelé avec du cuire non tanné » ou « carrelé » (s'il s'agit d'un nom de lieu) de *mellex* « carreler, ressemeler des souliers avec du cuire non tanné » (Beaussier, 1958 : 943).

[2] « Le nom a été porté par de grands généraux ou chefs d'état. Les plus célèbres : *Al Mansour Abou Djaafar*, calife abbasside (754-775) fondateur de la *Baghdad* musulmane en 764. *Abou Youssouf Yacoub* dit *Al Mansour*, souverain *al Mohad* qui régna à Séville de 1184 à 1199, favorisa un âge d'or. » (Belhamdi, 2002 : 211), mais la racine NSR, avec le sens de aide, secours a connue sa première utilisation dès le début de l'ère musulmane avec « *Al Ansar*, ceux qui soutiennent, les supporters, les partisans ; le terme a tout d'abord désigné les habitants de *Yathrib* dont le Prophète a eu le soutien en arrivant dans la ville » (Belhamdi, 2002 : 210).

« marbre de couleur » (Beaussier, 1958 : 930), ►ou de *amermur*, dérivé expressif de *tamurt* (k.) « pays ; terre (propriété) », ►ou à rapprocher des tribus marmarides de l'occupation romaine ? il y a encore une grosse portion *Oulad Marmouri* dans les tribus des *M'hamed*, nomades de la frontière tripolitaine (*Djebel Nefoussa*) » (Marty, 1936 in Yermeche, 2008: 447).

Maza : /meɛza/ (ar.) « chèvre ».

Maziz : « l'aimé, le chéri »

Mazouz[1] : « l'aimé, le chéri »

Mazouzi : patronyme formé sur Mazouz (k.) « l'aimé, le chéri ».

Mazri : habitant d'*amazzer* « cascade (chaoui) » (cf. *Mazer*).

Mazrou : « habitant d'*amazzer* » (cf. *Mazer*).

Mebarek[2] : (ar.) « béni, heureux, propice, fortuné[3] »

Mebrour : /mebrür/ (adj., ar.)« bon, pieux » (Beaussier, 1958 : 39).

Mecellem : /msellem/ « qui s'est islamisé, qui est rentré dans la religion musulmane », même si le sens premier de ce mot est « qui est cédé, abandonné, qui s'est abandonné ».

Mechaheb : de *mechäb* pl. *mcäheb* (ar.) « tison. Flammèche. (au pl.) Brandons » (Beaussier, 1958 : 544).

Mechiki : « aisé, riche, opulent », de *meck* (ar.) « grande outre en peau de boeuf, carrée, pour porter l'eau à dos de chameau ou de mulet, l'animal en porte deux, une de chaque côté. Abondance (au fig.) » (Beaussier, 1958 : 935). ► Ou « qui est plein de boutons » de *macegg* (s. coll., ar.) « crevasses aux mains et aux pieds, entre les cuisses » (Beaussier, 1958 : 532).

Meddour : (k.) « vivant ».

---

[1] Pour cette forme on peut faire la lecture suivante : *Amazuz* (k.) « dernier né (d'une femme qui n'enfantera plus) » (Dallet, 1982 : 528) ; *el mazuz* (ar.) « semé tard (blé…), tardif. Culot, dernier né » (Beaussier, 1958 : 930)

[2] « Il y a ″deux acceptions essentielles de la baraka […] : pour la pensée antéislamique […] la baraka serait une qualité occulte et invisible apportant des bienfaits […] elle agit par contact et exerce son activité à la manière d'une énergie qui affecte les bêtes et les choses, collectivement ou individuellement, et pour une durée longue ou éphémère″. Dans l'Islam […] ″la baraka cesse d'être un dérivé du sacrée anonyme et devient une prérogative de Dieu ; […] alors qu'elle n'obéissait apparemment à aucune loi, elle semble désormais en liaison étroite avec la sainteté (…) elle n'est pas le sacrée lui-même mais elle en émane″ (Chelhod, *structure du sacrée*, p.60-61) » (cité par Drouin, 1975 : 6).

[3] Quand on l'applique aux biens, la bénédiction est synonyme d'abondance.

Medebbeb : « choyé, ménagé » ; ►ou être actif et signifier « qui conduit les bêtes avec ménagement » de *debbeb* (ar.) « choyer une bête. Conduire une bête avec ménagement, la ménager » (Beaussier, 1958 : 321)**.**

Medjahed[1] : de *muğähed* (adj.) « qui combat, combattant pour la foi. Guerrier qui combat pour la foi. Champion de la foi » (Beaussier, 1958 : 162).

Medjana[2] : est un toponyme bien connu en Algérie. Probablement que cette ville est bâtie sur un lieu plein d'eau de *mäğen* (ar.) « étang naturel. Réservoir d'eau ouvert. Marre, flaque. Bassin (Sud). Citerne » (Beaussier, 1958 : 921).

Medjbar, Medjber : de *Moudjbar* (adj. ar.) « contraint, forcé» ou *Moudjbir* (adj.) « qui contraint, oblige, qui a le droit de contrainte », ►ou *mdjebber* (p.p.) « raccommodé (membre) »[3] (Beaussier, 1958 : 129).

Medjdoub : « stérilisé », peut être aussi castré, de *muğdib* (adj.) « stérile, infertile, inféconde (terre) » (Beaussier, 1958 : 132). ►« Un *majdhûb* est quelqu'un qui a été frappé de démence, à cause de ″l'attraction″, *jadhba*, excerée sur lui par une expérience spirituelle au-dessus de ses forces » (Schimmel, 1998 : 90). ►Ou de *jdeb* (k.) « balancer la tête d'avant en arrière. Faire des contorsions. Sauter » (Dallet, 1982 : 360), *amejdub* en serait un nom d'agent.

Medjdoubi : patronyme formé sur le précédent par l'adjonction du suffixe arabe de filiation *i*.

Medjhoum : (ar.) « rendu grossier », de *ğahïm* (adj.) « grossier (homme) » (Beaussier, 1958 : 164)

Medjkoun : « au dos penché, voûté », de *ğaxä* (ar.) « avoir le corps penché, le dos voûté (se dit d'un vieillard) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 259), ►à moins que ce ne soit une forme du prénom *Ğeqnün* (pour *čeknün*) « *Tchaknoun* » (Beaussier, 1958 : 148).

---

[1] « En Occident, on a souvent traduit *Djihad* par guerre sainte. Mais pour un bon musulman, la vraie guerre sainte est celle qui est menée contre soi-même et les tendances au mal. Le prophète lui-même aurait établi une hiérarchie au retour d'une bataille, en indiquant que l'effort personnel (*el djihad al akbar*) est plus important que la guerre, l'effort de conquête (*el djihad al asghar*). On demanda au Prophète : ″Ô ! Envoyé de Dieu, quel est le meilleur des hommes ? C'est, dit-il, celui qui lutte (*al Moudjahid*) dans le chemin de Dieu avec ses biens et sa personne. » « Le meilleur djihad est un pèlerinage accompli avec piété″ (An Nawawi) » (Belhamdi, 2002 : 59).

[2] Il y a le mot *meğğän* (ar.) « ce qui vient gratis ».

[3] C'est certainement le sens transitif qui a prévalu dans le choix de ces noms.

Medouri : de *meddur* (k.) « vivant ».

Meghaoui : peut être du participe passé *meɣwiy* (ar.) « tenté, séduit », ►ou de l'adjectif *muɣewiy* (ar.) « tentateur, séducteur » du verbe *ɣawä* (ar.) « égarer, tenter, éblouir, entraîner. Induire en erreur. Inspirer, suggérer (diable) » (Beaussier, 1958 : 720).

Mehabli : « fous », pluriel de *mehbül* (adj. ar.) « fou, insensé, en démence, aliéné, fol. Fou, extravagant » (Beaussier, 1958 : 1017).

Mehadani : de *mhedden* (p.p., ar.) « calmé, apaisé, radouci. Tranquillisé. Tranquille (malade) », ►ou « pacifiste » de *muhädana* (ar.) « armistice, trêve. Pacification » (Beaussier, 1958 : 1021).

Mehadi : « dompteur ; pacificateur », de *mehhed* (ar.) « étendre à plat. Soumettre, dompter. Pacifier, calmer, arranger » (Beaussier, 1958 : 950), ►ou de *Mehdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Mehalbi : « du noyau de cerise », de *meḥleb* (s. coll. ar.) « amendes de, noyau de cerises (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 230). ►Cependant nous pensons qu'il serait plus judicieux de penser soit au verbe *ḥleb* (ar.) « traire. Pressurer quelqu'un » (Beaussier, 1958 : 230) et donc avoir le sens de « pressureur » ou le nom de métier « qui s'occupe de traire », ►ou au verbe *hleb* (ar.) « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (Beaussier, 1958 : 1027) et avoir le sens de « rasé » ou « qui coupe les crins des chevaux ».

Mehannaoui : patronimisations de *Mhenni* (ar.) « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré ».

Mehdi : de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Mehenna : « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré », de *mhenniy* (adj. ar.) « calme, tranquille. Rassuré » (Beaussier, 1958 : 1031).

Mehennaoui, **Mehnaoui** : patronyme formé à partir du prénom Mehenna.

Mehteli : « don, présent (de Dieu) », de *ḥetl* (ar.) « rebut. Ressemblance. Don, présent » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 375), ►ou « beau, éclatant » de *htella* (ar.) « briller, avoir de l'éclat » (Beaussier, 1958 : 1027).

Mehzam, Mehzem : « ceint, qui a la ceinture serrée », de *ḥezzem* (ar.) « ceindre, bander. Serrer. Sangler (une bête). Fagoter, mettre en fagots » (Beaussier, 1958 : 199), ce qui signifie dans la culture locale « qui s'est bien préparé pour affronter un événement ou un fait quelconque ». ► Ou « vainqueur » de *hzem* (ar.) « battre l'ennemi, le défaire, l'accabler, le vaincre. Abattre, accabler (nouvelle, maladie, faim) » (Beaussier, 1958 : 1025).

Mekharif : « radoteurs, qui délirent, qui sont tombés dans la folie », de *mexrüf* (adj. ar.) « en enfance. Radoteur, vieux fou, vieille ganache » (Beaussier, 1958 : 278).

Mekideche[1] : c'est un prénom mythique (ar. dial, k.), personnage de contes connu surtout pour sa malice et ses ruses, en dépit de sa condition sociale de servilité, c'est souvent un domestique qui s'occupe des menus services, de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions…) » (Beaussier, 1958 : 782) et kabyle *aqeddac* « Domestique, serviteur » (Dallet, 1982 : 648).

Mekraz, Mekrez : « laboureur, fellah, paysan » de *krez* (k.) « labourer » (Dallet, 1982 : 422), ►ou « qui est toujours en mauvaise humeur » du participe passé arabe *mkerrez* (ar.) « fermé (sac plein). Irrité, courroucé, de mauvaise humeur » (Beaussier, 1958 : 858).

Meksaoui : de *ameksa* (k.) « berger ».

Meksem : « qui est partagé, réparti » de *qsem* (ar.) « partager, répartir, diviser ». ►Ou *Meksem* « col » (Benramdane, 2005b : 126).

Melaz : « la chérie, l'aimée » ; composé de *um,* « mère, celle à », et *lɛezz* (ar.) « considération, estime. Faveurs, bonnes grâces. Eclat. Honneur, gloire, puissance, élévation, dignité » (Beaussier, 1958 : 650).

Melikeche : d'*At Mlikec* « tribu au nord de Tazmalt, située sur le versant sud du Djurdjura central » ; *Amlikec* est un individu de cette tribu (Dallet, 1982 : 500). *Mlikeche* pourrait être un hypocoristique de *Malek* (cf. ce patronyme) ; ►ou porteur de *alkuc* (M.C) « foulard que les femmes enroulent autour de la tête » (Taifi, 1991 :

[1] « *Mqidec* nous invite d'ores et déjà à nous demander avec prudence s'il s'agit d'un diminutif ou d'une formation sur la base d'un adjectif fonctionnant comme nom, lui-même construit sur la base d'un verbe qui serait *qeddec* attesté en berbère rifain comme verbe pour signifier "jouer un tour à quelqu'un" » (Bezzazi, 1999 : 74).

377). ►Comme toponyme il peut signifier « jardin fertilisé » de *tilekki* (M.C) « terre fertile humide ; limon ; terre de culture au bord d'un fleuve, d'une rivière » (Taifi, 1991 : 377).

Menaa : « voulue, désirée » de *manä* (ar.) « vœux, souhaits, désirs. Destin, destinée » (Beaussier, 1958 : 949), ►ou /menεa/ « défense, protection » de *mäneε* (ar.) « obstacle, difficulté, empêchement, vice. Digue, écueil (au fig.). Qui défend, protège, empêche, préserve » (Beaussier, 1958 : 949).

Menadi : du prénom *Mennad* « qui voit loin, prévoyant ; au regard perçant » de *mnid* « regarder devant soi ; regarder en face, tout droit » (Taifi, 1991 : 422).

Merahi : **Merah** est un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 419) signifiant « qui aime les promenades » de *merreḥ* « se promener » ; ►ou de *amṛaḥi* (k.) « qui aime le repos » (Dallet, 1982 : 515). ►Comme toponyme on a *mräḥ* « centre du douar ; place au milieu du douar. Parc, endroit où les bestiaux sont parqués le soir » (Beaussier, 1958 : 927), et « parc devant l'habitation, cour extérieure, espace large et uni » (Beaussier, 1958 : 419), ou, kabyle *amraḥ* « cour intérieure » (Dallet, 1982 : 514) et « toute esplanade ou espace assez dégagé ».

Merani : « qui s'enfuit devant ses adversaires ; fuyard, peureux », ou « dur, endurci, habitué, expérimenté », de *marana* (ar.) « paraître dur. (de là) S'endurcir, se faire, s'habituer à quelque chose. Se couvrir de callosités à force de travail (se dit des mains). Frotter la plante du pied d'un chameau endolorie par la fatigue. Jeter quelqu'un à terre. S'enfuir devant quelqu'un » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1096).

Merar : « importunant », de *meṛṛeṛ* (k.) « importuner. Frustrer, léser » (Dallet, 1982 : 511), ou « qui rend la vie amer » de *mrär* « amertume. Amer, fiel. Sangle de chameau. Crepis radiata. Amberboa crupinoides » (Beaussier, 1958 : 925). ►Il peut aussi référer à *amrar* (k.) « corde. Câble » (Dallet, 1982 : 513).

Merdas : « calme, tranquille » de *rdüs*[1] « calme, paix, tranquillité » (Beaussier, 1958 : 392)

Merdjoudj : « sot, idiot » de *rağäğ* (ar.) « pièces maigres du troupeau (se dit des moutons et des chèvres). Faible, débile (homme ou chameau). Stupide, ignorant » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 822).

---

[1] Cette signification aurait été donnée par la forme *merdus*, mais ce mot existe déjà et signifie « rempli, couvert, plein, encombré » (Beaussier, 1958 : 392).

Merir : « embarrassé » de *amrir* (k.) « embarras ; grandes difficultés » (Dallet, 1982 : 513).

Mermouri : « marbrier », c'est un nom de métier de *mermer* (ar.) « marbre de couleur » (Beaussier, 1958 : 930), ►ou de *amermur,* dérivé expressif de *tamurt* (k.) « pays ; terre (propriété) », ►ou à rapprocher des tribus marmarides de l'occupation romaine ? il y a encore une grosse portion *Oulad Marmouri* dans les tribus des *M'hamed*, nomades de la frontière tripolitaine (*Djebel Nefoussa*) » (Marty, 1936 in Yermeche, 2008: 447).

Merrani : « qui s'enfuit devant ses adversaires ; fuyard, peureux », ou « dur, endurci, habitué, expérimenté », de *marana* (ar.) « paraître dur. (de là) S'endurcir, se faire, s'habituer à quelque chose. Se couvrir de callosités à force de travail (se dit des mains). Frotter la plante du pied d'un chameau endolorie par la fatigue. Jeter quelqu'un à terre. S'enfuir devant quelqu'un » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1096).

Merrar : (cf. Merar).

Merrir : (cf. Merir).

Merzougui : de *Merzouk* /merzuq/ (ar.) « pourvu en biens, en richesse (par Dieu), fortuné » (cf. Arezki).

Mesbah : est un prénom masculin de *meṣbāḥ* (ar.) « Lampe, flambeau. » (Beaussier, 1958 : 556) ou du kabyle *lmeṣbeḥ* « Lampe ; chandelier » (Dallet, 1982 : 805).

Meslem : forme kabyle de l'arabe *muslem* « musulman ». ►On peut penser à quelqu'un de malade dans ses membres, de *meslem* (ar.) « se gangrener (membre, plaie) » (Beaussier, 1958 : 934).

Mesmoudi : « le chauve », de *samada* (ar.) « épiler (la tête). Porter des cheveux postiches » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1136), ►ou « haut, grand, fier », ►ou « qui est triste », ►ou « qui est gai, amusant », ►ou « sérieux, pointilleux, qui travaille avec minutie », il serait formé sur le terme arabe *samada*, qui est très polysémique : « Etre haut, grand, se dresser. Lever la tête et la porter haute par fierté. Etre triste. Rester interdit. Jouer avec quelque chose, s'amuser de quelque chose. Amuser, divertir quelqu'un par le chant. Chanter. S'occuper sérieusement de quelque chose, donner tous ses soins à quelque chose. Tendre tous ses nerfs, employer toutes ses forces en marchant. », (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1136). ► Ou du kabyle *amesmoud* « type de fourmi ailée ».

Mesroua : « perfectionniste » de *messer* (ar.) « faire quelque chose à la perfection. Faire de la bonne cuisine » (Beaussier, 1958 : 933),

►ou « distingué, glorieux » de *serw* (ar. cl.) « légère élévation de terrain. Gloire, illustration, rang élevé. Chef, prince » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1085). ► Ou réciproque du verbe kabyle *rwi* « remuer, mélanger » et signifierait « se quereller, s'embrouiller réciproquement », ►ou encore « calomniateur » de l'arabe *masara* « calomnier quelqu'un en cachette. Exciter quelqu'un sous main, secrètement » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1105).

Messaci : peut-être de la région de *Beni Messous*, ►ou un sobriquet, de *messüs* (adj. k. et ar.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (Beaussier, 1958 : 932).

Messafri : de *amsafer* (k.) « voyageur ». ►Ou de *meṣfär* (adj. ar.) « pâle, blême, blafard » (Beaussier, 1958 : 571).

Messahel : « conciliant, qui facilite », de *sahl* (adj.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition » (Beaussier, 1958 : 499).

Messaili : c'est une autre forme de Msili, du toponyme *Msila*[1], nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508) ; (la prononciation *mseyla* « l'envasée » est aussi attestée). ► Ou « tanneur ou vendeur de peaux » de *mseyl* (ar.) « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934).

Messalti : « voleur, qui dépouille, dévalise. Qui cure les silos. Qui assoupli le jonc », c'est la forme active de *meslüt* (p.p. ar.) « egrappé. Dépouillé, dévalisé. Curé (silo). Assoupli (jonc) » (Beaussier, 1958 : 484).

Messamri : « cloutier », de *mesmär* « Clou. Boulon. Dents métalliques du tendeur dans le métier à tisser. Cheville en métal. Clou, furoncle. Enclouure » (Beaussier, 1958 : 492).

Messaoudene : transcription de *Imesɛuden* pluriel de *mesɛüd* (adj. ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (Beaussier, 1958 : 474), il signifie « les gens de la famille *Messaoud* ».

---

[1] *Msila* est un toponyme (nom d'une ville) ; ►la racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weylis*, le terme '*Amsili'* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*. ►Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934), et désignerait un lieu ou l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

Messaoudi : de *mesεüd* (adj. ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (Beaussier, 1958 : 474).

Messaoui : de *Moussa* « nom du prophète Moïse » (Harzoune, 2006 : 271), équivalent arabe de l'hébreu *Moché* « tiré des eaux » (Ouaknin , 1993 : 224). ► Ou « conciliant, conciliateur » de *sewwa* (ar.) « réconcilier, égaliser »

Messar : (adj. ar.) « qui fait à la perfection » (Beaussier, 1958 : 933)

Messouaf : « appartenant au soufisme », courant mystique musulman, ►ou de *mṣewwef* (ar.) « moisi, couvert de moisissures blanches » (Beaussier, 1958 : 582), il serait alors un sobriquet pour désigner « quelqu'un qui a une tête ressemblant aux moisissures blanches ».

Messouber, Messoubeur : « beau », il serait une autre forme de *mesbür* « beau (se dit des hommes et des choses) », ►ou « explorateur, connaisseur » de *sebr* « exploration, examen ; connaissance qui résulte de l'examen. Lion », ou (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1043).

Messouci, Messoussi : peut-être de la région de *Beni Messous*, ►ou un sobriquet, de *messüs* (adj. k. et ar.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (Beaussier, 1958 : 932).

Messoui : de *Moussa* « nom du prophète Moïse » (Harzoune, 2006 : 271), équivalent arabe de l'hébreu *Moché* « tiré des eaux » (Ouaknin , 1993 : 224). ►De *sewwa* « réglé ; égalisé, uni ».

Mezaache : « maigrichon » de *uzεic* (adj., k.) « petit ; maigrichon » (Dallet, 1982 : 966), ►ou « qui frémis, tremblotant » de *zεec* (ar.) « Frémir, trembler, frissonner » (Beaussier, 1958 : 433).

Meziani : de *Mezian* (k.) « petit, jeune ».

Mezouaghi : « rougeâtre », un adjectif du verbe d'état kabyle *izwiɣ* « être rouge ; rougir. Etre rose, rosir. Etre brun ; brunir » (Dallet, 1982 : 961), mais ce patronyme est certainement formé sur le nom du village *Imezouegh*, qui serait lui même en relation avec la couleur rougeâtre de la terre.

Mezouari : de *mezwar* « *mezouar*, ancien chef de la police des mauvais lieux. Chef ou surintendant des *Chorfas* (Maroc). Aîné des enfants » (Beaussier, 1958 : 447), dérivé du verbe kabyle *zwir* « devancer, être premier ».

Mial : « qui labour la terre sans l'ensemencer, qui fait des labours préparatoires », de *myäl* (k.) « Labour préparatoire, première façon donnée à la terre. Terre qui l'a reçu, guéret », ►ou, en arabe, « qui penche » de *mïl* « inclination. Penchant, inclination, attrait, goût, propension, tension, disposition » ; (Beaussier, 1958 : 956) et désignerait qui est injuste dans le partage ou dans ses jugements parce qu'il penche toujours d'un côté, ou qui a un grand attrait pour une chose (surtout les femmes, les jeux ou les boissons alcoolisées).

Midouna : (ar. dial.) « éspèce de corbeille sans anses, en palmier » (Beaussier, 1958 : 954).

Milikeche : d'*At Mlikec* « tribu au nord de Tazmalt, située sur le versant sud du Djurdjura central » ; *Amlikec* est un individu de cette tribu (Dallet, 1982 : 500). *Mlikeche* pourrait être un hypocoristique de *Malek* (cf. ce patronyme) ; ►ou porteur de *alkuc* (M.C) « foulard que les femmes enroulent autour de la tête » (Taifi, 1991 : 377). ►Comme toponyme il peut signifier « jardin fertilisé » de *tilekki* (M.C) « terre fertile humide ; limon ; terre de culture au bord d'un fleuve, d'une rivière » (Taifi, 1991 : 377).

Mimouni : « de la famille *Mimoun* », de *Ma'moun* (adj. ar.) « cru, croyable, accrédité, affidé, de confiance, digne de foi, sûr. Protégé, en sécurité. Consignataire, dépositaire d'une somme. Sûr, assuré, sans danger (remède) » (Beaussier, 1958 : 19-20), d'où le prénom *Mamoun*[1] « qui a la protection (de Dieu), le protégé, l'assuré ».

Mira : prénom féminin en Kabylie, de *amira* « princesse ».

Misraoui : « qui facilite, qui aide ; riche, aisé », de *meysra* (ar.) « aisance, richesse. Facilité, possibilité. Possibilité de faire. Facilité de mœurs, de caractère, douceurs dans les rapports, facile composition » (Beaussier, 1958 : 1090).

Missara : de *meysra* (ar.) « aisance, richesse. Facilité, possibilité. Possibilité de faire. Facilité de mœurs, de caractère, douceurs dans les rapports, facile composition » (Beaussier, 1958 : 1090). ►Ou féminin de *messär* (adj., ar.) « qui fait à la perfection » (Beaussier, 1958 : 933).

[1] L'histoire musulmane a connu un roi très célèbre portant ce prénom, c'est *Al Maamoun* « 7ème calife abbasside de *Baghdâd* (813-833), célèbre pour avoir créé un mouvement littéraire et scientifique sans précédent » (Belhamdi, 2002 : 37), fils du roi *Haroun Al Rachid* encore plus célèbre.

Missour : /meysur/, « facile, aisé ; qui est dans la facilité, dans l'aisance », de *yesser* (ar.) « rendre facile, aisé, faciliter. Aider, favoriser, secourir quelqu'un (Dieu) »[1].

Moad : de *Mohed* qui est une variante kurde de *Mohamed* (Harzoune, 2006 : 265), mais cette forme fait penser au prénom kabyle *Mohend*, variante régionale de *Mohamed*, à laquelle on a omis de mettre le *n*.

Moali : de *mwäl* (adj.) « connaisseur en bestiaux », ►ou « qui chante le *mwäl* » de *mwäl* (ar.) « couplet chanté par un chanteur seul (Tun.) ; syn. *Qṣïda* et *ṣyäḥ* » (Beaussier, 1958 : 953), ►ou « effrayant, qui fait peur » de *häl* (ar.) « alarmer, effrayer, faire peur » (Beaussier, 1958 : 1033).

Mohad : de *Mohed* qui est une variante kurde de *Mohamed* (Harzoune, 2006 : 265), mais cette forme fait penser au prénom kabyle *Mohend*, variante régionale de *Mohamed*, à laquelle on a omis de mettre le *n*.

Mohamedi, Mohammedi : peut être la patronymisation du prénom *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi, 2002 : 278) et signifier « de la famille *Mohammed* », ►ou bien c'est l'adjectif (ar.) *muḥammadiy* « Mahométan, musulman. Du Prophète Mahomet ; de l'islamisme » (Beaussier, 1958 : 236).

Mohli : appartenant aux *At Muḥli*, ethnique qui dériverait de *meḥlï* (ar.) « faire le coquet, la coquette, coqueter, minauder. Faire le sucre » (Beaussier, 1958 : 921).

Mokhbi : de *mxebbiy* (p.p. ar.) « caché, célé. Conservé, mis en réserve, de côté, serré, enfermé, renfermé. Gardé, réservé » (Beaussier, 1958 : 266).

Mokhtari : de *Mokhtar* « choisi, élu ».

Mokrane : de *ameqqran* (k.) « Grand, âgé. L'aîné. Chef. Important », c'est l'adjectif du verbe *imγur* « grandir, être grand ; être considérable en proportion ou en valeur » (Dallet, 1982 : 508).

Mokrani : de *Amokrane* /ameqqran/ (k.) « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important ».

Mokraoui : de *amokrane* /ameqqran/ « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important ».

[1] D'où les adjectifs arabes *yasïr* « facile, faisable, praticable » ; et *meyser/müser* « à son aise, dans l'aisance. Solvable ».

Moktefi : « garrotté, lié. Entravé, enchaîné », de *kettef* (ar.) « garrotter, lier. Lier les mains derrière le dos. Entraver les chevaux des pieds de devant. Croiser les bras. Croiser les mains sur la poitrine dans une attitude respectueuse » (Beaussier, 1958 : 851).

Mostefaoui : « individu de la famille *Mostefa* », du prénom *Mustapha*[1] (ar.) « élu, choisi » (Harzoune, 2006 : 273).

Mouacem, Mouacim : de *mewsem* pl. *mwasem* (ar., k.) « fête religieuse, jour férié. Solennité. Grande fête » (Beaussier, 1958 : 1058).

Mouaci : /mwäsiy/ « conciliant, conciliateur ; consolant », de *wäsä* (ar.) « accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier. Avoir des égards pour quelqu'un, le ménager. Consoler. Egaliser » (Beaussier, 1958 : 1058), ►ou /mwessiy/ (p.p. ar.) « recommandé (homme, chose). Commandé. A qui on a fait une recommandation. Dégourdi, rusé, malin » (Beaussier, 1958 : 1062).

Moualdi : de *Moualed*[2] « nouveaux-nés, naissances ».

Moualek : forme pluriel du prénom *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir…), fortuné, ange, et messager selon une origine syriaque ».

Mouales : « délivré, sauvé, hors de danger », ou « châtré » de *malasa* (ar. cl.) « couper, châtrer un bélier en lui arrachant les testicules. Mener vigoureusement, faire aller devant soi d'un pas accéléré. Cajoler quelqu'un, flatter par des paroles mielleuses. Etre lisse, poli, satiné ; être ras, au poil ras », « Délivrer quelqu'un…, l'arracher à quelque chose. S'échapper des mains de. Echapper à un danger ; être délivré, sauvé » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1147), ►ou « trompé » et avec la valeur active « trompeur, perfide » de *walasa* (ar. cl.) « rapporter quelque chose (par ex. une nouvelle) d'une manière peu claire et en l'altérant. Tromper quelqu'un, agir perfidement à son égard » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1603).

Moualfi : « accoutumé, habitué », de *mwälef* (p.p. ar.) « accoutumé, habitué, fait, aguerri, exercé, façonné, familiarisé à. Coutumier » (Beaussier, 1958 : 1079).

Moualik : même sens que Moualek.

---

[1] « Le *Mustapha*, prénom très connu, c'est l'enfant préféré, élu, choisi, prédestiné. Son attribution est très fréquente pour une raison religieuse : le Prophète *Mohammad* est désigné comme le "Mustapha" de Dieu, l'élu de Dieu » (Belhamdi, 2002 : 133).

[2] Ce patronyme a la forme d'un ethnique arabe formé sur le prénom *Mouloud*.

Mouassi : cf. Mouaci.

Mouaz : « l'aimé, le chéri ».

Moudjeb : de *muweğğeb* (ar.) « arbitre » ; ►ou *müğeb* (ar.) « cause, motif, raison. Occasion, cas. Devoir, obligation, nécessité. Cas obligatoire, ce qui oblige. But, objet (d'une lettre). Formalité. Considérants d'un jugement » (Beaussier, 1958 : 1041).

Moudoub : (ar.) de *md̲ewweb* (p.p.) « fondu, liquéfié, dissous » (Beaussier, 1958 : 370), au fig. « sensible, sentimental ».

Moudoud : « aimé, chéri, désiré, qui est bien nourri (gâté) », de *wedd* (ar.) « affectionner, aimer, désirer, chérir. Faire une politesse consistant surtout en un repas ou un petit cadeau. Donner » (Beaussier, 1958 : 1048). ►Ou « mignon » de *mdewwed* (p.p., ar.) « bardache, mignon, se dit aussi d'une femme » (Beaussier, 1958 : 351).

Mouhiedine : (ar.) « le vivificateur de la religion » ; « qui fait revivre et refleurir la religion » (Beaussier, 1958 : 258).

Mouhou : /muḥu/ : hypocoristique de *Mohand* et *Mohamed*. ►Mais on peut également penser à *El Maḥiy* « *El Mahi* » signifiant certainement « le discret » de *maḥä* (ar.) « effacer, essuyer. Effacer, laver (au fig.) » (Beaussier, 1958 : 922).

Mouhoub : « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ».

Mouhoubi : forme indiquant la filiation au précédent.

Mouhoune : « méprisé », de *hän* (ar.) « être méprisé, dédaigné. Abandonner, délaisser. Donner, laisser pour. Etre facile à faire » (Beaussier, 1958 : 1034).

Mouici : /mwäsiy/ « conciliant, conciliateur ; consolant », de *wäsä* (ar.) « accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier. Avoir des égards pour quelqu'un, le ménager. Consoler. Egaliser » (Beaussier, 1958 : 1058), ►ou /mwessiy/ (p.p. ar.) « recommandé (homme, chose). Commandé. A qui on a fait une recommandation. Dégourdi, rusé, malin » (Beaussier, 1958 : 1062).

Mouketfi, Mouktfi : « garrotté, lié. Entravé, enchaîné », de *kettef* (ar.) « garrotter, lier. Lier les mains derrière le dos. Entraver les chevaux des pieds de devant. Croiser les bras. Croiser les mains sur la poitrine dans une attitude respectueuse » (Beaussier, 1958 : 851).

Moukhbi : de *mxebbiy* (p.p. ar.) « caché, célé. Conservé, mis en réserve, de côté, serré, enfermé, renfermé. Gardé, réservé » (Beaussier, 1958 : 266).

Moula : « ubacs » plurielle de *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (Dallet, 1982 : 498) ; ubac » ; ►ou arabe avec le sens : « Maître, possesseur, propriétaire, seigneur ».

Moulai[1] : /Moula-y/, « mon maître, mon seigneur » (cf. *Moula*), d'où le titre donné aux empereurs du Maroc et aux princes de la famille impériale : *Mouley*, ►ou patronymisation du nom de lieu *Imoula* « ubacs ».

Moulfi : « accoutumé, habitué », de *mwälef* (p.p. ar.) « accoutumé, habitué, fait, aguerri, exercé, façonné, familiarisé à. Coutumier » (Beaussier, 1958 : 1079).

Mouloi, Mouloua : « tordu ; courbé », de *lawä* (ar.) « entortiller, enrouler. Tordre. Courber. Enlacer en spirale. Enlacer les bras. Tourner sa langue, sa tête. Se détourner, tourner, faire un détour » (Beaussier, 1958 : 914), ou « endurci, aguerri » du participe passé *mläwä* (Beaussier, 1958 : 914). ► Ou de *melwä* (ar. dial.) « pièce d'étoffe dont les femmes s'entourent la tête et qu'elles roulent autour de leur cheveux (Constantine) » (Beaussier, 1958 : 914).

Mouloud : « fête de la naissance du prophète *Mohammed* », le sens premier de ce mot est « enfanté, né, nouveau-né », mais ce prénom fait surtout référence à la fête date anniversaire de la naissance du prophète *Mohamed*, correspondant au 12ème jour de *rabiɛ el awwel* (3ème mois de l'année musulmane), ce mois lui-même est dénommé *Mouloud* par le commun des musulmans[2].

Mouloudj : « qui est déshérité par le procédé dit *tewliğ* », de *tewlïğ* (ar.) (forme de donation illégale) « donation faite par un père à un de ses fils ou à une autre personne au détriment des autres héritiers et qui n'est pas suivie d'une prise immédiate de possession, ce qui la fait rejeter par la loi ; donation faite dans le but de favoriser un héritier. Donation qui affecte la forme d'un échange. Donation faite sous forme de vente » (Beaussier, 1958 : 1077).

Mouloudji : « qui est déshérité par le procédé dit *tewliğ* » (cf. *Mouloudj*).

---

[1] « *Malouiya, Maluya, Muluya, Malwiya ou Malwiyt* ; ce toponyme a été signalé dans de nombreux textes anciens en évoquant la frontière politique entre le territoire de Boccus et de Jugurta ou entre la Mauritanie Tingitane Césarienne. Il a été indiqué sous des formes diverses... » (Boroumi, 1998 : 268).

[2] *Rabiɛ el awwel* étant un nom un peu savant, pas du tout utilisé en Kabylie.

Moulti : terme de l'ar. dial. signifiant « hypocrite » (OY : 363), ►ou « occupé (par les affaires) » de *lätï* (adj. ar.) « affairé, occupé, en train de » (Beaussier, 1958 : 892). ►Ou « échaudé » de *mleṭ* (ar.) « échauder, tremper dans l'eau bouillante, ébouillanter » (Beaussier, 1958 : 943), ►ou « qui monte le cheval sans selle » de *melleṭ* (ar.) « monter, galoper à poil » (Beaussier, 1958 : 944).

Moumeni : de la famille *Moumen* « le protecteur, le sécurisant ; le croyant ».

Mounif : « celle au nez[1] », qui réfère, en fait, à une femme d'honneur et bien élevé, de *nif* (ar., k.) « nez. Amour-propre. Délicatesse, susceptibilité. Point d'honneur. Arrogance, orgueil, présomption » (Beaussier, 1958 : 1014).

Mounsi : de *Mounès* « affable, convivial, courtois » (Belhamdi, 2002 : 38).

Mourah : « derrière-lui, derrière son dos » ; *moura-h* (ar.) « derrière + lui », ►ou déformation scripturaire de *Merah* « qui aime les promenades ; qui aime le repos. Cour, esplanade » (cf. *Merah*).

Mouri : « marqué d'une cicatrice, marqué », de *mewwer* (ar.) « marquer d'une marque. Laisser la marque, contusionner (coup). Marquer d'une cicatrice », ►ou « violacé, de couleur violette » de *mür* (ar.) « violet » (Beaussier, 1958 : 952).

Mousafri : de *amsafer* (k.) « voyageur ». ►Ou de *meṣfär* (adj. ar.) « pâle, blême, blafard » (Beaussier, 1958 : 571).

Mousli : du turc *Musli*, c'est un nom d'origine géographique (Yermèche, 2008 : 132).

Moussaoudi : de *mesɛüd* (adj. ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (Beaussier, 1958 : 474).

Moussaoui : de *Moussa* « nom du prophète Moïse » (Harzoune, 2006 : 271), équivalent arabe de l'hébreu *Moché* « tiré des eaux »

---

[1] En arabe, le mot *nnif* a le sens premier de nez, mais dans l'emprunt kabyle, ce sens est quasiment inexistant pour ne garder que celui d'honneur, avec toutes ses facettes, tel que résumé par Dallet : *nnif* « point d'honneur viril, amour-propre de l'homme, assumés solidairement par la famille, le clan, le village, dans la totalité des membres du groupe concerné. Ce point d'honneur pousse à riposter au défi qui met en cause l'honneur (*lḥerma*) de la personne ou du groupe : la maison, la femme, les biens, et des biens moraux comme la parole donnée, la foi religieuse, la réputation… Considération et respectabilité reconnues ″à celui qui a assez de point d'honneur pour tenir son honneur à l'abri de l'offense″ (Bourdieu). » ; *amnifi* ″homme d'honneur. Homme susceptible″ » (Dallet, 1982 : 548)

(Ouaknin , 1993 : 224). ►« conciliant, conciliateur » de *sewwa* (ar.) « réconcilier, égaliser ».

Moussous : de *messüs* (adj., k. et ar. dial.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (Beaussier, 1958 : 932).

Moutefi, Moutfi : « qui calme, apaisant », de *aṭfa* « éteindre. Apaiser, calmer (une personne irritée). Amortir, éteindre (une dette, une rente) » (Beaussier, 1958 : 607).

Mouter : « tendu, nerveux », de *mwetter* (p.p., ar.) « bandée, raide, raide, tendue, distendue (corde). Châtié, puni d'une manière coercitive » (Beaussier, 1958 : 1035), ►ou des noms arabes de plantes : *mutär* « ridolfia segetum », ou *müter* « renoncule » (Beaussier, 1958 : 918).

Mouterfi : « écarté, isolé », de *mṭerref* (p.p. ar.) « qui a les extrémités lavées (cheval). Qui se tient seul dans un coin, écarté » (Beaussier, 1958 : 604).

Mouzai : « douceâtre », ►ou « habitant de *Mouzaia* » (cf. *Mouzaya*). ► Ou *muwezzeɛ* « qui partage, réparti » de *wezzeɛ* (ar.) « répartir, diviser, partager. Se cotiser pour acheter un bœuf, des fruits, etc., et les répartir en commun. Répandre une nouvelle » (Beaussier, 1958 : 1053).

Mouzaoui : « douceâtre » ou « habitant de *Mouzaia* », de *müz* mot arabe qui peut être un nom « banane. Bananier », ou un adjectif « légèrement doux, douceâtre, doucereux, aigre doux » (Beaussier, 1958 : 952).

Msili : Du toponyme *Msila*[1], nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508).

Nacef : prénom masculin signifiant « juste, équitable » de *nṣef* (ar.) « être juste, équitable. Etre juste envers, traiter avec justice, équité » (Beaussier, 1958 : 981). ► Mais selon (Belhamdi, 2002 :

---

[1] *Msila* est un toponyme (nom d'une ville) ; ►la racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weylis*, le terme '*Amsili'* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*. ►Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934), et désignerait un lieu ou l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

212), le prénom *Nacif* a acquis le sens de « domestique, valet » avec l'usure de la racine qui a perdu son sens premier.

Nait Medjani : « ceux de *Medjana* » ; *Medjana* étant un toponyme connu en Algérie.

Nait Messaoud : « ceux de (la famille) *Messaoud* » ; *Messaoud* (ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (Beaussier, 1958 : 474).

Nakrouche : « qui nie, renie ; petit menteur (au fig.) », dérivé expressif et hypocoristique, du verbe *nkeṛ* (k.) « nier. Renier, ne pas reconnaître » (Dallet, 1982 : 562), (cf. *Menkour*), ►ou de *Nacouri/Nakkouri* qui vient de *nacri* (espagnol) « pièce de monnaie qui a la valeur de 1 centime » (Marty, 1936 in Yermèche, 2008 : 384-385).

Namar : « entêté », de *namer* (k.) « s'entêter. Faire opposition, contrarier, contredire » (Dallet, 1982 : 565).

Naraoui : « beau, éclairant », de *nar* (ar.) « feu, inflammation » ; *newwer* (ar., k.) « fleurir, entrer en fleur. Eclairer (soleil). Illuminer (Dieu). Illuminer » ou *nür* (ar.) « lumière » (Beaussier, 1958 : 1008).

Nedjima : « petite étoile », diminutif du précédent, ►mais aussi nom de plante *nğïma* (ar.) « Scabieuse de Montpellier, *scabiosa monspeliensis* » (Beaussier, 1958 : 963)**.**

Nedjma : « étoile » du nom commun *neğma* (ar.) « étoile. Paillette, petite lame d'or ou d'argent ».

Nemouche : terme affectueux pour dénommer quelqu'un qui a des taches de rousseurs, synonyme de *mnemmec* (ar.) « jaspé, moucheté, chiné. Qui a des taches de rousseur » (Beaussier, 1958 : 1004).

Nenni : de *nenna* (du turc *ninah*) « femme de l'oncle paternel, tante. Grand-mère (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 1004). ►Ou *nani*, « gémi, crie », impératif 3e personne du singulier du verbe *nän* (ar.) « gémir, geindre (Maroc), se plaindre » (Beaussier, 1958 : 1015), ou patronymisation du terme appartenant au langage enfantin *nennü* (ar.) « joujou, feu, astre » (Beaussier, 1958 : 1004).

Nouri : « de la lumière, lumineux », de *nur* (ar.) « lumière ».

Ouadi : /wädiy/, « habitant ou originaire de Ouad[1] », de *wäd* (ar.) « rivière, cours d'eau, ruisseau, fleuve. Vallée, vallon, val » (Beaussier, 1958 : 1049), ►ou /weddiy/ (adj. ar.) « affectueux » de *wedd* « affection, amitié, attachement, amour » (Beaussier, 1958 : 1048). ►Ou *hwädiy*, « conciliateur », de *häwed* (ar.) « marchander. Accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier » (Beaussier, 1958 : 1032) ; le *h* spirant n'est souvent pas transcrit dans la notation française.

Ouaghlal, Ouaglal : « sans consistance, vide », état d'annexion de *aɣlal* (k.) « enveloppe de gland séché ou grillé » (Dallet, 1982 : 609), ►ou de *γellal* (ar.) « blanchisseur (de terrasses) » (Beaussier, 1958 : 711) et serait un nom de métier.

Ouagued : de *wäqed* (ar.) « qui allume, met le feu » (Beaussier, 1958 : 1072).

Ouahabrache, Ouahbrache : « individu de la famille *Habrache* » ; *aḥebrac* (k.), « plein de petits points (des boutons ou des points de rousseur) », de *ḥḥebrec* « être en petite boules ; se mettre en petites boules ; être couvert de petites boules » (Dallet, 1982 : 301).

Ouallam : de *Allam* « très savant, très docte, érudit », « porte-étendard » (Beaussier, 1958 : 673)**.**

Ouanoughi : « d'un teint non clair », de *awinaɣ* (k.) « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert… » (Dallet, 1982 : 867). ► Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *nnaɣ* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (Dallet, 1982 : 567).

Ouari : « du lion », ce patronyme est formé du nom berbère *ar*, « lion », à l'état d'annexion et du schème de filiation arabe *i.* ►Ou « partial, qui n'est pas droit, injuste » de *wara* (ar.) « faire acception de personnes, être partial, avoir de la préférence pour » (Beaussier, 1958 : 1053).

Ouassa : mot spécifiant une période de la journée, de *lwaseɛ* (k.) « autre nom de la prière de *lɛaṣer* (vers 3 heures de l'après-midi) » (Dallet, 1982 : 877), ►ou de l'adjectif arabe *wäseɛ* « large, vaste, spacieux, ample, étendu. Large, ample, commode » (Beaussier, 1958 : 1056), appliqué à un humain, il désignerait surtout

[1] Ce mot est courant comme toponyme en Algérie, le plus connu est *Ouad Souf*, « rivière de rivière » (le générique est un terme arabe, le spécifique est un mot berbère signifiant la même chose), qui s'est contracté dans le langage courant en *Ouad*, un habitant de ce lieu sera alors dit : *Ouadi*.

« quelqu'un au caractère large, qui ne s'irrite pas facilement, tolérant ».

Oubraham : « un individu de la famille *Brahem* » ; de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (cf. *Braham*).

Ouchene : /uccen/ (k.) « Chacal ».

Ouddai : /weddaεi/ « qui s'occupe des dépôts, gérant d'un lieu où l'on fait des dépôts[1] » de *weddeε* (ar.) « confier un dépôt. Consigner, déposer, faire le dépôt de, donner en dépôt » (Beaussier, 1958 : 1049), ►ou du mot kabyle *awdiε* « enfant né après la mort de son père » (attesté à *Akfadou*).

Ouddak : « salissant », de *weddek* « salir, graisser, crasser », *wedk* (ar., k.) « crasse. Gélatine » (Beaussier, 1958 : 1049).

Ouddane, Ouddene : « type de lynx africain » de *üdän* (ar.) « espèce de chat-tigre. Lynx (Alg.) » (Beaussier, 1958 : 1049) et « caracal, lynx d'Afrique » (Beaussier, 1958 : 22).

Oudjani : « individu des At *Weğhan* ». Cet ethnonyme signifierait « ceux aux deux visages », de *weğh* (ar.) « visage, figure, face. Devant d'une maison, façade, devanture » (Beaussier, 1958 : 1044), ►ou « ceux qui font face » de *weğğeh* (k.) « faire face. Affronter. Viser d'une arme à feu. Etre favorable (sort) » (Dallet, 1982 : 859).

Oudjedi : « de la famille *Djedi* » ; *Djeddi* (ar., k.) « grand-père, aïeul, ancêtre » (Beaussier, 1958 : 131), ►ou (ar.) « sérieux, qui s'applique (à bien faire son travail ». ► On peut le rapprocher de *ğadi* (ar.) « qui provient des ancêtres, héréditaires, patrimonial » (Beaussier, 1958 : 131), ►ou *ğädï* (ar.) « marrube du désert », ►ou *ğdiy* (ar.) « chevreau, cabri, faon de gazelle. Poulain avant un an » (Beaussier, 1958 : 134).

Oufella : la lecture directe de ce patronyme nous renvoie à l'adverbe kabyle *ufella* « d'en haut », ►mais on peut prendre le *ou* initial comme étant le schème kabyle d'appartenance et avoir la signification « de la famille *Fella* », avec *Fella* comme prénom féminin dérivant de *fell* (ar.) « jasmin d'Arabie. Nyctanthes » (Beaussier, 1958 : 759), ou de *Foulla* (ar.) « la belle de nuit »[2] (Belhamdi, 2002 : 174).

---

[1] Dans les villes, il y avait des endroits gardés, aménagés spécialement pour que les visiteurs y laisse leurs dépôts en toute sécurité, en générale une bête de somme avec sa charge, surtout les jours du marcher.

[2] « *Al Foulla* désigne une fleur : le seringat, et aussi une forme de « belle de nuit », fleur qui s'ouvre à la tombée du jour. L'anémone y ressemble » (Belhamdi, 2002 : 174).

Ouhab : (ar.) « qui fait des dons, généreux, libéral », au superlatif *El Wahhab* « Celui qui fait des dons, le donateur par excellence, Le donateur, Le généreux », c'est l'un des attributs de Dieu.

Ouhabrache : « individu de la famille *Habrache* » ; *aḥebrac* (k.), « plein de petits points (des boutons ou des points de rousseur) », de *ḥḥebrec* « être en petite boules ; se mettre en petites boules ; être couvert de petites boules » (Dallet, 1982 : 301).

Oulaid : c'est le prénom *Laid* auquel est joint le schème berbère de filiation « ou » ; *Laid* « fête, celui qu'on célèbre ».

Oulbani : de *helban* (ar.) « rasé, chauve » (Beaussier, 1958 : 1028), ►ou de *aεelbun* « renard » (Taifi, 1991 : 843), du tamazight du Maroc Central (cf. Albane).

Ould Saadi : « fils/enfant de *Saadi* » ; *Saadi* « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seεd* (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Oulmahdi : « de la famille *Mahdi* » ; *Mehdi* « Conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

Oumachiche : de *ameccuc* (k.) « vieille natte usée ; vieux morceau de natte » (Dallet, 1982 : 68), ►ou de *amcic* (k.) « chat ». ►Il est signalé comme hypocoristique par Yermèche, mais sans signaler son étymon (cf. Yermeche, 2008: 266).

Oumlil : c'est un adjectif kabyle signifiant « blanchâtre », ►mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (Dallet, 1982 : 498), raison pour laquelle ce nom est très répandu comme nom de lieu.

Ounas : « qui tient compagnie, ami, qui distrait ».

Ourabah : « de la famille *Rabeh* » ; *Rabah* (ar.) « gagnant, qui gagne, prospère ».

Ouramdane : « individu de la famille *Ramdane* » ; *Ramdan*, mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.

Ourari : de *urar* (k.) « jeu. Danse, fête avec danses (qui se prolonge souvent la nuit) » (Dallet, 1982 : 695).

Ourdani : « de la famille *Ouerdane* », de *werdiy* (ar.) « rose, couleur de rose, rosé, rouge violacé » (Beaussier, 1958 : 1051).

Ourtmache : « appartenant à la famille *Retmache* » ; *retmac* serait un diminutif du nom de plante *rtem* (ar.) « Retma Duriaeiginista barbara, espèce de genêt du Sahara. Genêt, genêt d'Espagne » (Beaussier, 1958 : 383), ►ou un surnom hypocoristique à partir de *raṯim* (ar.) « qui a le bout du nez blessé, écrasé et saignant » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 821).

Oussadi : « de la famille *Saadi* » ; *Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seεd* (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Ouzani : de la famille du *wezzan* « peseur » de *wzen* (ar., k.) « peser, examiner le poids. Peser, avoir un certain poids. Peser, balancer, mettre en balance, calculer, considérer » (Beaussier, 1958 : 1053) ; ►ou du prénom féminin *Ouzna*[1] « la pesée, la bonne mesure ».

Raaf : /rεäf/ (ar.) « saignement du nez, hémorragie. Epistaxis » (Beaussier, 1958 : 402).

Rabahi : de *Rabeh* (ar., k.) « gagnant, qui gagne, prospère » ; ou de *Rebbah* (ar.) « celui qui gagne ».

Rabai : de la famille *Rabia* (ar.) « printemps, renouveau » (Harzoune, 2006 : 289), ►ou adjectif signifiant « printanier », ►ou « de couleur bleu vert, de couleur de l'herbe ». ►Ou « relatif au chiffre quatre ».

Rabbat : « qui appartient à un *rbäṭ* », de *rbäṭ* (ar.) « couvent fortifié, couvent frontière » (Beaussier, 1958 : 377), ►ou « qui attache, qui lie ; accord » de *rbeṭ* (ar.) « attacher, lier. Convenir de, décider de, s'accorder » (Beaussier, 1958 : 376).

Rabhi : de *Rabeh* (ar., k.) « gagnant, qui gagne, prospère »

Rabia : « printemps, renouveau » (Harzoune, 2006 : 289). ►C'est aussi le nom qu'on donne aux premier et deuxième mois lunaires musulman : *rabïε el awel, rabïε et-täni*.

Rabiai : de la famille *Rabia* (ar.) « printemps, renouveau » (Harzoune, 2006 : 289), ►ou adjectif signifiant « printanier », ►ou « de couleur bleu vert, de couleur de l'herbe ».

[1] Quand on dit d'une femme (ou autre chose) *tuzen* littéralement : « elle est bien pesée », ceci signifierait : « elle est bien proportionnée, bien faite », ce qui exprime la beauté de la chose.

Radam : « obstructif », de *rdem* (ar.) « Combler un trou, un fossé, etc. Etouffer, cacher. Embarrasser (un lieu d'objets). Tomber avec violence, couvrir le sol (neige) » (Beaussier, 1958 : 393).

Radi : [1] (ar.) « content, satisfait ».

Rafai : « de la famille *Rafaa* », de *rafiɛ* (adj. ar.) « élevé en rang. Haut, élevé, sublime, auguste, illustre. Fin (de qualité) » (Beaussier, 1958 : 405).

Rahal : « grand voyageur » (Harzoune, 2006 : 291), ou « ambulant. Errant » de *rḥel* (ar.) « lever le camp, décamper. Changer de demeure (de campement, de lieu), déloger, déménager, partir. Se transporter » (Beaussier, 1958 : 387).

Rahil : prénom féminin de *raḥïl* (ar.) « migration des nomades, changement de camp, déménagement. Départ » (Beaussier, 1958 : 388) ou diminutif de *Rahal* (ar.) « grand voyageur » (Harzoune, 2006 : 291).

Rahmani : de *Rahmane* (ar.) « clément, indulgent, compatissant, miséricordieux ».

Rahmouni : « de la famille *Rahmoun* », avec *Rahmoun* comme diminutif de *Rahman* « indulgent, clément, compatissant, miséricordieux ».

Rambi : de *ranbiy* (adj. ar.) « isabelle clair, robe du chameau », ou « aux oreilles dressées », de *renneb* (ar.) « dresser les oreilles, l'une en avant et l'autre en arrière, à la façon du lièvre, dresser les oreilles (Est algérien) » (Beaussier, 1958 : 415).

Ramdane : le mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane. « Le sens primitif de *Ramidha* est : brûler, être brûlant. La mystique a donc attaché au mois de *Ramadhan* l'effet de ″brûler les péchés″. C'est le sens du prénom féminin *Ramdha*, non pas ″la chaude″ ou ″la brûlée″, mais celle qui a été purifiée par le ramadhan » (Belhamdi, 2002 : 99,100).

Ramdani : formation patronymique à partir de *Ramdan*, le mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.

Ramoul : de *aramul* (k.) « taureau ; taurillon. Gros ; massif ; grossier » (Dallet, 1982 : 727).

[1]Parmi les personnages célèbres « *Abou Bakr Ibn-Zakariya al-Razi (Al Radhi)*, appelé *Rhazès* en Occident, célèbre philosophe-médecin du dixième siècle, essaya d'insérer la pensée grecque dans la théologie musulmane » (Belhamdi, 2002 : 97).

Ramoune : de *ṛemman*[1] (s. coll.) « grenade (fruit). Grenadier » (Dallet, 1982 : 727).

Ranebi : de *ranbiy* (adj. ar.) « isabelle clair, robe du chameau », ou « aux oreilles dressées », de *renneb* (ar.) « dresser les oreilles, l'une en avant et l'autre en arrière, à la façon du lièvre, dresser les oreilles (Est algérien) » (Beaussier, 1958 : 415).

Rasdi : « guetteur », de *räṣed* (ar.) « guetter, observer. Observer les astres », ►ou appartenant/adepte de la musique *Reusd* de *reṣd* (ar.) « mode de musique arabe » (Beaussier, 1958 : 399).

Rassoul : « envoyé, messager, courrier, émissaire, député, ministre » (Beaussier, 1958 : 395), mais ce mot est utilisé dans le contexte kabyle pour signifier « prophète » et référer particulièrement au prophète de l'islam : *Mohammed*.

Razibaouene : /erẓ ibawen/ « casse des fèves » ; *erẓ* (k.) « casser ; rompre ; briser » (Dallet, 1982 : 745), *ibawen* (k.) « fèves », ►ou /ɣeẓẓ ibawen[2]/ « croque les fèves », de *ɣeẓẓ* (k.) « croquer » + *ibawen* « fèves ».

Rebahi : de *Rebbah* (ar.) « celui qui gagne ».

Rebaoui : « qui appartient à Dieu, adepte de Dieu », de *Rebbi* « Dieu », ►ou « qui surfait en vendant, usurier » de *rabä* (ar.) « augmenter. Surfaire en vendant. Faire l'usure », ►ou « habitant d'une colline » de *rebwa* (ar.) « colline, élévation, éminence, hauteur, tertre » (Beaussier, 1958 : 381).

Rebas, Rebbas : « qui s'occupe du soufflet dans une boutique de forgeron », de *ṛṛabus/aṛṛabus* « Soufflet (instrument). Boutique de forgeron » (Taifi, 1991 : 563), ►ou « qui tranquillise, qui calme » de *rebbeṣ* (ar.) « calmer, tranquilliser. Renvoyer, ajourner » (Beaussier, 1958 : 376).

Rebhi : (ar.) « mon bénéfice, mon gain, ma chance », ►ou patronymisation de *Rabeh* (ar.) « gagnant, qui gagne, prospère ».

Rechache : « arroseur », de *rucc* (ar., k.) « arroser, asperger. Bruiner. Emailler (de fleurs). Saupoudrer » (Beaussier, 1958 : 396). ►Ou « bruine. Eclaboussures » (Beaussier, 1958 : 396).

---

[1] « *Al Rouman* est un symbole d'abondance et de fécondité » (Belhamdi, 2002 : 100).

[2] Cette seconde lecture est plus probable, ce serait un sobriquet pour quelqu'un qui croque les fèves sèches.

Redam, Redame : « obstructif », de *rdem* (ar.) « Combler un trou, un fossé, etc. Etouffer, cacher. Embarrasser (un lieu d'objets). Tomber avec violence, couvrir le sol (neige) » (Beaussier, 1958 : 393).

Remila : du prénom féminin *Ramla* (ar.) « sable, alluvion » et « empressée ». Par ce prénom qui évoque la couleur de sable on fait référence à la beauté de la femme de *ramla* (ar.) « sable. Dépôt de sable, de limon, laissé par une rivière débordée. Alluvion. Atterrissement, grève. Sablière. Oblitération d'un puit, etc. » (Beaussier, 1958 : 414), et à sa démarche de *ramila* (ar.) « l'empressée, ou la femme active et rapide » (Belhamdi, 2002 : 100), ►mais c'est aussi un toponyme à 5 km au sud de *Sidi-Aich* et au bord de *l'Oued Soummam*, là ce sont certainement le sable et les alluvions déposés par l'oued qui sont évoqués.

Remili : formation patronymique ou nom d'origine dérivé du précédent.

Renak : « importunant », nom d'agent de *ṛennek* (k.) « détraquer, détériorer (et pass.). Importuner ; agacer » (Dallet, 1982 : 729).

Renane : « qui vibre, sonne »[1], de *renn* (ar.) « vibrer. Gronder (chien) » (Beaussier, 1958 : 415).

Rezgui : « don (de Dieu) », c'est une prononciation du suivant, réalisée dans l'arabe dialectale de certaines régions de l'Algérie.

Rezki : /rezqi/ « don (de Dieu) », mais ce don est particulier, c'est un *rezq* « provision, choses nécessaires à la vie, la subsistance ; nourriture. Moyens de vivre, richesse », le fait qu'il soit nécessaire à la vie montre l'importance de ce don. De la racine arabe RZQ (Beaussier, 1958 : 394) avec le sens globale de moyen de subsistance, on a le verbe *rzeq* (ar., k.) « pourvoir des choses nécessaires à la vie, de pain quotidien. Donner, faire don, accorder, gratifier (Dieu). Combler des biens de. Posséder ».

Rili : « qui utilise la ruse, rusé », de *γila* (ar.) « subterfuge, ruse, trahison » (Beaussier, 1958 : 724), ►ou « habitant d'une vallée pleine d'eau » de *γeyl* (ar.) « cours d'eau, ruisseau qui traverse un champ cultivé. Vallée où il se trouve des sources d'eau, ou tout endroit où il y a une aiguade », ►ou « gras, obèse » de *γayl* (ar.) « gras, qui tourne à l'obésité » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 525-526).

---

[1] C'est certainement quelqu'un qui est chargé de faire sonner une cloche.

Saadi : /seɛdi/, « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seɛd*[1] (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Sabhi[2] : adjectif arabe signifiant « matinal, du matin ».

Sabi : « petit garçon », de *ṣabiy* (ar. cl.) « garçon. Mineur. Enfant, enfant non mineur » (Beaussier, 1958 : 558). ► Ou « prospère ; ayant beaucoup d'enfants » de *ṣab* (k.) « être prospère, productif ; donner une belle récolte » (Dallet, 1982 : 804).

Sabkhi : « habitant d'une *sebkha* », de *sebxa* (ar.) « lac salé, grand étang salé, marrais salant. Saline » (Beaussier, 1958 : 456). ► De la même forme que l'adjectif *sebxiy* (ar.) « salsugineux, salin » (Beaussier, 1958 : 456).

Sadaoui, Saddaoui : de *Saad/Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

Saddi : /seɛdi/, « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seɛd*[3] (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Saddouki : de *ṣeddüq* (adj. ar.) « honnête, probe, sincère », et *ṣeddüqiy* (adj. ar.) « croyable, digne de foi. Véridique. Honnête, probe, franc, droit, loyal » (Beaussier, 1958 : 564), ►cependant ce patronyme est certainement formé à partir du toponyme *Seddouk*, un grand village à une cinquantaine de kilomètre à l'ouest de Béjaia, se situant sur la rive sud de la *Soummam*[4].

Sadfi : « noir, noirâtre », de *sḍef* (k.) « être noir ; être noirâtre » (Dallet, 1982 : 808), ►ou « aux yeux atteint de *taṣadift* » de *taṣadift* (k.) « maladie des yeux » (Dallet, 1982 : 807).

---

[1] « *Saɛd Ibn Abi Waqqas*, compagnon du prophète, fut l'un des plus célèbres généraux du début de l'islam, conquérant de la Perse » (Belhamdi, 2002 : 110).

[2] « Le prénom masculin *Sobhi* souligne la fraîcheur et l'entrain de celui qui se lève de bon matin » (Belhamdi, 2002 : 129)

[3] « *Saɛd Ibn Abi Waqqas*, compagnon du prophète, fut l'un des plus célèbres généraux du début de l'islam, conquérant de la Perse » (Belhamdi, 2002 : 110).

[4] Ce toponyme serait-il formé sur la base d'un anthroponyme ? Ou comme le souligne Ahmed-Zaid « le terme *asedduq* est donné avec le sens de barrage, retenue d'eau, dans une monographie de la localité d'Akbou, elle-même incluse dans un ensemble de monographies manuscrite consacrées à la région de Béjaia et datée de 1888. Malheureusement cette valeur sémantique ne peut faire l'objet d'une vérification : aucun lexique berbère ne mentionne ce terme. Signalons qu'un gros village de la rive sud de la Soummam porte le nom de *sedduq, tasedduqt* « le petit barrage » ? (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 370).

Sadi : de *Saadi* (ar., k.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux » (cf. Saddi).

Sadini : duel de *Saadi* (ar., k.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

Sadiri : « qui est au premier rang, qui devance tout le monde, chef ; fort, au grand poitrail », de *ṣedr* (ar.) « poitrine, estomac, cœur (extérieur). Poitrail. Plastron. Sein. Premier chef, premier de tous, supérieur » (Beaussier, 1958 : 563).

Sadji : de *säǧï* (adj. ar.) « posé, sage. Prêt, présent (Est). Réussi, parfait » (Beaussier, 1958 : 462).

Sadki : de *ṣädeq* (ar.) « fidèle, dévoué. Véridique, sincère, franc. Vrai. Etroite (amitié). Féal. Croyable. De confiance » (Beaussier, 1958 : 565).

Sadli : « muselé, qui a la muselière dite *asadel* », *asadel* (k.) « bâtonnet qu'on place en travers de la bouche d'un chevreau ou d'un agneau pour l'empêcher de téter » (Dallet, 1982 : 756), ►ou nom d'instrument, de l'arabe *sedl* (ar.) « collier de trait pour labourer, bricole en alfa (Sahara) » (Beaussier, 1958 : 466) ; ►on peut aussi le rapprocher de *Sadi* /seɛdi/ « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », ►ou, selon Yermeche (Yermeche, 2008: 195), de *Sadmi* « qui attaque ».

Sadmi : « qui attaque », de *ṣdem* (ar.) « heurter, attaquer » (Beaussier, 1958 : 565).

Sadou : /seɛdu/, « sa chance, sa destiné » ; *seɛd-u* « chance + lui ».

Sadoud : « porte-bonheur, chanceux », de *seɛd* (ar., k.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474), ►ou « orienté vers le bien (par Dieu) » de *sedded* (ar.) « diriger vers le bien, dans la voie de l'équité (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 465).

Sadoudi : « porte-bonheur, chanceux », formé sur *Sadoud*, qui est un hypocoristique de *Saad* « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Sadouki : de *ṣeddüq* (adj. ar.) « honnête, probe, sincère », et *ṣeddüqiy* (adj. ar.) « croyable, digne de foi. Véridique. Honnête, probe, franc, droit, loyal » (Beaussier, 1958 : 564), ►cependant ce patronyme est certainement formé à partir du toponyme *Seddouk*, un grand village à une cinquantaine de kilomètre à l'ouest de

Béjaia, se situant sur la rive sud de la *Soummam*[1].

Sadouni : « de la famille *Sadoune* », de *Sadoune***.** « heureux, chanceux ».

Sahab : « ami, compagnon ; propriétaire ». La forme *Sahab/sehab* est, peut-être, le pluriel de *Saheb*.

Sahal : « facile, conciliant », de *sahl* (adj. ar.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition. Doux (caractère, escalier). Douce (femme). Déférente (humeur) » (Beaussier, 1958 : 499).

Sahali : « habitant du littoral », de *säḥel* (ar., k.) « côte, plage, pays qui s'étend le long de la côte, littoral, sahel » (Beaussier, 1958 : 463).

Sahbi : patronymisation de *Saheb* (ar.) « ami, compagnon ; propriétaire », ►mais elles sont surtout utilisées pour désigner l'un des compagnons du Prophète.

Saheb : (ar.) « ami, compagnon ; propriétaire ».

Sahed : « brûlé », de *ṣhed* (ar.) « brûler » (Beaussier, 1958 : 580), ce serait un sobriquet pour référer à la couleur basanée de la peau.

Sahel : « facile, conciliant », de *sahl* (adj. ar.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition. Doux (caractère, escalier). Douce (femme). Déférente (humeur) » (Beaussier, 1958 : 499). ► A moins que ce ne soit le nom commun *saḥel* (k.) « littoral ».

Sahib : diminutif de *saḥeb* « ami, compagnon ; propriétaire ».

Sahil : diminutif de *sahel* « facile, conciliant ».

Sahir : /saḥir/, « charmeur ; fascinant », de *sḥer* (ar., k.) « charmer, enchanter, ensorceler (au propre et au fig.). Enjôler, fasciner » (Beaussier, 1958 : 462), ►le même terme est utilisé pour désigner « magicien ». ► Ou *sahir* (ar.) « qui veille » (Beaussier, 1958 : 498), veiller sous entend passer la nuit à faire des prières.

---

[1] Ce toponyme serait-il formé sur la base d'un anthroponyme ? Ou comme le souligne Ahmed-Zaid « le terme *asedduq* est donné avec le sens de barrage, retenue d'eau, dans une monographie de la localité d'Akbou, elle-même incluse dans un ensemble de monographies manuscrite consacrées à la région de Béjaia et datée de 1888. Malheureusement cette valeur sémantique ne peut faire l'objet d'une vérification : aucun lexique berbère ne mentionne ce terme. Signalons qu'un gros village de la rive sud de la Soummam porte le nom de *sedduq, tasedduqt* « le petit barrage » ? (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 370).

Sahiri : patronymz formé sur *Sahir* « charmeur ; fascinant ; magicien ».

Sahli : « habitant du littoral », de *säḥel* (ar., k.) « côte, plage, pays qui s'étend le long de la côte, littoral, sahel » (Beaussier, 1958 : 463).

Sahnoune : « à la belle physionomie, beau[1] », ce patronyme qu'on ne retrouve pas comme prénom indique l'appartenance au rite Malékite, il indique la relation à « *Abdeslam Ibn Sa'id* dit *Sahnoun*, juriste de *Kairouan*, mort en 854, composa un code civil très célèbre : la *Moudawana*, qui fut l'un des premiers codes malikites de la société civil au Maghreb et resta longtemps une référence. » (Belhamdi, 2002 : 261), ►ou « oiseau à la vue perçante » (Yermeche, 2008 : 400). ►Ou « qui avance difficilement, qui traîne la patte » de *sḥin* « faire des efforts pour se déplacer, se déplacer avec peine, s'efforcer de se rendre dans un lieu. Vivoter ; se contenter d'un pis-aller » (Taifi, 1991 : 626).

Saib : « qui a atteint (le but) ; qui dit juste ; droit, (juste (esprit, jugement) », de *aṣäb* (ar. cl.) « atteindre, frapper. Dire juste, trouver juste » (Beaussier, 1958 : 580). ►Ou *ṣɛïb* (adj. ar.) « difficile, ardu. Dur, pénible, amer, cruel. Malaisé, scabreux. Rigoureux, sévère, rigide. Fort, rude » (Beaussier, 1958 : 569).

Saibi : formation du patronyme à partir du précédent.

Saich, Saiche : de *ṣäyec* (adj. ar.) « desséché. Sec. Brûlant (soleil, jour). Echauffé (comestibles) » (Beaussier, 1958 : 584).

Saichi : patronymisation du précédent, de *ṣäyec* (adj. ar.) « desséché. Sec. Brûlant (soleil, jour). Echauffé (comestibles) » (Beaussier, 1958 : 584).

Saidani : duel de Said, « (deux) heureux », duel de *saɛïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474). ►Ou du nom commun *seɛdän* (ar.) « petite plante épineuse produisant des fleurs bleuâtre (pousse après la pluie dans les ravins), *Neurada procumbens* » (Beaussier, 1958 : 473).

Saidi : de l'adjectif et prénom *saɛïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

[1] Ce sens est déduit de *mesḥün* (ar.) « lustré (drap, etc.) » (Beaussier, 1958 : 463), et dans Belhamdi, 2002 (261) il est écrit : « Le vocable *Saḥana* peut avoir plusieurs sens dont l'un souligne l'aspect du visage et la physionomie. On pourrait dire : *Sahnoun*, le physionomiste. »

Saidj : /sayeğ/, « qui passe ; errant, qui va sans but, qui flâne », de *säğ* (ar.) « passer. Aller sans but, errer, flâner » (Beaussier, 1958 : 500).

Saidoun : « heureux », de *saεïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

Saifi : prononcé avec un *s* emphatique, on aura *ṣayfiy* (ar.), « de l'été », adjectif obtenu du nom *ṣayf* « été », ►mais avec un *s* simple, sans emphase, ce sera *sayfiy* « violent, contraignant, qui utilise la force[1] » de *seyf* (ar.) « sabre, glaive. Contrainte, coercition, force, violence, coaction » (Beaussier, 1958 : 507).

Saigh : « celui qui travail l'argent, d'où bijoutier », de *ṣäyeɣ* et *ṣiyyäɣ* (ar.) « bijoutier, orfèvre, joaillier » (Beaussier, 1958 : 582). ►Ou « qui se lamente, criard, gémissant » de *suɣ* (k.) « crier, vociférer. Se lamenter, gémir » (Dallet, 1982 : 785), ►ou « qui est permis, licite » de *säɣ* (ar.) « être licite, permis » (Beaussier, 1958 : 503).

Saighi : de la famille *Saigh* (ar.) « bijoutier, orfèvre, joaillier » (Beaussier, 1958 : 582).

Sail : de *ṣäyel* (adj. ar.) « fort, vigoureux, robuste, puissant » (Beaussier, 1958 : 582). ►Sans emphase on aura *säyel* (adj. ar.) « qui coule, court, courante (eau). Coulant. Découlant. Fluide, liquide » (Beaussier, 1958 : 508), ►ou *saεil* (ar.) « qui tousse » de *sεel* « Tousser » (Beaussier, 1958 : 474).

Sait : « réputé, renommé », de *ṣeyt* (ar.) « bonne réputation, renom, renommée » (Beaussier, 1958 : 581). ►Ou « qui bat du flanc ; qui souffle » de *ṣät* (ar.) « souffler. Souffler, siffler (vent). Battre des flancs (cheval) » (Beaussier, 1958 : 581).

Saker : de *säker* (adj. ar.) « étourdi, sans connaissance. Triste, abattu » (Beaussier, 1958 : 481),►ou « ivre, soûl » de *sker* (ar., k.) « s'enivrer, se soûler, boire, faire ribote » (Beaussier, 1958 : 481).

Sakher : (ar.) « qui se moque, moqueur »

Sakhir : « petit moqueur », diminutif de *Sakher*.

Sakou : de *asaku* (k.) « grand sac (contenance : un quintal de blé » (du latin *saccus*) (Dallet, 1982 : 766).

Sakouchi : « éveillé, vif », de *ṣekkec* (ar. dial.) « dresser les oreilles (pour le cheval ; Est algérien) » (Beaussier, 1958 : 574).

[1] Contraire de pacifique.

Salaouatchi : « propriétaire de camps de pehlivans (lutteurs turcs), fripon, malin, intrus, qui se met à table sans y être invité », c'est une adaptation du turc *salavatchi* de *salavat* « prière, haute voix, nouvelle donnée par le crieur publique, alarme, annonce de lutte » (Yermeche, 2008: 135).

Salhi : « de la famille *Saleh*[1] », de *ṣäleḥ* (adj. ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (Beaussier, 1958 : 576).

Salmi : de *sälem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490).

Sameur : de *asammer* (k.) « le versant exposé au soleil, ensoleillé, versant qui est chauffé par le soleil »[2], ►ou *sämir* (ar. cl.) « qui cause, qui raconte des contes pendant la nuit, surtout dans un cercle de voyageurs qui se reposent. Endroit où l'on cause la nuit. Joueur » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1136-1137), ►ou *smer* (ar. dial.) de *asmer* (adj.) « brun. Basané, bronzé, cuivré » (Beaussier, 1958 : 492), ►ou *ṣamïr* (ar. cl.) « sec et maigre, chez qui la peau est collée sur les os et qui sent mauvais (homme) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1370).

Sami : (adj. ar.) « haut, élevé (de cœur et d'esprit) » (Harzoune, 2006 : 303) et « éminent, sublime, élevé, digne du ciel, suprême, supérieur » (Belhamdi, 2002 : 115).

Sammani : « de la famille *Semman* », de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » (Beaussier, 1958 : 494).

Sana[3] : « clarté ; Elévation, gloire » (Beaussier, 1958 : 498) et, dans le même sens, « clarté, éclat des éclairs » (Yermeche, 2008 : 411).

Saoud[4] : « heureux, chanceux », diminutif et hypocoristique de *Saad*.

[1] Le personnage le plus célèbre dans le monde musulman sunnite est *Salaḥ Ed-Din El-Ayyubi* « Le célèbre *Saladin* (1138-1193), kurde sunnite, vassal des Turcs *Seldjoukides*, vainqueur des Croisés, chassa les Fatimides chiites du Caire » (Belhamdi, 2002 : 134).

[2] A l'opposé de *amalu* (k.) « ubac ».

[3] « Le vocable *Sana* exprime la supériorité à partir de la réalité de la lumière. Celui qui illumine, qui éclaire, qui brille par son savoir ou son exemple, c'est l'illustre » (Belhamdi, 2002 : 116).

[4] Dans l'arabe classique, c'est le pluriel de *Saad*, d'où *Al Saoud* qui désigne la famille régnante en Arabie Saoudite.

Saoudi : « de la famille *Saoud* », forme hypocoristique de *Saad* (ar., k.) « chance heureuse, porte-bonheur ».

Saouli : peut être la patronymisation du prénom féminin *Saoula* « forte, puissante, robuste, vigoureuse », ► ou désigner un habitant des *At Soula* qui est ethnonyme et toponyme. De *ṣüla* (ar.) « temps de la force, de la jeunesse, de la beauté, du pouvoir, des richesses. Puissance, autorité, pouvoir » (Beaussier, 1958 : 582). ►Mais le kabyle *tasulla,* « sainfoin d'Espagne. Bot. *Hedysarum coronarium* (T.) » (Dallet, 1982 : 772), est un étymon plausible, surtout pour un nom de lieu.

Sari : c'est un nom de famille formé à partir du prénom *Sara* qui est lui-même une forme magrébine du nom biblique Sarah, l'épouse d'Abraham et la mère d'Isaac, c'est un mot hébreu signifiant « princesse » (Belhamdi, 2002 : 259), ►ou un mot kabyle invariable signifiant « sans mélange ; à l'état pur » (Dallet, 1982 : 790), ►ou du turc *sari* « jaune, blond, pâle » (Parzymies, 1986 : 65).

Sayad : /ṣeyyäd/ (ar.) « chasseur », ►ou /syäd/ pluriel de *seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Patron. Père/frère aîné. Père du mari » (Beaussier, 1958 : 501).

Sayah[1] : « voyageur ; vagabond, errant », de *säḥ* (ar.) « vagabonder. Voyager, faire de longs voyages » (Beaussier, 1958 : 506), ►ou « qui crie » de *ṣyäḥ* (ar.) « bêlement. Mugissement, beuglement. Cri, chant. Prélude » (Beaussier, 1958 : 583).

Sayoudi : de *Sayyud* « petit *seyyed* », diminutif et hypocoristique de *Seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Patron. Père/frère aîné. Père du mari » (Beaussier, 1958 : 501).

Sebhi : adjectif arabe signifiant « matinal, du matin ». « Le prénom masculin *Sobhi* souligne la fraîcheur et l'entrain de celui qui se lève de bon matin » (Belhamdi, 2002 : 129)

Sebkhi : « habitant d'une *sebkha* », de *sebxa* (ar.) « lac salé, grand étang salé, marrais salant. Saline » (Beaussier, 1958 : 456). ►De la même forme que l'adjectif *sebxiy* (ar.) « salsugineux, salin » (Beaussier, 1958 : 456).

---

[1] « *Sayeh* ″l'itinérant, le touriste″ […]. Le sens figurer est religieux. A partir de la notion d'itinérant, le mystique est celui qui ″cherche la voie″, la route, toujours en marche, en recherche spirituelle. *Al siyaha*, la pérégrination, consiste selon *Ibn Arabi* qui a passé sa vie à voyager, à ″parcourir la terre pour méditer sur le spectacle des siècles écoulés et des nations passées″… et aussi pour rencontrer les différents maîtres et profiter de leur science. *Sayeh*, beaucoup plus que le touriste, c'est ″le chercheur de sa voie″ » (Belhamdi, 2002 : 118).

Seddaoui : peut-être de /seɛdi/ « chanceux, porte-bonheur » (cf. *Sadi*), ►ou « habitant d'un lieu où est érigé un *sedd* » de *sedd* (ar.) « barrer, obstruer (un chemin, une rivière). Engorger. Enfermer » (Beaussier, 1958 : 465), ►« qui s'occupe de la chaîne du métier à tisser » de *seddä* (ar.) « aligner, tendre les fils de la chaîne sur le métier. Faire la chaîne d'une étoffe. Ourdir la chaîne du métier à basse lisse. Préparer la chaîne du métier aux cartons » (Beaussier, 1958 : 466), ►ou du kabyle *tasedda* « lionne » (Yermeche, 2008 : 398). ►Ou de *seddaw* (k.) « en dessous », certainement pour dire « d'en bas, du bas ».

Seddi : même que le précédent.

Seddiki : de *ṣeddïq* (adj. ar.) « très véridique. Qui tient ses promesses » (Beaussier, 1958 : 565).

Seddoud : « porte-bonheur, chanceux », de *seɛd* (ar., k.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474), ►ou « orienté vers le bien (par Dieu) » de *sedded* (ar.) « diriger vers le bien, dans la voie de l'équité (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 465).

Sedfi : « noir, noirâtre », de *sḍef* (k.) « être noir ; être noirâtre » (Dallet, 1982 : 808), ►ou « aux yeux atteint de *taṣadift* » de *taṣadift* (k.) « maladie des yeux » (Dallet, 1982 : 807).

Sedini : duel de *Saadi* (ar., k.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

Sedoud : (cf. Seddoud).

Sefiane : « clair, net, pur, droit, limpide » de *ṣäfiy* (adj. ar.) « clair, pur, limpide, net, sans tare, après déduction du rabais. De belle eau. Franc, sans mélange. Serein (jour). Distinct. Droit, sincère » (Beaussier, 1958 : 573).

Seghilani : « chétif, maigrichon », de *saɣil* (ar.) « petit, au corps maigre, et chétif, comme un homme mal nourri » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1095).

Segueg : de *asgugg* (M.C) « qui fait de la fumée », former sur *gugg* « faire de la fumée, fumer, jeter de la fumée » (Taifi, 1991 : 144).

Sehab : « ami, compagnon ; propriétaire » (cf. Sahab).

Sehil : « facile, conciliant », de *sahl* (adj. ar.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition. Doux (caractère, escalier). Douce (femme). Déférente (humeur) » (Beaussier, 1958 : 499). ►Cette forme peut être rapprochée du prénom masculin *Souhil* « commode, pratique, simple » (Belhamdi, 2002 : 116).

Sekhri : du prénom *Sokheri* (Beaussier, 1958 : 463) « moqueur », ►ou individu *d'At Skher*, ce dernier étant un ethnique et un toponyme (village dans la commune *d'At Djellil*, se situant à quelque 40 km au sud-ouest de la ville de Béjaia), toponyme qui pourrait provenir du prénom *Sokheri* ou du nom commun *ṣexra* (ar.) « roche, roc, rocher. Ecueil, récif. Bloc de pierre » (Beaussier, 1958 : 562).

Sekkouchi, Sekouchi : « éveillé, vif », de *ṣekkec* (ar. dial.) « dresser les oreilles (pour le cheval ; Est algérien) » (Beaussier, 1958 : 574).

Sekkour, Sekour : « perdreau », forme masculine de *tasekkurt*[1] (k.) « perdrix » (Dallet, 1982 : 769).

Sekouane : « calme », de *sukün* (ar.) « calme, repos. Etat de repos. Immobilité » (Beaussier, 1958 : 482), ►ou « battis » du chaoui *skew* « bâtir, construire ».

Sekri : (cf. Sekhri).

Selhadji : « réparateur » ; composé du nom arabe *sellaḥ,* « réparateur, qui répare, qui restaure », et du morphème turc *dji* qui indique un nom de métier. ►Ou peut-être de *ṣelläḥ* (ar.) « balayeur » (Beaussier, 1958 : 575).

Selmi : de *sälem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490).

Semache : « bien exposé au soleil », c'est un nom de lieu formé sur l'adjectif *semmäc* (ar.) « qui passe sa journée à se chauffer au soleil » (Beaussier, 1958 : 492).

Semachi : « habitant de *Semmache* », toponyme signifiant « bien exposé au soleil ».

Semane : de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » (Beaussier, 1958 : 494), ►ou « fabricant de crêpes » de *semmen* « façonner, faire cuire la pâtisserie appelée *lemsemmen* ″crêpes″ » (Dallet, 1982 : 780), ►ou « engraisseur d'animaux[2] » de *smen* (ar.) « engraisser. S'engraisser » (Beaussier, 1958 : 493).

---

[1] En générale, le masculin appliqué à un mot normalement féminin exprime l'augmentatif, souvent empreint d'une valeur péjorative, cependant, dans le cas de *asekkur*, cette règle ne s'applique pas, au contraire, les femmes l'utilise pour exprimer leur amour envers un homme, *asekkur-iw* « mon chéri ».

[2] C'est un métier qui consiste à acheter des bêtes (ovins ou bovins) pour les engraisser avant de les revendre pour la boucherie.

Semani : « de la famille *Semman* », de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » (Beaussier, 1958 : 494).

Semaoune[1] : /semεun/, « qui entend, écoute », de *smeε* (ar.) « entendre. Ecouter. Prêter l'oreille, donner attention. Avoir égard, s'arrêter à, faire attention, écouter » (Beaussier, 1958 : 493).

Semar : « maréchal-ferrant », de *asemmaṛ* (k.) « maréchal-ferrant. Chapelet de viande ou de beignets » (Dallet, 1982 : 780 », ►pour un toponyme ce serait un nom de plante : « Jonc, jonc maritime » (Beaussier, 1958 : 491).

Semmachi : (cf. Semache).

Semmani : (cf. Semane).

Seriak, Serik : « faible, languissant » de *sarika* (ar.) « être affaibli, tomber dans la langueur » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1084), ►ou « aisé, riche » de *tisirikt* (M.C) « aisance, bien-être, abondance » (Taifi, 1991 : 656).

Serir, **Serrir** : « fabricant des crosses de fusils », de *serrer*, kabyle « étaler avec profusion. Fabriquer des crosses de fusils. Construire un étage supplémentaire » (Dallet, 1982 : 789) et, arabe, « faire des crosses de fusil » (Beaussier, 1958 : 466).

Sethi : du verbe *setḥi*[2] (k.), « avoir honte », à l'impératif 2ème personne du masculin singulier.

Sidane : duel de *saεïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474) (cf. *Saidani*), ►ou « gardien d'un temple » de *sadana* (ar. cl.) « être chargé de la garde et des soins d'un temple » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1073), ►ou *seyyidän* duel de *seyyid* (ar., k.) « monsieur, maître ». ►Ou « deux voiles » de *sidn*, *sadan*, *sadän* (ar.cl.) « voile, rideau » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1073).

Sidous : forme affective pour dire *sädes* (adj. ar.) « sixième ». ►Ou « qui sollicite, qui demande » de *sädes* (ar.) « solliciter, inviter, engager » (Beaussier, 1958 : 465).

Skimani : « qui marche lentement », de *sakama* (ar. cl.) « marcher à petits pas, comme un homme malade ou infirme » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1115). ►Ou bien le lire *Slimani*, du prénom masculin *Sliman* « homme de paix », équivalent arabe de Saloman.

---

[1] Il est surtout connu comme nom de lieu.

[2] Emprunt de l'arabe *istaḥä* « rougir, avoir honte de, avoir de la confusion, avoir de la pudeur. Se baisser (yeux). Etre confus, honteux, embarrassé. Eprouver de la gêne » (Beaussier, 1958 : 258).

Slahdji : « réparateur » ; composé du nom arabe *sellaḥ,* « réparateur, qui répare, qui restaure », et du morphème turc *dji* qui indique un nom de métier. ►Ou peut-être de *ṣelläḥ* (ar.) « balayeur » (Beaussier, 1958 : 575).

Slaim : diminutif de *Salem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490).

Slamani : du prénom *Sliman* qui signifie en arabe « homme de paix », mais en fait c'est l'équivalent arabe du français Saloman, c'est un roi d'israel qui régna aux environ du 10e siècle avant JC (Belhamdi, 2002 : 261), de l'hébreux *Chlomo* « Sa Paix » (Ouaknin , 1993 : 206), il est reconnu comme prophète par l'islam.

Slaouti : « qui prie, qui fait les prières » ou « qui s'occupe des prières », de *ṣalät* (ar.) « prière, oraison. Bénédictions ; grâces divines, faveurs, miséricorde (venant de Dieu) » (Beaussier, 1958 : 577). ►Ou de *sellï* (ar.) « consoler. Distraire, récréer, divertir, amuser » (Beaussier, 1958 : 490), *slawtiy* signifierait « qui amuse, distrait ».

Slatni : autre forme de l'adjectif *selṭäniy* (ar., k.) « impérial, royal, souverain. Monarchique. Princier » (Beaussier, 1958 : 486).

Slifi : de *aslif* (k.) « beau-frère par les femmes (par exemple les maris de deux sœurs sont *islifen*) » (Dallet, 1982 : 773). ►Ou « prêteur, qui fait des prêts, qui facilite (les affaires par exemple) » de *self* (ar.) « argent prêté, prêt, avance. Emprunt » (Beaussier, 1958 : 486).

Slimani : du prénom *Sliman* qui signifie en arabe « homme de paix », mais en fait c'est l'équivalent arabe du français Saloman, c'est un roi d'israel qui régna aux environ du 10e siècle avant JC (Belhamdi, 2002 : 261), de l'hébreux *Chlomo* « Sa Paix » (Ouaknin , 1993 : 206), il est reconnu comme prophète par l'islam.

Smahi : du prénom féminin *Samah* (ar.) « qui pardonne, douce, affable, indulgente, tolérante ».

Smaili : de *Smail*, équivalent arabe du français *Ismaël*, qui est lui-même une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra » (Ouaknin, 1993 : 240).

Smaoune[1] : /semɛun/, « qui entend, écoute », de *smeɛ* (ar.) « entendre. Ecouter. Prêter l'oreille, donner attention. Avoir égard, s'arrêter à, faire attention, écouter » (Beaussier, 1958 : 493).

[1] Il est surtout connu comme nom de lieu.

Smili : de *Smail*, équivalent arabe du français *Ismaël*, qui est lui-même une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra » (Ouaknin, 1999 : 240). ►Ce patronyme pourrait avoir d'autres sens, on citera : « homme de paix, qui tisse l'amour entre les gens » de *samala* (ar.) « ajuster, arranger un différent et mettre la paix entre les adversaires », ►ou « travailleur » de *sämil* (ar. cl.) « Qui travaille sans cesse à se procurer des moyens d'existence » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1142), ►ou de *ṣumul* (ar. cl.) « fort, robuste (homme) » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1373).

Souada : /suɛadä'/, « heureux », c'est le pluriel du nom commun *saɛïd* (ar.) qui a donné le prénom *Said* (cf. *Said*), ►ou /sewda/ (ar.) « noire », ►/s wadda/ (k.) « en dessous, du bas (venir) ».

Souagui : de *sewwäq* (ar.) « conducteur de troupeaux de bêtes » (Beaussier, 1958 : 504), ►ou « qui va au marché » de *sewweq* (ar., k.) « aller à un marcher. Acheter. Conduire, pousser à » (Beaussier, 1958 : 503).

Souam : peut-être de *Souham* (ar.) « flèche » (Harzoune, 2006 : 115), ►ou *sewwam* « qui marchande, négociant » de *säwem* (ar., k.) « marchander, demander un prix, donner un prix » (Beaussier, 1958 : 504), ►ou *ṣewwam* (adj. ar.) « jeûneur » (Beaussier, 1958 : 582).

Souami : de *Souam* qui viendrait de *Souham* (ar.) « flèche » (Harzoune, 2006 : 115), ►ou de *sewwam* « négociant », ►ou *ṣewwam* « jeûneur » (cf. *Souam*).

Souani : « gardien », de *ṣewwan* (ar.) « gardien d'un jardin, d'une vigne » (Beaussier, 1958 : 582). ►Ou nom d'origine du nom de la ville égyptienne *Aswan*.

Soufellah : « avec un paysans », composé de la préposition berbère *s* « avec », indiquant un outil ou un moyen, et de *afellaḥ* (k.), « agriculteur, ouvrier agricole, paysan », à l'état d'annexion.

Souhib[1] : /soheïb/ (ar.), « lionceau et roux [comme une crinière de lion] » (Harzoune, 2006 : 307), ►ou « le prolixe, le bavard » (Belhamdi, 2002 : 265).

Souidi : « noiraud, petit noir », diminutif de *aswed* (ar.) « noir ».

Souilah : est le diminutif de *Saleh*, qui est l'adjectif arabe *ṣäleḥ* « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (Beaussier, 1958 : 576).

[1] « *Sohayb Ibn Sinan* était un affranchi, ancien esclave, l'un des tout premiers convertis à l'islam ; appelé ″le roumi″ à cause de ses cheveux blonds, certainement byzantin » (Belhamdi, 2002 : 265).

Soulali : « racé », de *sulāla* (ar.) « ligne, race, lignée, lignage, origine. Provenance. Descendance. Famille » (Beaussier, 1958 : 483).

Tabet : « constant, fixe, inébranlable, qui tient bien sans bougé », de l'adjectif *tābet* « certain, sûr, constaté, constant, établi, positif, fixé. Certain, assuré, sûr, convaincu de. Immobile, fixe. Ferme, constant, stable, inébranlable » (Beaussier, 1958 : 119). ►*Tâbit* « ce qui est sûr, certain, bien établi, sans doute possible », « celui qu'on ne peut mettre en doute » (Sublet, 1991 : 35).

Tacheraft : /tacṛaft/ (k.) « partie supérieure d'un pignon. Arrondi de burnous » (Dallet, 1982 : 107).

Tachouaft : est la forme féminine de *chouaf* « éclaireur. Espion » (Beaussier, 1958 : 549), mais qui est utilisé pour signifier « celle qui voit l'avenir » donc « devineresse, diseuse de bonnes nouvelles, voyante ». ►Appliqué à un nom de lieu, il signifierait : « lieu élevé, haut, monticule ; lieu de guet et de surveillance », de *cewf* (ar.) « monticule, lieu élevé, vigie » et *cewfa* « regard, coup d'œil. Vue » (Beaussier, 1958 : 549).

Tadjenant : (k.) « petit verger, jardin ».

Tafat : (k.) « lumière. Clarté » (Dallet, 1982 : 189).

Tagredj : « femme au nez court et aplati » de *gerrej* « être aplati, court (nez) » (Taifi, 1991 : 167), ce serait *tagrejt* auquel on a amputé le *t* final du féminin, ►ou féminin de *graǧu* « homme aux éclats de rires », ►ou « vaurien » (cf. Gradjou). ► Yermèche (2008 : 245) propose une autre hypothèse : c'est peut être la déformation de *tagraradjt* « petit gravier, pierraille, petits tas ».

Tagzout : /taɣzut/ (k.) « champ, terrain en bordure de rivière. Terre d'alluvions » (Dallet, 1982 : 634).

Tahachent : c'est le mot arabe *ḥeccāna,* « palmier sauvage, palmier abandonné » (Beaussier, 1958 : 207), habillé d'une morphologie berbère, ►il pourrait aussi référer à une femme de la famille *Hachani* (cf. ce patronyme).

Tahadjirt, Tahadjrit : berbérisation formelle de *Hadjar*[1] « la migrante (sur le chemin de Dieu) », ►ou féminin berbère de

[1] Il y a deux causes de sacralisation de ce prénom féminin. D'abord parce que ce nom est porté par une femme qui était mère et épouse de deux prophètes cités par le Coran (Abraham et Ismaël), ensuite parce qu'il dérive de *el hiǧra* « l'émigration (du prophète de la Mecque vers Médine) » qui est un acte fondateur de l'islam.

Hedjar /ḥeǧǧär/ « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 181).

Tahanout : /taḥanut/ (k.) « Boutique ; magasin. Bureau ; cabinet » (Dallet, 1982 : 329), c'est le mot arabe *ḥänüt,* « boutique. Magasin, atelier », habillé de la morphologie berbère d'un nom féminin. ►D'après Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999, *aḥanu* revêt différentes significations dans les parlers berbères. En kabyle, *aḥanu, iḥuna*, « vestibule, entrée couverte » (D, 327). ►En tamazight, *aḥanu* signifie pièce, chambre ; mais aussi étable, pièce réservée dans une maison aux bêtes de somme, écurie (Taifi, 1991, 246). ►Dans le parler berbère de Djebel Bissa, *ḥanu, iḥuna,* est donné avec le sens de gourbi. *aḥanu*, chambre (Laoust II, 3), ►enfin *aḥanu n teqbilt* est le grenier communal ou la maison communale (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999).

Tahenni : de *ṭuḥen* (ar.) « petit, courtaud, de petite taille (homme). Lion », ►ou de *ṭäḥin* « qui fait aller la meule, qui moud, qui broie (homme, meule) » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 62), ►ou de *tahin* (ar. cl.) « dormant, endormi » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 209), ►ou « tranquillisée, elle est en paix » (cf. *Hani*).

Tahir : « petit *Taher* », diminutif de *Taher* « pur, purifié, chaste, propre ».

Tahraoui : « de la famille *Taher* », avec *Taher* « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis[1] ».

Tahrat : pluriel de *Tahra* (ar.) « la pure, chaste, purifiée, propre, qui a fait l'ablution », féminin de *Taher* (ar.) « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis[2] ».

Tahrour : forme péjorative pour s'adresser ou parler négativement d'une personne appelée *Taher* : « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis ». ►Ou bien de *ṭuḥrür* « Nuage léger, clair, presque transparent » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 60).

Tahrout : /tahrawt/ (k.) « matraque, massue, arme de bois dur à arêtes vives » (Dallet, 1982 : 294).

---

[1] La circoncision, elle-même, est considérée comme une forme de purification par l'ablation de la partie qui retient les souillures, les salissures.

[2] La circoncision, elle-même, est considérée comme une forme de purification par l'ablation de la partie qui retient les souillures, les salissures.

Taibi : de la famille *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313).

Tair : simple transcription de *Tahir* (cf. ce patronyme), ►ou de *ṭäyer* (adj.ar.) « qui vole, volant », ►ou simplement *ṭayr* « oiseau, volatile » (Beaussier, 1958 : 623).

Tairi : formation d'un patronyme à partir du précédent.

Takhedmit : « servante, bonne », c'est l'habillage avec une morphologie nominale berbère du nom arabe *xdïma* « servante, chambrière, bonne, domestique, gouvernante » (Beaussier, 1958 : 270), ou du kabyle *taxdimt* féminin de *axdim* « ouvrier ; serviteur. Employé. esclave » » (Dallet, 1982 : 891).

Taki : de l'adjectif *taqiy*[1] (ar.) « qui craint Dieu, pieux, dévot. Délicat, scrupuleux » (Beaussier, 1958 : 108).

Takouche : hypocoristique de *Toqia* (ar.) « la pieuse » ou de son équivalent masculin *Taqiy* « qui craint Dieu, pieux, dévot », ►ou troncation du morphème féminin du kabyle *taεeqquct* « petite perle. Grain de chapelet » (Dallet, 1982 : 995), ►ou *Takoucht* « toile d'araignée » (Yermeche, 2008 : 402).

Takzout : /taγzut/ (k.) « champ, terrain en bordure de rivière. Terre d'alluvions » (Dallet, 1982 : 634). ►Ou berbérisation morphologique du mot arabe *tekkäza* /*teggäza* « diseuse de bonne aventure, devineresse (Tun.), syn. *gezzäna* » (Beaussier, 1958 : 109).

Takzouzt : /taqẓuẓt/, féminin de *aqẓiẓ* (k.) « petit enfant », c'est un terme péjoratif pour parler des petits enfants[2].

Talah : /ṭaläḥ/ (ar. cl.) « mauvais état, corruption. Ruine (opp. à *ṣaläḥ*) » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 95), ►ou du nom botanique (ar.) *ṭleḥ* (s. coll.) « acacia virex (Touaregs). Mimosa falcata (Fezzan). Acacia gomme d'acacia. Acacia tortillis, acacia albida, acacia arabica, acacia gumnifera » (Beaussier, 1958 : 610), ►ou « las, fatigué, éreinté » de *ṭalaḥa* (ar. cl.) « être las, fatigué. Fatiguer, éreinter (sa bête de somme) », ►ou au contraire *ṭalaḥ* (ar.

---

[1] « *Waqa* signifie au sens propre : protéger, préserver. Et au sens figuré, *al Taqwa*, c'est la crainte de Dieu, la sainteté, la piété. La crainte révérencielle requise des croyants et des prophètes n'est pas la peur mais le respect ; la parole qui prémunit » (Belhamdi, 2002 : 228).

[2] Par exemple qui est las d'être importuné par les enfants du voisin lui dira : *jmeε iqẓaẓ-ik γur-k* « garde tes enfants chez toi », en français on dira « garde tes morveux chez toi ». Le mot « morveux » rend bien compte du contexte mais n'a pas le même sens.

cl.) « vie aisée, aisance » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 94), qui a donné le prénom masculin *Talha*. ►Ou forme tronquée d'*Atallah* « don de Dieu » (Yermeche, 2008 : 281).

TalaIghil : « fontaine (de) la crête », c'est certainement un hydronyme composé de *tala* « la fontaine » + *iɣil* « (la) colline, crête ».

Talaouanou : */tala wanu/* (k.) « fontaine du puit » ; *tala* « fontaine » + *anu* « gouffre ou puis naturel » (Dallet, 1982 : 537).

Talbi : de *Taleb* « étudiant dans une école coranique ».

Taleb[1] : (ar.), « étudiant, qui recherche la science et la connaissance » (Harzoune, 2006 : 311), de l'adjectif *ṭäleb* « qui cherche, recherche, poursuit un objet, un but ; chercheur. Aspirant, candidat » (Beaussier, 1958 : 610), mais avec l'avènement de l'islam, ce terme s'est spécialisé pour signifier « demandeur, qui cherche, qui poursuit (la connaissance, la science), (donc) étudiant dans une école coranique » d'où le sens moderne d' « étudiant ».

Tamaouche : *tamɛuct* « chétive »

Tamaoucht : *tamɛuct* « chétive »

Tamart : /tamart/ (k.) « barbe. Menton. Honneur » (Dallet, 1982 : 512), ►mais *Taɛmert,* une femme des *At Amer*, serait plus probable.

Tamazout : « l'aimée, celle qui est chérie ».

Tamazouzt : « l'aimée, celle qui est chérie ». ►Ou *Amaẓuẓ* (k.) « dernier né (d'une femme qui n'enfantera plus) » (Dallet, 1982 : 528) ; *el mazuz* (ar.) « semé tard (blé…), tardif. Culot, dernier né » (Beaussier, 1958 : 930)

Tamdrari, Tamedrari : de *tamedrart* (k.) « montagnarde, habitante d'une montagne ». ►Ou « rangées, mises en rangs » de *derrer* (k.) « ranger ; mettre en rang. Se mettre en rang » (Dallet, 1982 : 152).

Tamendjari : ce serait le féminin de *neǧǧär* (ar.) « menuisier. Ebéniste. Charpentier. Charron » (Beaussier, 1958 : 961), ►ou un nom d'instrument de *timenjert* (k.) « hachette ; instrument qui taille, qui coupe » (Dallet, 1982 : 561).

---

[1] *Abou Taleb* était un oncle paternel du prophète et père du 4e Calife *Ali*.

Tameri[1] : « gardien de silos », de *ṭemmer* (ar.) « mettre des céréales dans un silo. Etre gardien de silos » (Beaussier, 1958 : 614), ►ou « gorgé de suc ; sucré et doux » de *tmeṛ* (k.) « être gorgé de suc (fruit). Donner des fruits abondants (arbre) » (Dallet, 1982 : 826) et *temr* (s. coll. ar.) « dattes » (Beaussier, 1958 : 112).

Tamerioult : morphologie berbère de *meryüla* (ar.) « Coureuse, catin, donzelle, bambocheuse. Femme galante » (Beaussier, 1958 : 930).

Tameriout : /taɛemriwt/ « femme des *At Amer* », ►ou de *marriyüt* (ar.) « marrube commun blanc » (Beaussier, 1958 : 930), ►à moins que ce ne soit *Tamerioult* de *meryüla* (ar.) « coureuse, catin, donzelle, bambocheuse. Femme galante » (Beaussier, 1958 : 930).

Tamert : /tamart/ (k.) « barbe. Menton. Honneur » (Dallet, 1982 : 512), ►mais *Taɛmert,* une femme des *At Amer*, serait plus probable.

Tamoun, Tamoune : hypocoristique de *Tamani* « rassurant, apaisant », de *ṭemn'en* (ar.) « se rassurer. Apaiser. Calmer » (Beaussier, 1958 : 615), ►ou « garant, répondant » (cf. *Temani*). ►Ou *atmun* (k.) « timon de charrue (du latin *temonem*) » (Dallet, 1982 : 825).

Tamzalit : *Amẓal* est un individu des *At Temẓalt* de la localité de *Oued Amizour* ou de la tribu des *Imẓalen* que l'on trouve dans la localité de *Cap Sigli*. C'est un terme dont le contenu sémantique est difficile à extirper, cependant, les thèmes qui peuvent être en rapport avec cet anthroponyme et qui sont jugés potentiellement probables sont les suivants : *ẓel,* « chasser, renvoyer, congédier » (Taifi, 1991 : 824), *imẓalen* seraient-ils à l'origine un groupe expulsé de quelque territoire ? *eẓẓel*, rendre droit moralement, rendre conforme à la morale, rendre vertueux ; *amuẓel* est un homme qui rend droit (FOUC II, 699), *mẓalen* seraient-ils une tribu réputée pour ses sages ? Enfin, on trouve aussi *mẓel*, se réconcilier l'un l'autre (FOUC II, 702), *imẓalen* seraient-ils des réconciliateurs ? in (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 337-338) ; ►on peut également le rattacher à *iẓil* « être beau, joli. Etre bon, bien. Etre gentil, agréable (Taifi, 1991 : 824), et désignerait quelqu'un de beau, de bon et de gentil ; ►à *ẓẓal* « faire la prière, prier » ; *amẓal* serait celui qui fait la prière. ►On peut le prendre sans l'emphase du z, et le rattacher, alors, à *mezzal* « chance, bonheur » (Beaussier, 1958 : 931), il signifierait chanceux ; ►à *uzzal* « fer ;

[1] Pour un nom de lieu, on a *tamra* (M.C) « bord. Pente, versant escarpé » (Taifi, 1991 : 428).

symbole de dureté, de solidité, d'énergie ; forceps » (Dallet, 1982 : 941), *amzal* signifierait alors « forgeron » ou, au sens figuré, « fort, dur ». Nous avons *amzil,* « forgeron ; maréchal-ferrant » (Taifi, 1991 : 803), qui est attesté en tamazight.

Taouche : /ṭeɛwuc/, « qui crie, difficile », de *ṭeɛwec* (k.) « crier. Parler fort. Criailler ; gazouiller (bébé) » (Dallet, 1982 : 847). ►Ou de *teɛwic* « Chant du coq » (Beaussier, 1958: 690).

Taouchirt : certainement une berbérisation formelle de *wäcira* (ar.) « femme dentiste qui affile les dents d'une autre femme en les dentelant en forme de scie » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1541), ►ou « annonceuse de bonnes nouvelles, devineresse » de *cir* (ar., k.)« annoncer, laisser prévoir ou deviner » (Dallet, 1982 : 103).

Taouich : /ṭeɛwïc/, « qui crie, difficile », de *ṭeɛwec* (k.) « crier. Parler fort. Criailler ; gazouiller (bébé) » (Dallet, 1982 : 847).

Tareb : « réjouissant, égayeur, amuseur et même chanteur », de *ṭreb* (ar.) « réjouir, récréer. Etre ému » (Beaussier, 1958 : 601). ►Avec la même forme on a les noms : *ṭareb* (ar.) « allégresse, gaîté, joie. Emotion de joie » et *ṭäreb* (ar.) « planche sur le devant des boutiques mauresques, sur laquelle on étale des marchandises, ou bien l'on s'assoit » Beaussier, 1958 : 601).

Tarebhat : morphologiquement c'est le féminin de *Rabeh*, il peut signifier « la gagnante, celle qui gagne ; mon gain » ►ou « une femme de la famille *Rabeh* ».

Targui : « un homme appartenant aux touaregs ». ►Même si, en première lecture, ce patronyme semble dérivé de l'ethnique touareg, je pense plutôt qu'il faut voir une mauvaise transcription de *tirγi*.

Tari : de *ṭriy* (adj. ar.) « frais, mou, tendre, récent » (Beaussier, 1958 : 606), ►ou de *aɛeṭṭar* (ar., k.) « droguiste, épicier, parfumeur » (Beaussier, 1958 : 659).

Tarikt : /tarekt/ (k.) « selle de cheval à dossier » (Dallet, 1982 : 720).

Tarzalt : /taγzalt/ (k.) « gazelle. Belle femme » (Dallet, 1982 : 636).

Tayeb : « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313) de l'adjectif arabe *ṭeyyeb* « Bon. Agréable. Sain (fruit). Parfumé, qui exhale une bonne odeur » (Beaussier, 1958 : 620).

Tehraoui : « de la famille *Taher* », avec *Taher* « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis[1] ».

Tekali : /tqal/ « lourds, lents, paresseux ».

Tekfi : du prénom féminin *Tekfa*, « suffisante ; elle a terminée, finie ; délivrée, sauvée », de *kfu* (k.) « suffire. Finir ; être fini, terminé. Délivrer, sauver » (Dallet, 1982 : 396).

Tekili : « lourd, lent, paresseux », de *taqïl* (ar.) « lourd, pesant. Importun, ennuyeux, insupportable. Pénible, difficile. Maussade, morose. Paresseux. » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 230). ►Ou du kabyle *ttkel* « compter sur », ►ou encore arabe classique *ṯakil* « privé de son enfant ou de son ami » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 231).

Telmat : /talmat/ (k.) « Prairie ; endroit marécageux, humide et herbeux » (Dallet, 1982 : 454)**.**

Temani : « garant, répondant », de *ṭṭamen* (k.) « garant, répondant. Responsable d'un quartier de village. Plus précisément répondant d'un groupe familial » (Dallet, 1982 : 177).

Temazout : (cf. Tamazout).

Temboukti : « originaire du Tombouctou ».

Tenani : « qui est (toujours) en érection », de *ṭennen* (ar.) « entrer en érection » (Beaussier, 1958 : 615), ►ou « gémissant, plaintif » de *nin* (M.C) « gémir » (Taifi, 1991 : 458).

Tenboukti : « originaire du Tombouctou ».

Terbouh : à relire *ṭerbüc* « calotte (Maroc) » et augmentatif de *ṭerbüca* (ar. dial.) « capuchon (Tun.) » (Beaussier, 1958: 601).

Terfaoui : « qui habite le bout, l'extrémité ; qui s'est mis à l'écart ; habitant d'un faubourg », de *ṭṭerf* (k.) « bord, extrémité ; bout. Alentours ; faubourg » (Dallet, 1982 : 181). ►Ou de *tarfa* « tamaris, bois de tamaris » (Yermeche, 2008: 408).

Terki[2] : « Turc », de *ateṛki* (k.) « Turc. Bel homme, de belle taille » (Dallet, 1982 : 828).

---

[1] La circoncision, elle-même, est considérée comme une forme de purification par l'ablation de la partie qui retient les souillures, les salissures.

[2] « Ces prénoms sont des vestiges de la présence turque. La domination des Turcs au Maghreb, implantée par les frères Barberousse pour empêcher l'invasion de l'Occident, a durée 3 siècles en Algérie (1530-1830), jusqu'à la conquête française. » (Belhamdi, 2002 : 49).

Tibouchi : est l'hypocoristique de *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313).

Tidadini : de *taddadin/tiddadin* féminin pluriel de *addaden* (k.) « patte (couscous) qui colle à la rayure de la couscoussière »[1]. ►Dans l'arabe, on trouve *dïdä* (adj.) « couleur amarante pourpre. Géranium » (Beaussier, 1958 : 359).

Tighidet : /tiγideṭ/ (k.) « Chevrette ».

Tighilt : /tiγilt/ « Petit bras. Petite colline », féminin du précédent et « proéminence » (Ouadhah, 2002 : 12), féminin de *iγil* (k.) « bras, membre antérieur. Coudée, longueur de l'avant-bras, du coude au bout des doigts. Colline » (Dallet, 1982 : 608).

Tigmit : de *tigemmi* (k.) « vaste terrain de culture » (Dallet, 1982 : 260), ►ou « croissance, développement, excroissance » de *gem/gmu* (k.) « croître, se développer ».

Tigrine : « petits champs (de céréales) », pluriel de *tigert*[2], qui est le féminin de *iger* (k.) « Champ labouré et ensemencé de céréales (orge, blé). Champ de céréales en herbe, en épi », c'est un toponyme fréquent en Kabylie (Dallet, 1982 : 270).

Tikili : « lourd, lent, paresseux », de *taqïl* (ar.) « lourd, pesant. Importun, ennuyeux, insupportable. Pénible, difficile. Maussade, morose. Paresseux. » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 230). ►Ou du kabyle *ttkel* « compter sur », ►ou encore arabe classique *ṯakil* « privé de son enfant ou de son ami » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 231).

Tiklet : c'est un toponyme à une vingtaine de km à l'ouest de Béjaia.

Tinouche : diminutif de *tïnac* (ar.) « qui n'a pas d'enfants (homme) » (Beaussier, 1958 : 117), ►ou de *Timouche* (OY : 195), hypocoristique de *Faṭima*.

Tinsahli : « celle du sahel » ; *tin* (k.) « celle de » + *saḥel* « sahel ».

Tioui : c'est certainement un sobriquet pour désigner quelqu'un qui a un derrière pas normal (gros, déformé, etc.), de *ɛḍem ṭïw* (ar.) « coccyx, croupion, sacrum » (Beaussier, 1958 : 624), ►ou « habitant à un sommet d'une montagne » de *tiwa* (M.C) « sommet

[1] Dans le Dallet il n'a que la forme verbale *dded* « coller à la couscoussière (couscous) » (Dallet, 1982 : 126).

[2] *Tigert* connaît actuellement une déviation sémantique pour signifier « peu ; un rien. Rien. (*Ur yexdim tigert* ″il n'a rien fait″) » (Dallet, 1982 : 270).

d'une montagne, d'une colline » (Taifi, 1991 : 749), ►ou de *teww* (ar.) « homme insouciant, qui ne se préoccupe ni des choses de ce monde, ni de celles de l'autre » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 209). ► Ou de *tawi* (ar.) « qui périt, perdu » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 211).

Tiouit : /tiwwit/ « cuisson », non d'action du verbe *eww* (k.) « être cuit ».

Tirache : du kabyle *tirac* pl. de *tirect* « tas, amas, monceau », ►ou arabe *ṭirec* « petit sourd, sourd », forme diminutive formée sur le verbe *ṭaric* « être un peu sourd, avoir l'oreille dure » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 70) (cf. *Latreche*), ►ou « léger, inconstant ; méchant » de *tarica* (ar. cl.) « être léger, d'un esprit léger et inconstant. Etre méchant » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 196). ►Comme toponyme, ce serait un diminutif de *terc* « Bord de la mer, de rivière. Bas-fond » (Beaussier, 1958 : 103).

Titouche : de *aṭiṭuc* (k.) « trou ; ouverture circulaire » (Dallet, 1982 : 835) et « grand œil », c'est un dérivé expressif de *tiṭ* « œil ».

Tizi : (k.) « col, colline ».

Tlilane : prénom féminin signifiant « celle qui aide » (Nait-Zerrad, 2005 : 139).

Torchiat, Torchiate : « sourdes », féminins pluriels formées sur le verbe *ṭaric* « Etre un peu sourd, avoir l'oreille dure » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 70). ►Cette forme peut être le féminin pluriel de *ṭorciy* (ar.) « fruits, légumes confits au vinaigre » (Beaussier, 1958 : 603), ►elle évoque aussi *ṭercïḥa* (ar.) « cuir cousus sur le feutre (*ṭerḥ*) aux endroits où portent les arçons » (Beaussier, 1958 : 603).

Touabi : de l'arabe *tewwab* « qui se repentit, qui revient sans cesse vers Dieu » de l'arabe classique *täb* « revenir, retourner à Dieu en renonçant au péché. Se convertir à Dieu. Venir à résipiscence, se reconnaître ; revenir de ses erreurs, de ses débauches ; s'amender, se corriger ; revenir au bien ; faire pénitence. Revenir à l'homme, au pécheur, lui pardonner, lui être miséricordieux (Dieu). Revenir au bien » (Beaussier, 1958 : 114), au superlatif, *El Tuwwäb* « Le Miséricordieux », c'est l'un des attributs de Dieu, cette notion a donné le prénom masculin *Taoub* qui évoque le repentir et la conversion (Belhamdi, 2002 : 51). ►Ce patronyme peut faire penser au kabyle *ttwabbi,* qui est la forme passive du verbe *bbi* « pincer ».

Touadi : « habitant de montagne », de *ṭewd* (ar. cl.) « montagne, surtout très haute et large à la base » (Kazimirski, 1860, Tome 2:

117). ►Ou « solide, bien enraciné », ►ou « errant, vagabond, flâneur » de *ṭäda* (ar. cl.) « prendre racine, être planté solidement en terre comme en roc. S'engager dans les montagnes. (De là) S'en aller sans savoir où l'on va comme un homme qui a perdu la tête » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 117).

Touahri : de *Touaher* qui est un ethnique pour désigner le collectif des gens de la famille *Taher* (ar.), « pur, purifié, chaste, propre », c'est l'équivalent de *Ouled Taher*. ►Ces formes ressemble aussi au passif du verbe kabyle *herri,* « blesser, meurtrir par frottement » (Dallet, 1982 : 293), et arabe *herrï* « rougir, rubéfier, excorier la peau (selle, friction) » (Beaussier, 1958 : 1024).

Touat : c'est un nom de lieu, « le *Touat* est une région du sud algérien irriguée par d'innombrables sources souterraines » (Belhamdi, 2002 : 246) et c'est une contrée du sud du Maroc (Beaussier, 1958 : 114). « *Touat*, groupe d'oasis saharienne. Ce nom est prononcé *tawât* par les Touati et les Touaregs. Ce serait le mot primitif berbérisé » (Pellegrin, 1950b : 267). ►Ou *ttwat* « être frappé », forme passive du verbe *ut, wet* (k.) « frapper ».

Touati[1] : « originaire du *Touat* » (cf. *Touat*).

Touatou : *ttwattu* (k.) « être oublié », forme passive du verbe *ttu* « oublier », ►à moins que ce ne soit une autre forme de nom d'origine : « du *Touat* ».

Touazi : « être entouré, retourné », passif du verbe *zzi* (k.) « tourner, retourner, cerner, encercler, entourer », ►ou « qui participe à une *twiza* », *twiza* est une forme arabe du kabyle *tiwizi* « entraide communautaire et gratuite (à charge de retour, pour une tâche collective, difficile à réaliser sans aide) » (Dallet, 1982 : 883).

Toumi : /tümï/ (adj. ar.) « jumeau » (Beaussier, 1958 : 99), ►ou de *ṯuma* (ar.) « tête d'aille. Marteau de la hache, du pic, côté opposé à la lame. Tête de massue, de pilon, etc. » (Beaussier, 1958 : 126). ►« Le prénom arabe masculin *Taoumi* ou *Teumi*, est dérivé du mot *touami*, le jumeau. De ce nom, *Selim-al-Taoumi* qui fut le dernier roi berbère d'Alger, tué en 1516 par les frères Barberousse pour laisser place aux Turcs appelés en renfort contre les troupes espagnoles » (Belhamdi, 2002 : 49).

---

[1] Parmi les personnages célèbres : « *Sidi Ali Ben Touati* est un saint local de la région des *Aurès*, un ascète du siècle dernier, des environs de *Biskra*, défenseur des pauvres et des paysans opprimés, qui guérissait des malades et faisait des prédictions. Sa *Kouba* domine *Tagouste* » (Belhamdi, 2002 : 246). ►On peut également le rapprocher du kabyle *ttwatti* « être retourné », forme passive du verbe *tti* « retourner ».

Touzinat : [1] (k.) : sembles être le passif de *zeyyen* « embellir, orner » et signifieraient « elle a été embellie ».

Yachi : de *Ayachi* (ar.) « qui fait vivre (dont les enfants vivront), qui nourri », ►ou « il est gai » de *yacca* (ar. cl.) « être très gai, se réjouir excessivement » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1630).

Yacia : est une autre forme du patronyme *Yaici*, ►mais il peut aussi dériver du prénom féminin *Assia* « Asie », ►ou du nom commun *yessu* (ar.) « remède pour les chevaux composé de *Bounafâ*, racine du *thapsia garganica*, bouilli avec de l'huile, du goudron et de la résine » (Beaussier, 1958 : 1090), ►ou une féminisation de *Yacine*.

Yacine : est le « titre de la 36ème Sourate du Coran » (Harzoune, 2006 : 319), il est composé de deux lettres arabes *ya* et de *sïn*[2] équivalent du français y et s.

Yacini : de la famille *Yacine*, qui est le « titre de la 36ème Sourate du Coran » (Harzoune, 2006 : 319) (cf. Yacine).

Yadel : est une forme verbale signifiant « il est juste, équitable, bien proportionné ; uni, égalisé » (Beaussier, 1958 : 638).

Yadou : « sa main, son bras », composé de *yedd* (ar.) « main. Jambe de devant (d'un chien, d'un chat). Patte (de quadrupède, d'oiseau). Bras, main, avant-bras. Manche (de pioche, …). Poignée (en général). Bois de lance, de pique. Hampe. Chasse de la balance. Anse de vase » (Beaussier, 1958 : 1088) + *u* « son, à lui ». ►On peut aussi faire la lecture suivante : « il marchera, il ira avec », aoriste 3e personne du masculin singulier du verbe kabyle *ddu* « aller, marcher » (Dallet, 1982 : 126).

Yagouni : « il a guetté, épié ; il a attendu », c'est le verbe *ggani* (k.), « guetter, attendre », au prétérit 3e personne du masculin singulier.

Yaguer : « il gronde, maugréé », de *gerr* (ar.) « roucouler (pigeon). Gémir (tourterelle). Maugréer, gronder sourdement », ►ou « il avoue, confesse, reconnaît » aoriste de *qerr* (ar.) « avouer,

---

[1] On remarque un mariage curieux entre une forme passive d'un verbe transitif qui, normalement, se combine avec les désinences des verbes actifs (dans notre cas un *t* initial, on aurait eu *tettwazeyyen*), et une terminaison *t* indiquant la troisième personne du fém. sing., qui est une caractéristique des verbes d'états.

[2] « Selon certains, *YA SIN* serait l'abréviation de : *ya insanou* !, ″ô homme !″. L'importance de cette sourate a propulsé ce prénom masculin qui sonne bien. En raison de son contenu qui évoque le Jugement dernier, elle est souvent utilisée dans la liturgie des malades et des défunts. » (Belhamdi, 2002 : 234).

confesser, faire l'aveu, des aveux. Déclarer, révéler. Convenir de. Reconnaître. S'arrêter, ne pas bouger, se fixer dans un lieu » (Beaussier, 1958 : 785), ►ou du kabyle *ggwer* (Yermeche, 2008: 307) « donner un coup sur la tête. Ecraser un pou avec les deux pouces sur la tête de quelqu'un » (Dallet, 1982 : 267).

Yahali : « il apparaît (comme la nouvelle lune) », ce qui signifie « il se fait rare, il se fait désirer », de *hell* (ar.) « apparaître, paraître (nouvelle lune) » d'où le prénom féminin *Hella* (Beaussier, 1958 : 1027). ►Un autre mot possible est *häliy* « musicien (Tlemcen) » (Beaussier, 1958 : 1028).

Yahi : de *Yahia* (ar.), « qu'il vive », par troncation de la voyelle finale (Yermeche, 2008: 281).

Yahiaoui : de *Yahya* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste) » (Dallet, 1982 : 1029).

Yahlali : « il est plein, complet », de *hellel* « être dans son plein (lune, jour) » (Dallet, 1982 : 290), ►ou peut-être une exclamation *Ya Hlali* « O ! Mon croissant de lune ! », ce qui revient à dire « O ! Mon chéri ! », ►ou forme berbère du prétérit 3ème personne du masculin singulier de *hellala* « exulter, jubiler, glorifier » (Belhamdi, 2002 : 284).

Yahmi : « il protège, défend », de *ḥama* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Garder, parer, préserver » (Beaussier, 1958 : 242).

Yahou : **:** hypocoristique de *Yahya* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean[1] le (baptiste) » (Dallet, 1982 : 1029).

Yahouni : de *yahun* (ar.) « il méprise, méprisant », ►ou « facile, léger » de *hana* (ar.) « devenir méprisable. Etre méprisé, dédaigné. Abandonner, délaisser. Donner, laisser pour. Etre facile à faire » (Beaussier, 1958 : 1034).

Yahyaoui : de *Yahya* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste) » (Dallet, 1982 : 1029).

Yaici : du prénom masculin *Yous* qui serait formé du verbe *y'es*[2] (ar.) « désespérer de, perdre tout espoir. Faire son deuil de »

---

[1] « Jean, (*Yoha nan)*, qui signifie ″pitié de Dieu″ » (Haddad, 1994 : 51).

[2] Ce qui nous conforte dans notre hypothèse est le prétérit de ce verbe, on a par exemple : *« Yayis min eṣ-ṣebr* ″sa patience lui échappe, il perd patience″ » (Beaussier, 1958 : 1093), cette forme *yayis* a quasiment la même prononciation que notre patronyme.

(Beaussier, 1958 : 1092), ►mais selon Yermèche (Yermeche, 2008: 184), il serait le même patronyme que *Yaichi* avec le remplacement du *ch* par le son *s* ou, ce qui revient au même, transcrit sans le *h*.

Yakouben : c'est un nom masculin pluriel, ce qui est l'une des formes de filiation dans le kabyle, du prénom*Yeεqub* « de l'hébreu *Yaacov*, celui qui suit, qui succède. Nom du prophète Jacob » (Harzoune, 2006 : 319).

Yala : de l'hébreu *Yaala*, *Yeèla* (de *Yaël*) « antilope, gazelle » (Ouaknin, 1993 : 147), ►c'est aussi un prénom berbère formé sur la base de *ayla* « propriété, le bien de quelqu'un » (Nait-Zerrad, 2005 : 159), ►ou de l'arabe *yeεla* « qu'il surpasse, qu'il soit au dessus de tous, élevé, il est au dessus ».

Yalaoui : de la famille *Yala*, de l'hébreu *Yaala,* « antilope, gazelle » (Ouaknin , 1993 : 147), ►ou de l'arabe *yeεla* « qu'il surpasse, qu'il soit au dessus de tous, élevé, il est au dessus » (cf. *Yala*).

Yammi : c'est le prétérit 3e personne du masculin sing. du verbe kabyle *ami, amu* « aborder, accoster quelqu'un » (Dallet, 1982 : 479), ►ou de l'ar. alg. *Yam* « pigeon sauvage » (Yermeche, 2008: 400), ►ou, peut-être, de *Yahmi* (ar.) « il protège, il défend ».

Yamouni : de *ayamun* (k.) « guêpier, oiseau passereau » (Dallet, 1982 : 921).

Yanar : de *yannar* (k.) « Janvier » (Beaussier, 1958 : 1092). ►Ou « il gémit, il geint » de *nner* < *nder* (M.C) « gémir, geindre. Rugir (lion) » (Taifi, 1991 : 495).

Yanat : « arogant, moqueur » de *tεennet* (ar.) « se pavaner, se rengorger. Se moquer, ne pas tenir compte de quelqu'un » (Beaussier, 1958 : 684). ►De la même racine on trouve le kabyle *iεinid* « dent supplémentaire mal plantée. Canine proéminente » (Dallet, 1982 : 992).

Yargui : « il s'allume », il signifierait : « qui s'énerve facilement, qui a les nerfs à fleurs de peau » de *ragä* (ar.) « s'allumer, s'embraser, s'enflammer, prendre, brûler vivement, avec violence (feu). S'allumer (au fig.) », ►ou « qui protège de la sorcellerie par la *roqia*[1], c'est l'aoriste du verbe *raqa* (ar.) « charmer de l'eau, un puits, en prononçant des paroles ou en crachant dessus. Garantir quelqu'un contre les sorcelleries par des amulettes » (Beaussier,

[1] C'est une pratique utilisée par le Prophète lui-même.

1958 : 410). ►De la même racine, on a le kabyle *argu* « rêver. Voir un songe » (Dallet, 1982 : 712).

Yarou : aoriste 3e personne du masculin sing. de *aru* « écrire. Faire écrire » (Dallet, 1982 : 697).

Yasri : patronymisation de *Yasser*, « prospère, aisé, opulent », qui est une forme nominale de l'adverbe *yäser* (ar.) « beaucoup, bien, très, considérablement, trop. Facile à faire » (Beaussier, 1958 : 1090).

Yassa : la lecture directe de ce patronyme nous renvoie au verbe arabe *yassa* « aller, partir, s'éloigner » (Kazimirski, 1860, Tome 2: 1627), ►mais nous pensons qu'il s'agit plutôt de la troncation du prénom féminin *Miassa* qui a un sens très proche. Selon (Belhamdi, 2002 : 200), il signifierait « jeune fille élancé »[1] ►ou « altière » selon (M-H : 75).

Yataghane, Yataghene : mot turc berbérisé en *ataγan/aṭaγan* « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimeterre) » (Dallet, 1982 : 826).

Yaya : (k.) « grand-mère ».

Yazi : « appartenant à la fraction *Yaz* de la tribu *Salurlar* » (Parzymies, 1986 : 69), ►ou *yezzi,* « il est retourné », prétérit de *zzi* (k.) « tourner, retourner ; revenir ; se retourner. Enrouler. Passer. Montrer » (Dallet, 1982 : 963), ►ou *yazi* (pour *yeǧzi, ar.*) « assez, il suffit » (Beaussier, 1958 : 1090), ►ou *yazid* tronqué de la lettre finale.

Yazid : (ar.) « (qu') il s'accroît, prospère, (qu') il ai une nombreuse descendante ».

Yazli : du turc *yazli* « qui est en deuil ; inscrit, enregistré, destiné », est ethnique « appartenant à la fraction *Yaz* de la tribu *Salurlar* », mais aussi toponyme « village dans la wilaya de *Kastamonu* » (Yermeche, 2008: 133). ►On peut penser à *yaẓli* du nom kabyle *ayaẓil,* « peigne pour tasser le tissage » (Dallet, 1982 : 924), auquel on a jouté un « i » de filiation à la fin, et on l'a amputé du « a » initial, ►ou *yezli,* forme du prétérit négatif du verbe *zlu* « égorger ».

Yeddah : « il s'enfonce, avance », de *daḥa* (ar.) « avancer, pousser. Enfoncer. Chasser un clou. Chasser, renvoyer. Mettre dedans (au fig.) », ►ou « il est amoureux », dans ce cas ce sera une forme

[1] Et il dériverait de *massa* « marcher en se balançant de manière gracieuse ».

verbale de *medḥi* (p.p. ar.) « amoureux, fou de » (Beaussier, 1958 : 325), ►on peut aussi comprendre *yedda-h* « ses mains ».

Yeddak : /yeddek/, « il est tassé », prétérit de *dukk* (k.), « tasser » (Dallet, 1982 : 136), et arabe *dekk* « Bourrer un sac, une malle d'effets. Bourrer un fusil. Battre avec les pieds, piétiner. Entasser, presser. Tasser » (Beaussier, 1958 : 342). ►Ou arabe *yedda-k* « tes deux mains ».

Yemmi : c'est le prétérit 3e personne du masculin sing. du verbe kabyle *ami, amu* « aborder, accoster quelqu'un » (Dallet, 1982 : 479), ►ou de l'ar. alg. *Yam* « pigeon sauvage » (Yermeche, 2008: 400), ►ou, peut-être, de *Yahmi* (ar.) « il protège, il défend ».

Yemni : « de la famille *Yamine* », de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » (Harzoune, 2006 : 320), du prénom *Amin* « loyal, fidèle, digne de confiance » (Harzoune, 2006 : 156), de l'adjectif *amin* « fidèle à la foi donnée, constant ; Honnête, intègre, probe, loyal, sûr, à qui on peut se fier, affidé, digne de confiance », et quand un croyant fait une requête à Dieu, ou après une prière, il termine par *amin* « amen ! Ainsi soit-il ! » (Beaussier, 1958 : 19), pendant sa jeunesse, le prophète fut surnommé *El Amin* « l'homme sûr, de confiance ».

Yesli : forme à l'état de l'annexion de *isli* (k.) « marié ; jeune marié », ►ou prétérit négatif de *sel* (k.) « entendre. Entendre parler de, apprendre » (Dallet, 1982 : 771), ►ou transcription de *yselli* « il distrait, diverti, console » de *sellï* (ar.) « consoler. Distraire, récréer, divertir, amuser. Charmer, enchanter, chatouiller (l'oreille, la vue) » (Beaussier, 1958 : 490), ►ou du turc *yasli* « qui est en deuil » (Parzymies, 1986 : 70).

Youbi : de *Ayyoub* (cf. *Ayoub*) qui est l'équivalent arabe du français Job et de l'hébreu *iyyov* que l'on rattache au verbe *ayav*, « être hostile, traité en ennemi » (Belhamdi, 2002 : 243), ►et, selon (Harzoune, 2006 : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu ». Le personnage le plus célèbre en islam est *Salah Ddin Al Ayyubi*, dit *Saladin* en français, qui fonda la dynastie *Ayyoubide* au Caire, mais connu surtout comme étant l'homme qui libéra les terres saintes des croisés.

Youcef : nom hébreu signifiant « que Dieu ajoute » (d'autres enfants à celui qui vient de naître) d'où « augmenter, accroître, ajouter » (Harzoune, 2006 : 322), c'est l'équivalent arabe du français Joseph.

Youdjou : *yuğew* prétérit de *ağew* (k.) « acheter les denrées de première nécessité (céréales, légumes secs, figues, huile, sel) » (Dallet, 1982 : 381).

Youknane : /yuknan/, « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé », du verbe *knu* (k.) « se courber, s'incliner, se pencher ».

Younes : équivalent du français Jonas, de l'hébreu *Yona*, « la colombe », qui désigne « l'oiseau qui a annoncé la paix à Noé à la fin du déluge en apportant dans son bec un rameau d'Olivier. La dixième sourate porte son nom » (Belhamdi, 2002 : 290).

Younici : légère déformation du suivant.

Younsi : patronymisation du prénom *Younes* « Jonas », qui vient de l'hébreu *Yona* « colombe » (Harzoune, 2006 : 323).

Yousfi : de *Youcef*, l'équivalent arabe de Joseph (cf. *Youcef*).

Yousli : forme à l'état de l'annexion de *isli* (k.) « marié ; jeune marié », ►ou prétérit négatif de *sel* (k.) « entendre. Entendre parler de, apprendre » (Dallet, 1982 : 771), ►ou transcription de *yselli* « il distrait, diverti, console » de *sellï* (ar.) « consoler. Distraire, récréer, divertir, amuser. Charmer, enchanter, chatouiller (l'oreille, la vue) » (Beaussier, 1958 : 490), ►ou du turc *yasli* « qui est en deuil » (Parzymies, 1986 : 70).

Youzmane, Yozman : /iẓẓmen/, « qui a maigri, décharnu », de *ẓẓem* (k.) « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (Dallet, 1982 : 945), ►ou /izzmen/ « qui a fait des reproches, qui a critiqué » de *zzem* (k.) « faire des reproches. Demander des comptes » (Dallet, 1982 : 944), ►mais peut être aussi « qui a duré, qui a vécu longtemps » de *azman* (ar.) « durer, avoir de la durée, être chronique (maladie) » (Beaussier, 1958 : 441).

Zaakane : « chasseur, qui poursuit, qui chasse », de *zɛek* (ar. dial.) « chasser, poursuivre, donner la chasse. Courir, courir le gibier » (Beaussier, 1958 : 434).

Zabli : de *zbel* (ar., k.) « balayures, ordures, immondices. Bouse, fiente de bœufs. Engrais, fumier » (Beaussier, 1958 : 426).

Zadi : de *Zaid* (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ».

Zaghzi : nom d'origine, de *zaɣez* « *Zarez*, nom donné à deux lacs salés entourés de dunes de sable, dans la province d'Alger » (Beaussier, 1958 : 435).

Zaid[1] : « il est né, il vient accroître (la famille) » de l'adjectif *zäyed* « Surplus, surabondant, qui excède. Accessoire. Excédent. Augmentation. Abondant. Qui a plus que la mesure. En sus » (Beaussier, 1958 : 450). La racine arabe ZD, qui a plusieurs sens[2], a donné un nombre considérable de prénoms (certains célèbres dans l'histoire islamique) et de patronymes.

Zaidat : c'est le féminin pluriel de *Zaid* « il est né, il vient accroître (la famille) », ►qui peut aussi signifier « elles sont en plus, en excès ».

Zaidi : formation d'un patronyme à partir du prénom *Zaid* (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ».

Zair : « qui brille, brillant, luisant, resplendissant » de *zher* (ar.) « briller (lampe, feu, lune). Resplendir (étoile) » ►« heureux, chanceux » de *zher* (ar., k.) « bonheur, chance heureuse » ►« qui est en fleurs, fleuri » de *zehher* (ar.) « Fleurir, entrer en fleur (auriantacées) » (Beaussier, 1958 : 444).

Zairi : de *Zair* (ar.) « qui brille, brillant, luisant, resplendissant » ou « heureux, chanceux » (cf. *Zair*).

Zakane : « chasseur, qui poursuit, qui chasse » (cf. Zaakane).

Zaknine : « qui apprend bien, s'applique dans l'apprentissage » de *zakina* (ar.) « apprendre, connaître une chose ». Ce verbe a plusieurs sens[3], mais on a penché pour le sème de l'apprentissage qu'on retrouve dans les dérivés nominaux *zukan* « qui a bonne mémoire », et *zakäna* « connaissance certaine d'une chose » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1001), ►il peut même être le duel de *zukan* et signifier « qui ont bonne mémoire (appliqué à deux personnes) ».

---

[1] Le prophète eut un fils adoptif appelé *Zayed*.

[2] *Zäd* aoriste *Yazïd* « Augmenter, s'augmenter, accroître, s'accroître, être accru, être supérieur en nombre, ajouter. Avancer, monter en grade. Croître, grandir. Croître, multiplier. Donner à quelqu'un encore plus, davantage, lui ajouter. Ajouter, accompagner une chose d'une autre. Forcer, redoubler, accroître. Aggraver. Agrandir. Rehausser, augmenter. Adjoindre, ajouter, annexer, joindre à. Elever, hausser (un prix). Excéder. Hausser, croître (rivière). Continuer à, de. Couvrir l'enchère, mettre une enchère, enchérir. Amplifier, broder, charger. Naître, venir au monde » (Beaussier, 1958 : 450).

[3] *Zakina* « apprendre, connaître une chose, surtout à l'aide de quelques marques extérieures, se douter de quelque chose. Juger, croire quelqu'un tel ou tel. Penser, croire telle ou telle chose », « cacher quelque chose à quelqu'un et dissimuler à l'égard de quelqu'un. Donner dans son cœur accès à un soupçon ou à une méfiance à l'égard de quelqu'un », « être tout près de quelqu'un, être assis tout à côté, de sorte que les genoux se touchent. Habiter dans le voisinage, être contigu à quelqu'un » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1001).

Zamiche : « petit chef, maître », diminutif de *zaεïm* (adj., ar., k.) « audacieux, hardi, intrépide » (Beaussier, 1958 : 434), « chef » ; ►ou « puant, répugnant » de *zahïm* (adj. ar.) « désagréable (forte odeur). Lourd (manger). Répugnant » (Beaussier, 1958 : 445).

Zaoudi : « ascète, qui se voue complètement à Dieu », de *zahada* (ar.) « se vouer au culte de Dieu et à la vie ascétique » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1018). ►Ou à rattacher à la racine ZD avec le sens de « croître, accroître, être fécond, prospère » (cf. *Zaid*).

Zaouia : de *zäwiya* « Angle. Zaouia, établissement religieux où l'on donne ordinairement de l'enseignement » (Beaussier, 1958 : 448).

Zarouri : de *Zarour* /zeεrür/ (s. coll.) « azerole. Azerolier. Nèfle du Japon » (Beaussier, 1958 : 433).

Zebboudji : de *Azeboudj* /aẓebbouj/ (k.) « olivier sauvage, oléastre ».

Zeber : de *zber* « émonder, élaguer, dégarnir, tailler un arbre. Faucher, emporter (maladie). Copier, transcrire, écrire » (Beaussier, 1958 : 425).

Zeboudj : de *aẓebbouj* (k.) « olivier sauvage, oléastre ».

Zeghbib : « poilu » de *zeγb*[1] (ar.) « duvet, menue plume. Second poil très fin qui se trouve sous le poil de certains quadripèdes. Coton, duvet sur les fruits. Crins d'un cheval (Maroc) » ; ►ou du verbe *zγeb* (ar.) « avoir la chair de poule, avoir les nerfs agacés. Se hérisser (cheveux ; poils) » (Beaussier, 1958 : 434).

Zeghbid : de *azeγbi* (M.C) « malchanceux, infortuné. Porte-malheur » (Taifi, 1991 : 799), ►ou (ar.) « poilu » autre forme de *zeɣbiy* (cf. Zeghbib).

Zeghlache : /zeγlac/ (ar.) « têtards de grenouilles » (Beaussier, 1958 : 435).

Zeghouati : /zeɣwaṭi/ (ar.) « chanteur de la chanson *zeɣwiya* ». De *zeɣwiya* (ar.) « chant. Mélopée lente au son plaintif, ayant toujours pour sujet les louanges d'une femme » (Beaussier, 1958 : 435).

Zegouati : il doit avoir la même signification que *zukṭiy*[2] et *zkäyṭiy* (ar.) « fin, rusé, espiègle, vaurien, mauvais sujet, garnement,

[1] D'où le nom composé *zeγb lḥräm* (ar. dial.) « duvet, premier poil, poil follet, coton » (Beaussier, 1958 : 434).

[2] *Zgeṭ* a le même sens que *zkeṭ* (Beaussier, 1958 : 436).

polisson, drôle, maraud, canaille, gueux, gueusard, va-nu-pieds » (Beaussier, 1958 : 437), ►mais le plus probable serait une transcription à la prononciation française de *Zeɣwaṭiy*.

Zekri : est la forme arabe de Zacharie, il dérive de l'hébreu *Zekharia/Zakharie*[1] « Dieu s'est souvenu » (Ouaknin, 1993 : 77, 242).

Zemane : de la racine ZMN qui a le sens général de « temps, durée ; époque » d'où le kabyle *zzman*[2] « Temps passé ; époque » et arabe *zmän* « Temps, époque, siècle, âge, moment » (Beaussier, 1958 : 441), ►ou un mot à morphologie du nom arabe qui serait formé à partir du verbe kabyle *ẓẓem* « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (Dallet, 1982 : 945) et signifierait « maigre, décharné, maigrichon ».

Zemani : de la famille *Zeman* (ar.) « qui dure », ►ou « maigrichon » (cf. *Zemane*), ►ou être une transcription de *azemni*[3] (adj., k.) « sage, expérimenté ».

Zemaoui : de la famille *Zemma* « maigre ».

Zemma : « maigre », de *ẓẓem* (k.) « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (Dallet, 1982 : 945), ►ou « qui fait des reproches » de *zzem* (k.) « faire des reproches ; demander des comptes » (Dallet, 1982 : 944), ►ou de *izem* (k.) « lion ». ►Ou nom d'habitant, « on relève *tizemmet*, en taggargrent qui veut dire sentier, piste, chemin très étroit » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 384).

Zemmam : « enregistreur, qui tient le registre. Répartiteur », de *zamäm* (ar., k.) « registre, livre de comptes, livre. Agenda, carnet, calepin. Catalogue (Ouest). Liste, facture (Maroc). Lanière de soc » (Beaussier, 1958 : 439). ►« Qui ferme bien » de *zemmem* (k.) « fermer, clore, boucher. Joindre exactement » (Dallet, 1982 : 945) ; ►« qui tient les rênes, guide, à qui reviennent les décisions » de *zmäm* (ar.) « bride, licol, rêne » (Beaussier, 1958 : 439).

---

[1] L'ange Gabriel lui annonce la naissance d'un fils, mais il doute parce que sa femme Élisabeth est très âgée, et il devient muet. À la naissance de *Yahya*, il retrouve la voix et chante une prière célèbre pour les chrétiens : *Benedictus Dominus*, Tabaraka al Rabbou (Belhamdi, 2002 : 255).

[2] Ce mot est souvent utilisé avec un contexte qui l'actualise, et signifie « époque de », quand il est utilisé seul, il réfère à une époque révolue, toujours emprint d'une certaine nostalgie.

[3] C'est un mot qu'on trouve dans l'expression *amɣar azemni* « vieux sage que l'on consulte » (Dallet, 1982 : 947).

Zemmouri : de *azemmur*[1] (ar.) « olives, oliveraie » ; c'est aussi un toponyme dans la wilaya de Boumerdas.

Zemoum : de *aẓemmum* (k.) « rectum. Descente de rectum. Jalousie » (Dallet, 1982 : 946).

Zenadji[2] : de *znayği* (ar.) « joueurs de castagnettes » (Beaussier, 1958 : 442), ►ou de *Zernadji* (ar.) « joueur de flûte, flûtiste » (Yermeche, 2008 : 125).

Zerdazi : « qui aime et fréquente les *zerda* », de *Zzerda* (k.) « fête en l'honneur d'un saint. Offrande offerte à cette fête » (Dallet, 1982 : 956), mot qui n'est qu'une variante de l'arabe *zerda* pl. *zrädï* « réunion solennelle sur la tombe d'un marabout vénéré pour décider une prise d'arme, une insurrection, ou cimenter la paix entre deux tribus réconciliées après une longue lutte. Régal, repas offert aux tolbas. Repas en commun, agape » (Beaussier, 1958 : 429).

Zerimane : du kabyle *izerman* « serpents » et signifierait « rusés, malins », ►ou « qui bouge tout le temps » de *zarim* (ar. cl.) « qui est toujours en mouvement et ne peut pas rester à la même place » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 987).

Zerkak : de *azerqaq* (adj. k.) « bleu. Avoir des yeux bleus ».

Zerkaoui : de l'adjectif *zerruqi* « bleuâtre, tirant sur le bleu »[3] (Beaussier, 1958 : 431).

Zermani : pluriel de *azrem (k.),* « serpent », sans la voyelle initiale *i*.

Zerourou : de *azrur* (k.) « frange (d'un burnous par exemple) » (Dallet, 1982 : 955).

Zerroug : « qui tire vers le bleu », de *azreq* (ar.) « bleu, bleu ciel ».

Zerrouki :de l'adjectif *zerrüqï* (ar.) « bleuâtre, tirant sur le bleu » (Beaussier, 1958 : 431).

Ziane Khodja : /ziyan xuğa/ « *Zian* le secrétaire ».

---

1 Ce mot désigne un collectif, pour l'unité on utilise *tazemmurt/tizemmrin* « olivier/oliviers », *aɛeqqa uzemmur* « une olive (litt. : grain d'olive) ».

2 L'instrument est le *zneğ* « Castagnettes (en fer, en cuivre) » (Beaussier, 1958 : 442).

3 « Dans la symbolique des couleurs, le bleu (*azraq, zarqa*) n'a pas les mêmes résonances que le rouge ou le verre. On dit que le bleu sombre évoque le mystère divin. *Lazraq* prénom masculin désigne l'azur. *Zarouq* est une autre musique du mot » (Belhamdi, 2002 : 104).

Ziani : « *ziani*, monnaie de convention, valant 7 mouzounna (0,5250 f)», ►ou patronymisation de *ziyyan* (ar.), qui peut être un nom de métier signifiant « barbier », ou nom d'agent et il signifierait « pavoiseur, qui s'occupe des ornement, de l'embellissement, etc. » **[1]**.

Zibani : « qui recrute des mercenaires », de *zebben* (ar.) « soudoyer des mercenaires (Sud) » et *zben* « prix, cadeau donné pour soudoyer des mercenaires » ; ►« qui s'occupe de l'achat/vente de fruits des arbres contre des fruits cueillis » de *muzäbana* (ar.) « vente en bloc des fruits d'un arbre pour une mesure, au juger, égale de fruits cueillis » (Beaussier, 1958 : 426).

Zidane : « qui croit, qui prospère, fécond », de la racine arabe ZD, qui a plusieurs sens[2]. ► Ou du nom *zeydän* « mode de musique » (Beaussier, 1958 : 450).

Zidani : de la famille *Zidane* (ar.) « qui croit, qui prospère, fécond ».

Ziki, **Zikioue, Zikioui, Ziki** : de *zik* (k.) « autrefois. De bonne heure » (Dallet, 1982 : 938) et désigneraient qui se lève tôt, ces patronymes sont certainement dérivés de l'ethnique *Azikiw* ; le pluriel *Izikiwen*. ►On peut aussi penser à l'arabe *zekkiy* (adj.) « pur, vertueux, intègre, sans tache, probe, honorable » de *zekki* (ar.) « admettre un témoin comme pur, intègre, établir l'honorabilité et la capacité d'un témoin» (Beaussier, 1958 : 437), ce verbe a aussi, dans le kabyle, le sens de « croire ».

Zinet : du kabyle *zin* « être beau », verbe d'état au prétérit 3ème personne du fém. sing. et signifierait « elle est belle », ou « belles » pluriel arabe de *zina* « belle ».

Ziouani : « nabot », de *zawn/zün* (ar.) « homme très petit, nabot » ; ►ou « qui fréquente les temples » de *zün* (ar.) « idole, faux dieu. Temple où il y a des idoles » ; ►ou « ivraie » de *ziwän* (ar.) « ivraie » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 1020).

---

[1] Dérivés du verbe *zeyyen* (ar.) « orner, embellir, parer, décorer. Pavoiser. Façonner, enrichir. Ajuster, attifer, afistoler, adoniser, parer. Colorer, flatter, peindre en beau. Abonnir, bonifier, améliorer, rendre meilleur. Meubler, orner son esprit de connaissances. Se raser, faire sa barbe. Raser, faire la barbe. Circoncire » (Beaussier, 1958 : 452).

[2] *Zäd* aoriste *Yazïd* « Augmenter, s'augmenter, accroître, s'accroître, être accru, être supérieur en nombre, ajouter. Avancer, monter en grade. Croître, grandir. Croître, multiplier. Donner à quelqu'un encore plus, davantage, lui ajouter. Ajouter, accompagner une chose d'une autre. Forcer, redoubler, accroître. Aggraver. Agrandir. Rehausser, augmenter. Adjoindre, ajouter, annexer, joindre à. Elever, hausser (un prix). Excéder. Hausser, croître (rivière). Continuer à, de. Couvrir l'enchère, mettre une enchère, enchérir. Amplifier, broder, charger. Naître, venir au monde » (Beaussier, 1958 : 450).

Zirem : « craintif » de *zerm* (ar.) « continence. Crainte », ►ou « turbulent, qui bouge beaucoup », ►ou « honteux, timide », ►ou « avare » : de *zarim* (ar.) « qui est toujours en mouvement et ne peut pas rester à la même place. Réduit à la gêne, à l'extrémité. Avare » (Kazimirski, 1860, tome 1 : 987).

Zouag : de *zewwäq* (ar.), « peintre en bâtiment, décorateur. Enlumineur », nom d'agent de *zewweq* « peindre, colorier, enluminer » (Beaussier, 1958 : 447).

Zouagui : patronymisation par l'adjonction du morphème de filiation arabe *i* au précédent.

Zouak : « qui beugle », de *zewwek* (ar.) « beugler, mugir (bœuf) » (Beaussier, 1958 : 447). ►Peut être de *zukk* (ar.) « anus, cul, trou du cul » (Beaussier, 1958 : 437), est désignerait quelqu'un qui a un gros derrière.

Zouaou : *Azwaw* (pl. *Izwawen*). Ce mot est lui-même une altération par les Arabes du nom ethnique kabyle *Agawa* (pl. *Igawawen*) qui renvoie aux habitants de la haute Kabylie[1].

Zouaoui : ethnique arabe pour désigner les Kabyles. C'est le singulier de *Izwawen* « Kabyles » pour les arabes algériens. Il est berbérisé sous forme de Azouaou**,** *Azwaw* (pl. *Izwawen*). Ce mot est, probablement, une altération par les Arabes du nom ethnique kabyle *Agawa* (pl. *Igawawen*) qui renvoie aux habitants de la haute Kabylie[2].

Zouhai : « gai, joyeux » et « beau, brillant », de *zahä* (ar.) « s'amuser, se réjouir, se divertir avec. Briller, être beau » d'où le prénom masculin *Zahi* (Beaussier, 1958 : 445). ►Cependant cette forme fait plus penser au prénom *Zuhair* diminutif de *Zahir* (cf. *Zair*).

Zouia : de *zäwiya* (ar., k.) « Angle. Zaouia, établissement religieux où l'on donne ordinairement de l'enseignement » (Beaussier, 1958: 448).

---

1 « *Agawa* : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura. Précisément, habitant de l'une des huit tribus suivantes : *at yanni, at wasif, at buɛekkac, at budrar, at manguellat, at bu yusef, at weqbil, at ɛeṭṭaf*. Mais cette définition traditionnelle s'est élargie pour désigner toute la Haute Kabylie centrale, et, plus largement pour les gens de la basse Kabylie, tous les habitants de la grande kabylie » (Dallet, 1982 : 280).

2 « *Agawa* : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura. Précisément, habitant de l'une des huit tribus suivantes : *at yanni, at wasif, at buɛekkac, at budrar, at manguellat, at bu yusef, at weqbil, at ɛeṭṭaf*. Mais cette définition traditionnelle s'est élargie pour désigner toute la Haute Kabylie centrale, et, plus largement pour les gens de la basse Kabylie, tous les habitants de la grande kabylie » (Dallet, 1982 : 280).

Bibliographie

1. Acharfi-Bouanane Aziza, 1990, *L'onomastique marocaine*, mémoire de DEA sous la direction de David Cohen, U.F.R. Orient-Afrique du Nord, Université Paris III.

2. Ageron Charles Robert, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, (6ème édition, 1977), Collection « que sais-je ? » n°400, PUF, Paris.

3. Ahmed-Zaid-Chertouk (Malika), 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, Thèse de doctorat (DNR), INALCO, Paris.

4. Atoui Brahim, 2000, « Toponymie et colonisation française en Algérie » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5* (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 34-42.

5. Basset André, 1929, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, éd. Leroux, Paris.

6. Beaussier Marcelin, 1958, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel (1ère édition 1887), Alger.

7. Belhamdi Abdelghani, Salvetat Jean-Jacques, *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Ed. du DAUPHIN, 2002, Paris.

8. Bendjeffar Evelyne, 1985, «Les noms de lieux de Tunisie. Racines vivantes de l'identité » in *Série géographique n°6*, Centre de recherches économiques et sociales, Université de Tunis, Tunis.

9. Benramdane Farid, 2004, « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tiaret : approche diachronique » in *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous le la direction de Jocelyne Dakhlia, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp. 369-385.

10. Benramdane Farid, 2005, « De l'usage des bases anthroponymiques et des particules filiationnelles (*ben, bou, bent, moul, mohamed, el amine…*) dans les prénoms algériens. Étude de cas : les prénoms mostaganemois de 1900 -- 1950 -- 2000 » in *Des noms et des noms… Etat civil et anthroponymie en Algérie*, CRASC, Oran, pp. 81-96.

11. Benramdane Farid, 2008, *Toponymie de l'ouest algérien : origine, évolution, transcription*, thèse de Doctorat, U. de Mostaganem, Algérie.

12. Biberstein (A. De), Kazimirski, 1860, *Dictionnaire Arabe-Français*, Maisonneuve et Cie éditeurs, Paris.

13. Bourgeot A., 1976, « Contribution a l'étude de la parenté touaregue » in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n° 21*, éditions Honoré Champion, Paris, pp. 9-31.

14. Brahimi Noria, 1997, *le nom de personne dans la société kabyle (étude anthroponymique)*, Maitrise de langue et civilisation berbère, dirigé par Claude Lefebure, CRB, INALCO, Paris.

15. Breteau H. Claude et Roth Arlette, 1999, « De quelques catégories sémantiques de noms d'*ego* en Tunisie : leurs sources culturelles », in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp.141-167.

16. Chaker Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère*, CNRS, Paris.

17. Chaker Salem, 1996a, *Manuel de linguistique berbère II (Syntaxe et diachronie)*, ENAG, Alger.

18. Chaker Salem, 1996b, « Aït (ayt), « enfants de » » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp. 383-384

19. Cheriguen Foudil, 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, édition Epigraphe, Alger.

20. Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français (parler d'Ait Menguellet)*, éd. SELAF, Paris

21. Delheure Jean, 1984, *Agerraw n iwalen Taggargrent-Taṛumit. Dictonnaire Mozabite- Français*, éd. SELAF, Paris.

22. Delheure Jean, 1987, *Ağraw n yiwalen tumẓabt t-tfansist. Dictonnaire Ouargli- Français*, éd. SELAF, Paris.

23. Destaing, (J.), 1920, *vocabulaire français-berbère 1, étude sur le tashelhit du Beni Sous*, éd. Leroux, Paris.

24. Haddadou Mohand Akli, 2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, éditions du Haut Commissariat à L'amazighité.

25. Harzoune Mustapha, 2006, *le guide pratique et culturel des prénoms arabes*, L'Arganier, Paris.

26. Jouniaux, Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.

27. Laoust Emile, 1942, « Contribution à une étude de la toponymie du haut Atlas, Adrar n Deren », d'après les cartes de Jean Dresch. Extrait de la *Revue des études islamiques, année 1939*, cahiers III-IV, 1940, cahiers I-III, librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.

28. Naït-Zerrad Kamal, 2005, *Dictionnaire Des Prénoms Berbères (édition bilingue Français – Kabyle)*, éd. ENAG, Alger.

29. Ouaknin Mark-Alain, Rotnemer Dory, 1993, *Le grand livre des prénoms bibliques et hébraïques*, éd. Albin Michel, Paris.

30. Parzymies Anna, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d'origine turque*, Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Edition scientifique de Pologne, Varsovie.

31. Pellegrin Arthur, 1949 « Toponymie nord-africaine. Quelques notes sur l'emploi du mot « boû » » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 48*, Tunis, pp.359-364.

32. Pellegrin Arthur, 1950, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. L'origine du mot 'oasis' » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 51*, Tunis, pp. 265-268.

33. Roux Arsene, 1949, « quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les berbérophones du Maroc » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne, publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 485-490.

34. Sautreau Serge, 2005, *Le Livre mondial des prénoms*, éditions du Rocher

35. Schimmel Annemarie, 1998, *Noms de personne en islam*, PUF, Paris.

36. Sublet Jacqueline, 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*, PUF écriture, Paris.

37. Taifi Miloud, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du Maroc central)*, L'Harmattan-awal, Paris.

38. Tidjet Mustapha, 2005, « Prénoms kabyles : évolution récente » in

Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie coordonné par F. Benramdane, CRASC, Oran, pp.67-72.

39. Tidjet Mustapha, 2009, « Rapports de genres dans la patronymie algérienne : la place du féminin » in *Awal n° 39*, éd. M.S.H., Paris, pp. 127-138.

40. Tidjet Mustapha, 2011, « Affixes des noms propres kabyles » *in Quaderni di studi berberi e libici-berberi n° 1*, UNIOR, Napoli, pp. 415-435.

41. Tidjet Mustapha, 2013, *Patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphologique et sémantique*, thèse de doctorat, U. Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

42. Yermeche, Ouerdia, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologie, lexico-sémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, université de Mostaganem.

Indexe des patronymes